

Journal de la Confédération Musicale de France



LE
CŒUR-DE-FRANCE

REGION
CENTRE



EURE
ET
LOIR



LOIRET



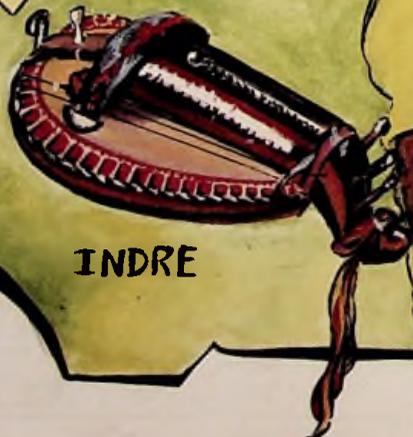
LOÏR
ET
CHER



INDRE
ET
LOIRE



CHER



INDRE

La vie musicale dans nos régions

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES 1987

PIANO

- L. DESCAVES & F. RIEUNIER : Approche de l'écriture contemporaine au piano
 - volume 1
- J. WUILLÈME : Sur un fil...
Éducation musicale complète pour jeunes enfants
Méthode simple et progressive préparatoire à l'étude du piano
 - cahier 1

ENSEIGNEMENT

- M.-J. BOURDEAUX : Nouvelles leçons de solfège rythmique
 - Cahier 2 : Préparatoire 2 - Élémentaire 1
 - Cahier 3 : Élémentaire 2 - Fin d'études 1
- R. CALMEL : Le tombeau de Gabriel Fauré pour la formation musicale (pour chanter - solfier - vocaliser - jouer ou danser)
(Livres de l'élève et du professeur)
- J. DAUCHY : 20 textes d'harmonie
 - Textes
 - Réalisations
- F.N.U.C.M.U. : Annales des épreuves de formation musicale
 - Cahier 4, 1^{re} série : janvier 1972 à mai-juin 1977
Préparatoire 2
 - Cahier 5, 1^{re} série : janvier 1972 à mai-juin 1977
Élémentaires 1 et 2
 - Cahier 8, 2^e série : janvier 1978 à mai-juin 1983
Débutants 1 et 2
 - Cahier 9, 2^e série : janvier 1978 à mai-juin 1983
Préparatoires 1 et 2
- J.-C. JOLLET : Jeux de rythmes... et jeux de clés
 - Volume 6 : Moyen (élémentaire 2)
 - Volume 9 : Préparation au Certificat d'aptitude musicale
- P. RIBOUR : Le solfège a rendez-vous avec le jazz, 14 leçons de solfège chanté (en jazz)
- M. RICQUIER : La lecture musicale par l'éducation de l'œil, méthode inspirée des techniques modernes de lecture rapide
- J. WUILLÈME : Sur un fil...
Éducation musicale complète pour jeunes enfants
Méthode simple et progressive préparatoire à l'étude du piano
 - Cahier 1

FLUTE

- F. BRU : Gammes sur des modes extra-européens pour flûte, gammes orientales au jazz en passant par Olivier Messiaen
- A. ROUMÉGUÈRE : Exercices journaliers

FLUTE A BEC

- A. KERUZORÉ - M. TELLIER - G. SCHARAPAN : Principes de la flûte à bec
 - Volume 1 : soprano

HAUTBOIS

- M. GIOT : L'ABC du jeune hautboiste
 - Cahier 2

CLARINETTE

- P.F. BOET : 7... à dire..., caprice étude pour clarinette solo
- M. FAILLENOT : 7 sonatines études pour clarinette solo

SAXOPHONE

- G. LACOUR : 12 esquisses dans le style contemporain pour saxophone seul (alto ou ténor)
- H. PRATI : Échelles modales d'après les modes à transpositions limitées d'Olivier Messiaen

TROMPETTE

- ARBAN : La grande méthode complète pour cornet à pistons et saxhorn, arrangée et augmentée pour la trompette par Maurice ANDRÉ et Michel RICQUIER
(traduite en anglais, allemand, japonais en volumes séparés)

COR

- D. BOURGUE : Techni-cor, exercices journaliers suivis traits d'orchestre (bilingue)
 - Volume 1 : Flexibilités

TROMBONE

- Y. BORDÈRES : 35 petites études techniques
 - Cahier 3 : élémentaire-moyen
- Y. BORDÈRES : Spécial syncopes du classique au jazz passant par le ragtime, 50 récréations progressives sur les syncopes pour trombone
- A. GOUDENHOOF : Aperçu du trombone basse double noix
 - Volume 3

TUBA

- D. DONDEYNE : 5 études pour tuba ou saxhorn basse et piano

VIOLON

- H. SCHRADIECK : 25 études Op. 1
(révision Pierre Doukan)
 - Cahier 2

HARPE

- M. ETCHEVERRY : Exercices pour harpe celtique et harpe sans pédales
 - Cahier 2 : agilité

PERCUSSION

- J.-C. JOLLET : 13 études-caprices pour vibraphone

CONTE OPÉRA POUR ENFANTS

- M.-L. LUCAS : Les notes magiciennes

JAZZ

- T. ALFEROFF LEHONGRE : Jazz, improviser, oui, mais comment ?
 - Volume 1
- P. RIBOUR : Le solfège a rendez-vous avec le jazz, 14 leçons de solfège chanté (en jazz)

COLLECTION PANORAMA

- Petits recueils d'œuvres écrites par des compositeurs contemporains pour les premières années de pratique instrumentale. Trois recueils par instrument (débutant, préparatoire, élémentaire).

Parution cette année de :

- CLARINETTE 1 : P. Florian, L. Robert, X. Darasse, J. Rueff, V. Bouduban
- CLARINETTE 2 : A. Borsari, J.-L. Martinet, D. Dondeyne, L. Petitgirard, C. Guyard
- CLARINETTE 3 : E. Denisov, I. Nodaira, E. Lejet, J.L. Campana, P. Capdenat

- ALTO 1 : E. Szönyi, A. Tansman, A. Bancquart, N. Bacri, S. Bozec
- ALTO 2 : R. Falcinelli, F. Tournier, M. Merlet, J. Niblock, A. Barrachin Ciot
- ALTO 3 : F. Durieux, H. Tsang-Honei, M. Cecconi-Botella

- GUIWARE 1 : P. Jansen, X. Hunfeld, P. Leroux, R. Creuze, J.-P. Leguay
- GUIWARE 2 : Y. Bourrel, S.-K. Tzeng, S. Brotons, A. Kuster, A. Blanquer
- GUIWARE 3 : A. Damjanovic, J. de Mayer, G. Carré

En préparation : Hautbois, tuba, harpe, violon

Sommaire

2	Le hautbois.
4	Directives aux organisateurs de concours de musique.
6	Interface à facettes.
12	Compact-disc
14	Guy-Claude Luybaerts.
17	Suite sur des chansons d'amour grecques.
22	Discothèque d'or.
24	Troisième concours de composition de la ville du Havre.
27	Il était une fois les Sociétés Musicales Françaises.
28	La vie musicale dans nos régions : Le centre.
74	Zoopsie de Francis Coiteux.
77	Manifestations.
79	Petites annonces.
81	Promenade à travers nos régions.



121, rue Lafayette
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48 78 39 42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 90 F
ETRANGER : 190 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

PHOTOCOPIATION
M.I.P. 42.02.29.16
IMPRIMERIE
SIPNOR MASSY 60.11.92.34

Editorial

1989, bicentenaire de la Révolution Française, cela paraît encore loin et pourtant, c'est déjà demain. Aussi, la C.M.F. a-t-elle déjà commencé à élaborer un projet, qui permettra de faire entendre, au sein de cette grande fête, sa voix, celle du mouvement musical des amateurs. Je vous livre les grandes lignes de ce projet C.M.F. qui s'articule en plusieurs points :

Œuvres :

- un concours de composition pour orchestre d'harmonie sera organisé sur le thème de la Révolution Française.
- d'autre part, et sur ce même thème, la C.M.F. passera commande d'une œuvre à un grand compositeur contemporain.

Textes : en 1988 et 1989, on publiera dans le Journal de la Confédération Musicale de France une série d'articles consacrés à la vie musicale, aux musiciens, compositeurs et au répertoire de la période de la Révolution Française.

Concerts, spectacles : ces actions mèneront au point culminant du projet : le rassemblement de sociétés musicales issues des vingt-trois fédérations régionales de la C.M.F., prévu pour l'un des deux derniers week-ends du mois de septembre 1989. Au cours de ces deux journées, sont prévus :

- des petits concerts, des animations, donnés en différents lieux de Paris par les sociétés musicales (journées du samedi),
- l'interprétation d'œuvres du répertoire de la Révolution Française (dont la Marseillaise dans l'arrangement de GOSSEC) par l'ensemble des sociétés musicales réunies.
- l'interprétation par un orchestre sélectionné de l'œuvre commandée par la C.M.F.,
- un concert ou un spectacle, réunissant tous les musiciens amateurs présents, quelle que soit leur discipline.

Exposition, édition :

- une exposition sera mise en place, sur l'histoire du mouvement musical amateur en France,
- une plaquette sera éditée qui comprendra le programme de la manifestation, des textes sur la musique et la Révolution Française, et le catalogue de l'exposition.

Ce projet doit être le projet de toute la C.M.F., de chaque fédération, de chaque société musicale, de chaque musicien amateur.

Il serait souhaitable que toutes les régions organisent leurs manifestations, leurs festivals, qui conduiront au point d'orgue du rassemblement de septembre 1989. Ainsi, dans toute la France on pourra entendre, nos sociétés musicales interpréter les œuvres du répertoire de la Révolution Française mais aussi les œuvres primées au Concours de Composition. Chaque région délèguera ensuite une société musicale au Rassemblement de Paris.

L'orchestre National d'Harmonie des Jeunes qui sera alors créé sera aussi partie prenante de ce projet.

Nous démontrerons ainsi, en rappelant la riche histoire du mouvement musical amateur, que la C.M.F. est aussi une force tournée vers l'avenir.

Mais, de tout cela, nous aurons encore l'occasion de reparler.

André PETIT

Le président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, assure une permanence au siège, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, 2^e étage, tél. : (1) 48.78.39.42, tous les jeudis de 10 à 17 h et reçoit sur rendez-vous.

Gilbert Flory



Flory Gilbert né le 9 janvier 1921 a fait ses études musicales au conservatoire National de musique d'Amiens sous la direction de Gaston Lonyatte professeur de la classe de Hautbois.

Puis a travaillé à Paris avec le maître Louis Bleuzet a obtenu au conservatoire National de Musique de Paris un 1^{er} Prix de Hautbois (Professeurs Louis Bleuzet puis Pierre Bajoux) et, une 1^{re} Médaille de musique de Chambre dans la classe de Fernand Oubrades.

Fut militaire à la musique de la 2^e D.B.

En décembre 1945 il entra comme Hautbois, cor anglais solo à l'Orchestre municipal de Strasbourg et, prêtait son concours à l'Orchestre de la radio. Il était titulaire de l'Orchestre de Chambre de Strasbourg que dirigeait Ernest Bour.

En octobre 1958 il quittait l'orchestre de Strasbourg et prenait ses fonctions de professeur de Hautbois au Conservatoire National de musique de Tours.

Amenant la classe à 42 élèves, il permit la création d'un poste de répétiteur.

En 1962, il fut engagé au conservatoire de Poitiers, pour ouvrir une classe de hautbois, par Maître Beau regard, la classe ayant pris de l'ampleur, cela a permis au directeur suivant, Lucien Jean Baptiste de créer un poste de professeur de Hautbois à temps complet.

A Tours, fut soliste de l'Orchestre du grand Théâtre et de l'Orchestre symphonique de Tours ainsi que du Quinquette à vent de Tours qu'il fonda avec ses collègues en 1960 où il participa jusqu'en 1986.

De 1959 à 1984 fut soliste de l'Orchestre de Chambre de l'Académie Internationale d'été de Nice et répétiteur de Pierre Pierlot qui y donne les cours.

Actuellement, depuis 1985, donne des cours à l'Académie de musique de la Lozère à la Canourgue, de nombreux élèves viennent s'y perfectionner en profitant du style que lui a inculqué le Maître Louis Bleuzet.

A donné des cours au centre de la Confédération Musicale de France qui organisait des stages à Toucy.

Le Hautbois

Histoire de l'instrument

Instrument à vent et à anche.

Il se compose d'un tuyau de bois et d'une anche double.

Le tuyau est le moule de la colonne d'air. Sur lui se percent les trous et s'adaptent les clés.

La perce est conique. Le bas du tuyau s'évase et prend à peu près la forme d'un entonnoir, c'est ce qu'on nomme le pavillon.

L'anche se compose de deux languettes de roseau très minces, placées horizontalement et ligaturées sur un petit tube de métal conique. La partie étroite reçoit les deux languettes, la partie large s'emboîte sur l'instrument.

Allons sur les rives du bassin méditerranéen. Les Grecs de l'Antiquité classaient le hautbois dans la catégorie des **Auloi**.

Auloi était le terme dont ils se servaient pour désigner les instruments à vent (sauf les cors et les trompettes).

Les Romains désignaient la même classe d'instrument sous le nom de Tibik. La légende attribue l'invention des Auloi à Hyagnis, roi de Lydie vers l'an 1506 avant l'ère chrétienne.

D'après Pausanias et Athénée 600 ans environ avant notre ère chrétienne la fabrication des aulois était encore des plus élémentaires.

Les Egyptiens ont des instruments qui, dans les parties principales ont de très grands rapports avec nos Hautbois européens. Son nom serait **Zamr** (qui veut dire en arabe un instrument destiné au chant). L'anche du Zamr est en paille de Dourrah.

Le hautbois a eu pendant des siècles 6 trous percés sur le devant du tube sur la même ligne et à égale distance les uns des autres.

Il se jouait indifféremment la main gauche au-dessus ou au-dessous de la main droite (en ce dernier cas il s'appelait gaucher). Pour ce cas on avait adapté la clé d'ut grave à double branché et ensuite la clé de mi b qui ne pouvait se mouvoir qu'avec le petit doigt de la main droite.

Le pavillon sert à rendre la sonorité des notes graves plus large et plus ample.

Primitivement, il était percé de petits trous qui servaient à augmenter la sonorité des notes graves.

On diminua jusqu'à deux le nombre de trous en 1650. Puis, on n'en laissa qu'un seul qui, jusque vers 1834, servit à ajuster l'ut grave.

C'est certain, la Phrygie fut le berceau de la musique instrumentale et ce sont

les aulètes phrygiens qui implantèrent en Grèce cet art que les Grecs cultivèrent eux-mêmes avec ardeur.

Ces derniers furent suivis de leurs instrumentistes lorsqu'ils occupèrent les ports les mieux situés de la mer Méditerranée. Nous pensons que l'origine de notre hautbois est aussi l'aulos et plus particulièrement celui que les Phrygiens, les premiers, creusèrent dans le buis et qu'ils nommaient **Bérécynte**.

Au moyen âge les instruments à vent s'appelaient simplement instruments foués par sufflation.

Le hautbois dérive de la schemey et du Pommer, mais il a surtout pour ancêtre la **Musette**.

Il apparut en France vers 1500 ; à cette époque il n'avait pas de clés : en 1720 il eut six clés qui permettaient d'obtenir de 19 à 20 1/2 tons.

Les perfectionnements relatifs à la sonorité, à la justesse et au mécanisme ne furent commencés que vers 1850.

Actuellement la famille du hautbois comprend :

- le Hautbois en ut ;
- le Hautbois d'amour en la ;
- le Cor anglais en Fa ;
- le Hautbois Baryton ut à l'octave grave du Hautbois.

Les meilleurs bois sont l'**ébène**, très apprécié des instrumentistes professionnels à cause de la sécurité que donne ce bois dur. Les tampons collent moins facilement parce qu'il est moins résineux, la perce s'use moins vite.

Le palissandre est doux à jouer et a de suite un joli son, mais ce bois étant très tendre, s'use beaucoup plus vite que les autres :

Le buis s'il n'est pas préparé à l'avance, c'est-à-dire tourné et, si les trous n'ont pas été percés deux ou trois ans à l'avance, il peut se déjeter et faire varier le cône de la perce, ce qui empêche le mécanisme de manœuvrer. On obtient aussi de bons sons avec le bois de rose, la grenadille et le bois de violette.

Mais, en résumé, c'est l'ébène qui réunit le plus de qualités.

Le Hautbois, c'est lui qui donne le la sur lequel s'accordent les musiciens d'un Orchestre.

Il se prête surtout à l'exécution d'œuvres gracieuses, colorées, chantantes.

A l'Orchestre il joue un rôle très étendu, bien employé, il produit un grand effet. Nous avons dit, avec quels instruments les Hautboïstes jouaient en 1650, lorsqu'ils avaient reçu les éloges de l'abbé de Purcs, il faut avouer qu'ils

avaient un très grand mérite, malgré cela le violon prend le pas sur le Hautbois ; les Hautbois doublaient les parties de 1^{er} violon.

Le Père Messenne dit du Hautbois qu'il a un son puissant, donc il est employé dans l'armée. Lully a écrit pour cet instrument des marches à 4 parties.

La fin du XVIII^e siècle ouvrira l'ère des virtuoses.

La fabrication l'améliore considérablement, entre 1830 et 1878. En 1848 Frédéric Trièbert mena perce et mécanisme à un tel degré de perfectionnement que Fétis relatait la qualité de son très pure du Hautbois français en 1855.

Barret, Hautbois solo du Covent Garden venait lui demander conseil pour les clés qu'il désirait ajouter au Hautbois qui porte son nom.

Différentes améliorations furent apportées par M. Lorée en 1889, Robert et Selmer en 1901. En 1907 dernière amélioration faite par M. Robert sur le Fa de Fourche.

Actuellement les instruments sont très perfectionnés par les luthiers Rigoutat, Marigaux, Buffet Crampon, Lorcé, Selmer.

Les Hautboïstes de renom P. Pierlot, Maurice Bourgue, Claude Maisonneuve le suisse Heinz Holliger, l'anglais Neil Black ont, par la beauté de leurs sons, leur style, leur folle vélocité, contribué à mettre le hautbois en valeur et à le faire connaître.

L'âge baroque fut une période singulièrement faste pour la composition des œuvres pour cet instrument.

Les compositeurs de notre temps ont écrit des pièces concertantes où ils exploitent habilement ses ressources traditionnelles, parvenues à leur apogée, ou, recherchent des sonorités nouvelles et hardies, souvent en rupture avec le passé.

De passage à Paris, de nombreux instrumentistes étrangers ne manquent jamais de venir voir les nouveaux modèles de Hautbois français qui sont exportés en Amérique, Allemagne, Japon, dans les pays de l'Est etc.

Ils peuvent constater que l'école française est la plus prestigieuse école des « vents » du monde. Les bois français et, particulièrement le hautbois, possèdent en effet un éclat et une légèreté inimitables.

Le Hautbois d'amour accordé une tierce plus bas c'est-à-dire en la « l'oboe d'amore ». On s'imagine que son timbre souvent voluptueux évoque l'amour.

Le nom « amore » résulte de la déformation de Damori, petite bourgade italienne où furent fabriqués les premiers spécimens.

Cor anglais même bois, même mécanisme, sonne à la quinte au-dessous, est en fa. L'anche est reliée à l'instrument par un bocal (tuyau qui se rajoute

entre le cor anglais et l'anche, influe beaucoup sur la justesse de l'instrument).

Sa voix est mélancolique, rêveuse, assez noble, sa sonorité a quelque chose d'effacé, de lointain, supérieur à toute autre pour émouvoir.

Fut joué pour la première fois à l'Opéra en 1808.

Il est connu en France vers 1779 tout au moins de nom.

Dans la musique de théâtre c'est Gluck qui l'employa le premier dans *Alceste* en 1769.

Vers 1760 Jean Perliandés, hautboïste de Bergame lui donne une forme courbée, ressemblant ainsi à certain cor de chasse usité en Angleterre vers la même époque. On fit des cors anglais arqués jusqu'en 1870. C'est en 1835 que Brod (hautboïste français) lui donna la forme actuelle.

Le cor anglais descend de la haute contre ou oboe de chasse (oboe di caccia selon J.S. Bach) employé par Schumann, Berlioz, R. Wagner, R. Strauss, C. Franck. Le Hautbois et le cor anglais demeurent des instruments expressifs et émouvants mais font la preuve de leur aptitude au langage le plus moderne.

Le Hautbois demande beaucoup de soins dans son étude, il peut être joué par toute personne voulant se donner la peine de l'étudier et n'exige pas d'aptitudes spéciales.

Il faut simplement aux lèvres le temps de s'habituer à maintenir l'anche afin de trouver la qualité du son.

Nota : Un très beau manuscrit du XI^e siècle provenant de l'Abbaye de Limoges et que possède la Bibliothèque Nationale, *Liber Troporum*, contient deux dessins représentant tous deux un joueur de Hautbois accompagnant un jongleur dans ses exercices. En Allemagne le ménétrier jouant Hautbois ou cornemuse avait le nom de pfeiffer (fifre, chalumeau ou flûte). En Belgique les instrumentistes l'appelaient Schalmeys, *Rabelais* dans *Pantagruel* cite une phrase :

« Jouant des hautx-bois et musettes 1494-1553 »

Vers la fin du XV^e siècle, l'on fit venir à la cour de France un groupe de bergers jouant du Hautbois, de la cornemuse, de la musette de Poitou (Philippe de Commines en fait le récit suivant dans son histoire durant le règne de Louis XI) :

« L'on fit venir du Poitou des bergers qui savaient jouer du Hautbois cornemuse et musette et chanter, pour réjouir le roi Louis XI pendant sa grande maladie mélancolique ; desquels tout le Limousin et la Basse Marche ne manquent pas car, chaque paroisse a de tels gens qui en savent très bien sonner, mais les gavottes et branles du Poitou tant simple que doubles. »

Chant choral RECH UN EDITEUR POUR CHŒURS D'HOMMES

Il n'y a pas de nouveautés pour chœurs d'hommes... On ne sait pas quoi chanter à notre prochain concert... Les chœurs mixtes, ils ont le choix ! Nous...

Erreur !

Le RECH est là pour vous ! Le RECH vous aide. Le RECH est là pour ça !

Le RECH (rencontres pour l'étude de chœurs d'hommes) qui vous propose, les 3 et 4 septembre 1988, la découverte de partitions nouvelles pour chœurs d'hommes (dont certaines inédites).

Les animateurs (qui vous feront également chanter leurs dernières créations) seront : Dominique Gesse-ney-Rappo, Pierre Huwiler, Olivier Pianaro, Francis Volery.

Le samedi soir, concert-présentation de nouveautés par le Quatuor du Jaquemart.

Ces deux jours ne sont naturellement pas réservés aux seuls directeurs de chœurs d'hommes, mais à tous ceux qui s'intéressent à ce répertoire, les choristes sont également les bienvenus.

Des informations plus détaillées vous seront communiquées dans le courant du printemps 1988, mais nous vous recommandons déjà de ne pas prévoir votre course annuelle à ces dates-là ! (ou mieux, d'en faire le but d'une sortie : imaginez l'avance dans votre programme !).

Si cette information ne vous est d'aucune utilité, vous connaissez certainement quelqu'un susceptible de s'y intéresser. Alors, vous pouvez déjà en parler autour de vous.

XVIII^e CONGRES INTERNATIONAL DE L'I.S.M.E.

La section française de la Société Internationale pour l'Education Musicale vous informe que le XVIII^e Congrès International de l'International Society for Music Education (I.S.M.E.) se tiendra en Australie, à Canberra du 17 au 23 juillet 1988. Le thème en sera « Une vue mondiale de l'éducation musicale ». Y participeront 62 délégations nationales pour suivre un programme très riche : conférences, démonstrations, concerts, échanges avec les éducateurs internationaux. Il y aura également des interventions de nombreuses personnalités.

Pour tout renseignement, s'adresser à la section française de l'I.S.M.E.

Directives à l'intention des Organisateurs de Concours de Musique devant se dérouler sous l'égide de la Confédération Musicale de France

— Fixer la date de la manifestation au moins un an à l'avance.

— Demande de patronage à adresser à la C.M.F. par le canal de la Fédération Régionale, en y joignant le règlement particulier du concours qui ne doit être diffusé qu'après accord de la C.M.F.

— Appuis financiers (et matériels éventuellement) à solliciter en temps utile, notamment auprès :

- de la municipalité ;
- du Conseil Général ;
- de la Direction Régionale des affaires Culturelles (D.R.A.C.) ;
- du Conseil Régional ;
- de Jeunesse et Sports ;
- de mécènes éventuels ;
- de la S.A.C.E.M. (Délégation Régionale) pour l'attribution de prix.

— Prévenir la Délégation Régionale de la S.A.C.E.M., suffisamment à l'avance, de la date de la manifestation, en sollicitant les exonérations de droits d'auteurs prévues au protocole d'accord SACEM/CMF.

— Après la clôture des inscriptions, adresser à la C.M.F. la liste des formations retenues pour le concours, ainsi que la composition des différents Jurys, étant entendu que le président du concours doit toujours être un Représen-

tant de la C.M.F. désigné par elle.

— Penser à faire la plus large publicité par tous les moyens possibles.

— Avant d'établir le programme détaillé du concours, vérifier si les titres des œuvres « au choix », communiqués par les formations devant prendre part au concours, figurent bien sur la liste établie par la C.M.F. et correspondent à la division indiquée.

— Se procurer, en temps utile, les conducteurs des œuvres imposées à mettre à la disposition des membres du Jury, ainsi que le stipule l'article 25 du règlement confédéral, 2^e alinéa.

— Demander à la C.M.F. les feuilles de notation et les diplômes nécessaires.

— Se garantir, par une assurance spéciale, contre tous risques pouvant survenir pendant le déroulement de la manifestation.

— Veiller à ce que les lieux où doivent se dérouler les concours soient assez vastes et couverts et les installations bien appropriées.

— Faire parvenir le palmarès à la C.M.F. dans la semaine qui suit le concours, en s'assurant bien que les prix accordés par la C.M.F. y soient mentionnés.

— Les fonctions des membres du jury sont bénévoles, mais tous leurs frais de voyage et d'hébergement restent à la charge des organisateurs du concours.

Instructions pour les Membres du Jury

Lire attentivement le barème des récompenses indiqué au bas de la feuille type de notation et l'extrait du règlement des concours reproduit ci-après :

« Le premier Prix Ascendant, seul, permet d'accéder à la division immédiatement supérieure, quelle que soit la section dans laquelle était classée la formation(1). »

« Le Premier Prix permet de passer de la deuxième à la Première Section, mais ne permet pas d'accéder à la division immédiatement supérieure(2). »

« Les Deuxième et Troisième Prix sont des récompenses qui ne modifient pas le classement de la formation. »

« Une Formation qui n'obtient pas la note moyenne de 60 points perd son classement. »

« **Grand Prix d'Honneur.** Un « Grand Prix d'Honneur » sera décerné aux formations classées en division d'honneur ayant obtenu la note équivalente à un Prix Ascendant. »

— A noter que le nouveau règlement ne prévoit plus d'attribution de mention au directeur d'une formation.

— Il est rappelé qu'en ce qui concerne les formations se faisant classer dans un concours, le classement obtenu ne peut faire l'objet d'aucune récompense, bien qu'il doive figurer au palmarès, ce qui justifie la validité de ce classement pour une période de quatre ans.

— Il est rappelé également que les résultats ne seront proclamés que lors de la distribution des récompenses.

— Le concours doit commencer par l'œuvre imposée.

— Pour les formations devant présenter deux œuvres « au choix », deux enveloppes, contenant le nom de chacune des œuvres, doivent se trouver dans le dossier remis au Jury. Le tirage au sort, par le directeur et en présence du Jury, doit se faire avant le passage de la formation.

— Les formations de batterie-fanfare doivent indiquer au Jury les sonneries et marches au tambour qu'elles ont travail-

**Dans le cadre du projet de célébration
du bicentenaire de la Révolution française,
la Confédération Musicale de France
organise un**

CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

(Degré : Première division)

Le règlement sera publié ultérieurement.

Renseignements :

Bureau Administratif de la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010

Tél. : 48.78.39.42.

lées, afin que celui-ci puisse choisir parmi elles.

— Les livrets Confédéraux d'Identité doivent être remplis scrupuleusement et signés par tous les membres du Jury. Ne pas omettre d'indiquer le nom des œuvres interprétées.

— La feuille récapitulative de notation (une par formation) doit être également soigneusement remplies et signée par les membres du Jury, en reproduisant tous les résultats inscrits sur le livret d'identité. De plus, des appréciations succinctes peuvent être éventuellement portées en marge.

— Aussitôt après le concours, il convient de rendre à chaque directeur de formation les conducteurs des œuvres lui appartenant. Les conducteurs des œuvres imposées (propriété du Comité d'organisation) doivent rester dans le dossier.

— Les feuilles récapitulatives de notation, ainsi que les livrets d'identité, doivent être rangés dans le dossier à remettre, par le président du Jury, à la

personne habilitée à réunir les résultats

— Les feuilles de notation individuelles doivent être conservées par chacun des membres du Jury (c'est confidentiel !).

— Afin de décider de l'attribution des prix spéciaux, une réunion doit avoir lieu lorsque tous les résultats sont réunis et avant l'établissement du palmarès ; doit y participer les présidents de Jury, des Membres du Comité d'organisation et le représentant de la C.M.F.

— Ne pas omettre de signer les diplômes.

(1) Exemple : une formation classée en 2^e division-2^e section, obtenant un 1^{er} Prix ascendant, passe en 1^{re} division-2^e section, de même qu'une formation classée en 2^e division-1^{re} section obtenant la même récompense.

(2) Exemple : une formation classée en 2^e division-2^e section obtenant un 1^{er} Prix, passe en 2^e division-1^{re} section. Une formation classée en 2^e division-1^{re} section obtenant un 1^{er} Prix conserve le même classement.

Propos sur la trompette

par André Bellis

Nous tenons à apporter certaines corrections à cet article paru dans notre journal n° 412 de novembre 1987, qui nous paraissent importantes à signaler.

En page 2, deuxième colonne, 5^e paragraphe, il faut lire « déjà de grands concours » au lieu de « déjà de grands concerts » ; 6^e paragraphe, au lieu de « ainsi que dans l'armée », lire « ainsi, dans l'armée, il étaient officiers » ; troisième colonne, dernier paragraphe, au lieu de « jusqu'au IV^e siècle », il faut lire « jusqu'au XV^e siècle ».

En page 3, avant dernier paragraphe, au lieu de « ... une bonne colonne d'air et une musculature », il faut lire « ... une bonne colonne d'air et une musculature abdominale développée. »

En page 5, 1^{re} colonne, 5^e paragraphe : « Les bords servant à l'appui des lèvres peuvent être étroits, moyens, larges. Les bords étroits favorisent le mouvement des lèvres donc leur souplesse, mais peuvent devenir paralysants pour la tenue des notes fortes et aiguës ». Il manquait une partie de la phrase.

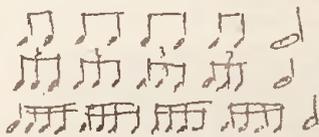
Toujours en page 5, 2^e colonne, Le Grain, il faut lire « le grain (ou la perce) est l'endroit précis où la cavité » au lieu de « qualité ».

Page 6, 2^e colonne, 2^e paragraphe, « en feuilles laminées pour la confection du pavillon **et du tonnerre** » (en gras

partie qui manquait dans la parution de l'article).

Page 7, 2^e colonne, le titre du 1^{er} paragraphe est « Importance de la respiration abdominale ».

Page 8, 2^e colonne : nous reproduisons ci-dessous les groupes de notes.



Page 9, 1^{re} colonne, 2^e paragraphe, au lieu de « le placement de l'embouchure sur les lèvres doit retenir toute l'attention du professeur. Un développement horizontal », il faut lire « un déplacement horizontal ». Paragraphe suivant, la première phrase est en fait « la surveillance et la vérification du placement de l'embouchure... » ; 2^e colonne, 1^{er} paragraphe, il faut lire « le trompette étant mis en position normale de jeu, ont peut vérifier l'emplacement de ses lèvres en hauteur (position correcte : fente des lèvres au milieu ou légèrement au dessus). On peut également vérifier la direction de l'air à la sortie des lèvres... » (là également, il manquait une partie de la phrase).

Nous remercions l'auteur de ce texte d'avoir bien voulu nous les signaler.

ELEPHANT TUBA HORDE

Groupe de 11 tubas + section rythmique. Sous la direction de Marc Steckar, (créateur du Tubapack...), ce groupe vous fait découvrir une ambiance sonore unique et surprenante. Les compositeurs : Franck Steckar, Marc Michel, Didier Goret, Jacques Bolognesi, Alain Cugny, Louis Vigneron, Andy Emler et Marc Steckar, s'opposent et couvrent une très large palette sonore.

Eléphant Tuba Horde :

Tuben : Jean-Jacques Justafre ;
Tuba Ténors : Jean-Louis Damant, Christian Jous, Michel Nicolle, Marc Steckar ;
Tuba en Fa : Philippe Fritch, Thierry Thibault, Philippe Legris ;
Contretuba : Bernard Lienard, Daniel Landreat, Didier Havet ;
Drums : Umberto Pagnini ;
Piano + Synth. : Franck Steckar ;
Basse : Marc Michel ;
Percussion : Ramon Lopez
(tous prix du Conservatoire de Paris)

Pour vos concerts, 2 formules :

1. Steckar éléphant tuba horde (12 musiciens) disque IDA record 011 - Dist. OMD
2. Steckar tubapack (4 tubas + piano et batterie) Disque IDA record 001 - Dist. OMD

Renseignements : Eléphant tuba horde.



LES CAHIERS DE CRITIQUES N° 2

A l'occasion de la sortie du n° 2 de la nouvelle série des Cahiers de Critique, revue de promotion culturelle, un grand concert a eu lieu au conservatoire Claude Debussy (17^e) le dimanche 31 janvier dernier. Ont été interprétées des œuvres d'Alain Bournonville, Bourrel, Couperin, Desportes, Ravel, Sauguet, Vieux-Gautier.

Les interprètes en étaient Michel Falezze au luth, Jean-Marc Panquin au baryton, Denise Ferrand-Teulet au piano, François Cantault au violon et Yvon Bourrel au piano interprétant sa Sonate Opus 42.

Né à Paris, le 6 août 1931. Famille petite bourgeoise, père médecin, enfance sans histoire, études secondaires (lycée Buffon, Ecole Alsacienne).

1949 : débute seul l'apprentissage du saxophone.

1951 : entreprend des études de médecine. Etude d'harmonie avec Olivier Gixo.

1952 : devient musicien professionnel (jazz) avec Claude Bolling. Etudie la technique dodécaphonique (livres de R. Leibowitz). Prend des leçons de clarinette avec M. Dauwe.

1955 : engagé par Chet Baker pour une tournée européenne.

1957 : engagé par Kurt Edelhagen à la W.D.R. (Cologne) pour trois ans en tant que saxophoniste et arrangeur.

1960 : retour à Paris. Joue dans les clubs de jazz (Tabou, Caméléon...).

1961 : étudie le saxophone classique avec Daniel Deffayet.

1962 : enseigne l'improvisation dans la musique de jazz.

1963 : joue au Blue Note à Paris. Nombreux concerts.

1965 : refuse le prix Django Reinhardt. Réalise « Jazz-Ex » avec Bernard Parmegiani.

1966 : création de « Jazz-Ex » au Festival de Royan. Compose une musique pour le film d'E. Luntz, « Les cœurs verts ». Participe à un concert de Vinko Globokar à l'American Center à Paris.

1967 : participe à un stage au G.R.M. (musiques électro-acoustiques). Compose une musique pour le film de R. Lapoujade, « L'ombre de la pomme ».

1968 : prend des leçons de flûte avec Maxence Lariou. Participe à la pièce d'A. Gatti, « Les treize soleils de la rue Saint-Blaise », musique de Diego Masson. Anime un atelier de jazz à l'Ecole Alsacienne.

1969 : concerts avec Philly Joe Jones.

1970 : prend des leçons de flûte avec Robert Heriche.

1971 : festival de Royan avec Vinko Globokar, concerts divers.

1972 : concerts avec « Musique vivante ». « Bitter Ending » de André Hodeir, création au Festival d'Avignon.

1974 : concerts avec 2E2M (Paul Mefano), Champigny, Metz. Participe à la création de « Circle » de Luciano Berio. Animateur au stage de l'A.F.D.A.S.

1975 : anime un atelier de musique de jazz à l'Institut de Musicologie (Paris IV Sorbonne). Concerts avec 2E2M.

1976 : animateur des stages A.F.D.A.S. (direction d'orchestre de jazz). Elu secrétaire de l'association « Musique Parallèle ». Fonde le groupe « Rhizome » sous l'influence de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Association avec Bernard

Lubat. Anime un atelier pour saxophonistes au festival de Châteauevallon. Concert à Châteauevallon. Compose « Ballet-racine » pour une chorégraphie de Catherine Morelle. Tournée aux U.S.A. avec « Musique Vivante » : œuvres de C.R. Alsina, P. Mestral, M. Decoust, V. Globokar, I. Xenakis. (Philadelphie, Chicago, Minneapolis, San Francisco, Los Angeles, Houston).

1977 : concerts et tournées avec la compagnie Lubat, avec l'Ensemble Intercontemporain (œuvres de Globokar, Berio, Alsina...), avec Musique Vivante (Diego Masson), avec Kenny Clarke, avec l'ensemble 2E2M (Paul Mefano) (œuvres de J. Cage, Clementi, Webern, Pasquet), avec Vinko Globokar (Discours IV).

1978 : participe au spectacle de Jean-Michel Ribes, « Jacky Parady », musique de Jean-Claude Vannier (Théâtre de la Ville). Participe au spectacle de Serge Keuten, « Le voyage de M. » (Nouveau Carré Sylvia Montfort). Concerts et tournées avec l'Ensemble Intercontemporain (œuvres de Berio, Pasquet, Goehr...). Communication à l'I.R.C.A.M. sur le travail de la Compagnie Lubat. Tournée à l'île de la Réunion avec Musique Vivante (Honneger : le Roi David). Concerts et tournées avec Musique Vivante (œuvres de J. Cage, Gilbert Amy, Aperghis, Ph. Manoury). Création mondiale de « Périple » pour saxophone seul, de Paul Mefano. Concerts avec le Germ (Pierre Marientan), avec la Compagnie Lubat. Nommé professeur au Conservatoire de Bagnaux.

1979 : concerts avec la Compagnie Lubat, Intervalles, Germ, V. Globokar, 2E2M, Musique Vivante, Ensemble Intercontemporain, Europamerica, Pandemonium. Fonde le « Quatuor de Saxophones » avec François Jeanneau, Philippe Mate et Jacques Di Donato. Tournée en U.R.S.S. avec 2E2M.

1980 : concerts avec Itinéraire, Jean-Pierre Mas, René Urteger, Rhizome Encore, Compagnie Lubat, Pierre Marientan, Pandemonium, Musique Vivante, Dizzy Gillespie, Quatuor de Saxophones, Ensemble Intercontemporain, Martial Solal en duo et Grand Orchestre. Tournée à la Réunion avec Jean-Claude Malgoire. Festival d'Avignon (théâtre musical) : « Les mystères de l'amour » de Roger Vitrac (mise en scène de Viviane Theophilides). Concerts avec 2E2M, V. Globokar : Discours IV.

1981 : concerts avec René Urteger, Martial Solal (en duo et Grand Orchestre), Jean-Pierre Mas, Kenny Clarke, Pandemonium, le Quatuor de Saxophones, Rhizome Encore, 2E2M, Musique Vivante. Compose « From a saxophonological point of view » créé à l'I.R.C.A.M. le 18 novembre. Enregistre « Ebony Concerto » de Stravinsky sous



la direction de Pierre Boulez. Réalise un interview de Paul Mefano pour Jazz-Magazine.

1982 : concerts avec Rhizome Encore. Enregistre pour la télévision la musique de « L'hôpital de Léningrad », pour saxophone seul de Jean-Yves Bosseur. Joue « EQ » de Jonty Harrison à l'I.R.C.A.M. Enregistre « Mad Sax II » avec le Quatuor de Saxophones (Grand prix du disque de l'Académie Charles Cros). Co-dirige l'Orchestre Franco-Allemand avec Albert Mangelsdorff. Création de Del Tango de C.R. Alsina.

1983 : concerts avec René Urteger, Michel Portal, le Quatuor de Saxophones, et crée un nouveau groupe avec André Ceccarelli et Janick Top. Travaille l'informatique musicale sur Apple 2e.

1984 : concerts avec Pandemonium, René Urteger, Martial Solal, 2E2M, Musique Vivante. Tournée en Inde avec Daniel Humair. Compose la musique des « Linges du Temps » de Jean-Pierre Leonardini (mise en scène de Bruno Carlucci). Participe au Colloque de Mulhouse sur les Pédagogies du Jazz. Elu vice-président de l'A.S.S.A.F.R.A. (Association de saxophonistes). Compose la musique de la pièce « Adiedi » de Elena Kohut (mise en scène de Viviane Theophilides). Participe à une émission de Michel Polac, Droit de Réponse, sur « Sciences et Philosophie ». Joue au Festival de Jazz de Paris avec Ceccarelli.

1985 : concerts avec Martial Solal, Pandemonium, Quatuor de Saxophones, Ceccarelli/Top, 2E2M, Ivan Jullien. Nommé Chevalier des Arts et Lettres. Fait partie du bureau de 2E2M...

Interface à facettes (1986)

pour orchestre d'harmonie (35 instruments)

durée : dix minutes environ

par Jean-Louis Chautemps

commande de l'Etat édité par les Editions Salabert

Le titre. Le mot « Interface » a été employé pour indiquer que la pièce se situe à la frontière commune, au lieu d'interaction entre l'orchestre d'harmonie et l'ensemble de jazz. Toute la pièce est une sorte de dispositif destiné à assurer la connexion entre les deux systèmes.

Interface à facettes est une **pièce pédagogique**. C'est à dire qu'elle se situe sous le signe de la simplicité. Le souci constant du compositeur, en effet, a été de proposer à des instrumentistes amateurs une partition abordable sans efforts exagérés. Toutes les embûches qui risquent de terrifier des musiciens sans grande expérience ont été volontairement évitées. Ainsi, on y trouvera seulement des mesures simples (4/4, 3/4, C) et des tempi modérés. Il n'y a aucune altération à la clef qu'on risquerait d'oublier. Les durées et les rythmes ne sont jamais complexes : des rondes, des blanches, des noires, quelquefois pointées, des croches, de très rares doubles croches, quelques triolets de noires ou de croches et c'est à peu près tout. L'articulation est des plus courante (pas de détaché laborieux). Les registres extrêmes des instruments n'ont pas été utilisés (la partie de première trompette, pour prendre un exemple, ne dépasse jamais le contre-ut). Tous les accords sont classés. La virtuosité n'a pas sa place ici : même les parties du soli (mesures 114 à 165 de la seconde partie) ont été écrites de façon à « tomber sous les doigts » des instrumentistes. Tout cela fait que la pièce ne présente aucune difficulté de lecture, aucun problème d'interprétation et qu'elle peut donc être montée en peu de répétitions.

L'instrumentation comprend 35 parties : petite flûte, 2 flûtes, 2 hautbois, 1 basson, 3 clarinettes en Sib, 5 saxophones, 3 cors en Fa, 3 trompettes en Sib, 2 cornets, 3 trombones, trombone basse, tuba et contre-tuba notés en Sib. Tous ces instruments peuvent être doublés, triplés etc. à volonté. A cela s'ajoutent les parties de timbales, de caisse claire, de cymbales, de grosse caisse et contrairement à l'habitude 2 parties de batterie complète ainsi qu'une partie de basse électrique.

Forme. **Interface à facettes** se compose de deux parties : un Prélude calme, au bord du silence (noire = 80) et une seconde partie (lettres C à U).

Le Thème. Pour s'appeler entre eux, les musiciens utilisent souvent une cellule thématique de cinq notes (Ex. N° 1). Dans la vie courante, cet appel musical peut revêtir plusieurs significations : simple affirmation de l'existence ou de la présence de l'émetteur, reconnaissance du récepteur, message de salut, signal de rassemblement, invite à rejoindre le lieu où la musique se fait. C'est précisément cet appel qui constitue le matériau thématique fondamental, l'idée fixe **d'interface à facettes**.

La première exposition du thème, en Fa majeur, est confiée aux trompettes et aux cornets à partir de la mesure 9 du Prélude (ex N° 2).

La première transmutation (TR1) du thème apparaît dès le début de la seconde partie (lettre C à E, voir l'ex. N° 3). Le thème comporte maintenant 52 mesures réparties en a(8), b(8), à(8), c(8), d(10), e(10) (ex N°4). Il est maintenant en Do majeur, exposé en 3/4 (noire = 140), tour à tour par les saxophones à ►►►

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages — musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e).

Les services proposés par la Bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits.

La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h à 17 h 30.

S'adresser à la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010 Paris (2^e étage).
Téléphone : 48.78.39.42 et 48.74.05.57.



l'unisson ou à l'octave (mes 1 à 8 et mes 17 à 24), par les trompettes (mes 9 à 16 et 25 à 32), puis par les bois divisés (mes 33 à 42), enfin par les cuivres également divisés (mes 43 à 52).

TR2 (mes 53 à 104) est la reprise de TR1, en Fa majeur et avec une orchestration différente (lettres F à H, ex N° 5).

A la lettre I (mes 105 à 113), une transition de 8 mesures à 4/4 prépare l'entrée du soli.

Le soli qui s'étend de la mesure 113 à la mesure 164 a la même forme que TR1 et comporte la même trame harmonique mais, cette fois, en Sib majeur. C'est une « improvisation simulée » jouée d'abord par les flûtes et les saxophones (mes 114) rejoints progressivement par les clarinettes, les hautbois, les bassons, les cors et finalement par tous les vents (ex N° 6).

A la lettre M, on trouve une deuxième transition de huit mesures (ex N° 7).

A la lettre N, commence une facette rock : séquence de « boîte à rythme humaine » destinée à mettre en valeur les percussionnistes et les batteurs. La basse entre alors dans le jeu à la mesure 181 en donnant à entendre la même phrase de quatre mesures, obstinément, pendant 44 mesures (ex N° 8). Enfin, tout l'orchestre intervient progressivement.

A la lettre P (mes 201), un second thème de 12 mesures fait son apparition, exposé d'abord par les bois (ex N°9), puis par les trompettes (mes 213).

Nouvelle transition, à la lettre R, qui comporte deux citations. La Cinquième Symphonie de Beethoven (mesures 231 à 236, ex ° 10). Cette phrase est utilisée ici parce que, pour les musiciens classi-

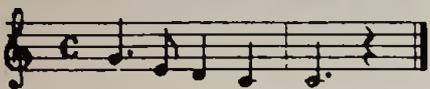
ques, elle fonctionne universellement, elle aussi, justement, comme un appel (ex N° 11). La seconde citation (mes 238, ex N° 12), extraite de la sonate pour piano, opus 1, d'Alban Berg (ex N° 13) est, encore un signal pour quelques happy few, toutefois.

Le thème principal réapparaît, fugace, à la mesure 244, en Ré mineur (ex N° 14) et se termine par une citation de la Marseillaise (ex N° 15).

Le Final qui comporte 35 mesures en C à 160 à la blanche est encore une transmutation du thème (TR3) en Fa dièse majeur. La pièce se termine, en Do majeur, par une sorte de double effet : un coup de grosse caisse intempestif (comme si le percussionniste avait fait une erreur), et une sorte de fausse note timide aux flûtes.

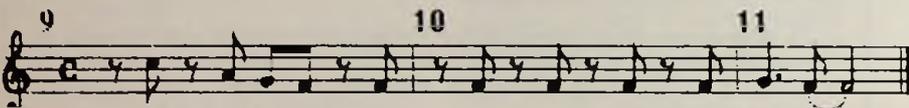
Jean-Louis Chautemps.

Exemple N° 1 : Cellule thématique de cinq notes

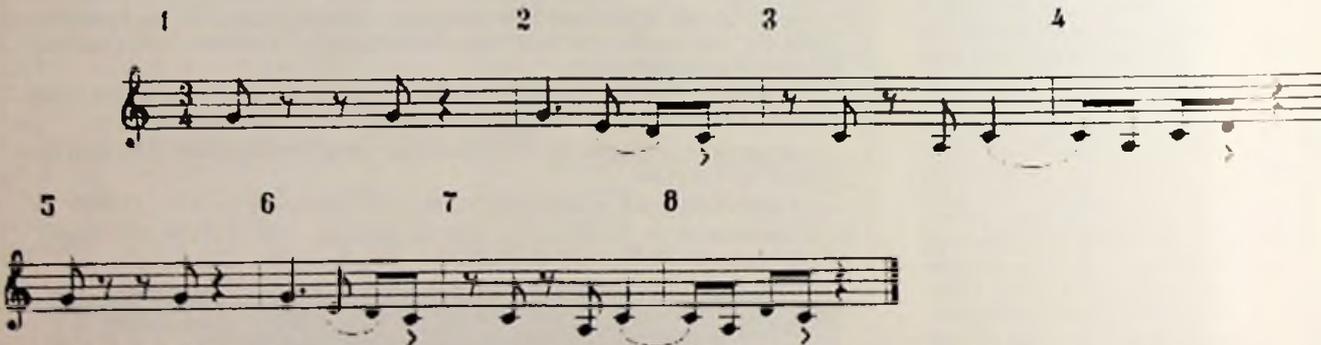


Exemple N° 2 : Première exposition du thème

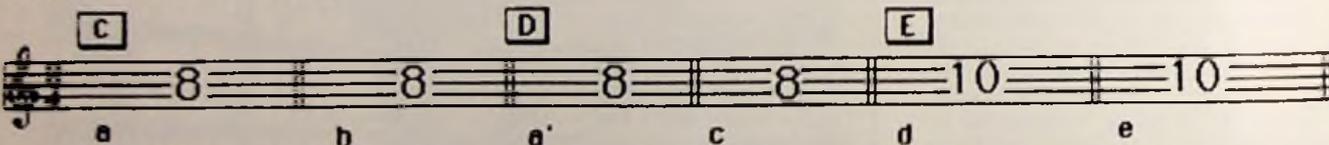
(Prélude)



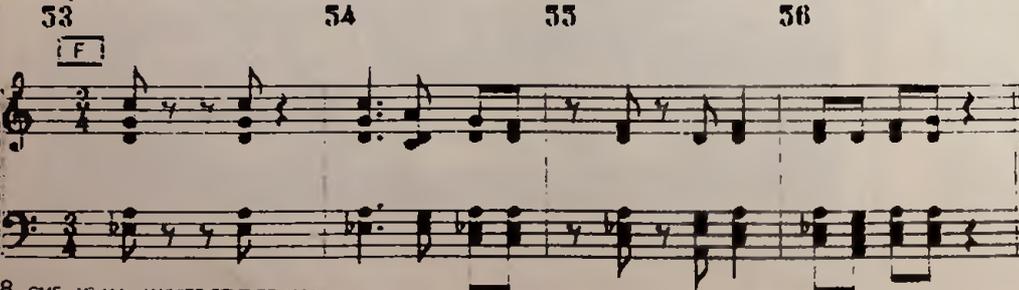
Exemple N° 3 : Transmutation TR1



Exemple N° 4 : Forme de tri



Exemple N° 5 : Transmutation TR2



Exemple N° 6 : Début du soli

114

115

116

Musical notation for Example 6, measures 114-116. The treble staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the bass staff provides a rhythmic accompaniment with eighth notes and rests.

117

118

119

Musical notation for Example 6, measures 117-119. The treble staff continues the melodic line, and the bass staff continues the accompaniment.

Exemple N° 7 : Seconde transition

165

166

Musical notation for Example 7, measures 165-166. The treble staff features a melodic line with a 'M' marking above it, and the bass staff provides a rhythmic accompaniment.

Exemple N° 8 : Ostinato de basse électrique

181

182

183

184

Musical notation for Example 8, measures 181-184. The bass staff shows a rhythmic ostinato pattern with a 'mf' dynamic marking at the beginning.

Exemple N° 9 : Thème secondaire

201

202

203

204

Musical notation for Example 9, measures 201-204. The treble staff contains a melodic line with a 'P' marking above it.

205

206

207

208

209

Musical notation for Example 9, measures 205-209. The treble staff continues the melodic line.

Exemple N° 10 : Citation de la Cinquième Symphonie

231

232

233

234

235

236

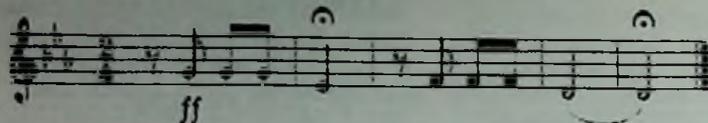
237

238

Musical notation for Example 10, measures 231-238. The bass staff shows a rhythmic pattern with a 'mf' dynamic marking and a '3' marking above it.

▶▶▶ Exemple N° 11 : Cinquième Symphonie en UT mineur

L. Van Beethoven



Exemple N° 12 : Citation de la sonate opus 1 d'Alban BERG

238

239

240



Exemple N° 13 : Sonate Für Klavier, opus 1

Alban Berg 1926



Exemple N° 14 : Thème en ré mineur

244

245

246



Exemple N° 15 : citation de la Marseillaise

251

252

253



Exemple N° 16 : FINAL transmutation TR3

254

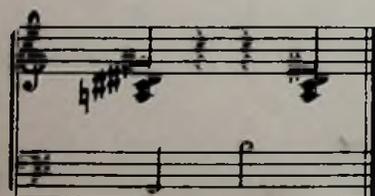
255

256

257



258



LE TRIO DESIRE DONDEYNE

Créé au cours de l'année 1985, le Trio « Désiré Dondeyne », (aimablement parrainé par le Compositeur), réunit trois musiciens, anciens Lauréats du Conservatoire National de Région de Douai, liés par l'Amitié et une Passion commune de la Musique.

Hautbois, Clarinette et Basson unissent ainsi leurs timbres colorés, pour interpréter le Répertoire que de nombreux Compositeurs ont réservé à cette formation : le Trio d'Anches.

Le Répertoire s'étend du XVIII^e siècle à nos jours, allant du Classicisme à l'Esthétique Contemporaine, non sans un regard sur le Romantisme et le Jazz.

Œuvres de F. Devienne, W.A. Mozart, L. Van Beethoven, Franz Schubert, Jacques Koert, Darius Milhaud, Georges Auric, H. Villa-Lobos, Henri Tomasi, Claude Arrieu, Raymond Loucheur, Désiré Dondeyne, Eugène Bozza, Henri Machey, Jean Temprenet, Scott Jopling, Aubert Lemeiland.

Cette liste n'est pas exhaustive, le Trio « Désiré Dondeyne » pouvant servir de base pour la constitution de formations plus larges, permettant l'accès à d'autres répertoires.

Le Trio « Désiré Dondeyne » réunit : Arnaud Courbez, Hautbois, médaille d'or du CNR de Créteil, Jérôme Verhaeghe, Clarinette, prix de la ville de Paris ; Jean-Philippe Robert, Basson, diplôme d'études supérieures musicales du CNSM de Lyon.

Contact : Jean-Philippe Robert

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE A GOTHENBURG

Du 26 juin au 2 juillet 1988, en Suède, venez à la rencontre du monde !

Göteborg a le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à son premier Festival de Musique en Suède. Un grand rassemblement d'Harmonies, de Chorales et de Big Bands aura lieu du 26 juin au 2 juillet 1988 dans le beau Göteborg estival. Vous pouvez même participer à des concours de musique si vous le désirez, mais le but principal sera les rencontres musicales et les échanges d'idées entre ceux qui partagent les mêmes intérêts et qui souhaitent faire de la musique ensemble. Le tout Göteborg sera marqué de ce festival de musique — chaque groupe aura la possibilité de se présenter devant un public enthousiaste. Un grand spectacle est envisagé pour la dernière soirée, avec la participation de tous.

XVII^e CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT 19 DE PARIS 88



Sous le Haut Patronage

de

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication

Monsieur le Maire de Paris



l'atelier musical

Gilles Degironde

Dépositaire Melton, Olds et embouchures Slokar

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne



77.33.90.31

NECROLOGIE

Nous avons appris, avec tristesse, la disparition, à la suite d'une intervention chirurgicale, de M. Georges Besson, Éditeur et compositeur de musique. Il était âgé de 62 ans.

Ses obsèques ont eu lieu à CUSSET (Allier), le 21 janvier dernier, en présence d'une foule d'amis. L'Harmonie « La Semeuse » de Cusset, dirigée par M. François Coiteux (société à laquelle avait appartenu le défunt) interpréta, pendant l'office religieux, la 1^{re} Messe que Georges Besson avait écrite en l'honneur de Sainte-Cécile. Ce fut très émouvant.

La Confédération Musicale de France était représentée par un de ses vice-présidents : M. André Relin, également président de la fédération des sociétés musicales de la région Auvergne.

Que l'épouse et les enfants de M. Georges Besson trouvent ici l'expression de nos bien sincères condoléances et de nos sentiments de vive sympathie.

PROCHAINS CONCERTS...

L'O.P.P.L. (Orchestre Philharmonique des Pays de Loire) nous annonce deux rencontres importantes animées par ses deux formations : Angers et Nantes.

En mars (les 4, 5 et 6, respectivement à La Roche-sur-Yon et Savenay) le « Family concert » sera animé par Juliette de Marigny, l'Ensemble de Vents de l'OPPL, direction François Bilger.

Les 3, 4, 5 et 6 à Saumur, Nantes, Angers et Coulaines, le 4^e Festival International de Chœurs d'Enfants de Nantes, sera dirigé par Constantin Serban-loanid (violin). Se produiront les Bambini de Prague sous la direction de Bohumil Kulinsky.

La grande formation de l'OPPL se produira successivement aux Auditoriums de Nantes et Angers en concert avec Raphael Oleg au Violon et sera dirigée par Hikotaro Yazaki.

Au IV^e festival d'Anjou chorale, Valérie Chevalier (Soprano), Christian Papis (ténor) et Philippe Duminy (Baryton) seront dirigés par Marc Soustrot dans l'interprétation de Carmina Burana de C. Orff et Danse de Galanta de Z. Kodaly.

Et enfin l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine terminera cette série de concerts pour le mois de mars avec deux soirées, une à Angers le 30 et l'autre à Nantes le 31 avec, aux pianos, Guher et Suher Pekinel sous la direction d'Emmanuel Krivine.

Compact-disc

par Jean Malraye

Arthur Grumiaux, violon : Brahms - Concerto Op. 77.

Bruch : Concerto n° 1 - Philharmonia Orchestra, dir. Colin Davis, Heinz Walberg (1 CD Philips 420 703-1).

Ces enregistrements du grand violoniste belge datent de 1971 et 1973. On a bien fait de les reporter en CD. Ce sont des modèles de musicalité, de style et d'étincelante virtuosité, celle-ci notamment dans l'acrobatique cadence de Joachim pour le Concerto de Brahms.

Mozart : Concertos n° 15 en si bémol K 450 et 22 en mi bémol K 482. Rudolf Serkin piano. London Symphony Orchestra, dir. Claudio Abbado. (1 CD D.G.G. 415 488-2).

Enregistrements de 1984 et 1985. La maîtrise du grand pianiste est totale, qui lui permet de jouer sans hâte les allegros, laissant chanter la mélodie et l'instrument. Abdado l'accompagne avec sollicitude, laissant exploser sa « furia italiana » dans les passages orchestraux, notamment dans l'introduction du n° 22. Le son est superbe. Serkin, dans le n° 22, joue ses propres cadences.

Strauss (Richard) : Don quichotte. Till Eulenspiegel. Antonio Meneses, Violoncelle, Wolfram Christ, alto, Léon Spierer, violon. Orchestre Philharmonique de Berlin dir. H. Von Karajan (1 CD D.G.G. 419 599-2).

Schubert : Symphonie n° 8 « Inachevée ». Rosamunde, musique de scène. Orchestre de Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink. (1 CD Philips 420 715-2).

Enregistrements de 1975 et 1965. Bons répiquages de ces interprétations solides et justes de la si célèbre Inachevée et de la charmante partition de Rosamunde, seule survivance de la pièce de Helmina Von Chezy, disparue.

Concert du nouvel an à Vienne (1987).

Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. H. Von Karajan. (1 CD D.G.G. 419 616-2).

Ce 1^{er} janvier 1988 a vu la prise de fonctions d'Abbado à la tête du traditionnel concert T.V. de nouvel an. En 1987, c'était Karajan, après Maazel. Chacun de ces concerts se termine par « le Beau Danube bleu » et la Marche de Radetzky scandée par les battements de mains d'un public enthousiaste.

Le reste du programme varie au gré des ans. Celui-ci : l'ouverture de la

Chauve-Souris, des Valses de Joseph et Johann Strauss, 5 Polkas. C'est toujours superbe, tant ces musiciens sont des spécialistes passionnés de leur musique viennoise.

Les Triomphes de Jessye Norman (Soprano) : Spirituels, chants sacrés, mélodies, opéra. Accompagnements divers. (1 CD Philips 420 213-2).

Enregistrements de 1975 à 1986. De la Mort de Didon de Purcell à « I Love Paris », de Cole Porter, en passant par l'Ave Maria de Schubert, la Mort d'Isolde de Wagner et « Je te veux », de Satie, Jessye Norman démontre la maîtrise d'une voix totalement éminée, sa parfaite diction, sa grande musicalité. Remarquons le très beau « Sanctus » de Gounod, très « verdien », avec les Ambrosian Singers.

Tchaïkowsky : les grandes pages de Tchaïkowsky que vous aimez. (1 CD CBS 42 509).

Il faudrait une multitude de disques pour épuiser les pages que l'on aime de Tchaïkowsky. Ici des extraits de Casse-Noisette, du Lac des Cygnes, de la Pathétique d'Onéguine (la valse), du Capriccio Italien, de La Belle au bois dormant, de la Sérénade pour cordes. Orchestres et chefs prestigieux : Philadelphie et Ormandy, New York et Bernstein, Cleveland et Szell, Kostelanetz. Autres compositeurs de la même collection de rééditions : Bach, Beethoven, Chopin, Vivaldi, Wagner.

Mozart : les grandes pages de Mozart que vous aimez. (1 CD CBS 42508).

CBS n'a qu'à puiser dans son riche catalogue : des extraits des symphonies 35 et 40, du Requiem, l'ouverture des Noces de Figaro, la Petite Musique de Nuit par Bruno Walter, le 2^e mouvement du Concerto n° 21 par Casadesu et Szell qui dirige aussi l'Alleluia pour Judith Raskin, les pianistes Previn (Ah ! vous dirai-je, maman) et Entremont (Marche Turque), le 3^e mouvement du Concerto de violon en Sol par Francescatti et B. Walter, le menuet du Divertimento en Ré dirigé par Louis Lane.

Strawinsky : Petrouchka. Le Chant du rossignol — Quatre études — Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. (1 CD Decca 417 619-2).

J'avais, il y a 20 ans, entendu cet Orchestre en la Salle Wilfrid Pelletier de Montréal : c'était une bonne formation, mais ici on constate avec plaisir d'immenses progrès, sans doute accomplis

grâce à ce chef suisse. Cet enregistrement digital est de 1984 et met bien en valeur le travail de détail ainsi que les divers plans musicaux, même si Dutoit a tendance à s'en tenir à la « lettre » des partitions.

Pavarotti, Luciano, Ténor : Chants populaires italiens. Orchestre et Chœur du Théâtre de Bologne, dir. *Henry Mancini* (1 CD Decca 421 052-2).

Ce grandissime ténor, non seulement ne dédaigne pas, mais affectionne ce répertoire populaire fait sur mesure pour la « voce di tenore ». Cela commence par un curieux effet d'échos sur « volâtre ». Le lyrisme de ces pages en fait de véritables airs d'opéra, et permet à Pavarotti de déployer toutes les facettes de sa maîtrise technique et de sa voix de diamant. Sa musicalité est irréprochable.

Bolling Claude : suite pour flûte et jazz piano trio de *Claude Bolling*, piano, *Jean-Pierre Rampal*, flûte, *Pierre-Yves Simon*, basse, *Vincent Cordelette*, percussion. (1 CD CBS 11K 42318).

Cela oscille du Jazz à *Poulenc*. La suite n° 1 avait reçu un disque d'or aux USA et y avait été un des tout premiers best-sellers. C'est brillant comme tout et démontre que la frontière entre « grande » musique et jazz est depuis longtemps ouverte.



Jazz en Verve 1 et 2 : *Armstrong, Kid Ory, Red Allen, J. Hodges, Earl Hines, L. Hampton, Ella Fitzgerald, G. Krupa, B. Holiday, F. Astaire, Ben Webster, Lester Young, Count Basie (1), Ch. Parker, D. Gillespie, Bud Powell, J.J. Johnston, Stan Getz, Sonny Stitt, Sonny Rollins, Modern Jazz Quartet, C. Adderley, Ray Brown, G. Mulligan, J. Gilberto, Chet Baker, Wes Montgomery, Jimmy Smith.* Verve Polygram 833 779 et 780.

Je n'ai pas écouté ces disques en compact, mais compte tenu du caractère hautement anthologique, je les signale à l'attention des amateurs de Jazz.

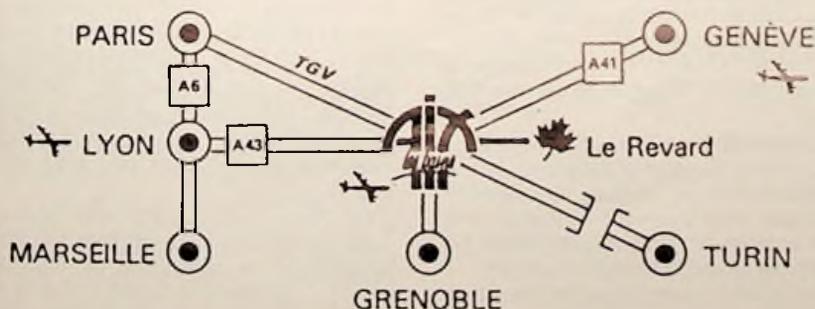
87^e Congrès de la Confédération Musicale de France

28 avril - 1^{er} mai 1988 à Aix-les-Bains

Pour la première fois depuis la mise en place de la décentralisation, notre assemblée générale se déroulera au sein d'une région. Nous serons les hôtes de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Rhône-Alpes, présidée par Maurice Adam.

De plus amples précisions sur le déroulement et le programme de ce congrès vous seront données dans le prochain numéro du journal.

Renseignements, inscriptions et réservations hôtelières : Services des Congrès, BP 132, 73101 AIX-LES-BAINS cedex. Tél. : 79.35.15.35, télex 980 015



COLONIE MUSICALE POUR SAXOPHONISTES

Une Colonie Musicale réservée aux Saxophonistes aura lieu du 5 au 14 juillet 1988 à VESC (Drôme), est organisée par l'Association pour l'Essor du Saxophone dont le Secrétaire Général est M. Serge Bichon.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le 8^e concours national de saxophones qui se tiendra les 7, 8 et 9 avril à AIX-LES-BAINS (Savoie) ainsi que le 3^e concours national pour jeunes saxophonistes.

Cette année, pour la première fois, un concours international de composition pour ensembles de saxophones est ouvert aux compositeurs de tous âges.

Le jury de ce concours sera Mme Ida Gotkowsky, MM. Raymond Gallois-Montbrun, Alain Louvier, Michel Meriot et Claude Delangle.

Le règlement est disponible au Conservatoire National de région de Lyon, auprès de M. Bichon.

II^e SEMAINE MUSICALE DE LA VALLEE DE GAVAUDUN

4 stages : Guitare, par Michel Sandanowsky, Flûte Traversière, par Christophe Mège, Harpe, par Corinne Le Du, Violoncelle, par Béatrice Noël.

6 concerts donnés par les Maîtres de stage, le Trio de Guitare de Paris et « les Arts Florissants » sous la direction de W. Christie.

Cette Semaine Musicale est organisée par le C.J.I. (Association Connaissance des Jeunes Interprètes) sous le haut parrainage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, avec le concours de la Municipalité de Gavaudun et du Syndicat d'Initiative de Lacapelle-Biron.

Pour toute information, s'adresser à la Mairie de Gavaudun (47150).

A NOTER...

Dans notre numéro 413 de décembre 1987, nous avons fait paraître le règlement du Diplôme d'aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales de la C.M.F.

Nous signalons qu'en II) EPREUVES D'ADMISSIBILITE, le dernier paragraphe est erroné et il faut lire : « Ces épreuves se dérouleront tous les deux ans au mois d'avril. Pour accéder aux épreuves définitives, les candidats devront avoir obtenu un minimum de 160/240 points aux épreuves d'admissibilité ». (La notation a donc changé et n'est plus de 120/140).

Guy-Claude Luypaerts



S'il est difficile de se faire un nom, ce l'est bien plus encore de ce faire un prénom lorsque le nom est déjà connu, voire célèbre. On imagine donc aisément la difficulté de la tâche pour le fils qui porte le même prénom ou presque que son père.

Car, Guy-Claude Luypaerts est le fils de Guy Luypaerts, Compositeur et Chef d'Orchestre, musicien de talent, orfèvre en matière de Musique Symphonique Légère.

Né à Paris, le 7 mai 1949, lui aussi choisit la musique. Par la voie royale, puisqu'il accomplit toutes ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où il remporte sept Prix, dont le Grand Prix de Composition, dans la classe de Tony Aubin, et le Premier Prix de Flûte, dans la classe de Jean-Pierre Rampal.

Nanti de ce bagage impressionnant, il entreprend une quadruple carrière de Soliste, de Chef d'Orchestre, de pédagogue et, ce qui nous intéresse ici, de compositeur.

Dès le conservatoire, où il compose ses premières oeuvres de quelque importance, il se révèle excellent orchestrateur et affirme sa préférence, d'une part, pour la forme concertante, d'autre part, pour les ensembles d'instruments à vent. Il se montre là tout autant le disciple attentif de Tony Aubin que le digne héritier de Guy Luypaerts.

C'est en effet de ses années d'études que date son premier concerto pour Flûte. Le deuxième lui sera commandé par l'Etat quelques années plus tard et sera créé par le soliste International Maxence Larrieu, en 1978, dans le cadre de l'Académie Internationale d'Été de Nice.

C'est le même prestigieux interprète qui enregistrera, en 1987, son troisième Concerto et sera à l'origine d'un quatrième, pour Flûte et Harpe, dont la création est prévue en 1988.

Deux titres viennent compléter cette série d'oeuvres concertantes. Tout d'abord « Quatre Danses dans le Style Roumain », pour petite flûte (piccolo) et Orchestre d'Harmonie, oeuvre dont le Compositeur fut, en de nombreuses occasions, l'interprète privilégié et qui fut primée, en 1982, parmi 450 compositions de 39 Pays, au 2^e Concours International de Composition Yamaha. C'est Guy-Claude Luypaerts lui-même qui interprétait cette oeuvre à Tokyo ; accompagné par l'Orchestre Philharmonique de Tokyo sous la direction de Hiroshi Kozumi.

La deuxième oeuvre, « Saskia », pour Flûte et Orchestre d'Harmonie, est la dernière réponse en date du compositeur aux préoccupations formelles, instrumentales et orchestrales que ne cesse de lui susciter la flûte.

Le catalogue Orchestral de Guy-Claude Luypaerts ne se limite pas à ces oeuvres concertantes. On y relève en-

core une Suite pour Orchestre à vents, « Les Impressionnistes », commande Radio-France, une pièce pour grand Orchestre de la Police Nationale dirigé par Jacques Desloges et une Suite de Musique Symphonique Légère, commande de Radio-France, enregistrée en 1987, intitulée « Light Music ».

L'ensemble de cette production est marqué par le talent, le savoir-faire et cette part de personnalité sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable créateur. Par sa formation, mais aussi par le goût, Guy-Claude Luypaerts est le tenant d'un langage classique, au service d'une pensée ferme et précise, portée par une vive sensibilité. A l'écart des écoles et des modes, il se veut « Indépendant », ne retenant des expériences de son temps que ce qu'en choisit son instinct musical.

Un bref aperçu sur quelques-unes de ses oeuvres nous convaincra de la sûreté, de la richesse de cet instinct.

**

« Quatre Danses dans le style roumain »

Cette oeuvre a connu sa première exécution publique le 7 mars 1981, au cours du concert marquant la 80^e Assemblée Générale et le 75^e Anniversaire de la Confédération Musicale de France.

Les interprètes en étaient le Compositeur et l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, dirigé par Pierre Bigot.

L'Orchestre est composé, outre la Flûte-Piccolo Solo, d'un peu plus de 30 instrumentistes, soit une harmonie de dimension moyenne, mais d'où sont absents, en particulier, les saxophones.

En voici la composition :

- 1 Hautbois
- 1 Cor anglais
- 2 Bassons (1^{er} et 2^e)
- 1 Petite Clarinette Mib.
- 4 Premières Clarinettes (divisées par 2)
- 4 Secondes Clarinettes (divisées par 2)
- 4 Troisièmes Clarinettes (divisées par 2)
- 1 Clarinette Basse
- 4 Cors en FA (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e)
- 3 Trompettes Sib, (1^{er}, 2^e, 3^e)
- 3 Trombones (1^{er}, 2^e, 3^e)
- 2 Basses Sib (1^{er}, et 2^e)
- 2 Contrebasses Sib.
- 1 Timbale.
- 1 Batterie-Percussion.

Il s'agit d'une suite en quatre numéros intitulés respectivement JOC, DOINA, SARBA 1 et SARBA 2, les deux derniers étant enchaînés. La succession des mouvements est : assez vif - lent - vif - très vif.

Le compositeur a, dans cette oeuvre, voulu donner une représentation à la fois authentique et imaginaire du folklore roumain. Authentique, c'est à dire que son identification ne puisse faire de doute pour l'auditeur. Imaginaire, en

s'attachant à n'emprunter aucun thème de fonds populaire traditionnel.

Pour cela il a agi dans quatre directions.

Tout d'abord l'instrumentation. L'instrumentation Soliste est la petite Flûte, dont le médium et le grave, en particulier, s'apparentent volontiers au son rustique des flûtes de berger, voire de la Flûte de Pan. L'Orchestre d'accompagnement se veut aussi proche que possible des ensembles populaires d'Europe Centrale, cuivre et bois réunis.

Ensuite les modes utilisés. Il ne fait pas de doute que le compositeur s'est penché sur les gammes idiomatiques, les mélismes, les intervalles de prédilection du Folklore Roumain.

Prenons comme exemple le thème de Joc (ex.n°1).

Ce thème se rapporte à une gamme particulière, un mode caractéristique (Ex. N°2), sur lequel est construit l'ensemble du numéro, par élargissement progressif de l'ambitus.

Pour aller plus loin, précisons que cette gamme correspond exactement au 2° des modes à transposition limitée utilisés par Olivier Messiaen (Ex. n°3). C'est d'ailleurs davantage à ce Compositeur qu'à la polyphonie rudimentaire du Folklore Roumain que semble se rattacher le matériau harmonique employé.

Mais c'est dans le domaine rythmique que le folklore roumain reprend tous ses droits.

Joc, par exemple, est imperturbablement écrit à 2 temps, mais ce n'est que succession et mélange 3/8, 5/8, 7/8, etc. Le thème initial est 5/8 (ex. N°4). Son accompagnement est un 7/8 (ex. n°5). Tout le numéro se déroule sur ces asymétries et ces polyrythmies.

Dernier élément : le Style. Sans rien renier des caractéristiques de son écriture propre, en particulier dans le domaine du développement mélodique et de l'harmonisation (DOINA), le compositeur pense et écrit « roumain » (ex. n°6). C'est là qu'intervient ce qui se situe au-delà du simple savoir-faire, voire du talent et qui, paradoxalement, constitue la véritable originalité du créateur. SARBA 1 (ex n°7 et 8) - SARBA 2 (ex. n° 9 et 10)

**

SASKIA

« Saskia » est comme une oeuvre de quelques années postérieures aux « Quatre Danses ». Comme telle elle apparaît comme plus élaborée, plus soucieuse encore de se conformer aux critères choisis par le compositeur. Car elle aussi se réfère, sans le citer jamais, au folklore d'Europe Centrale.

L'instrument soliste est, cette fois-ci, la Flûte. L'Orchestre est sensiblement le même. Ont été ajoutées : une flûte, une petite flûte et une contrebasse à cordes. Ont été supprimés : le cor anglais (joué par le Hautbois) et deux cors.

L'oeuvre compte deux mouvements enchaînés : Andante et Allegro.

Le thème initial de l'Andante (ex. n°11) est construit rigoureusement sur le même mode que le Joc des « Quatre Danses », même s'il n'en cite que l'hexacorde principal, les autres notes apparaissant quelques mesures plus loin. L'apparement avec le 2° mode d'Olivier Messiaen est tout aussi évident.

Ce thème connaîtra une première métamorphose (ex. n°12) avant l'entrée d'Allegro.

Le thème de l'Allegro (ex. n°13), d'allure rythmique, se réfère moins explicitement au mode initial, auquel on revient avec un troisième thème, issu du premier (ex. n°14).

Ces 2° et 3° thèmes alterneront tout au long de l'Allegro, avec, pour le 3°, d'essence lyrique, de subtiles transformations des durées.

Sur le plan rythmique, le compositeur va plus loin que dans les « Quatre Danses ». Il fait appel aux « rythmes bulgares », comme les appelés BATOK, qui abolissent la régularité métrique en utilisant des temps inégaux.

Ainsi, les deux premières mesures de l'Allegro, à quatre temps, constituent en réalité une mesure à 16/8 en cinq temps inégaux : (3+3+3+3+2) amorcera une alternance, interrompue par l'arrivée d'un 7/8 à la basse (ex. n° 16). Un festival rythmique, et authentiquement bulgare !

Il y aurait encore beaucoup plus à dire, en particulier sur l'harmonie qui s'appuie tantôt sur la bitonalité caractéristique du 2° mode à transposition limitée, tantôt sur la prédominance de la basse, tantôt sur des quartes parallèles, mais qui est toujours raffinée et chatoyante.

Rappelons que ces deux oeuvres ont été enregistrées respectivement par Guy-Claude Luypaerts et Maxence Larrieu, tous deux accompagnés par Jacques Desloges dirigeant l'Orchestre de la Police Nationale. En première face de ce Disque (Libellule L 3007), le 3° Concerto pour Flûte, avec le Soliste Maxence Larrieu.

Cette oeuvre mériterait elle aussi quelques éléments d'analyse. Disons seulement qu'écrite en trois mouvements et relevant, par certains côtés, d'une esthétique voisine des deux autres, elle porte des ambitions particulièrement élevées quant à la forme, la durée, la virtuosité requise.

L'instrumentation est la suivante :

- 2 Hautbois (1° et 2°)
- 1 Cor anglais
- 4 Clarinettes (1°, 2°, 3°, 4°)
- 1 Clarinette basse,
- 2 Cors (1° et 2°)
- 2 Bassons (1° et 2°)
- 1 Clarinette Contrebasse.
- 1 Contrebasse à cordes.

Avec ces trois partitions Guy-Claude Luypaerts affirme, après son père, son goût pour les Orchestres à Vent et sa maîtrise dans leur emploi. Il sait, sans rien renier de sa personnalité, les faire « sonner » comme peu savent le faire.

Il offre également, et surtout, une ouverture d'une rare qualité sur un secteur encore bien restreint de leur répertoire : la forme Concertante. Comme telles, ces oeuvres méritent d'être connues et jouées.

Autant de raisons pour qu'elles accèdent, au catalogue, restreint et fermé, des « Classiques de l'Orchestre d'Harmonie ».

Pierre Bigot.

France-Soir (Article paru le 4 juillet 1987).

Classique : Maxence Larrieu interprète Guy-Claude Luypaerts

Une telle perfection vous fait frissonner de plaisir. Maxence Larrieu, principalement dans le troisième concerto pour flûte et Orchestre de Guy-Claude Luypaerts, atteint le sommet de son art. Il est servi, il est vrai, par l'inspiration d'un compositeur de talent et par l'excellent Orchestre de la Police Nationale, dirigé par Jacques Desloges. La flûte de Larrieu est tantôt tendre, espiègle, langoureuse. Une sonorité parfaite.

Claude Lambert.

Quelques autres compositions de Guy-Claude Luypaerts.

Quatuor pour Cors - (inédit).

Rayonnement Céleste, (inédit).

Pièce pour orgue créée en l'Eglise St-Louis des Invalides par Jean-Michel Louchard.

Hora Staccato

Folklore Roumain, arrangé par Guy-Claude Luypaerts, pour Piccolo et Orchestre d'Harmonie, enregistré sur Disque Libellule 3006.

Joc
Ex N°1

Ex N°2

Ex N°3

Ex N°4

Ex N°5

DOINA
Ex N°6

SARBA1
Ex N°7

Vif

Ex N°8

SARBA2
Ex N°9

Presto

Ex N°10

SASKIA
Ex N°11

Andante Solo

Ex N°12

Solo 8va

Alle gro
Ex N°13

(Tutti) 8va

Ex N°14

(Flute)
P

Ex N°15

(Tutti) f

Ex N°16

(8)

Suite sur des chansons d'amour grecques

Quatre chansons populaires de Grèce sont à l'origine de cette Suite : ce sont des chants d'amour dont les thèmes donnent naissance à des variations, des transformations. Leur texte suscite une expression musicale répartie en quatre mouvements.

La chanson populaire grecque a conservé, grâce à la tradition orale, les formes rythmiques hétérogènes ; il en est ainsi du « Kalamatianos », l'une des danses grecques les plus répandues, au rythme de 7 temps.

Henk Van Lijnschooten

Analyse du Professeur Dr. Hans Walter Berg

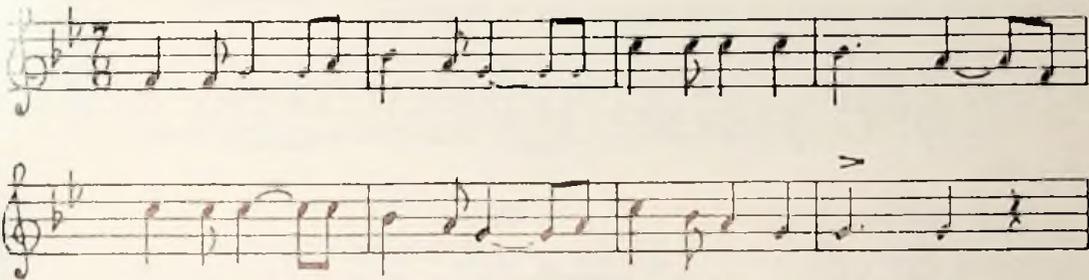
Les quatre mouvements

I - 1^{er} mouvement : ALLEGRO IRONICO.

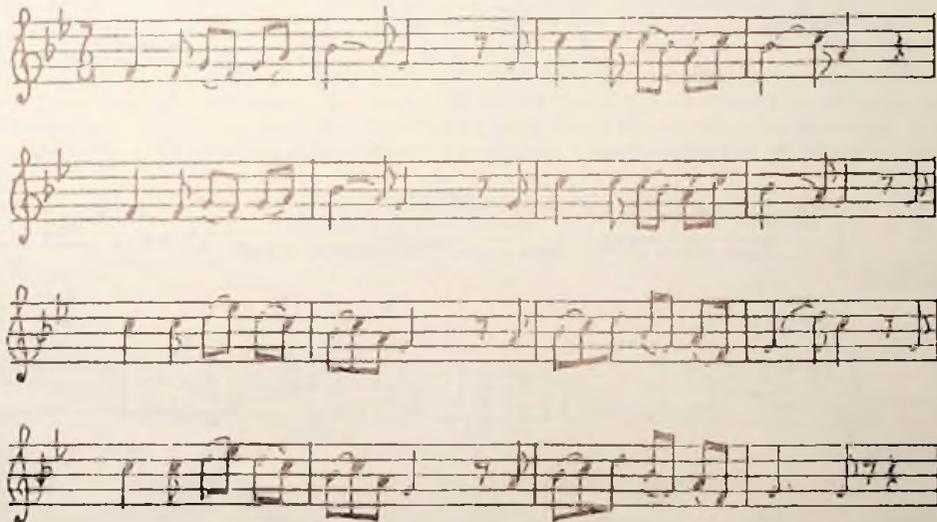
L'expression « Ironico » caractérise d'emblée ce mouvement.

C'est un chant d'expression railleuse :

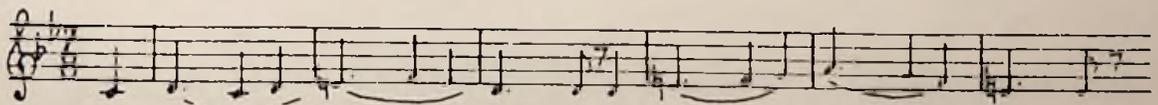
« J'avais une amante. Sans pitié, elle ne fit que se moquer de moi. Pour moi, cependant, elle restera mon unique amour en ce monde. » Le chant est un véritable « kalamatianos » qu'on peut considérer comme la danse nationale grecque sur le rythme à 7 temps.



Henk Van Lijnschooten développe la mélodie originale de 8 mesures en deux périodes totalisant 16 mesures enrichies d'appoggiatures et de notes de passage :



Après cette disposition symétrique de la strophe, le compositeur donne libre cours à son invention dans une période irrégulière formée de mesures à trois et à un temps. Cette période comprend deux phrases de 11 mesures chacune.



La seconde strophe du chant s'adresse à l'ensemble de l'orchestre.

L'orchestration du premier mouvement est très colorée et variée à souhait :

1^{re} strophe : des fragments de deux mesures alternent : unisson — voix supérieures harmonisées — Tutti.

Partie centrale : alternance des groupes d'instruments.

2^e strophe : Tutti harmonisé.

II^e mouvement : ANDANTE ESPRESSIVO

Ce mouvement évoque les souvenirs mélancoliques et douloureux d'un adolescent :

« Lorsque j'étais encore jeune garçon, j'aimais une bergère. Elle m'embrassa et me dit : pour l'amour, tu es encore trop jeune. A présent que je suis plus âgé elle en aime un autre, mais jamais je ne pourrai oublier ses baisers. »

Le compositeur développe le thème d'un chant populaire grec de dix mesures.

Thème initial

Lijnschooten,
1^{re} partie du
thème :

Chant initial

Lijnschooten

Chant initial :

Lijnschooten

H.V. Lijnschooten introduit dans la mélodie des appels plaintifs sous forme de retards dans la partie des cors.

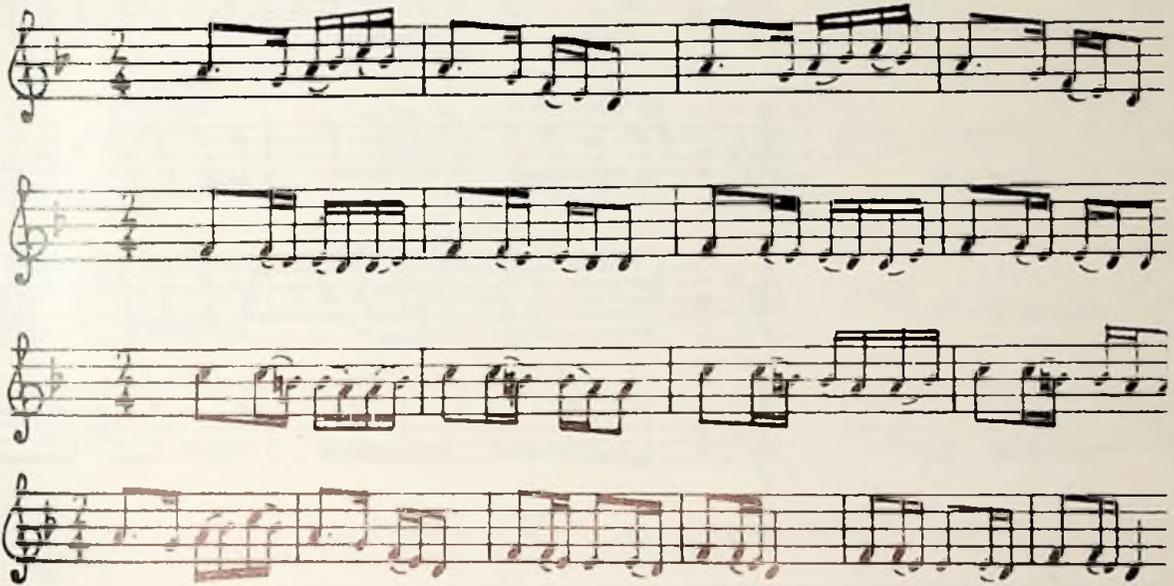
Le mouvement se compose de deux strophes et d'une partie centrale où est développé le motif de la plainte détaché de la mélodie originale.

Cette plainte atteint progressivement le paroxysme de la douleur et ne disparaît qu'au début de la deuxième strophe où le chant est transposé à la seconde majeure inférieure. Des accords brisés de trois et quatre sons ornent la mélodie et le contrepoint de l'appel plaintif.

Ce mouvement est une fresque sonore aussi émouvante que dramatique. Dans aucun autre mouvement, l'harmonie n'atteint une intensité aussi expressive.

III^e mouvement : ALLEGRETTO PATETICO

Le 3^e mouvement présente après une introduction de 4 mesures, le chant original. Cette mélodie est constituée d'une série de motifs de deux mesures liés deux à deux.



Le 1^{er} motif s'étend de la quinte à la septième descendante jusqu'à la tonique mineure, les passages mélismatiques étant de deux tons par syllabe.

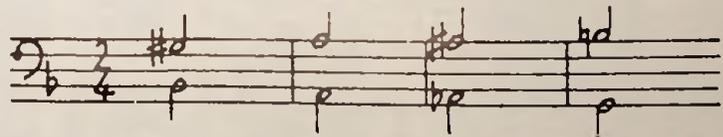
Le deuxième motif (mesures 5 et 6) est constitué de la même manière que le premier, les débuts des mélismes étant des retards, limitant la tessiture à une tierce mineure.

Le compositeur révèle que le chant est riche de nombreuses possibilités harmoniques. Le premier motif oscille entre le Majeur et le Mineur. Le mouvement bénéficie, dans son ensemble, des transpositions du chant et de toujours nouvelles tonalités variées dans les couleurs tonales respectives. En définitive, nous nous trouvons en présence de cinq strophes, ou débuts de strophe avant qu'une strette très resserrée n'aboutisse à l'unisson des notes tonales de la mélodie. L'agencement des strophes confère à ce mouvement une unité exemplaire.

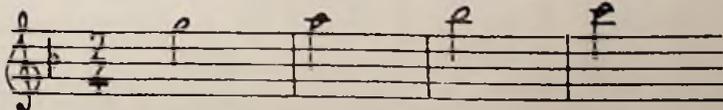
	Mesures de mesures	Groupes	Tonalités
Introduction	1 - 4		
1 ^{re} strophe	5 - 22	4 + 4 + 4 + 6	Fa Majeur - Ré mineur
2 ^e strophe	23 - 38	4 + 4 + 4 + 4	Do majeur - La mineur
3 ^e strophe	39 - 48	8 + 4 + 4	Sol majeur
4 ^e strophe	49 - 58	8 + 4 + 4	Sib majeur
5 ^e strophe	59 - 78	4 + 4 + 4 + 4 + 4	Do majeur
Coda	79 - 85		La mineur

Les groupes de 4 mesures terminant les strophes s'intègrent dans les nouvelles strophes par des mouvements chromatiques ou diatoniques ascendants ou descendants.

mesures 19 - 22 Pos. II/III



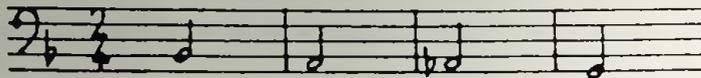
mesures 35 - 38 Flûte



mesures 45 - 48 Baryton



mesures 55 - 58 Tuba

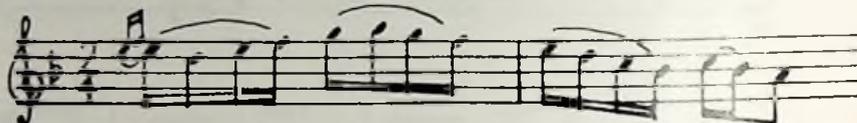


Les notes de passage et retards en doubles croches sont, avec les appoggiatures des figures mélodiques de plus en plus nombreuses et confiées aux bois.

mesures 5 + 6



mesures 23 + 24



mesures 39 + 40



mesures 49 + 50



Le premier motif rythmique augmenté apparaît aux Cors au début de la troisième strophe :



L'élément stable de tout le mouvement est le rythme de danse obstiné :



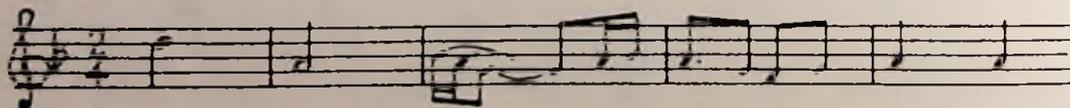
qui se présente (à l'exception de quelques mesures) dans toutes les strophes avec une orchestration variée.

IV^e mouvement : PRESTO

Le quatrième mouvement évoque l'histoire d'un homme qui voudrait se faire moine, mais qui succombe à la première tentation. Le compositeur emprunte le premier thème de la mélodie originale :



La seconde partie du Chant est augmentée d'une mesure sans modification mélodique et, de ce fait, échappe au système symétrique des huit mesures :





La reprise de cette deuxième partie (qui n'est pas prévue dans l'original) nous présente la forme de la danse en deux parties :

$$\begin{array}{c} A + B \\ a a \quad b b \\ 8 + 8 \quad 9 + 9 \end{array}$$

La variété de présentation des strophes de ce mouvement est obtenue par :

- les tonalités différentes des strophes
- un pont
- un thème varié.

Le plan de ce mouvement laisse apparaître sept parties :

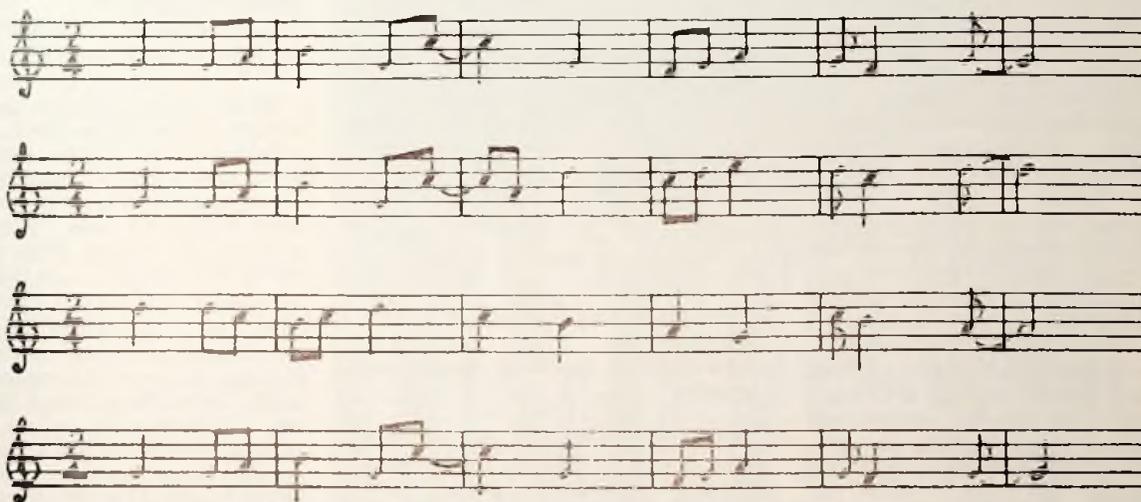
	Mesures	Groupes de mesures	Tonalités
Introduction	1 - 4		
1 ^{re} strophe	5 - 33	(8 + 8) + (9 + 12)	Ré mineur
2 ^e strophe	34 - 60	(8 + 8) + 10	Fa majeur - Sib maj. - Sol mineur
Pont	61 - 76	16	Ré majeur - Sol mineur
Nouveau thème	77 - 112	(9 + 9) + (9 + 9)	Sol majeur
3 ^e strophe	113 - 143	(8 + 8) + (9 + 12)	Do mineur
Coda	144 - 167		Sol mineur

Le développement présente des débuts de thème en une mesure.

Le nouveau thème mixolydien met en contraste tonalité et rythme.

Changements de mesures et syncopes interrompent le déroulement habituel.

Dans l'accompagnement, le percutant motif du triton rappelle le premier thème qui s'insère dans la conclusion :



Ce qui caractérise la Coda et, en même temps, la conclusion de toute la suite, est la fragmentation du début du thème mélodique qui oscille de manière indécise entre le Majeur et le Mineur.

En même temps, la clarinette et le piccolo esquissent un dialogue original de ces fragments mélodiques et ce n'est que la caisse claire qui assure la sonorité de façon continue en attendant le déchaînement sonore de la conclusion de l'œuvre.



Au 2^e Séminaire Européen de directeurs d'Orchestre d'Harmonie, Trossingen (R.F.A.). De gauche à droite : MM. Henk van Lijnschoten, Sigismund Seidl, Roger Flieg, Richard Siegrist, Hans Waller Berg, Eugen Zámečník.

Discothèque d'Or

Nous continuons notre petit tour du monde des orchestres d'harmonie avec trois disques venus de France, Grande-Bretagne et Suisse.

Même si certains datent un peu, ils représentent un intérêt certain pour nos lecteurs. D'autre part, toutes propositions ou suggestions concernant « discothèque d'Or » seront les bienvenues. Le signataire se réserve toutefois le droit de choisir les enregistrements de sa rubrique, en fonction des critères déjà énoncés. Ecrire à : Claude Decugis, Les bords de Reppe 31, rue République 83190 Ollioules.



par Claude Decugis

Leroy Anderson

Musique de l'Air de Paris
direction : Jacques Devogel

Face I Bugler's Hollyday, Bell of the Ball, Promenade, The Typewriter, The Bluebells of Scotland, The Penny-Wistle Song.

Face II The Syncopated clock, the Waltzing Cat, Clarinet Candy, Forgotten Dreams, song of the Bells, the Irish Washerwoman.

La qualité populaire de la musique de concert de Leroy Anderson est la marque essentielle de ses œuvres. Il est certain qu'une de ses « miniatures » est immédiatement reconnaissable, tout autant qu'une valse de Strauss ou une marche de Sousa, mais tout aussi captivante.

Beaucoup de ses compositions ont une touche humoristique, comme « The Waltzing Cat » ou « The Typewriter » (la machine à écrire). D'autres incluent des sons familiers de notre vie quotidienne, tels « The Syncopated Clock » ou « Song of the Bells ». Mais toujours, elles sont brèves, environ 3 minutes, comportent des rythmes modernes et sont faciles à mémoriser. Ce maître du divertissement symphonique léger nous

laisse en héritage plusieurs dizaines de chefs-d'œuvre dont la popularité internationale est réelle et toujours d'actualité.

La Musique de l'Air de Paris très à l'aise dans ce genre musical contribue à l'intérêt de cet enregistrement qui, quoique datant de 1978, méritait toutefois ce rappel pour nos lecteurs.

Le « règne » de Jacques Devogel à la tête de la Musique de l'Air a été marqué par un regain de vitalité de la musique légère. Même si on est en droit d'attendre autre chose, à savoir des œuvres originales du plus haut niveau d'un tel orchestre, saluons comme il se doit cet apport si utile à nos sociétés d'amateurs si souvent désespérées au moment du choix d'un répertoire quel qu'il soit. Aussi ne faisons pas la fine bouche et dégustons cet excellent disque des compositions de Leroy Anderson.

Références : C.C. 78 078

En vente : Corelia

Kent Schools Symphonic Wind Band

direction : Jeffrey Vaughan Martin

Face I Festive Overture, Dimitri Shostakovitch ; Suite n° 2 en Fa, Gustav Holst ; Amparito Roco, Jamie Texidor ; March Pomp and Circumstance n° 1, Edward Elgar.

Face II All my loving, John Lennon ; Jupiter, extrait des Planètes, Gustav Holst ; Serenade, Derek Bourgeois ; Nott'um Town, Alan Street.

On ne peut que se réjouir de l'engouement actuel des Britanniques pour l'orchestre d'harmonie. Dans un pays de traditions, le Brass Band qui régnait jusqu'alors en maître absolu dans le monde de l'orchestre à vent, est en passe d'être supplanté par le Symphonic Wind Band.

Dans de nombreux collèges, partant de l'expérience américaine, on a mis sur pieds ces formations dont le nombre et le niveau vont crescendo. Constitué de jeunes musiciens âgés de 13 à 19 ans recrutés dans le Comté de Kent - situé à l'extrême sud-est du pays —, Kent

Schools Symphonie Wind Band — créé en 1976 — est un exemple, parmi d'autres de ce sympathique phénomène.

Mais ne nous y trompons pas, il s'agit bien de ce qu'on appelle en France un orchestre junior. De bon niveau certes, comprenant 80 exécutants, mais avec tous les avantages et les inconvénients que cela implique. D'un côté : enthousiasme, disponibilité et assez bonne technique. Dans l'autre plateau moins favorable de la balance, il faut parler du manque de rigueur et des maturités et du peu de musicalité. Points faibles que ne sait pas corriger le chef Jeffrey Vaughan Martin.

En fait, le répertoire, presque exclusivement anglais est excellent, mais trop difficile pour ces jeunes. Ceci est flagrant dans « Festive Overture » de Dimitri Shostakovitch, dont nous avons parlé récemment avec l'orchestre danois, et plus encore dans « Jupiter » extrait des « Planètes » de Gustav Holst où l'équilibre est souvent précaire.

Par contre, nous avons beaucoup apprécié la délicate, mais trop brève, « Serenade » de Derek Bourgeois, dans laquelle l'orchestre est très à l'aise. Facilité, souplesse, voilà ce que nous aurions aimé entendre tout au long de cet enregistrement. Apprécions ce court instant de plaisir, car le reste nous laisse un arrière goût d'inachevé.

Références : T/PR 56 stereo

En vente : CMS Recording

1804-1979

La Landwehr de Fribourg

direction : Jean Balissat

Face I La Diane de la Landwehr, symphonie en un mouvement, L.E. Jadin ; Wettstein - Marsch, Hermann Suter ; Hootenanny, Harold Walters ; The Footlifter, Henry Fillmore.

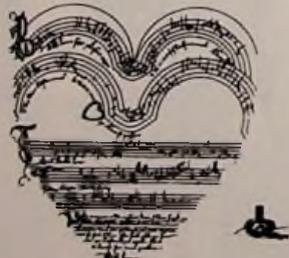
Face II Age - suite symphonique, Jean Balissat.

La Landwehr, corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg (Suisse) fut fondée en 1804. Elle est issue de la Musique militaire du Canton de Fribourg.

MUSICORA

23-28 MARS 88

SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE ANCIENNE ET CLASSIQUE



PARIS GRAND-PALAIS

C'est un orchestre d'harmonie de haut niveau, composé de musiciens amateurs, une centaine environ. En 1979, le chef était Jean Balissat, né en 1936, unanimement apprécié pour ses multiples talents de compositeur, de pédagogue — il est professeur de composition et d'orchestration au Conservatoire de Fribourg, et de chef d'orchestre.

Le disque commence par la « Symphonie en un Mouvement » de Louis-Emmanuel Jadin, une œuvre quasiment contemporaine de la naissance de la Landwehr. Une époque où l'orchestre à vent rassemblait 15 à 20 instrumentistes. Une période intense où les Gossec, Mehul, Devienne, etc., écrivirent les premières œuvres historiques pour notre formation. Il est bon que ce répertoire soit perpétué et il est heureux qu'il ait trouvé place aux côtés d'autres pièces plus contemporaines.

Stylé « Weistein-Marsch » du Suisse Hermann Suter, bien dans la tradition militaire suisse d'une formation dont la tenue de gala représente l'uniforme des troupes fribourgeoises en 1854. Puis « Hotenanny » de Harold Walters (1916-1984) pour la partie divertissement et « Footlifter » de Henry Fillmore (1881-1955), une pimpante marche américaine datant de 1928 et curieusement écrite pour une petite agence d'assurance de Cincinnati (U.S.A.).

Mais où l'orchestre prend toute sa dimension, c'est bien dans « Age » de Jean Balissat. Composée à l'occasion du 175^e anniversaire de la Landwehr de Fribourg, cette suite symphonique en 5 mouvements entend évoquer quelques moments parmi les plus significatifs de cette association musicale.

Cette vaste fresque fait allusion aux origines de la société par l'emploi de la formation telle qu'elle existait en 1804, puis, par ordre chronologique, les instruments viennent s'adjoindre à l'ensemble, le style subissant lui aussi la même évolution.

La « Fête » est exprimée par une Valse, dont la fonction divertissante est évidente, et par un « Galop », un peu fou par moments. « In Memoriam », en hommage à ceux qui firent de la Landwehr une belle société musicale, est très beau et très poignant.

Dans « Péripéties et Epilogue », l'importance du rythme est capitale. Vers la fin, l'orchestre atteint sa plénitude avec un monumental choral bâti sur le motif initial, un thème dans le style du XVIII^e siècle. La fin nous laisse une impression de calme et de totale sérénité. Le temple-block semblant indiquer que le cœur bat à un bon rythme, tandis que tinte la cloche de l'espoir.

Un travail de maître pour le compositeur et chef d'orchestre Jean Balissat. Bravo.

Références : SRL 34. Ref. Landwehr N° 2.

En vente : Musique de La Landwehr.

l'Ultime Performance

Instruments à vent Yamaha



Documentation sur demande :
YAMAHA MUSIQUE FRANCE S.A.
B.P. 70 - 77312 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX

 **YAMAHA**



Philippe Langlet dirige l'orchestre junior (photo Erik Levilly)

Troisième concours de composition de la ville du Havre une confrontation internationale

Du 3 au 6 décembre dernier, le Havre a été le centre mondial de rencontres musicales exceptionnelles.

Organisé par la ville du Havre, en collaboration avec la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de Haute Normandie et à l'initiative de Philippe Langlet, Directeur des Orchestres d'Harmonie de cette cité, ce 3^e Concours International de Composition pour Orchestres d'Harmonie montra combien cette musique est vivante à travers le monde.

Des spécialistes français, mais aussi américain, soviétique et autrichien s'étaient déplacés pour former le jury et aussi pour débattre avec le public de la situation dans le monde de la musique d'Harmonie.

« Un Concours de très haut niveau »

Cent quarante-six envois venus de trente pays aussi différents que le Brésil ou la Nouvelle-Zélande, furent

examinés, pendant 3 journées par le jury. « Le choix de ces huit œuvres récompensées s'est fait naturellement », nous dira Camille Roy. Composé de M. Georgy Salnikov, président des Orchestres à Vent, Membre de l'Union des Compositeurs et professeur au Conservatoire de Moscou ; M. Max Mac Kee, Editeur, professeur à l'université de l'Oregon (U.S.A.) et Directeur d'orchestres ; M. Camille Roy, Inspecteur Principal au Ministère de la Culture (France) ; M. Weyermuller, Président de la Confédération Internationale des Sociétés de Musique (Autriche) et coordonné par Philippe Langlet, vice-président de la Fédération Musicale de Haute-Normandie, le Jury annonça les résultats.

— « Ce Concours, très utile et à encourager, révèle des productions de niveau international » déclara M. Roy.

— « Il y a ici huit chefs-d'œuvre qui seront joués en Espagne, en Orégon, en France et un peu partout dans le monde » annonça M. Langlet.

— « Je me réjouis de voir deux compositeurs soviétiques aux deux premières places » nous dit M. Salnikov tout souriant.

Voilà qui va assurer une reconnaissance musicale pour leurs auteurs mais aussi pour la ville du Havre, promoteur des Orchestres d'Harmonie, qui mène une politique culturelle courageuse.

Parmi tous ces compositeurs primés, se trouvaient des jeunes et des moins jeunes (Vladimirov 2^e prix : 85 ans), des nouveaux et des confirmés, vivant à l'autre extrémité de la planète ou à côté d'ici tel Michel Chebrou d'origine Havraise.

Conférence : la Musique dans le Monde

Le dimanche matin, avant l'annonce des résultats, avait lieu une rencontre publique dans la salle du Théâtre de l'Hôtel de Ville.

Les spécialistes formant le jury exposèrent la situation de leur pays respectif.

L'U.R.S.S. regrette le manque de jeunes compositeurs écrivant pour les harmonies, les U.S.A. constatent le regain d'intérêt pour cette musique et pour les Orchestres d'Harmonie, qui comme en Suède et en Norvège prennent le pas sur les Orchestres Symphoniques à cordes. L'Autriche aussi, où le choix des instruments n'est pas assez ouvert. Enfin, M. Roy, pour la France qui constate un refus de la modernité pour les compositeurs de musique d'harmonie, cette année : pas de musique contemporaine.

M. Langlet nous offrit la conclusion en parlant de la richesse et de la fréquence des échanges qu'il fallait continuer de susciter entre les musiciens sans tomber dans le piège des « sacro saintes catégories ».

Le point d'orgue final fut assuré par un éblouissant concert à 17 h 00 au théâtre de l'Hôtel de Ville où quatre Orchestres se sont succédés :

— L'Orchestre minime dirigé par Sylvain Maillard a interprété Pavane, William Byrd ; Joyeux et Triomphant, traditionnel.

Ces très jeunes musiciens, puisqu'ils n'ont qu'un an (et parfois moins) de pratique instrumentale, ont prouvé, que l'on pouvait s'insérer très tôt dans une formation Orchestrale, éprouver beaucoup de plaisir, et au bout de trois mois de travail, présenter au public un résultat tout à fait honorable.

— L'Orchestre cadet dirigé par Dominique Togni, Happy Time Suite, Gérard Boedijn.

Cette formation est constituée d'enfants qui ont 2 à 3 ans de pratique instrumentale. On a pu apprécier qu'ils avaient acquis certains réflexes de la discipline d'Orchestre : son, justesse, mise en place etc.

L'Orchestre junior dirigé par Philippe Langlet enthousiasma le public par la



De gauche à droite : MM. Langlet, Roy, Salnikov et Weyermuller (photo Erik Levilly)

générosité, le dynamisme et la qualité musicale de sa prestation. Rappelons que cet orchestre remporta le 1^{er} Prix au Concours International de Valencia en juillet dernier, prix convoité sans succès par la France depuis 1886. Ces jeunes nous ont démontré à quel point le travail et l'investissement étaient synonyme d'équilibre, de bonheur, de qualité et interprétèrent : Reflections of this Time, Ted Huggens ; an all american suite, Robert Mac Ray.

Pour clore ce concert, l'Orchestre d'Harmonie, dirigé par Philippe Langlet interpréta : Athletic Festival March, Serge Prokofiev ; Symphonie de l'eau, Serge Lancen ; Bacchus on blue ridge, Joseph Horovitz.

La diversité des œuvres, et par une interprétation très musicale, l'Orchestre d'Harmonie a convaincu le public que cette forme Orchestrale pouvait rivaliser avec les Orchestres symphoniques à cordes.

Matthieu Berly

Résultats du 3^e Concours International de composition pour Orchestre d'Harmonie

- 1^{er} Prix : Grand Prix de la Ville du Havre (valeur 20 000 FF). Igor Savinov de Moscou pour son œuvre « suite pour la Fanfare en trois parties ».
- 2^e Prix : Prix des Orchestres d'Harmonie de la Ville du Havre (13 000 FF). David Saliman Vladimirov pour son œuvre « Tourbillon de neige » poème symphonique.
- 3^e Prix : Prix de la Confédération Musicale de France (7 000 FF). Michel Chebrou de Saint-André-sur-Orne (dép. Calvados) pour son œuvre « Images du Havre »
- 4^e Prix : Prix de la Fédération Musicale de Haute Normandie (3 500 FF). Kees Vlak des Pays-Bas pour son œuvre « Pictures of an exhibition ».
- 5^e Prix : Prix spécial Yamaha-France, instrument à Vent à choisir dans la gamme Yamaha (valeur 10 000 FF). Allen Torres Castillo de San José de Costarica pour son œuvre « Sherzo Para Banda ».



De gauche à droite : MM. Roy, Langlet et Salnikov (photo Erik Levilly)



A la tribune des débats (photo Erick Levilly)

Très satisfait par la teneur des œuvres examinées, le jury a décidé d'attribuer trois mentions supplémentaires :

1 - Pour l'œuvre « Ombre et Lumière » composé par Jean

Christophe Marchand, de Notre-Dame-de-Gravenchon (76) compositeur, professeur et animateur à l'École Nationale de Musique et de Danse.

2 - Pour l'œuvre « 1789 » composé par Jean Claude Amiot direc-

teur au Conservatoire National de Région de Clermont-Ferrand.

3 - Pour l'œuvre « Forte » composé par Evzen Zamecnik (Tchécoslovaquie).

Examens 1988

Rectificatif

Dans notre numéro 413 du Journal de la Confédération Musicale de France, vous avez pu prendre connaissance du programme des examens pour l'année 1988. Suite à ces programmes, les divers éditeurs nous ont fait part de modifications à apporter.

Orgue électronique

Débutant II : le morceau est changé : Valse du Lac des Cygnes, Livre Ballet n° 2 (958 G, pages 8 et 9) de Tchaïkovsky chez Sikorski (représenté par Leduc).

Préparatoire II : le morceau est changé : Valse des Fleurs de Casse Noisette, Livre Ballet n° 1 (958 F, pages 4, 5, 6 et 7) de Tchaïkovsky chez Sikorski, représenté par Leduc.

Les morceaux d'**Elémentaire I, Elémentaire II, et Brevet** sont distribués aux Editions Mélodie Zurich — Anton Peterer — Musik Center Zurich Postfach 260 — 8049 Zurich (Suisse).

Flûtes à Bec Soprano et alto

Supérieur : Six sonates Op. 2, n° 3 : La Dhérouville : Adagio et Mondorge, l'auteur est Michel Blavet (non précisé sur dernière parution) chez Billaudot (collection P.F.).

Flûte Traversière

Elémentaire I : Invocation et Danse de Pierre Paubon n'est pas chez Combre mais chez Lemoine.

Moyen : Bourrée anglaise de la Sonate pour Flûte seule de J.S. Bach chez Billaudot, il s'agit de la Sonate en La Mineur.

Trombone

Préparatoire I : Récitation de J. Toulon (et non G. Toulon) chez Martin.

Elémentaire II : (et non pas Préparatoire II) : Menuet pour un Ours de S. Lancen chez Billaudot (au lieu de Menuet par un Ours).

Saxophone alto Mi b

Elémentaire I : Aria et Scherzetto (et non pas Aria et Scherzo) de Charles Jay chez Lemoine.

Tuba Ténor Ut et Si b

Elémentaire I : Crépuscule de P. Durane chez Lino Florenzo (au lieu de Lorenzo) maintenant chez Arpèges.

Morceaux de concours 88

Chorales — Chœurs d'Hommes (œuvres au choix).

Toutes les œuvres suivantes étaient indiquées chez Zurluh et sont toutes chez Foetisch.

Division supérieure : Chanson du vent clair de J. Bovet.

Oh ! Mille fois heureux de Mendelssohn.

Division première : Chanson de la Bergère de B. Ammann.

Carrousel de P. Kaelin.

Il faut chanter de P. Miche.

Division deuxième : Ma chanson de G. Angerer.

La Valse des Feuilles de J. Bovet.

Chanson oubliée de A. Urfer.

Division troisième : Elle est la fill' d'un Laboureur de J. Canteloube.

Tous ceux qui veul'nt de J. Canteloube.

Il était une fois les Sociétés Musicales Françaises

A propos des « Travaux d'Orphée » (*) - Livre de Philippe Gumplowicz

Vous est-il jamais arrivé d'avoir un choc en découvrant un livre et en pensant que d'une certaine manière ce livre raconte notre histoire, votre histoire en même temps que l'histoire de tous ceux qui nous ont précédés dans les chemins escarpés des développements de la musique populaire. C'est précisément parce que j'ai ressenti très vivement cette émotion en lisant ce livre de Philippe Gumplowicz que j'ai désiré pouvoir en parler.

Comment définir ce livre ? Est-il un livre d'histoire, un livre de sociologie voire d'ethnomusicologie, est-il plus simplement un livre qui raconte de façon passionnante une aventure musicale et humaine dont personne avant lui n'avait parlé de cette manière.

Tout d'abord on doit remarquer l'incroyable travail de documentation qui sous-tend ces « Travaux d'Orphée » : précision de dates, des lieux, etc., et dans de nombreux cas révélation de documents qui surgissent devant nous avec une vie et une vivacité qui les rend presque contemporains. Il y a dans ce livre de véritables passages d'Odyssée, par exemple, l'arrivée d'Eugène Delaporte en Bourgogne en 1845 ou l'histoire du tour du monde des Montagnards (les Montagnards... sont là !) et puis les jours de gloire au cours des âges, l'irrépressible déferlement de la musique populaire au début de la 3^e République, le lâchage dramatique de certains musiciens influents comme Vincent d'Indy au début de notre siècle.

Outre son aspect purement historique, ce livre est très prodigue de véritables tableaux de mœurs hautement colorés, en même temps qu'ils sont empreints d'une sympathie et d'une chaleur fort communicatives.

C'est peut-être dans l'approche de la dimension humaine du phénomène associatif que Philippe Gumplowicz se révèle particulièrement sensible et présent. Il marque tout au cours de l'ouvrage cette bipolarité du musical et de l'humain en montrant bien comment la dimension conviviale y est essentielle ; les notations pittoresques n'y manquent pas, comme cette citation du journal l'Orphéon de Mai 1924 à propos d'un jury : « Cinq sont des amis personnels du Comité de la Ville, deux se sont fait nommer par l'intrigue, deux autres sont affaiblis par la vieillesse, et le dernier représente les intérêts commerciaux. De là, des jugements déconcertants : un jury avait noté dans ses appréciations que les cymbales d'une société n'étaient pas d'accord ; un autre avait fait remarquer que l'exécution s'était ressentie d'un

manque de bannière ; celui-ci s'étonnait de la présence de clarinettes en cuivres... »

L'un des passages les plus importants de ces travaux d'Orphée (quel beau titre !) en est le 1^{er} chapitre qui évoque l'impressionnante figure du fondateur du mouvement orphéonique Guillaume Louis Bocquillon dit Wilhem. Outre son aspect anecdotique, ce chapitre montre que dès l'aube du XIX^e siècle les idéaux d'éducation populaire ont été formulés dans des termes extrêmement voisins d'un Léo Lagrange, et qu'à la lumière de cette philosophie, Wilhem avait bel et bien découvert ce qu'on a appelé Méthodes Actives dans les années 1960. Non seulement Wilhem à cette époque là avait trouvé une nouvelle technique pour apprendre le solfège, mais sa pratique pédagogique du rapport maître-élève semble anticiper sur les méthodes Freinet et Montessori. Enfin, et pour que l'utopie soit complète dès la création des premiers Orphéons, en associant des ouvriers adultes et de jeunes enfants dans le même chœur, Wilhem réussit d'emblée ce que personne après lui n'a vraisemblablement atteint, c'est-à-dire à la fois un objectif d'éducation maternelle et objectif d'éducation populaire. En clair, Wilhem a tout fait avant tout le monde et l'on peut se demander sérieusement pourquoi cela n'est plus possible aujourd'hui.

Cette époque post-révolutionnaire est marqué par les grands idéaux humanita-

ristes et philanthropiques dont les expressions les plus fortes sont Schiller et Beethoven ; mais le plus étonnant c'est que des gens aient voulu faire passer ces idéaux dans la pratique. C'est ainsi que nous trouvons cité de manière liminaire à tout l'ouvrage cet extrait du rapport du baron de Gérondo, Président de la Société pour l'Instruction Élémentaire : « ajouter à l'enseignement dans nos écoles quelques exercices de chant et de musique et... mettre tous ces exercices en harmonie avec l'ensemble du système ». Cette phrase marque bien comment la musique loin d'être un simple supplément éducatif est potentiellement l'harmonisateur indispensable de toutes les disciplines formatrices de l'Honnête Homme.

Au moment où éclôt enfin une loi sur les enseignements artistiques, n'est-il pas nécessaire de reposer ce problème dans toute son acuité ? Finalement ce n'est pas le moindre des mérites de ce livre que de nous montrer ce qui est encore aujourd'hui à faire, en ayant voulu simplement nous conter la belle histoire des sociétés musicales populaires.

Camille ROY,
Inspecteur Principal
à la Direction de la Musique

(*) Les Travaux d'Orphée, Edition Aubier, Collection historique.

LES EDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502

71009 MACON CEDEX

Tél. : 85.34.46.81

*fournissent les morceaux imposés
dans les examens
de la Confédération Musicale de France*



La Région Centre : un exemple à suivre

Les régions françaises sont devenues depuis 1986 des collectivités territoriales à part entière. La Région, c'est une assemblée élue au suffrage universel direct, qui dispose d'un budget et de moyens d'action. Mais le rôle des régions va s'étendre de plus en plus durant les prochaines années, à tous les domaines de la vie quotidienne.

Cet avenir de la Région, nous le préparons au Cœur de France ; nous mettons en œuvre les moyens de le construire. « Mais, qu'est-ce que la Région Centre ? »

La Région Centre, c'est d'abord une vraie région qui compte six départements : Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher et Loiret. Une région étendue sur 39 151 km², soit 7 % de la superficie nationale, un territoire plus vaste que la Belgique. Nous occupons une position centrale, au cœur de l'hexagone, qui nous place aussi au Centre des grands axes européens.

La Région Centre, c'est encore une population jeune et dynamique : 2,5 millions d'habitants, dont 30 % de moins de 20 ans ; un taux de natalité de 12,9 %, supérieur à la moyenne nationale. Deux fortes agglomérations : Orléans (220 000 h.) et Tours (261 000 h.), complétées par de nombreuses villes moyennes qui donnent une répartition harmonieuse de l'emploi dans la Région.

La Région Centre, c'est enfin la volonté et la performance : première région céréalière de France, et troisième région agricole. Un secteur industriel développé qui accueille 38 % de la population active régionale. Le Centre est la deuxième région française pour les secteurs pharmaceutiques et nucléaires.

Ces exceptionnelles qualités permettent à la Région Centre, à l'appui de son passé glorieux, d'être aujourd'hui sans conteste une Région jeune, une Région d'avenir.

Pour cette Région qui « en veut », nous avons défini, au Conseil Régional du Centre, un programme d'action qui comporte 3 domaines prioritaires :

— *la formation des hommes* : c'est-à-dire l'éducation (les lycées), la formation professionnelle continue et l'apprentissage. Ce secteur est tout à fait essentiel, il conditionne l'avenir ; nous y consacrons, au Centre, plus de la moitié de notre budget régional ;

— *le développement des voies de communication* : il faut développer, améliorer, structurer notre réseau routier et autoroutier régional. Au carrefour des grands axes nationaux et européens, la mise en place de liaisons routières de qualité est une plus-value pour la vie de nos entreprises, mais elle est surtout la condition essentielle de notre succès dans la compétition européenne de demain ;

— *l'équilibre du territoire régional*, suppose une prise en compte de l'espace, de notre espace régional, essentiellement à dominante rurale. La promotion des zones rurales les plus fragiles de notre Région nécessite un effort de solidarité, c'est le premier objectif de notre nouvelle politique de développement local et rural, que nous voulons exemplaire pour les autres régions françaises.

Ces trois priorités mises en œuvre contribuent au développement économique de la Région. Elles sont complétées par un programme d'actions de plus en plus étendu, dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports, de l'aide aux entreprises, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

L'art de vivre, dans notre Région, repose sur une tradition séculaire, dont notre patrimoine architectural apporte le témoignage le plus éloquent. Dans la richesse culturelle, dans l'humanisme de toujours du Cœur de France, la Musique a toujours occupé une place de choix ; elle lui donne son harmonie. Il nous importe aujourd'hui, d'en assurer la pérennité.

Dans ce domaine, comme dans tous ceux qui touchent la qualité de la vie ou les affaires économiques, le Conseil Régional s'est fixé une ligne de conduite pour son intervention :

— ne faire que des actions majeures ;
— ne faire que des actions d'intérêt régional.

A mon sens, la Régionalisation a permis de ramener l'instance de décision à son juste niveau, c'est-à-dire au plus proche des habitants, mais en constituant une collectivité assez importante pour devenir un véritable interdocuteur européen.

Car en 1992, nous ne parlerons plus de l'Europe des 12, mais de l'Europe des 118 régions, et c'est à ce défi de l'avenir que nous préparons la Région Centre.

L'Europe, aujourd'hui tout le monde en parle, mais sommes-nous prêts, techniquement, à en assurer la réalité ?

— Il faut tout mettre en œuvre pour que cette Europe adopte des structures simples, des systèmes de concertation, à mon sens interrégionaux mais aussi en liaison avec les Gouvernements des Etats. Presque tout reste à faire, mais nous avons déjà « le Cœur de France à l'ouvrage, à l'ouvrage de l'Europe ».

Maurice Dousset.

Historique de la Fédération du Centre

Avant la régionalisation, les 6 départements qui devaient former la Région Centre étaient structurés musicalement de la manière suivante :

Le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret adhéraient à la Fédération Musicale Orléanaise-Berry (F.M.O.B.).

L'Indre et l'Indre-et-Loire formaient chacun une Fédération.

L'Eure-et-Loir était rattachée à la Fédération de Normandie.

Evidemment, tous ces départements étaient adhérents à la C.M.F.

Face à la régionalisation, il était indis-

pensable qu'une structure régionale soit l'interlocuteur du Conseil Régional ; c'est la raison pour laquelle a été fondé le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, dont la mission essentielle a été de présenter à l'Établissement Public Régional un plan d'achat d'instruments d'élèves, financé partiellement par cette collectivité territoriale. C'est ainsi que, de 1976 à 1985, le Groupement présidé par M. Villatte a bénéficié de subventions d'un montant total de 2 186 971 F, qui ont permis de doter nos élèves d'instruments neufs et modernes.

Mais il fallait aller plus loin, et c'est ainsi que, sous l'impulsion de MM. René Cimetière et Luc Malet, respectivement Président et Secrétaire Général de la F.M.O.B., de nombreuses réunions préparatoires, en vue de la création d'une Fédération Régionale, ont eu lieu, dès 1978.

Tout d'abord, en 1981, les 3 départements formant la F.M.O.B. (le Cher, le Loir-et-Cher, le Loiret), sont devenus autonomes financièrement, en se structurant en Unions Départementales, puis, le 28 mars 1982, à Blois, centre géographique de la Région, 5 unions départementales sur 6 (seule l'Indre était absente), fondent la nouvelle Fédération Musicale de la Région Centre (F.M.R.C.).

Sa destinée est confiée à M. François Villatte, assisté de M. Luc Malet, Secrétaire Général.

Malheureusement, les 2 promoteurs de cette Fédération, René Cimetière (décédé en février 1981), et Luc Malet (décédé en mai 1982), n'ont pas ou peu connu le résultat de leurs efforts.

En 1983, au Congrès de Chartres, le Président Villatte laisse la présidence à M. Henry Petit. Pour raisons familiales, ce dernier ne peut continuer d'assumer cette lourde tâche, et, le 18 janvier 1986, le Conseil d'Administration de la F.M.R.C. porte à sa tête M. Jack Hurier, Président de l'Union Départementale d'Eure-et-Loir.

Entre temps, en janvier 1983, le département de l'Indre a rejoint notre Fédération Régionale, qui maintenant épouse parfaitement les contours de la Région Administrative.

En 1987, notre Grande Fédération Musicale de la Région Centre compte 443 sociétés musicales et écoles de Musique, et plus de 20 000 musiciens et élèves.

Elle revêt une importance essentielle. Elle renforce les liens étroits qui unissent nos sociétés et écoles de Musique.

Et plus que jamais, notre Fédération doit être appelée à jouer le rôle d'institution essentielle du dispositif musical, préparer les jeunes, pour en faire, en plus d'instrumentistes, de véritables musiciens de talent, avec toute la grandeur de cette dénomination.

Nous sommes dans une époque quelquefois difficile ; une époque de changement pour les programmes d'enseignement ; mais il faut maintenir le cap avec fermeté et clairvoyance ; il faut que nous soyons un interlocuteur auprès des pouvoirs publics. Pour cela, il est nécessaire de suivre, dans nos écoles et sociétés, l'enseignement demandé à l'échelon national, ce qui nous permettra de triompher.

La priorité la plus essentielle est de continuer avec sérénité l'œuvre que nous avons entreprise.

L'éducation musicale doit être l'une de nos principales préoccupations.

Les élèves qui fréquentent nos écoles ont droit à un enseignement solide, afin qu'ils ne se sentent pas dépaysés, à l'entrée dans une Ecole Nationale, ou un Conservatoire.

De plus, il est nécessaire que nos élèves instrumentistes, et cela, dès le début des études, soient accompagnés au piano, pour supprimer la monotonie du travail solitaire, et préparer au travail d'ensemble, susciter le besoin de jouer en orchestre, ce qui est une excellente préparation pour faire aboutir ces jeunes musiciens dans nos sociétés musicales.

Depuis quelques années, nous avons pu nous rendre compte de l'évolution de ces dernières, avec un répertoire bien plus adapté, des morceaux spécialement écrits pour ces formations, par des compositeurs de grand talent. Un travail important a été fourni par les directeurs et les musiciens, pour que l'image de l'orchestre d'harmonie devienne plus marquante.

Les différents stages que propose notre Fédération tendent vers ce but, et servent aussi et surtout à rassembler les

musiciens. Et cette année 1987 a été propice à cette ligne de conduite que nous nous sommes donnée, puisqu'elle a été florissante en manifestations : 2 concours nationaux, un nombre important de festivals, une journée batterie fanfare...

Tous ces rassemblements sont une image bénéfique de notre Fédération.

Deux nouvelles commissions ont vu le jour en 1987 : une commission Chorale, et une commission Accordéon.

Il est nécessaire que des représentants des différentes formations que regroupe notre Fédération siègent au sein du Conseil d'Administration. Celui-ci a décidé d'informatiser la F.M.R.C., et, dans un avenir très proche, chaque Président départemental pourra communiquer avec l'ordinateur central, et avoir accès au fichier, ce qui simplifiera certaines démarches, et favorisera les rapports département-région.

La réalisation de tous ces projets font que la Fédération Musicale de la Région Centre est l'une des Associations les plus vivantes de notre Région.

Composition du bureau de la F.M.R.C. :

Président : M. Jack Hurier.

Vice-Présidents : MM. Jean Froidefond, Jean Henri Gaultier, Roger Guillet, Marcel Balichon, Noël Pilate.

Secrétaire général : M. André Guillemain.

Secrétaire adjoint : M. Rémy Riguet.

Trésorière : Mme Marielle Fargas.

Trésorier adjoint : M. Jean Durand.

Secrétaire général aux examens : M. Albert Tartarin.

Les deux présidents honoraires sont : MM. François Villatte et Henry Petit.

La Fédération Musicale de la Région Centre et des relations avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

... Pourquoi ? Pour quoi faire ?

Pour certains, et à priori, il ne saurait exister aucun lien entre votre fédération régionale et les Services de la Jeunesse et des Sports.

Pour vos responsables régionaux et cette administration, c'est au contraire une très vieille histoire.

Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, parce que chacune de vos associations a vocation à intéresser

« les jeunes » à ce loisir sain qu'est la pratique musicale instrumentale.

Ensuite, parce que vous-mêmes et vos ensembles musicaux contribuez de manière décisive à l'animation de vos communes ou de vos villes.

Enfin, et surtout parce que vous conduisez ces actions avec la volonté de faire que chacun de vos adhérents soit en mesure d'accéder à des responsabilités, et de nourrir sa réflexion, à partir de situations concrètes, d'enracinement dans la vie sociale.

L'ensemble de ces éléments suffisent amplement pour que les Services du Secrétariat chargé de la Jeunesse et



des Sports, qui ont un regard sur « La Jeunesse et la vie associative », se soient intéressés à vos activités.

Mais quelles activités ?

Ça a été dans un premier temps, plus spécialement avec le Groupement, la mise en place incitative d'un programme d'acquisition d'instruments de musique grâce au financement croisé Groupement - Conseil Régional. Etat (culture et Jeunesse et Sports), programme auquel la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports a été partie prenante pendant les 4 premières années.

Ça a été également la fastueuse création de « l'harmonie estudiantine » à partir de votre projet de Centre de vacances, dont l'activité dominante serait la pratique musicale instrumentale, la réussite, renouvelée chaque année, d'un séjour d'adolescents et de jeunes adultes puis, plus tard, d'un séjour d'enfants, a été totale. Les concerts présentés par les deux formations, à leur retour de vacances témoignent de la qualité des prestations de vos jeunes

musiciens et de l'intérêt que portent les familles à ces réalisations.

Ces stages d'été ont ensuite facilité la création de séjours plus courts, sans doute moins prestigieux mais toujours aussi utiles, dans le cadre de l'opération « Jeunesse vacances en région Centre » lancée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports depuis 1982.

Mais ces actions n'auraient pas toute leur efficacité si, parallèlement, vous n'aviez conduit une politique de formation à l'encadrement des pupîtres et des ensembles musicaux.

C'est à cette tâche que vous vous êtes engagés depuis 7 ans et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports a bien voulu vous suivre.

Car, c'est une condition essentielle du développement et du renouvellement de vos groupes locaux, une manière de rester en prise directe avec l'évolution de la vie musicale, et l'occasion, pour vous et pour vos adhérents, d'émotions toujours plus intenses.

Ainsi est allé, depuis plus de dix années, un compagnonnage de votre F.M.R.C. et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, dans la plus grande courtoisie, le respect mutuel et le souci d'un travail efficace.

Soyons assurés que, les uns et les autres, nous continuerons de trouver ensemble les idées et les moyens pour poursuivre et enrichir cette patiente collaboration.

Orléans, le 1^{er} Décembre 1987

G. Bertheau,

Adjoint au directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

La F.M.R.C. dans les départements

LE CHER

Depuis une quinzaine d'années, le constat est fait, dans le Cher comme dans la plupart des Départements voisins, que la pratique musicale « amateur » connaît un renouveau important ; des sociétés naissent ou sortent de leur « sommeil » ; elles s'affilient aux Fédérations Départementales, présentent de plus en plus d'élèves aux examens fédéraux.

Dans le Cher, depuis 15 ans, 30 nouvelles sociétés se sont affiliées, 780 nouveaux élèves se sont présentés aux examens, soit une progression de 265 %.

Cette évolution rassurante et prometteuse ne doit toutefois pas occulter les problèmes de fond qui subsistent.

Répertoire :

Les jeunes musiciens, présents en grand nombre dans les formations instrumentales du Cher (même pour un temps plus court qu'auparavant), aspirent à découvrir des oeuvres classiques, partie intégrante d'une culture musicale digne de ce nom, mais aussi des oeuvres tirées de répertoires contemporains de jazz, variétés ou musiques originales. Les archives des sociétés regorgent souvent de partitions jaunies de pas redoublés mais de peu d'oeuvres contemporaines.

Aussi, la F.M.R.C. met-elle à disposition de toutes les sociétés de tous les départements de la Région Centre une partition de prêt, variée. Cette partition est basée à Bourges, répertoriée et gérée par l'U.D.S.M.A. 18. Elle fonc-

tionne depuis un an et, à travers une cinquantaine d'envois, s'avère répondre à un besoin réel des sociétés.

Formation musicale :

En 1984, la C.M.F. modifie les programmes d'enseignement pré-existants et élabore une réforme fondamentale dans la formation musicale, que tout le monde connaît désormais, et dont on ne peut que se féliciter.

Depuis une dizaine d'année déjà, les sociétés musicales du Cher demandaient, pour former leurs jeunes musiciens, l'aide de professionnels, titulaires de D.F.E., ou 1^{er} Prix d'Ecole Nationale ou Conservatoire. Ces professionnels voient arriver la réforme avec satisfaction et la jugent, pour la très grande majorité d'entre eux, vivante, complète et cohérente :

L'U.D.S.M.A. 18 organise des journées de formation et d'explication de cette réforme auprès des formateurs, professionnels ou non. On peut dire que désormais, l'acceptation est quasi unanime ; le nouveau programme est appliqué dans le Cher dans son intégralité, depuis le début, degré par degré.

Cependant, une formation complète sous-entend des programmes chargés ; les résultats obtenus dans les niveaux P1 et P2 doivent être améliorés ; l'organisation de nouvelles journées de formation est prévue. Aussi, la présence de formateurs professionnels ou sérieusement rompus aux nouvelles méthodes d'enseignement est-elle indispensable, les professionnels n'ayant d'autre fonction que celle d'être au service de l'amateurisme :

L'U.D.S.M.A. 18 emploie, depuis 1981, un animateur au titre du FONJEP (Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire). Ce poste fonctionne sur la base d'un financement tripartite entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général du Cher, et l'U.D.S.M.A. 18 :

L'animateur est chargé de coordonner et d'organiser les différentes activités (parthèque, commission aux examens, journées pédagogiques), d'étudier des projets (corps d'instructeurs itinérants), d'organiser les examens fédéraux et de visiter chaque société adhérente qui le désire, pour y apporter une aide technique (répertoire, orchestration, direction d'orchestre) et pédagogique (méthodes d'enseignement, explication de la réforme) :

Ce poste s'avère être un rouage essentiel de la bonne marche en avant de l'U.D.S.M.A., et une garantie de réalisation des projets en cours (information, corps d'instructeurs itinérants) :

Toutefois, il est actuellement remis en question par le Ministère de tutelle, ce qui laisse entrevoir, momentanément seulement, faut-il espérer, une incertitude quant à son avenir et à l'aboutissement des actions engagées :

Une participation extérieure indispensable :

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général du Cher aide financièrement l'U.D.S.M.A.18 dans son fonctionnement et, par son intermédiaire, chacune des sociétés adhérentes, par l'apport d'une subvention annuelle (environ 1500 Fr par société qui présente des élèves aux examens) ; il intervient enfin dans le financement du poste FONJEP.

Quel avenir entrevoir ?

alors que tout est fait, à tous les niveaux, pour faciliter l'accès à une pratique musicale « amateur » de qualité, à amplifier sa vocation sociale et culturelle auprès d'un large public.

alors qu'un animateur professionnel participe à concrétiser les projets élaborés au niveau fédéral,

alors que les formateurs compétents sont déjà sur le terrain, et travaillent d'arrache-pied.

ne risque-t-on pas d'assister à une remise en cause de l'évolution constatée ?

De telles préoccupations sociales et culturelles ne peuvent être envisagées positivement sans une prise de conscience de la part des différentes parties concernées, de la nécessité absolue de l'existence d'infrastructures administratives et financières viables.

Qui est prêt à prendre en charge cet aspect du problème, gage de réalisation des ambitions énoncées ?

La question se posera de manière inéluctable tôt ou tard.



L'EURE-ET-LOIR

L'Union des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir se porte bien. « Elle a l'éclat de la vingtaine ».

En effet, la première réunion constitutive de l'U.D.S.M.S. date du 12 Mars 1967, et, depuis, une grande évolution s'est produite dans notre département.

Il existe environ une école municipale de Musique par canton, qui forme, en plus des éléments pour nos harmonies ou différentes formations d'orchestre, de véritables musiciens, par une éducation musicale avec un programme bien défini, et donné à l'échelon national par la C.M.F.

Les membres de notre association ont toujours, et en toutes circonstances, l'ambition, la volonté et la fierté d'assumer pleinement cette responsabilité fondamentale, qui est l'enseignement musical, même quand il arrive à certains de

se poser des questions sur les possibilités de cet enseignement nouveau, pour remplir plus sûrement leur mission.

Mais il est certain que ces interrogations seront bientôt sans objet.

EXAMENS FEDERAUX

Les examens sont ceux de la C.M.F., sans aucun changement. Ils se passeront, en 1988, jusqu'à préparatoire 2, dans les écoles de Musique, avec pour le Jury, la participation de membres extérieurs à ces écoles.

A partir d'Elémentaire 1, à l'Ecole Nationale de Musique de Chartres.

(en 1987, 1709 élèves ont passé ces examens).

Les différents stages que propose l'U.D.S.M.A. commencent par le niveau orchestre débutant, et aboutissent à l'Orchestre junior d'Eure-et-Loir. Cet ensemble tant apprécié et tant demandé dans le département est un peu le fleuron de l'U.D.S.M.A. 28.

Ces stages ne pourraient être réalisés sans l'aide du Conseil Général et de Jeunesse et Sports, dont les participations sont incontestables.

Stage débutant :

Dans le cadre Jeunesse et vacances en Région Centre, et avec la participation de la Direction Départementale Jeunesse et Sports, et les Caisses Régionales du Crédit Agricole.

- Trois thèmes sont abordés :
- Initiation musicale (stagiaires n'ayant aucune formation musicale)
 - Approche instrumentale (stagiaires ayant des connaissances en solfège)
 - Initiation à la Musique d'ensemble (orchestre débutant).

Ce stage de 10 jours se tient à l'école municipale de musique de Courville.

STAGE ORCHESTRE JUNIOR :

Le stage de Toussaint à Courville se partage en 2 parties : le 1^{er} jour, répétition et concert des anciens musiciens de l'orchestre. Les 2^e et 3^e jours, lecture et choix de morceaux, avec les nouveaux musiciens.

Stage de Février, à Courville, travail de détail, ainsi que mise au point en ensemble de l'orchestre.

Stage de Pâques : Cette session, plus importante par sa durée, se tient au Pouget, dans l'Hérault, près de Montpellier.

Le programme étudié au cours des 2 sessions précédentes y est perfectionné.

STAGE DE DIRECTION :

Organisé par l'harmonie Ste Cécile de Bonneval, dans les locaux de l'école municipale de Musique. Placé sous la direction artistique de M. Ferdinand KOCH, directeur adjoint et professeur de direction d'orchestre au Conservatoire National de Reims.

Un stage de : Piano, orgue, synthétiseur, accordéon et guitare est organisé,

chaque année, pendant le mois d'Août, par l'Accordéon Club de Chartres :

JOURNEE PEDAGOGIQUE :

Le 1^{er} Samedi de Septembre, les responsables des écoles de Musique du département se réunissent à Courville, afin de faire le bilan des examens, et préparer la nouvelle année scolaire.

CORRECTION DES EXAMENS :

Les épreuves d'examens du département sont centralisées et corrigées par une seule et même équipe. Ces corrections ont lieu à l'école municipale de Musique de Courville vers le 15 Juin.



L'INDRE

Bien qu'étant le moins peuplé des 6 départements de la Région Centre, l'Indre lutte avec ténacité, grâce à la volonté de ses élus et des représentants de ses associations, pour offrir à ses enfants, et à toute la population, une formation et une vie culturelle intense, variée et de qualité.

Les premières sociétés musicales sont nées dans notre département bien avant la grande guerre de 1914-1918, certaines même avant notre siècle. Mais c'est en 1910 qu'a été créée la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, réunissant 18 sociétés.

Le premier Comité de Direction était composé comme suit :

- Président : M. A. Jahan, directeur de la Fanfare d'Eceuilley.
- Vice Président : M. M. Hautreux, directeur de l'Harmonie d'Argenton.
- Secrétaire : M. Siboulet, directeur de la Chorale de la Maison Cusson de Châteauroux.
- Trésorier : M. E. Bellemain, directeur de la Fanfare de Valençay.
- Membres : M. Ch. Baronnet, Président de la Lyre d'Aigurande. M. Berger, directeur de la Fanfare de Vandœuvres. M. Chevrier, directeur de la Fanfare de Buzançais. M. Denis, directeur de l'Harmonie de La Chatre.

Parmi les membres honoraires cotisants, signalons les noms de MM. Paul Patureau, Baronnet, Barbier, du sénateur Forichon, de M. Patureau-Mirand, député.

L'étude du « Livre du Trésorier » permet d'avoir une vue d'ensemble sur la vie musicale dans l'Indre, de 1910 à maintenant.

Les périodes fastes sont les années 1920, pendant lesquelles de nombreuses sociétés se sont inscrites. Par contre, les années 1930 voient le déclin et la disparition de nombreuses sociétés et constituent une « période noire ». Après la dernière guerre, les années 1950 constituent globalement une pé-



riode satisfaisante, malgré la disparition de sociétés de qualité, dont le « Cercle Symphonique de Châteauroux », seul orchestre à cordes du département.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre comprend 37 sociétés, présidées par M. Jean-Henry Gaultier. Ses Vice-Présidents sont MM. Marchand et Viraud. Son Secrétaire-Trésorier M. Borgeais.

Le but de la F.S.M.I. est d'aider les sociétés qui lui sont affiliées, notamment en élevant le niveau et la qualité des musiciens. Pour ce faire, elle a organisé des Vacances et Stages musicaux, grâce au soutien du Conseil Général de l'Indre, et créé l'Ecole Fédérale de Musique de l'Indre.

L'Ecole Fédérale de Musique de l'Indre

Dès 1978, des chefs de sociétés ont constaté une baisse dans le recrutement de leurs élèves, et, au cours des réunions de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, ils ont exprimé leurs craintes pour l'avenir de leur société. Ils ont souhaité l'intervention de professeurs aptes à enseigner les disciplines (solfège et instruments) qu'eux-mêmes ne pratiquent pas ou connaissent mal.

Après plus d'une année d'études menées conjointement avec la Préfecture et le Conseil Général de l'Indre, celui-ci a accordé sa première subvention en 1981. Ainsi, a été créée l'Ecole Fédérale de Musique de l'Indre.

Afin de conserver l'idée émise à l'origine, l'E.F.M.I. dispense son aide pédagogique aux sociétés qui le demandent. Son action complète celle des anciens professeurs qui continuent leur enseignement.

L'Ecole Fédérale apporte donc une diversité dans le choix de l'instrument susceptible d'intéresser davantage d'élèves et d'enrichir le registre sonore des sociétés dont elle ne modifie pas les structures existantes.

Durant l'année scolaire 1986-1987, 2 841 heures de cours ont été données, dans 14 communes, à 440 élèves.

Depuis la rentrée de septembre 1987, 2 nouvelles sociétés ont adhéré, portant à 16 le nombre des communes bénéficiaires, et à 32 637 le total de la population concernée. Actuellement, 19 professeurs à temps partiel donnent 111 h 30 de cours par semaine. Le nombre d'élèves inscrits est de 495.

Après 7 années d'expérience, on peut affirmer que l'E.F.M.I. a réussi : elle a entraîné la création de plusieurs écoles de Musique, amélioré le tissu musical du département.

Cette réussite a été possible grâce au soutien financier du Conseil Général de l'Indre, soucieux de préserver la qualité de la vie en milieu rural, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, Délégation Régionale à la Musique et à la Danse.

La création de l'Ecole Nationale de Musique de Châteauroux, en 1977, a donné un formidable essor à la vie musicale et artistique. Le nombre des élèves s'est multiplié, de même que les concerts de qualité, de nouvelles formations ont vu le jour, comme l'Orchestre à Cordes du Conservatoire, un Ensemble de Musique Baroque ; une association des Amis de l'Orgue s'est créée en se donnant pour but de faire revivre les plus beaux instruments de nos églises.

Les autres villes importantes du département, comme Issoudun et Le Blanc ont structuré leur école de Musique ; des communes plus petites se sont associées pour soutenir financièrement, conjointement avec le Conseil Général, et l'aide de la Direction Régionale des Affaires culturelles et de la Préfecture de l'Indre, une école itinérante.

L'INDRE CONNAIT DES FESTIVALS PRESTIGIEUX

— **Le Concours International de Harpe de Gargillesse**, doté du Prix Marie-Antoinette Cazala, suite naturelle de l'Ecole de Harpe d'Été fondée par le Maître Pierre Jamet.

— **Les Fêtes romantiques de Nochant** où se produisent chaque année, dans la maison de George Sand, quelques-uns des plus grands solistes du monde.

— **La rencontre des Maîtres Sonneurs de Saint-Chartier** qui attire nombreux, cornemuseux, violonneux, accordéonneux, fabricants d'instruments traditionnels de toute l'Europe et même d'Amérique du Nord.

— **Les Impromptus du Berry** permettent à de jeunes lauréats du Conservatoire National Supérieur de Paris

d'étréner leur talent devant les auditoires des communes les plus reculées.

— **L'Action Musicale** et les **Philharmonistes de Châteauroux** offrent au public, et pendant toute l'année, une saison musicale que beaucoup de villes pourraient envier.

— Une nouvelle association, **Les Solistes du Berry** vient de voir le jour. Elle accueille plusieurs professeurs et lauréats de l'Ecole Nationale de Musique de Châteauroux.

De plus, des stages de perfectionnement instrumental et un séjour annuel de vacances musicales, placés sous la direction pédagogique du Quintette de Cuivres « Ars Nova », de même que le stage de la ville du Blanc, permettent à nos jeunes musiciens de suivre les conseils de professionnels de haut niveau.



INDRE-ET-LOIRE

L'Indre-et-Loire compte 103 Sociétés Musicales, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfars, Harmonies Juniors, Orchestres symphoniques, Accordéons, Chorales, Ecoles de musique.

Toutes ces Sociétés, très actives, affiliées à l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre-et-Loire, assurent une grande partie des concerts et nombreuses manifestations musicales, dans le département.

C'est un foyer intellectuel, où la Musique, sous toutes ses formes et expressions, est toujours à l'honneur.

Le Conservatoire National de Région, est dirigé par M. Michel CAMATTE. Ce dernier, dans une récente correspondance adressée à l'Union Départementale, écrivait :

« C'est ainsi que j'ai plaisir à souligner, grâce aux récents contacts que j'ai eus au niveau du Département d'Indre-et-Loire, la qualité du travail qui s'effectue au sein des musiques relevant de la C.M.F. ».

A l'occasion de cette correspondance, M. le Directeur indiquait que le Conservatoire de Tours comptait, en son sein, deux orchestres d'instruments à vent, conduits par le Directeur adjoint.

Une musique municipale, harmonie avec fanfare existe à Tours ; elle réunit d'excellents musiciens, venant de divers Conservatoires ; elle est dirigée par M. Garric, et assure concerts, manifestations et fêtes, avec une grande compétence.

Une école de Musique très active forme de nombreux musiciens.

Egalement à Tours, ou dans sa banlieue, plusieurs harmonies, fanfares, batteries-fanfars, chorales, un orchestre d'accordéons, et la musique départe-

mentale des Sapeurs-Pompiers, assurent les manifestations musicales, même hors du Département.

JOUE-LES-TOURS :

Deuxième ville d'Indre-et-Loire, Joue-les-Tours, ville industrielle, très proche du chef-lieu, possède une Harmonie Municipale d'un bon niveau, une Ecole de Musique, et aussi un Ensemble Instrumental réputé, sous la direction de M. Gilles Foussier.

L'ensemble instrumental se produit avec la Chorale « les Chœurs de Saint-Gervais » de Savonnières, direction M. Lecossois.

Ensemble ils assurent concerts et prestations d'une très grande qualité, bien prisés par un public fidèle.

AMBOISE :

Sur la rive gauche de la Loire, avec son château qui domine la ville, et garde fière allure, Amboise présente un grand intérêt historique et archéologique.

Bien implantée dans le milieu musical d'Indre-et-Loire, par son Ecole Municipale de Musique, elle dispense un enseignement apprécié et bien conduit par M. Pascal Caraty.

La Musique Municipale, dirigée par le même M. Pascal Caraty, assure à Amboise et environs, avec compétence et qualité, de nombreux concerts et auditions musicales.

FONDETTES :

Située à 4 km à l'ouest de Tours, presque au cœur de la France, Fondettes, en pleine campagne, surplombe la vallée de la Loire.

La vie musicale est bien représentée, à Fondettes, par le Centre Culturel, l'Ecole de Musique, la Chorale de l'Aubrière, et l'Union Musicale (Harmonie). Toutes ces associations sont très actives.

Aussi, l'U.D.S.M.A. d'Indre-et-Loire et la Municipalité ont organisé le 24 mai 1987, un concours national de Musique, réunissant 15 sociétés. Ce concours, avec la participation du Conseil Général d'Indre-et-Loire, placé sous le patronage de la F.M.R.C., et de la C.M.F., a obtenu un succès complet.

CHINON :

Forteresse et ville surplombant la Vienne, Chinon présente un très important intérêt historique et artistique, auquel s'ajoute la beauté du site.

L'intérêt intellectuel, littéraire et artistique a été maintenu. Le Conservatoire Municipal Hector Berlioz et la Musique Municipale assurent les concerts, les manifestations musicales, et l'enseignement à Chinon et environs.

LOCHES :

Petite sous-préfecture qui s'élève sur les bords de l'Indre, dans un site histori-

que et archéologique de premier ordre et conserve jalousement ses souvenirs du passé.

L'enseignement de la Musique est assuré, à Loches, par la Musique Cantonale de la Vallée de l'Indre, qui a succédé à l'Harmonie Libre et par l'Ecole Cantonale de Musique de la Vallée de l'Indre, qui sont dirigés par M. Pierre Mauduit.

Fin 1987, l'Ecole de Musique employait 12 professeurs à temps partiel, pour un effectif de 240 élèves.

L'Harmonie fonctionne avec 50 musiciens, d'une moyenne d'âge de 16 ans ; elle a participé brillamment au concours national de Fondettes, le 24 mai 1987.

Sommairement, l'activité musicale des grandes cités vient d'être évoquée.

En conclusion, il est bon de mentionner que, sur les 103 sociétés affiliées, la plus grande partie est constituée par les sociétés rurales.

Ces dernières, dans de moyennes et petites communes, se dépensent sans compter, sans moyens financiers et bénévolement.

Elles assurent la satisfaction générale, l'animation et la joie dans nos campagnes tourangelles.

Comme preuve de la vitalité des Sociétés Musicales et de l'Union Départementale, il est précisé que, concours national et festivals gratuits ont été organisés en plus des examens et des fêtes et services des sociétés, savoir :

A Fondettes, Concours National le 24 mai 1987.

A Clère-les-Pins, Festival, le 31 mai 1987.

A Nazelles-Négron, Festival, le 7 juin 1987.

A Vernou-sur-Brenne, Festival, le 28 juin 1987.

A Crotelles, Festival, le 5 juillet 1987.

A Blère, Festival du centenaire de la société, le 5 juillet.

A Chambray-les-Tours, Festival, le 13 septembre 1987.

Et à Saint-Christophe-sur-le-Nais, Festival du centenaire de la société, le 13 septembre 1987.

LE LOIR-ET-CHER

Le Loir-et-Cher ne peut s'enorgueillir d'un passé musical exceptionnel, comme certains départements du nord ou du midi de la France, qui, dès le XIII^e siècle, comptaient en leur sein de nombreux trouvères et troubadours.

Pour revendiquer quelques naissances célèbres dans le domaine artistique, notre département doit faire appel à la poésie : le célèbre poète de la pléiade, Pierre Ronsard naquit au château de la Possonnière, près de Vendôme, en 1524. On peut cependant remarquer

que Ronsard apporta quelque peu sa contribution à l'art Musical, puisque, en 1552, Clément Janequin publia un recueil de chœurs sur des vers de notre poète vendômois.

Un roi célèbre, Louis XII (né à Blois, en 1642), contribua au rayonnement musical du Blésois, puisque, c'est l'histoire qui nous le dit :

« Prince bon et humain, il encouragea les arts et les lettres ».

Joyaux du Blésois, les merveilles architecturales que sont les châteaux de Blois, Chambord et Cheverny rendent à leur manière un brillant à la musique, en donnant chaque été un spectacle son et lumière d'une grande qualité.

La musique en Loir-et-Cher de nos jours :

L'U.D.S.M.A. 41 a pour mission de coordonner et de développer les activités des 81 sociétés et écoles de musique du département.

Son conseil d'administration, présidé par M. Roger Guillet, assisté de MM Jean Durand et Raymond Norquet Vice Présidents, et de MM Gilbert Rousseau et François Sursin, secrétaire et trésorier, est constitué de 24 membres.

L'activité de l'U.D.S.M.A. a été particulièrement intense, en 1986-1987.

Aide pédagogique :

C'est en 1982 que, grâce à la subvention du conseil Général, il nous a été permis de mettre en place un système permettant d'apporter une aide efficace dans le cadre de la formation musicale des Jeunes, notamment en milieu rural.

Rappel des objectifs :

Cette aide a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement musical et d'apporter des moyens en personnel enseignant, dans des secteurs qui sont particulièrement dépourvus.

Par cette action, nous permettons à des sociétés de survivre, d'améliorer la qualité de leurs prestations.

Nous avons également participé ainsi à la création de nouvelles écoles de musique.

L'action que l'U.D.S.M.A. mène dans le département est particulièrement importante en matière de formation musicale.

L'impact sur le développement musical dans le Loir et Cher est considérable, en égard aux faibles moyens financiers dont nous disposons, au nombre d'élèves qui sont directement touchés par nos actions, environ 1 300 élèves, comparé aux moyens plus importants dont disposent les écoles des villes de plus grandes dimensions.

En effet, nos élèves vont pour une grande partie, enrichir de leurs connaissances acquises, les sociétés musicales locales, ce qui rentabilise quelque peu l'investissement financier.

La subvention du conseil général, et la



participation des sociétés ont permis la répartition de 1 400 heures de cours.

Les besoins exprimés apparaissent, cette année, être le double de nos moyens financiers.

Nous utilisons les services de 20 professeurs qualifiés que nous rémunérons directement.

Toute l'administration, la trésorerie, le secrétariat sont assurés par des bénévoles.

La rémunération allouée à nos professeurs reste dans les limites relativement modestes.

Compte tenu de l'effort de chacun pour que se développe la culture musicale et que nos communes rurales et nos villes conservent un minimum d'animation et d'intérêts pour leur population, nous espérons vivement que notre demande de subvention pour l'exercice 1988 soit acceptée.

Afin de mettre en place des moyens susceptibles de faire face aux besoins, nous sollicitons une importante subvention.

Le président de la commission d'aide pédagogique,
J. DURAND.

Examens fédéraux :

Depuis l'adoption des nouveaux programmes (de formation musicale notamment), le travail que nécessite l'organisation des examens est maintenant beaucoup trop important pour être l'œuvre d'une seule personne.

Nous pensons qu'il faudra réaliser un partage des responsabilités pour que le travail de chacun ne soit pas trop lourd. De toute façon, l'organisation d'épreuves de contrôle dans n'importe quelle discipline, constitue une tâche ardue et délicate ; et quoi qu'on fasse, les résultats d'examens si bien organisés soient-ils ne feront jamais l'objet d'un consensus général.

Mais nous ne relâcherons pas notre effort pour autant, et le conseil d'administration mettra tout en œuvre pour

essayer de trouver les meilleurs solutions possibles.

Séjours musicaux de vacances :

136 jeunes instrumentistes et 32 animateurs et directeurs ont participé aux séjours musicaux de Saint-Flour et de La Rochelle, organisés conjointement par l'association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (Académie Orléans Tours), et la F.M.R.C.

Le séjour de Royan en 1970, par Luc Malet et Roger Guillet, a été dirigé par son cofondateur, jusqu'en 1981. Il a maintenant 18 ans d'âge. Daniel Duchet, directeur adjoint, a naturellement pris la relève, et l'a transféré à La Rochelle. Le millésime 87 fut excellent, tous les concerts sur la côte atlantique et la soirée de clôture en région centre furent très réussis.

Le groupe de Saint Flou, qui fonctionnait pour la onzième année consécutive, sous la direction de Claudine Fleury a connu, lui aussi, le succès, tant dans le Cantal, que lors des deux concerts de clôture, en Loir et Cher.

L'intérêt de ces séjours s'amplifie chaque année. Sans être des stages de perfectionnement, et tout en conservant le caractère d'activité de vacances, ils permettent néanmoins aux jeunes musiciens de renforcer, au contact des animateurs, premiers prix de Conservatoire (ou niveau équivalent), la formation reçue dans leur société d'origine.

Le caractère particulier de ces séjours, et l'organisation de concerts publics impliquent des dépenses particulières elles aussi. Leur couverture est en partie assurée par le bénéfice des ventes de programmes et de disques. La trésorerie F.M.R.C. intervient en complément de ces ressources, pour éviter une augmentation anormale de la participation des familles.

Notre U.D.S.M.A., par la participation de nombreux animateurs et stagiaires, a toujours pris une large part dans la réussite de ces séjours très appréciés des familles et des participants.

Mini stages départementaux, Orchestre départemental junior :

Les stagiaires étaient hébergés à la maison d'accueil de La Chaussée-Saint-Victor, les 2, 3, 4 mars, et les 30 avril, 1^{er} et 2 mai 1987.

Le programme comportait :

— Perfectionnement instrumental : Etudes individuelles et par pupitre, sous la direction de professeurs qualifiés.

— Initiation à l'orchestre d'harmonie (perfectionnement de ceux qui sont déjà membres d'une société) : Déchiffrement par groupes, étude d'un répertoire clas-

sique et moderne. Répétition d'ensemble.

— 6 journées de travail intense, offertes bénévolement à la cause de l'enseignement musical, au moment où, de par le monde, on ne parle que de profit. Nous pensons que ce geste remarquable en faveur de notre belle jeunesse mérite d'être souligné.

Festivals

Dimanche 24 janvier : Festival de formations juniors, en la salle des fêtes d'Orchaise, avec l'aide de la fanfare.

Il était organisé par l'école de musique Herbault-Landes, avec la participation de :

— L'orchestre junior de Vendôme, dirigé par J.P. Bressan.

— L'orchestre junior de Saint-Georges-Cher sous la baguette de Fabrice Guignard.

— Et l'orchestre de l'école de musique d'Herbault-les-Landes conduit par Dominique Hallouin.

Un programme coréux neo-classique mi-contemporain fut très apprécié par un public nombreux et attentif.

Cette audition musicale s'est déroulée sous le patronage de l'U.D.S.M.A. 41.

Dimanche 3 mai : Festival organisé par la Lyre de Cour-Cheverny.

Après un défilé en ville, les 5 sociétés participantes, Noyers-sur-Cher (D.M. Déroche), Contres (O. Beaumont), L'Indépendante de Tigny (A. Durand), Huisseau (G. Rousseau, et J.Y. Braquemont), Lamotte-Beuvron (M. Bonny) se firent applaudir dans des œuvres de Brahms, S. Lancelotti, J. Darling, Sousa, Boëldieu, R. Cardon...

Dimanche 10 mai : Contres.

5 sociétés : Musique Municipale de Contres (O. et E. Beaumont, et J. Lepain), Orchestre des écoles de Contres-Montils, Cour-Cheverny, Fanfare de Cravant (J. Philippe), et l'harmonie des Montils (C. Legrand et J. Lepain) participaient à cette manifestation organisée par l'école de musique avec l'aide de l'amicale des parents d'élèves.

Public nombreux et enthousiaste, excellentes prestations des sociétés.

Salbris : fêtes du centenaire

1987 était pour l'Union Musicale l'année du centenaire, et de nombreux concerts avaient été programmés, pour fêter dignement cet anniversaire :

Le samedi 21 mars, nous devions assister à un concert vraiment **triomphal** du grand orchestre de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction du Colonel Boutry.

Cet ensemble prestigieux, dont le rayonnement est international, nous combla littéralement, et nous ne trouvons pas de mots pour exprimer le bonheur, la joie que nous donnèrent le grand maître, Roger Boutry, et ses merveilleux musiciens, durant toute la soirée.

Encouragés par ce beau succès, le Président Colas, le directeur Jean-Claude Boucher, et les musiciens de l'Union Musicale devaient donner avec un égal bonheur leur concert annuel (21 mai), et un concert avec La Chantrelle, le 13 juin.

Le dimanche 21 juin : La Musique de prestige appartenait, elle aussi, à la Garde Républicaine de Paris : c'était la fanfare à cheval. Par le pittoresque de son uniforme traditionnel, le brillant de ses cuivres, la précision de ses timbales, la fanfare de cavalerie demeure une formation très sollicitée, tant en France qu'à l'étranger. C'est elle que l'on applaudit lors des grandes cérémonies de l'Etat.

Salbris eut le privilège de recevoir cette prestigieuse formation et le public, conquis, manifesta sa grande satisfaction par des applaudissements prolongés.

Par ailleurs, 7 sociétés se firent entendre, au cours de l'après-midi :

- Châtres-sur-Cher et Graçay réunies en une seule formation (J. Branger et A. Lambert) ;
- Saint-Viatre (D.G. Brule) ;
- Cour-Cheverny (D. Durand) ;
- La Ferté-Imbault Union Musicale et Majorettes (J. Piétu) ;
- Suèvres (H. Bourgoïn) ;
- Gidy (J.N. Pilate) ;
- Saint-Claude-de-Diray (J. Louloup).

Après la production de chaque société, tous les musiciens se réunirent sous la baguette de J.C. Boucher, pour l'exécution du morceau d'ensemble : La Marche des Alpes, et la Marseillaise sous la direction du Président Guillet mettaient un point final à ce beau festival.

Le samedi 22 août : concert de l'harmonie estudiantine.

Salle comble, belle prestation des 80 musiciens de ce jeune ensemble, sous la baguette de D. Duchet. La réussite, une fois encore fut totale, et notre Fédération Régionale doit se réjouir des résultats obtenus par ses stages musicaux de vacances.

12 juillet : deuxième festival d'Artins. Il eut lieu sur un terrain ombragé des bords du Loir.

8 sociétés avaient été invitées : Société Musicale de Reugny, Fanfare républicaine des Hermites, Union Musicale de Montoire, Fanfare de Vernou, Union Musicale de Droue, Fanfares de Ternay, de Prunay, Union Musicale de Monthodon. Pour clôturer cette belle matinée musicale, les 220 musiciens se réunirent sous la baguette de M. Daumas, qui dirigea le morceau d'ensemble, puis, sous la direction de M. Tarradellas (remplaçant M. Guillet) exécutèrent la Marseillaise.

Les nombreux spectateurs devaient enfin assister, en soirée, à un très beau concert de la Fanfare du 6^e régiment de cuirassiers de Châteauroux.

Dimanche 8 novembre : Festival départemental de l'U.S.M.A. 41, organisé dans le cadre du centenaire, en collaboration avec l'Union Musicale de Salbris.

5 sociétés y participaient : Suèvres, Saint-Georges (école), Ouzouer-le-Marché, Lamotte-Beuvron, et Vendôme.

Ce 1^{er} festival départemental a connu le même succès que les manifestations qui l'ont précédé, et a clôturé dignement les très belles fêtes du centenaire de l'Union Musicale de Salbris.

Concours National Festival de Blois : 23 et 24 mai

Organisé par l'Harmonie Municipale, ce concours débuta par un très beau concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris, sous la direction du Commandant Bailleul.

Le concours proprement dit devait commencer le dimanche matin, dans les 6 centres, mis à la disposition des organisateurs, par la municipalité ; il était placé sous la Présidence d'honneur de M. Sudreau maire de Blois, et de J. Durand, vice-président de l'Harmonie.

La commission des jurys, présidée par M. Guillet avait contacté des personnalités musicales de haute compétence, pour juger les prestations des 25 sociétés concurrentes.

Le festival de l'après-midi avait été précédé par un imposant défilé, et les 1400 musiciens qui parcoururent les rues de Blois dans un ordre parfait.

Cet imposant rassemblement de musiciens placé sous la direction d'Yvon Bachy devait exécuter « Blois 87 », œuvre composée pour la circonstance, par M. Guillet ; ce dernier prit alors la baguette, pour l'exécution d'une vibrante Marseillaise.

La remise des récompenses et la lecture du palmarès eurent lieu en présence des membres du jury, et, en particulier, de maître S. Lancen (prix de Rome, qui représentait la C.M.F.) ; il adressa ses félicitations aux sociétés participantes et remercia le Comité d'organisation pour le parfait déroulement des diverses manifestations, et pour la qualité de l'accueil réservé à l'ensemble des acteurs de cette journée.

Le précédent concours avait eu lieu à Blois, en 1933, et l'U.D.S.M.A. 41 qui, à son tour, remercia vivement responsables et participants, et souhaite ardemment que lesdits responsables et participants n'attendent pas 54 nouvelles années, pour programmer le prochain concours ; tous les artisans du concours 87 ne seraient sans doute plus en mesure d'y participer.

Il nous est agréable de souligner, par ailleurs, qu'en dehors des festivals et concours, nos adhésions ont déployé une activité grandissante : Concerts, participation aux manifestations officielles et aux fêtes locales.

Conclusion :

A l'image de la F.M.R.C., l'U.D.S.M.A. 41 reste fidèle à sa vocation d'aide aux sociétés affiliées, et, à travers elles, au développement de la vie associative par l'apprentissage et la pratique de la Musique, et par une information régulière des responsables locaux. Notre U.D. tient à remercier les organisateurs qui lui apportent leur généreux concours, et qui la soutiennent dans ses efforts. Sa gratitude va particulièrement au Conseil Général et à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports auxquels elle réaffirme sa détermination pour continuer l'œuvre commencée voilà 79 ans, par la F.M.O.B.



LE LOIRET

L'Union Départementale des Sociétés Musicales et Artistiques du Loiret est affiliée à la F.M.R.C. et à la C.M.F.

Cette union se compose d'un Conseil d'Administration qui se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an. Tous les membres en sont bénévoles.

Le Loiret a 112 sociétés affiliées se décomposant comme suit :

64 harmonies, 8 fanfares, 22 batteries fanfares, 13 écoles de Musique, 2 chorales, 3 orchestres symphoniques, plus tous les élèves qui suivent les cours à l'intérieur de leurs sociétés musicales. Soit environ 4700 musiciens, et 2000 élèves.

Les sociétés musicales du Loiret font un effort, depuis 2 ans environ, pour se faire classer, afin de participer à des concours, et, par cela, motiver tous les jeunes musiciens et musiciennes qui viennent à tous les stages organisés par la F.M.R.C., à environ 60 % pour les stages de vacances de la Rochelle, de St Flour, et pour les mini stages de perfectionnement instrumentales et de direction organisé à Orléans dans les locaux de Jeunesse et Sports.

Les sociétés musicales des environs d'Orléans présentent leurs meilleurs élèves sur concours d'entrée, au Conservatoire d'Orléans.

Les classes d'instruments à vent du Conservatoire d'Orléans ont de nombreux élèves de nos sociétés musicales :

Notre reconnaissance va au directeur et aux professeurs du Conservatoire qui font le maximum pour conseiller les élèves à continuer de faire de la Musique dans leur société d'origine, chose très importante pour la vie de ces formations, ainsi que le Conseil Général du Loiret qui fait le maximum pour aider ces sociétés musicales qui présentent des élèves aux examens de fin d'année, ainsi que les cours itinérants dans les secteurs de Bonny/Loire, Beaulieu, Ouarville, et Ascheres le Marché.



INSTITUTIONS MUSICALES

Lettre de M. le Directeur du Conservatoire Régional aux Musiciens de la Région Centre

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser, à travers votre journal, aux musiciens de la région centre, membres de la C.M.F.

En effet, trop longtemps, le monde des Conservatoires et celui des musiques populaires ont évolué indépendamment l'un de l'autre, sans véritable point de rencontre. Le résultat a été une méconnaissance réciproque, et souvent au détriment de l'ensemble de la vie musicale du pays.

Heureusement, là aussi, les barrières tendent à disparaître, et le rôle complémentaire des uns et des autres s'impose.

C'est ainsi que j'ai plaisir à souligner, grâce aux récents contacts que j'ai eu, au niveau du département de l'Indre-et-Loire, la qualité du travail qui s'effectue

au sein des Musiques relevant de la C.M.F.

Le Conservatoire de Tours compte également en son sein 2 orchestres d'instruments à vent que dirige avec brio M. Yves Giraudon, le directeur adjoint.

Ces ensembles ont eu l'occasion plusieurs fois de se produire en compagnie de Musiques relevant de la C.M.F., et chaque fois, l'atmosphère a été excellente, et les contacts fructueux.

Il faut continuer dans ce sens et aller, ensemble, toujours plus loin. C'est le vœu que je formule à l'orée de cette année 1988, pour laquelle je souhaite à tous que la Musique, sous toutes ses formes, embellisse et enrichisse leur vie.

Michel Camatte,

Directeur du Conservatoire de Tours.

Ecole nationale de Musique de Bourges

L'Association des Concerts de Bourges, créée en 1927 porte allègrement aujourd'hui ses 60 ans.

Forte de 75 exécutants, elle est directement rattachée au Conservatoire dont le directeur, Robert Martignoni est aussi le directeur Musical de l'Association. L'orchestre compte dans ses rangs ses professeurs de l'Ecole, qui assurent évidemment les parties de solistes, de grands élèves, d'anciens élèves et des meilleurs amateurs de Bourges et de sa région.

Statutairement, cet orchestre se produit environ 4 fois par an, dans des programmes variés, symphonies,

concertos, etc., donnés avec le concours de professeurs solistes, tels que : Anne-Marie Péducasse, Béatrix Moulènes, Chantal Jacquet, Brigitte Guillard (ancien professeur), France Marillia, pianistes, Geneviève Antilio, Jean-Claude Tessier, Eric Chouteau, violonistes, Jacques Ballot, Flûtiste, Philippe Lecoq, Saxophoniste.

Quelques solistes internationaux ont aimé venir jouer avec l'Association des Concerts de Bourges : Maurice Gendron, Maurice André, François-René Duchable, Claire Bernard, Devy Erlih, Brigitte Haudebourg, Frédérique Fontanarosa, Marie-Claire Jamet, Claude Maillols...

Les Choeurs de Bourges sont les interlocuteurs favorisés de l'Association des Concerts de Bourges, avec leur collaboration, sous la Direction Chorale de Michelle Ambrosetti. Des concerts de prestige ont permis d'entendre le Requiem et une Messe de Mozart, la Passion selon Saint-Jean et le Magnificat de J.-S. Bach, le Gloria de Poulenc, le Messie de Haendel, et tout dernièrement, à Noirlac, « la Création » de Haydn.

Ils seront à nouveau réunis à la Cathédrale au mois de Juin 1988 pour le Requiem de Verdi.

Il est également à noter que tous les élèves de l'Ecole Nationale de Musique bénéficient de places gratuites pour chacun des concerts de l'Association des Concerts de Bourges, dont la subvention de fonctionnement provient pour la presque totalité de la Ville de Bourges et pour l'autre part du Département et de la Région.

L'Association des Concerts de Bourges est également rattachée à la Confédération Musicale de France par l'intermédiaire de la Fédération Musicale de la Région Centre.

Ecole nationale de Musique et de Danse de Chartres

L'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres, est née de l'Harmonie Municipale. En Novembre 1958 sont créés les cours municipaux de Musique sous la Direction de Monsieur Léon Cordier, sous son impulsion ils deviennent en Janvier 71 « Ecole Municipale de Musique » et, à la suite d'une inspection l'Ecole est agréée par le Ministère de la Culture en Février 1973.

En Septembre 1978, Léon Cordier cède sa place de directeur à Pierre Devevey qui obtient en septembre 80 le classement de l'Ecole en « Ecole Nationale de Musique ».

Pierre Devevey est admis à la retraite en 1986.

Jean-Pierre Seguin lui succède et assure la Direction de l'Ecole Nationale de

Musique qui s'est depuis enrichi d'une classe de danse depuis janvier 1987.

Sous sa responsabilité 27 professeurs assurent 365 heures de cours hebdomadaires à 711 élèves.

Pratiquement toutes les disciplines sont enseignées à l'E.N.M. de Chartres. Flûte à bec, Flûte traversière, Hautbois, Clarinète, saxophone, basson, trompette, cornet, cor, tuba, trombone, percussion, piano, harpe, violon, alto, violoncelle, contrebasse, analyse, écriture, histoire de la musique, musique de chambre bois, cordes et cuivres, musique ancienne, classes d'orchestre, chorales, formation musicale, danse et formation musicale des danseurs, et bientôt s'ouvriront une classe de Jazz et de pédagogie appliquée.

Il est donné une importance prioritaire à la pratique de la musique d'ensemble : développement des chorales, des ensembles instrumentaux et des orchestres, des ballets, de la musique ancienne.

L'E.N.M. de Chartres a adopté le découpage des études en « cycles » permettant d'adapter le déroulement de la scolarité de chaque enfant à son rythme biologique et d'éviter la multiplication des examens et des concours, préjudiciable au bon équilibre de l'élève et favorisant le « bachotage ».

Le contrôle s'effectue essentiellement sous forme de concerts, en effet, les examens et concours pour les élèves concernés (fin de 1^{er} cycle, moyen D.F.E. supérieur) se déroulent avant les vacances de Pâques et pendant tout le 3^e trimestre. Un concert d'élèves a lieu tous les vendredis. A ces manifestations sont invités des personnalités du monde musical qui peuvent ensuite dialoguer avec les élèves, les parents et les professeurs.

Un certain nombre de manifestations sont également prévues dans le cadre de l'Ecole :

— les concerts-analyse, qui voient un compositeur venir présenter et analyser publiquement une de ses œuvres, jouée ensuite intégralement.

Les concerts de l'« Ensemble Instrumental de Chartres » qui regroupent les professeurs de l'Ecole (5 concerts par saison).

Les concerts réservés aux élèves des classes de Formation Musicale où ils entendent les œuvres qu'ils ont travaillé,

dans le cadre de leur classe (cette année la sonate pour flûte de Poulenc et la symphonie « La Reine » de Haydn.

Enfin l'Ecole entretient des rapports privilégiés avec d'autres structures locales (Harmonie Municipale) ou départementales (U.D.S.M.A.), dont les examens se déroulent dans ses locaux en Juin prochain.

Conservatoire de Châteauroux : Ecole Nationale de Musique

Depuis 1977, année de sa création, l'Ecole Nationale de Musique n'a cessé d'évoluer.

Augmentation considérable des élèves : moins de 500 en 1977, près de 800 en 1987.

Les disciplines enseignées de plus en plus nombreuses et sans exclusive incluent les instruments traditionnels (vieilles, cornemuses, bombardes, violon traditionnel) mais aussi percussion africaines et accordéon.

Les Ensembles Instrumentaux sont nombreux et font la joie des auditeurs lors des prestations du Conservatoire. Parmi ces Ensembles, on peut citer le Big-Band, grand orchestre de Jazz qui a déjà participé à des Festivals de Jazz.

Les premiers fruits commencent à murir ! Déjà plusieurs élèves sont devenus professionnels de la Musique. Même si le but n'est pas de former uniquement des professionnels mais aussi de très bons amateurs, l'Ecole est très fière de ses jeunes solistes appelés déjà à jouer dans de grandes formations.

L'Harmonie Municipale bénéficie elle aussi des progrès des jeunes musiciens. Aujourd'hui plus de vingt de ses membres appartiennent au Conservatoire et parmi eux une dizaine de lauréats qui placent notre phalange castelroussine au niveau des meilleures harmonies françaises.

Pour arriver à ces résultats c'est vrai que tous les élèves travaillent, que tous les professeurs donnent le meilleur d'eux-même, mais ils le font d'autant plus volontiers qu'ils sont soutenus dans leurs efforts par une Municipalité qui les accompagne dans leur tâche.

Savez-vous que depuis 1977 une as-

L'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres met donc tout en oeuvre pour assurer à la population chartraine une formation et une diffusion musicale de qualité et pour remplir son rôle de moteur de la voie musicale départementale dans le respect scrupuleux de la liberté et la spécificité de chacun.

sociation financée par la Ville, l'Association Philharmonique, a prêté à 200 familles plus de 600 000 francs, sans intérêts, pour l'achat d'instruments de musique.

Ces prêts interviennent après un an ou deux d'études sur un instrument prêté par l'Ecole, si les professeurs estiment que tel élève peut poursuivre ses études, ayant suffisamment de qualité pour le faire.

L'Ecole de Musique de Châteauroux est maintenant citée en exemple et de nombreux Directeurs et d'Elus d'autres villes viennent s'informer sur place et très souvent calquent leurs objectifs sur les nôtres.

Conservatoire d'Orléans

Le Conservatoire National de Musique d'Orléans est une grande maison exemplaire en ce qui concerne la qualité de son corps enseignant. Les professeurs sont, dans leur ensemble, d'excellents musiciens, parfois même solistes internationaux.

Sur le plan pédagogique, on constate énormément d'esprit d'entreprise, d'initiatives heureuses, tout ce qui a contribué à la mise en place d'activités supervisées par le Ministère des Affaires Culturelles comme par exemple, le Département Chant ou encore les centres de préparations aux certificats d'aptitude.

On aura pu lire dans la presse, en début d'année scolaire, que le Conservatoire d'Orléans semblait « victime de son succès ». Il faut bien dire que c'est



loin d'être faux au sens où une grande quantité d'élèves de haut niveau occupent des places que d'aucuns parents d'élèves souhaiteraient davantage réservées à de jeunes débutants.

Préserver un équilibre entre débutants et élèves accomplis n'est point chose aisée dès lors que les coûts de fonctionnement d'un tel équipement sont tant élevés. Les perspectives d'élargissement de notre école sont donc bien liées à des problèmes de budget.

Nous rechercherons en conséquence plusieurs solutions visant à permettre l'approche de la Musique aux tout jeunes sans que ne puisse jamais être remis en cause le haut niveau atteint par les plus âgés.



Je souhaiterais, pour ma part, amorcer le développement de toute une action pré-professionnelle pour nos grands élèves, tant pour l'orchestre que pour l'enseignement. Des mesures pratiques sont déjà en place ou à l'étude. L'on sait, par ailleurs que, depuis longtemps, le Conservatoire d'Orléans compte au nombre de ses élèves, des instrumentistes capables d'assurer avec talent une partie d'orchestre, ainsi que d'autres qui, déjà, assurent quelques heures d'enseignement sous la conduite de leur professeur.

En ce qui concerne l'Orchestre de la Société des Concerts, des preuves devraient être données prochainement de l'ampleur qu'il est possible de lui donner.

Je souhaite également avoir la possibilité de faire ouvrir une classe d'électroacoustique, qui fonctionnerait à égalité

avec des études concernant les techniques du son, car il s'agit ici d'une sorte de « parcours obligé », à une époque où les révolutions diverses se succèdent avec une telle rapidité (qui aurait prêté au « digital » un tel essor en si peu de temps ?)

Ecole de Musique de Luce

L'Ecole de Musique de LUCE est un établissement agréé par le Ministère de la Culture. 21 disciplines musicales y sont enseignées et 420 élèves fréquentent cet Etablissement.

Le corps professoral se compose de 19 professeurs, dont 12 titulaires.

La plupart de ces professeurs sont 1^{er} prix du C.N.S.M. de Paris et plusieurs sont solistes dans des orchestres parisiens.

L'Ecole de Musique suit les directives du Ministère de la Culture. Des concours de fin d'année récompensent l'année scolaire et le jury est composé de solistes ou de professeurs confirmés.

Des auditions d'élèves ont lieu plusieurs fois par an ainsi que des concerts « Professeurs-Elèves ». En plus de l'enseignement musical, les professeurs apportent leur concours aux « Mardis Musicaux » qui font la réputation de la Ville de Luce.

A.D.I.A.M. 28 : un instrument au service de la musique en Eure-et-Loir

En septembre 1986, l'Etat et le département ont signé une convention de développement culturel qui prévoyait la réalisation d'une étude sur la Musique et la Danse, en Eure-et-Loir.

Ce rapport se concluait sur la nécessité de créer une Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales. Les statuts de l'Association et la composition de son Conseil d'Administration furent établis, le 21 mai 1987.

Ont été élus :

Président : M. Taugourdeau, Président du Conseil Général.

1^{er} Vice-Président : M. le Préfet d'Eure-et-Loir.

2^e Vice-Président : M. Jack Hurier, Président de l'U.D.S.M.A. 28.

3^e Vice-Président : M. Claude Chatin, Maire d'Ouarville, Représentant de l'association des Maires d'Eure-et-Loir.

Secrétaire : M. Semery Vice-Président du Conseil Général, Président de la commission des affaires culturelles.

Secrétaire adjoint : M. Medou, Directeur régional des affaires culturelles.

Trésorier : M. René Audouin, Conseiller Général.

Trésorier adjoint : M. J.-P. Seguin, Directeur de l'école nationale Musique de Chartres.

Membre : M. Beaujouan, Conseiller Général.

Le Conseil d'Administration réunit, sous la présidence du Docteur Taugourdeau, Président du Conseil Général, des représentants de l'Etat (Préfet, inspecteur d'académie, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, DRAC...), des représentants des collectivités locales (Conseillers généraux et Maires), et des représentants des milieux musicaux : Mme Cabet-Proust, Présidente de l'Association de concerts P. Guédron, M. Séguin, Directeur de l'Ecole nationale de musique et de danse de Chartres, M. Hurier, Président de l'U.D.S.M.A. 28, M. Peret, Président départemental des J.M.F., M. Du Villard, professeur de danse, et M. Gasselin, Conseiller artistique du Printemps Musical du Perche.

Pour diriger l'A.D.I.A.M. 28, un concours a été ouvert, auquel 52 candidats ont participé.

M. Jean Chauvin a été nommé Délégué par le Conseil d'Administration, constitué en jury, le 22 juin 1987.

Répondant à une demande croissante de la population de l'Eure-et-Loir et voulant résoudre certaines difficultés liées au caractère rural du département, le Conseil général, avec le soutien de l'Etat, s'est engagé sur la voie d'une politique active et cohérente de développement musical et chorégraphique. Depuis le 1^{er} septembre, avec la nomination d'un Délégué Départemental à la Musique, l'Association d'Information et d'Actions Musicales (A.D.I.A.M. - 28) est chargée de cette mission.

Aujourd'hui, la musique a envahi notre univers sonore. Radios et télévisions programment des émissions musicales à longueur de journée, nos enfants ne font plus un pas sans leur balladeur sur les oreilles et plus des deux tiers des foyers sont équipés d'appareils pour écouter disques ou cassettes. Ce phénomène n'est pas sans conséquences. Si certaines peuvent apparaître comme dommageables, c'est le cas de l'uniformisation culturelle selon des critères qui tiennent plus de la médiatisation forcée que de la qualité réelle des œuvres, d'autres sont à l'origine d'un attrait croissant pour la pratique musicale et chorégraphique.

Notre département, comme tous les autres, a ressenti cette formidable avi-

dité pour une culture vivante, mais son caractère rural en a rendu difficile l'immédiate satisfaction. Alors, devant ce qui était ressenti, par pure impatience, comme une impossibilité de la collectivité à résoudre les questions posées, a surgi un foisonnement, toujours riche et généreux mais souvent brouillon d'initiatives particulières de toutes sortes.

Partout des associations se sont constituées pour organiser des concerts, des festivals, enseigner ou pratiquer la musique et la danse. Et si beaucoup d'entre elles, malgré le soutien actif de nombreux élus, voire de l'Etat, connaissent d'insurmontables difficultés, il n'en reste pas moins que pour le seul mois d'octobre 1987, le public, encore trop restreint, a été sollicité par près de 50 manifestations musicales en tous genres. Est-ce trop ? Nous ne le pensons pas mais ce qui est certainement regrettable, c'est que ces spectacles soient souvent en concurrence. Et ce qui l'est plus encore, c'est que cette concurrence soit presque toujours le fruit de l'ignorance des initiatives voisines.

Pour cette raison, il est apparu aux élus de l'Assemblée Départementale qu'il était utile de mettre en place une structure d'information et de coordination qui puisse harmoniser et aider ces initiatives particulières. C'est l'une des missions de l'A.D.I.A.M. - 28.

L'autre priorité de l'Association Départementale concerne l'enseignement musical.

En 1983, une enquête du Ministère de la Culture sur « Les pratiques culturelles des Français » a montré que, dans notre région, le tiers de la population possède un instrument de musique (pour plus de la moitié, il s'agit d'un instrument à vent, ensuite viennent la guitare puis le piano) mais la moitié n'en joue jamais. Seulement 5 % des gens pratiquent la musique ou le chant en groupe (un tiers dans une chorale, un dixième dans une harmonie). Il y a donc beaucoup à faire !

L'Eure-et-Loir n'est pas démunie en ce domaine, loin s'en faut : plus de 60 écoles de musique ou associations offrent leurs services dans la quasi totalité des cantons. Mais, là aussi, prédomine un manque d'homogénéité, d'efficacité et d'information. Depuis quelque temps, un mouvement important se dessine en faveur d'une plus grande harmonie de l'enseignement musical : l'U.D.S.M.A. - 28 et l'Ecole nationale de Musique de Chartres ont entamé un processus de collaboration et de rénovation. Avec la création du Conseil Technique et Pédagogique, l'A.D.I.A.M. - 28 souhaite favoriser et étendre cet élan.

Avec le soutien du Conseil Général, l'A.D.I.A.M. - 28 multipliera ses efforts pour favoriser un enseignement diversifié et de qualité. Elle encouragera les ententes et les échanges entre les écoles de musique, et donc les municipalités. Beaucoup, face aux difficultés et

Conseil technique et pédagogique

Réunion du 20 novembre 1987

Président

Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Chartres

Monsieur Jean-Pierre Séguin

Rue des Béguines

28000 Chartres

M. Delabre, représentant de l'ENM de Chartres. Rue des Béguines. 28000 Chartres

M. Lallart, directeur de l'EMM de Lucé. Rue d'Alsace. 28110 Luce.

M. Favotte, directeur de l'EMM de Dreux. 27, rue Saint-Thibault. 28100 Dreux.

M. Jack Hurier, président de l'U.D.S.M.A. 28, rue du Feu-de-Saint-Jean Chuisnes. 28190 Courville.

M. Jean-Pierre Fargas, directeur de l'Ecole Municipale de Musique. Mairie. 28250 Senonches.

M. Billard, Cours Municipaux de Musique. Mairie. 28700 Auneau.

M. Renonce, Ecole Municipale de Musique. Centre Léo-Lagrange. 28200 Châteaudun.

M. Monjou, Ecole Municipale de Musique. 9, rue du Docteur-Raffégué. Collège J.-Racine. 28130 Maintenon.

M. Hervot, Cours Municipaux de Musique. 7, rue de l'Egalité. 28600 Luisant.

aux moyens trop réduits, ont déjà compris (et souhaité) que la clef du développement de la musique et de la danse en Eure-et-Loir passe par la constitution de Syndicats Intercommunaux. Mais il reste fort à faire, à vaincre bien des obstacles.

Structure de la réflexion, de coordination et d'initiatives, l'A.D.I.A.M. - 28 souhaite être un outil efficace au service de tous ceux pour qui la musique et la danse sont au cœur de leur action. Elle s'offre d'être un lieu de concertation où le délégué départemental à la Musique agira en médiateur.

Jean Chauvin

Délégué Départemental à la Musique

Pour tous contacts : A.D.I.A.M. - 28, 1, rue du 14 juillet, 28000 Chartres. Tél. : 37.30.13.38

RAPPORT

Cette première réunion du Conseil Technique et Pédagogique a d'abord été l'occasion de faire se rencontrer différents directeurs d'Ecoles de Musique, représentatifs de l'enseignement musical spécialisé en Eure-et-Loir.

Cette initiative a été très appréciée des participants qui ont pu parler librement de leur situation et de celle de leur école, échanger des idées et confronter leurs points de vue sur divers sujets.

Les directeurs ont pu prendre conscience que, si le Conseil Technique et Pédagogique ne pouvait résoudre toutes les difficultés, il était une structure de décloisonnement qui pouvait grandement faire avancer l'enseignement musical dans le département et contribuer à accentuer le rayonnement de la musique.

Le conseil Technique et Pédagogique a d'abord défini ses objectifs :

1 - Elaboration d'une plate-forme pédagogique commune,

2 - Etablir des collaborations entre les Ecoles.

3 - Mettre en place une formation des formateurs.

Structure de réflexion commune et de conversation, le Conseil Technique et Pédagogique ne cherchera en aucun cas à imposer ses propres vues, pas plus qu'il n'obligera les différents partenaires à s'aligner sur une quelconque structure existante. Chaque Ecole de Musique doit garder son autonomie et son originalité.

1 - Plate-forme pédagogique :

Il s'agit, par la concertation, de dégager des objectifs pédagogiques communs, de trouver une « direction » commune. Il faudra réfléchir ensemble sur les programmes d'enseignement et évaluer les moyens spécifiques nécessaires à leur mise en œuvre. Il s'agira aussi de prendre en compte les réalités locales afin de proposer des solutions parfaitement réalisables. La démarche devra être essentiellement pragmatique.

2 - Etablir des collaborations entre écoles :

Si par le passé les tentatives de collaboration, en particulier entre « petites écoles rurales » et « grosses écoles urbaines » n'ont pas abouti, il convient de persévérer dans cette voie indispensable à une formation homogène et de qualité dans l'ensemble du département.

Plusieurs propositions sont envisageables :

— des échanges de professeurs ou des professeurs communs à plusieurs écoles. Dans de nombreuses disciplines, le nombre d'élèves est insuffisant pour permettre la création d'un poste à temps plein mais la chose devient possible sur plusieurs écoles. Lesdits professeurs étant bien entendu sous la com-



plète responsabilité pédagogique des différents directeurs des écoles où ils enseignent successivement.

Une telle mesure dont on saisit tout l'intérêt pose naturellement le problème du statut des professeurs et donc de la collaboration des municipalités concernées. La seule solution envisageable semble être la création de « Syndicats Intercommunaux » ou d'« Ecoles Intercommunales ». L'Etat encourage vivement ces regroupements et peut même attribuer à ces réalisations les subventions d'incitation.

— des rencontres d'élèves, d'ensembles instrumentaux ou de chorales. Ces rencontres pourraient se faire soit dans le cadre d'auditions d'élèves (exemple : Mardis Musicaux de l'E.N.M. Dreux), soit dans le cadre de rencontres d'élèves ou de professeurs.

Une telle initiative pourrait déboucher à terme sur la construction d'un orchestre d'élèves (en collaboration avec l'Orchestre junior d'Harmonie de l'U.D.S.M.A. - 28), voire même d'un orchestre symphonique départemental des Ecoles de Musique.

La formation des formateurs :

La coordination des enseignements suppose la formation des enseignants. Des séminaires de formation seront régulièrement organisés par l'A.D.I.A.M. en collaboration avec les Ecoles de Musique volontaires et si possible avec le C.F.P.C.

Le premier séminaire de ce type est prévu le 24 janvier à La Loupe. Son thème sera « Formation Musicale et Solfège ». M. Henry Foures, Inspecteur général de la Musique et Mme Aline Holstein, Professeur de préparation au Certificat d'Aptitude interviendront lors de cette journée qui sera ouverte à tous les professeurs d'écoles de musique.

Questions diverses

Le Conseil Technique et Pédagogique a souhaité que l'A.D.I.A.M. - 28 constitue au plus tôt un fonds de documentation (revues, publications du GENAM et de l'Institut de Pédagogie Musicale). Il

serait important aussi que soit dressé un inventaire des partitions possédées par les différentes écoles du département et d'organiser, avec l'éventuelle collaboration du Centre Départemental de Documentation Pédagogique ou/et de la Bibliothèque Centrale de Prêt, un système de prêt.

Le Conseil Technique et Pédagogique a, par ailleurs, évoqué les difficultés statutaires des enseignants.

Si de nombreuses communes se sont dotées d'une Ecole Municipale de Musique et emploient au moins un enseignant/directeur titulaire, il reste que quelques autres n'accordent aucune réalité juridique à l'enseignement musical et il n'y a pas de personnel titulaire.

Il est à souhaiter que le statut d'Ecole Municipale de Musique soit généralisé en conformité avec les recommandations de la Direction de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication. Selon les vœux du Conseil d'administration de l'A.D.I.A.M. - 28, la brochure « Votre Ecole de Musique » sera largement diffusée auprès des élus.

Un C.F.M.I. en région centre

Tout d'abord, que veut dire ce nouveau sigle C.F.M.I. : « Centre de Formation de Musiciens Intervenant à l'Ecole élémentaire et pré-élémentaire.

Depuis 1984, à l'initiative conjointe des Ministères de l'Education Nationale et de la Culture, neuf C.F.M.I. sont créés en France : Toulouse, Aix-en-Provence, Lille, Poitiers, Lyon, Rennes, Paris-Orsay, Tours, Strasbourg.

Le C.F.M.I. de Tours fut inauguré à l'automne 1987. Placé sous la responsabilité de l'Université François Rabelais de Tours, il bénéficie pour sa création du soutien actif du Conseil Général d'Indre-et-Loire, et de celui du Conseil Régional de la Région Centre.

Le rôle d'un C.F.M.I. est de donner à des Musiciens de très bon niveau une solide formation musicale et pédagogique. Celle-ci doit leur permettre d'insuffler un élan nouveau à l'Education Musicale à l'Ecole élémentaire et pré-élémentaire, en établissant les conditions d'une collaboration fructueuse entre le Musicien et l'Instituteur.

Si le Centre veut répondre à cette exigence, il doit s'assurer d'un bon recrutement et proposer un programme de formation cohérent et efficace.

Pour avoir accès à cette formation, le futur Musicien Intervenant doit souscrire à trois exigences complémentaires :

— un niveau musical équivalent au Diplôme de Fin d'Etude de Conservatoire

Propositions pour la prochaine réunion du Conseil Technique et Pédagogique

Il est souhaitable que le Conseil Technique et Pédagogique se réunisse au moins une fois par trimestre. La prochaine réunion pourrait se tenir en février prochain.

Le Conseil Technique et Pédagogique doit se réunir sous la présidence d'un Inspecteur de la Musique en Région, ou, en son absence, du Directeur de l'Ecole Nationale du Département. La réunion du 20 novembre 1987 a donc été présidée par M. Seguin. Celui-ci souhaite que les prochaines réunions soient présidées par un Inspecteur afin qu'il ne puisse y avoir de confusion dans l'esprit des participants entre le Président du Conseil Technique et Pédagogique et le Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres.

Pour la prochaine réunion, plusieurs questions seront posées à l'ordre du jour :

- propositions de stages ;
- propositions de collaborations ponctuelles ;
- problèmes posés par les Cours Privés ;
- l'enseignement de la danse.

National (le diplôme n'est toutefois pas exigé) ;

- une solide culture générale correspondant à Bac + 2 (DEUG ou deux années de travail dans un secteur pédagogique, musical ou culturel) ;
- l'admission aux tests d'entrée. Leur but est de vérifier le niveau des instrumentistes, leurs possibilités vocales, leurs qualités d'écoute et d'analyse, leur aptitude à inventer et leurs qualités humaines.

La formation dure deux ans, à raison de 750 heures par an.

Voici un aperçu général de son contenu, au C.F.M.I. de Tours.

1) formation générale

- Etude des milieux : l'école, les différents lieux d'apprentissage et de pratique musicale ;
- connaissance de l'enfant, des étapes de son développement, de son éveil sensori-moteur ;
- techniques d'expression et de communication ;
- connaissances de l'administration et de la gestion.

2) Formation musicale

- Pratiques vocales.
- Travail vocal individuel, chant choral, direction chorale, connaissance des répertoires, physiologie de la voix de l'enfant et de l'adulte, improvisation...
- Pratiques instrumentales.
- Musique d'ensemble, percussions, di-

rection d'orchestre, fabrication d'instruments, improvisation...

— Ecoute et analyse.

— Lecture et écriture.

Harmonie pratique, arrangements vocaux et instrumentaux...

— sons et techniques du son.

Utilisation des appareils audio, utilisation des magnétophones (enregistrement, montage, mixage), initiation à la création relevant des nouvelles techniques du son.

3) Formation pédagogique

— Connaissance des diverses méthodes actives et d'autres démarches d'éveil et d'initiation musicale ;

— Pédagogie de la voix, des pratiques instrumentales, de l'écoute, de l'invention ;

— Stages pratiques en école, représentant une part importante de la formation.

4) Des options permettent à chacun de personnaliser sa formation.

Au cours de ces deux années de formation, chaque musicien bénéficie du statut d'étudiant de l'Université F. Rabelais de Tours.

Le bon déroulement de sa formation lui donne droit au D.U.M.I., Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

Le C.F.M.I. de Tours a accueilli une première promotion de 10 étudiants. Il leur offre de remarquables conditions de travail. Celles-ci sont dues principalement à la qualité de la collaboration entre les deux Ministères de l'Education Nationale et de la Culture, et de l'Université F. Rabelais de Tours. Elles sont dues aussi à une installation matérielle très favorable : locaux appropriés, matériel sonore de qualité, studio d'enregistrement et de musique électroacoustique, bibliothèque, discothèque. Sans compter la qualité des formateurs, issus des milieux universitaires, de l'Education Nationale, des Professionnels de la Musique, etc.



L'exigence du recrutement des Musiciens Intervenant, le sérieux et la qualité de leur formation en font des hommes et des femmes aptes à répondre à de nombreux besoins. Leur vocation est tout naturellement l'école. Mais leurs compétences en font des partenaires privilégiés tant des Associations musicales que des Ecoles de musique.

Les C.F.M.I., de par leur caractère universitaire, interministériel et leur vocation régionale, voire interrégionale, sont des lieux privilégiés de rencontres, d'échanges et de réflexions pédagogiques.

Louis Jacques
Responsable du CFMI de Tours

Restructuration de l'enseignement musical au Blanc

Depuis un an les enfants du Blanc et des environs peuvent recevoir un enseignement musical de qualité dans une structure adaptée.

En effet, la Municipalité a décidé de restructurer l'ancienne école existante au sein de l'Harmonie, de la prendre entièrement à sa charge en recrutant un directeur sur concours, et un professeur pour chaque discipline instrumentale enseignée.

L'école accueille actuellement 95 élèves.

La priorité donnée initialement aux

instruments à vent pour redynamiser l'harmonie déclinante n'est que passagère puisque dès l'année prochaine l'ouverture se fera vers les cordes, de façon à offrir un éventail de choix plus grand aux enfants.

Outre l'apprentissage de leur instrument, les enfants sont regroupés dès leur deuxième trimestre de pratique, en une classe d'initiation à l'orchestre.

D'autre part un professeur intervient chaque semaine en milieu scolaire (CP, CE1), à raison de 45 minutes, afin d'éveiller les enfants à la musique.

Jeunesse Musique Région Centre

La Jeunesse Musique Région Centre est une association de type 1901, créée en 1982 à l'initiative de Jeunes Musiciens de la Région Centre qui se sont regroupés afin d'élargir la vie culturelle de leur Région.

Ces jeunes se sont donnés comme objectifs :

• contribuer à l'animation musicale en présentant *des concerts en France et à l'étranger* ;

• offrir une nouvelle image du *répertoire pour Instruments à Vent*.

L'Association Jeunesse Musique Région Centre comprend aujourd'hui 80 musiciens, élèves ou professeurs des Ecoles de Musique ou des Conservatoires de la Région ou lauréats des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique de Paris ou de Lyon.

L'Orchestre d'Harmonie

Est la formation la plus représentative de l'Association. Elle unit *toutes les familles d'Instruments à Vent : les Cuivres, les Bois ainsi que les Percussions*.

L'Ensemble travaille par sessions de plusieurs jours au cours desquels sont abordés les divers programmes de concerts : *répertoire composé d'œuvres originales et de transcriptions choisies avec soin par souci de fidélité aux Compositeurs*.

L'Orchestre d'Harmonie est placé sous la Direction de : Dominique Guerout, 1^{er} Prix de Contrebasse à Cordes du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et Membre de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

D'autres Chefs d'Orchestre renommés ont également participé à la vie de l'Ensemble :

— Jean-Philippe Courtis, Basse Solo à l'Opéra de Paris ;

— Philippe Cambreling, 1^{er} Prix au Concours International des Jeunes Chefs d'Orchestre de Besançon.

L'accompagnement de Chorales, la participation à des Concours Musicaux, la collaboration à des Festivals, la prestation dans des châteaux sont autant d'activités de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre.

Pour s'adapter au mieux à toutes les propositions, l'Orchestre d'Harmonie présente un répertoire diversifié où se mêlent œuvres classiques et modernes.

Les membres de l'Orchestre d'Harmonie s'investissent également dans l'organisation de *Stages Musicaux* au cours desquels sont abordées les différentes techniques instrumentales ainsi que l'approche de :

— la *Musique de Chambre* ;
— et la *Direction d'Orchestre*.

Formation de musique de chambre

Directement issues de l'Orchestre d'Harmonie, de petites formations de Musique de Chambre se sont créées spontanément :

• le Quatuor de Flûtes « *Eolia* » ;
• le Quintette de Cuivres (trompettes, cor, trombone, tuba) ;
• l'Octuor à vent (2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors, 2 bassons).

Les petites formations de Musique de Chambre d'un fonctionnement permanent et souple, apportent un *concours enthousiaste et actif au développement de la Musique dans la Région Centre* par :

• *L'Animation Musicale en milieu scolaire*

— éveil musical de l'enfant ;
— présentation d'Instruments ;
— audition de différentes combinaisons instrumentales ;
— mini-concerts.

• *L'Animation dans les M.J.C. (Maisons des Jeunes et de la Culture) et dans les C.A.L. (Centres d'Activités et de Loisirs)*



• *L'Animation dans les Ecoles de Musique ou les Conservatoires* — enseignement du Solfège ou de la pratique d'un Instrument.

L'Association Jeunesse Musique Région Centre a de nombreux projets d'Animation et de Concerts pour les mois à venir.

Ces projets élargiront les possibilités de l'Association en dehors des limites de la Région Centre et du Pays et développeront d'autant plus cet enthousiasme qui est la base de *Jeunesse Musique Région Centre*.

Pour la Région Centre,
une date à retenir :

Samedi 23 avril 1988
à 21 heures

**L'Orchestre d'Harmonie
de la Région Centre**

se produira en Concert
au Théâtre d'Orléans

Harmonie Estudiantine

Mois d'août La Rochelle.
Direction : Daniel Duchet.
F.M.R.C. A.R.O.E.V.E.N.

Historique

Le séjour fonctionne sans interruption depuis 1970. Créé cette année là par M. Guillet, le séjour a débuté à Royan. Après 15 années passées au lycée Champlain, nous sommes partis pour cause de vétusté à Fontenay-le-Comte, pendant 2 ans : 1985 et 1986.

Cette année, le stage s'est déroulé dans les locaux du lycée hôtelier, situé dans le port de plaisance des minimes.

Objectifs du séjour :

- Rencontre des jeunes musiciens de nos harmonies de la Région Centre, pour développer l'esprit d'ouverture vers l'autre et par-delà même, de découvrir et renforcer les liens musicaux et amicaux.

- Sensibilier le public que nous ren-



Concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre à la Salle de la Halle aux Grains de Blois (Indre-et-Loire) le 22 novembre 1987.



contons sur la côte (environ 2 500 personnes), à l'orchestre d'harmonie et son répertoire.

- Pratique de la Musique d'ensemble au sein d'un orchestre d'harmonie.

- Elaboration d'un programme : élargissement du répertoire (classique romantique, contemporain, variété, jazz).

- Réalisation de plusieurs concerts publics sur la côte atlantique.

- Travail de détail par pupitre, sous la responsabilité d'un animateur (niveau prix de conservatoire ou équivalent).

- Activités sportives : volley-ball, football, tennis, ping-pong, natation, planche à voile...

- Autres activités : très diverses et élaborées en commun, avec les participants et l'équipe pédagogique.

Très important :

Permettre aux musiciens de prendre conscience des possibilités de l'orchestre d'harmonie, de son répertoire. De comprendre qu'avec des efforts, du travail, de la volonté, de la persévérance, ils sont en présence des ingrédients du progrès.

Le plus important étant le retour dans leur société : cette formation qui est due aux jeunes, doit permettre aux sociétés

musicales de compter dans leurs rangs des éléments dynamiques, qui aideront à la préparation d'une évolution positive des harmonies.

Le Bilan de fin de séjour est fixé sur cet objectif.

Les concerts donnés en 1987 :

- 6 août : Bretignolles-sur-Mer ;
- 8 août : La Rochelle ;
- 10 août : Royan ;
- 12 août : Marennes ;
- 13 août : Surgères ;
- 15 août : Journée portes ouvertes ;
- 16 août : Fouras ;
- 18 août : La Flotte-en-Ré ;
- 19 août : Rochefort ;
- 22 août : Concert de clôture à Salbris.

Le 15 août : journée portes ouvertes :

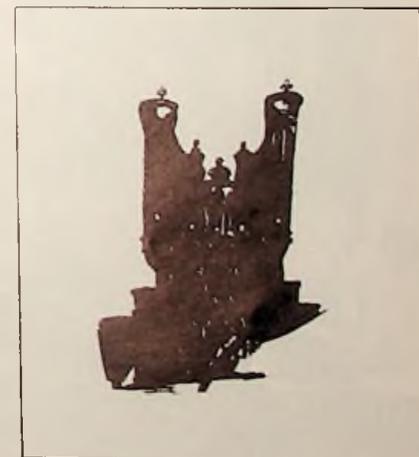
La journée portes ouvertes est réservée aux parents, amis, responsables de sociétés musicales, qui rendent visite au séjour, après un déjeuner organisé au centre. L'après-midi se termine par un concert.

Bilan de fin de séjour :

Les stagiaires se réunissent pendant la réunion de l'équipe d'encadrement : après discussion sur les sujets suivants :

- les activités ;
- la journée (organisation) ;
- le répertoire ;
- les concerts ;
- les objectifs ;
- le retour dans la société musicale ;
- questions diverses.

Puis, tous se réunissent pour une ultime discussion, afin de permettre une évolution constructive du séjour, et une amélioration toujours possible du vécu de chaque instant.





Séjour de l'Harmonie cadette

Mois d'août à Saint-Flour (Cantal)
Direction : Claudine Fleury.
F.M.R.C. A.R.O.E.V.E.N.

Une soixantaine d'enfants participent à ce séjour, encadrés par 13 moniteurs.

Objectifs du stage :

— Permettre aux musiciens de prendre conscience des possibilités de l'orchestre, de son répertoire.

— De comprendre qu'avec des efforts, du travail, de la volonté, de la persévérance, ils sont en présence des ingrédients du progrès.

— Le plus important étant le retour dans leur société : cette formation qui est due aux jeunes doit permettre aux sociétés musicales de compter dans leurs rangs des éléments dynamiques, qui aideront à préparer une évolution positive des formations musicales.

— Permettre aux enfants de vivre une expérience de vie en collectivité, et d'en tirer un bénéfice personnel.

— La pratique de la Musique d'ensemble au sein d'un orchestre d'harmonie.

— Elaboration d'un programme.

— Réalisation de concerts publics dans la région du stage.

— Travail de détail par pupitre, sous la responsabilité d'un animateur.

— Activités sportives.

— Autres activités élaborées en commun, participants et équipe éducative, promenade pédestre, piscine, jeux sportifs, etc.

Les moyens ont été mis en place pour atteindre le plus possible nos objectifs.

Partie musicale :

— 2 à 4 heures de musique par jour.

— Des répétitions par pupitres.

— 7 concerts dans la région de Saint-Flour. Pour la « journée portes ouvertes » concert au Grand Séminaire.

— Concert promenade d'une heure sans entracte à Lorcières, Mur-de-Barrez, Le Malzieu, Super-Lioran, Pierrefort, et concert de clôture en la cathédrale de Saint-Flour.

Un bilan avec les enfants a lieu le lendemain des concerts, afin de se fixer ensemble des objectifs de progrès, que ce soit sur le plan musical, dans la tenue ou dans l'organisation des concerts.

Partie extra musicale :

— Des activités sportives.

— Jeux de piste dans Saint-Flour, sur le thème « l'histoire de la ville ».

— Piscine.



— Excursions (château d'Alleuze, barrage de Grandval, etc.).

— Promenade pédestre.

— Jeux collectifs.

— Tournoi jeux de sociétés.

— Visite de musées de Saint-Flour, et de l'éco musée de Ruynes-en-Margeride.

— Excursion dans les communes où les concerts ont lieu.

— Une journée portes ouvertes.

Cette journée se déroule dans une excellente ambiance. De nombreux parents et amis y sont présents.

Cette année, le concert de retour a fait salle comble, dans la salle polyvalente de Mareau-aux-Près.

Le concert de Vineuil a également fait salle comble. De nombreuses personnalités y étaient présentes.

En conclusion :

Un excellent stage, très suivi, chaque année, par les jeunes musiciens de la région.

Ce séjour de l'Harmonie Cadette permet aux jeunes de travailler un répertoire accessible à beaucoup de sociétés, et donner à celles-ci une idée de programme pour leurs prestations à venir.

Orchestre junior d'Eure-et-Loir

Cette formation a vu le jour en avril 1981. Elle est issue de rencontres entre les sociétés musicales de Voves et de Senonches, en Eure-et-Loir et de Romilly-sur-Andelle dans l'Eure, à une époque où le département était rattaché à la Fédération Musicale de Normandie. Les 3 directeurs : J. Langlois, M. Villette et J.-C. Fargas étaient d'ailleurs membres de la commission jeunesse de cette Fédération, et participaient aux stages de perfectionnement organisés à Lisieux, aux stages d'orchestre et de direction à Toucy, puis à Deauville, avec F. Koch.

Après le séjour de 1980, l'U.D.S.M.A. 28 a, sur la demande de J.-C. Fargas, pris à son compte l'organisation de ce stage. L'Orchestre Junior a été ainsi officiellement créé. S'appuyant sur la première réalisation, une demande de subvention a été adressée au Conseil Général d'Eure-et-Loir, et accordée. Plus à l'aise sur le plan financier, et secondé par la participation d'autres directeurs de sociétés musicales du département : J. Hurier, G. Debono, M. Billard, J.-M. Dufosse, J. Descamps..., les séjours se sont succédés d'années en années. La prise en charge par l'Union Départementale a permis aussi

d'ouvrir le séjour à tous les élèves des sociétés et écoles adhérentes du département. Tous les ans, une dizaine de sociétés envoient maintenant des élèves à ces stages. L'effectif de l'orchestre reste limité à une cinquantaine d'élèves, par le nombre de places dans le car qui transporte les stagiaires de l'Eure-et-Loir au Pouget, et reste à leur disposition pendant tout le séjour. Cependant, avec le personnel d'encadrement et de service, le nombre des personnes hébergées atteint la soixantaine. Chaque chef participant propose les pièces à mettre en étude au cours d'une réunion en début d'année scolaire. Après avoir établi le programme en fonction des désirs et d'un équilibre des genres, chaque directeur se charge de se procurer le matériel et de faire travailler les pièces en cours de stage. La saison de l'orchestre fonctionne en principe sur l'année scolaire.

Depuis le stage unique des premières années, le développement de l'orchestre a conduit l'U.D.S.M.A. 28 à organiser deux autres sessions de travail, mais qui ont lieu, cette fois, en Eure-et-Loir, à Courville. La première a lieu au début des vacances de la Toussaint, l'autre, pendant les vacances de février. La





session la plus importante, celle des vacances de printemps, dure environ douze jours, et a lieu dans l'Hérault.

Au retour de ce séjour, l'orchestre donne un ou plusieurs concerts en Eure-et-Loir, de façon à faire connaître la formation dans diverses localités du département. C'est ainsi que les principales villes d'Eure-et-Loir ont pu accueillir l'orchestre junior : Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou, Senonches, Illiers, Arrou, Châteauneuf-en-Thymerais, etc. Afin de remercier la municipalité et la population de Courville qui accueille les stagiaires dans les locaux de l'école municipale de Musique et de la Salle Pannard, un concert est donné tous les ans, le premier jour du stage de Toussaint, permettant de faire la liaison entre les orchestres des deux sessions.

D'années en années, de gros progrès ont été réalisés par les musiciens participants à cet orchestre, et qui se retrouvent souvent pendant plusieurs saisons. Ces progrès se répercutent sur les sociétés qui envoient les élèves. Les programmes mis en place sont d'un bon niveau, avec quelques réalisations remarquables : la suite de l'Arlésienne de Bizet, trois pièces de la suite espagnole d'Albeniz, les douze extraits de Carmina Burana de C. Orff, mais aussi : la symphonie de Noël de S. Lancen (qui a fait l'honneur d'assister à l'un de ces concerts), les ouvertures pour orchestre d'harmonie de Devienne et de Mendelssohn, et beaucoup d'autres œuvres originales, qui permettent de défendre ce répertoire moderne qui a souvent incité d'autres sociétés du département à inscrire ces mêmes œuvres au programme de leurs concerts.

La création d'une chorale au Pouget a permis de mettre aussi au programme des œuvres avec chœurs. L'orchestre a pu ainsi jouer le Chœur des Esclaves de Nabucco de Verdi, plusieurs pièces de Carmina, des œuvres de J. Hurier et A. Tartarin, et a mis en projet, pour 1988, des extraits de Mireille de Gounod.

L'orchestre Junior d'Eure-et-Loir a maintenant un fonctionnement bien ré-

glé, et il est reconnu par toutes les autorités du département. Cependant, l'année 1988 va voir un renouvellement de l'encadrement, à la suite du décès de Michel Villette, disparu pendant le séjour de Pâques 1987, un changement d'habi-

tudes par l'hébergement dans les nouveaux locaux du Campotel du Pouget. Gageons tout de même que ces modifications n'altéreront pas le fonctionnement de cet orchestre, et que de nombreux jeunes musiciens pourront encore trouver, au sein de cette formation, une source de progrès musicaux, d'amitié entre les divers participants et d'une formation culturelle toujours enrichissante.

Orchestre Débutant

Mois de juillet. Courville-sur-Eure.
Directeur : Jack Hurier.

Dans le cadre « Jeunesse et vacances en Région Centre », l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir organise, chaque année, un séjour musical de dix jours, avec la participation de la Direction départementale Jeunesse et Sports, et les caisses régionales du Crédit agricole.

Ce séjour permet de rassembler de jeunes musiciens débutants.

Trois thèmes sont abordés :
— initiation musicale (stagiaires n'ayant aucune formation musicale),
— approche instrumentale (stagiaires ayant des connaissances en solfège) ;
— initiation à la musique d'ensemble (orchestre débutant).

De cette troisième discipline est né l'Orchestre Débutant d'Eure-et-Loir, qui



permet aux jeunes élèves de première année instrumentale de connaître les joies du travail d'ensemble, et le plaisir de se faire écouter, à l'occasion de différents concerts qu'ils donnent, dans le département.

Chaque soir, avant le repas, le film vidéo pris dans la journée, grâce au matériel prêté par Jeunesse et Sports, est projeté, permettant aux jeunes musiciens de corriger certains défauts de justesse, ou de mauvaise tenue de l'instrument.

En 1987, trois concerts ont couronné ce séjour, dont un à la maison de retraite de Courville-sur-Eure.

Une Harmonie berrichonne

La Société Amicale de Musique Populaire de Bourges (la S.A.M.P.) Société classée en division d'Excellence.

La S.A.M.P., fondée en janvier 1932, par un groupe de jeunes musiciens, la

Les stagiaires ont pu rencontrer un stage culturel, puisque celui-ci s'occupait de restauration de vieux monuments. Des échanges fructueux ont eu lieu entre les stagiaires, et l'orchestre a pu se faire entendre, pour la plus grande joie de tous.

Un apéritif musical a été donné à la salle Pannard, à Courville-sur-Eure, où les parents ont pu apprécier la qualité du programme, ainsi que les progrès musicaux de leurs enfants.

Il a été entièrement filmé en vidéo.

Ce séjour sera reconduit cette année, et les jeunes musiciens, ravis, ont échangé leurs adresses, et se sont donnés rendez-vous, pour juillet 1988.

plupart lauréats de l'Ecole Nationale de Musique de Bourges, a réussi, au prix de mille difficultés, à se hisser au niveau des meilleures formations musicales de notre région, grâce au travail assidu de ses adhérents, tous musiciens amateurs.

La S.A.M.P. est une harmonie affiliée à la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de la Région Centre, et à la Confédération Musicale de France.

C'est une société dont l'effectif dépasse actuellement les 70 exécutants ; elle est composée de musiciens amateurs de Bourges et des environs ; on y rencontre des ouvriers, des commerçants, des cadres, des enseignants, des artisans, des fonctionnaires, des étudiants, des retraités qui se retrouvent, chaque semaine, sous la baguette de leur directeur, lui aussi salarié, pour étudier et mettre au point des programmes de Concerts empruntés aux répertoires classique et moderne de la Musique populaire.

Certes, au cours de son demi-siècle d'existence, la S.A.M.P. a connu bien les vicissitudes des associations et groupements d'amateurs, bien souvent malmenés par les exigences de la vie moderne, et, il faut bien le dire, avec de très faibles moyens.

Mais elle a eu le mérite de s'adapter à ces exigences, grâce à la volonté opiniâtre et à la persévérance de ses animateurs, dont les efforts sans cesse renouvelés ont toujours permis de présenter des auditions de qualité.

Ces prestations, offertes gracieusement aux mélomanes berruyers, ont lieu surtout en plein air, mais aussi dans les principales salles d'audition de la cité, ou dans celles des autres villes, avec un répertoire classique et de variétés toujours accessible à l'auditoire.

Parallèlement à ses activités réservées au public, la S.A.M.P. assure la formation d'une cinquantaine d'élèves, avec le concours de ses meilleurs éléments.

Un certain nombre de ces apprentis musiciens, garçons et filles, sont « sur les rangs », et sont les premiers à reconnaître l'influence oh combien civilisatrice et bienfaisante.





Ce sont ces jeunes qui éprouvent le même plaisir à interpréter la transcription d'une sonate de Bach, une Marche solennelle de Berlioz ou de Verdi, ou une composition moderne de S. Lancen, de D. Dondeyne ou de H. Van Lijnschooten !

Nous avons le devoir de rappeler que,

dans sa Théorie de la Musique, le grand musicographe Albert Lavignac déclare d'emblée que « La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille ».

Il n'y a rien à ajouter à cette affirmation, et c'est la raison pour laquelle nos sociétés musicales, et la S.A.M.P. en particulier, se font un devoir de s'en inspirer, dans la poursuite de leurs efforts de diffusion et à la gloire de la Musique Populaire.

Dans le cadre des animations de la cité, la S.A.M.P. a obtenu de la municipalité berruyère un « contrat associatif » qui lui permet de se produire dans les établissements scolaires, galeries commerciales, comités de quartier, et, bien sûr, à l'occasion de la Foire exposition annuelle et la Fête européenne de la Musique.

En outre, à l'occasion de son concert de gala annuel, la S.A.M.P. s'assure le concours de formations et d'artistes mu-

siciens de qualité, dont les prestations sont particulièrement appréciées du public.

Un aperçu de ces réalisations; au cours des dix dernières années :

1977 : l'Octuor de trombones de Paris ;
1978 : le Quatuor de clarinettes de Paris ;

1979 : le Quintette à vent de Tours ;
1980 : le Quatuor de saxophones de Paris ;

1981 : le Quintette de cuivres Josquindes-Prés ;

1982 : le trompettiste Maurice André avec le concours de l'association des concerts de Bourges ;

1983 : le Quintette de saxophones de Paris ;

1984 : la Chorale du Centre Régional de la chanson avec le concours de l'association des concerts de Bourges ;

1985 : le trompettiste Maurice André.
1986 : l'Orchestre Big Band Claude Bowling ;

1987 : l'Ensemble de cors de Versailles.

La S.A.M.P. de Bourges :
— président honoraire : M. François VILLATTE ;

— président actif : M. Aimé Tramoy ;

— directeur : M. Daniel Duchet.

A Chartres : étroite collaboration entre l'Harmonie municipale et l'Ecole Nationale de Musique

Née en 1956 de la fusion entre l'Harmonie Saint-Ferdinand et l'Harmonie Chartraine, l'Harmonie Municipale de Chartres est un exemple de coopération entre le service municipal qu'est l'Harmonie et l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres.

Il est vrai que de longue date une seule et même personne était placée à

la direction de l'Ecole (d'abord Municipale puis Nationale) et de l'Harmonie (Léon Cordier, Pierre Devevey pour ne citer que les deux derniers).

Depuis 1985, l'Harmonie est placée sous la direction de Daniel Leroy (chef de l'ex-Fanfare de la 2^e Région Aérienne) l'Ecole est dirigée par Jean-Pierre Séguin qui fut longtemps Basson

solo à la Musique de l'Air de Paris et qui ne peut qu'inciter les élèves de bon niveau à entrer à l'orchestre. Compensation pour les jeunes Musiciens : la gratuité des cours.

Le résultat de cette étroite collaboration : une harmonie forte de soixante-quinze instrumentistes d'une moyenne d'âge d'environ trente ans.





Harmonie de Bonneval

Bonneval, ville de 4 800 habitants, a vu se créer une société musicale, en 1864.

L'histoire contemporaine de cette société commence en 1946, lors de l'arrivée de M. Abel Sébastien, comme chef. Il réussit alors à regrouper une douzaine de musiciens. Il assurait, à l'époque, ses cours bénévolement, le soir, après son travail.

La société se présenta au concours de Dieppe, en 1959, en 3^e division 2^e section, avec seulement 22 musiciens. Elle obtint un 1^{er} prix ascendant.

Suivirent les concours de Mesles-sur-Sarthe, en 1966 (21 exécutants) puis de Saint-Aignan-sur-Cher, en 1971, où la fanfare arriva en 2^e division, 2^e section.

C'est en 1977 que M. Sébastien prit une retraite fort méritée.

La société obtint alors de la municipalité la création d'un emploi de professeur d'école de Musique et de Directeur de la Fanfare, devenue Harmonie, étant bien entendu que ces 2 emplois resteraient parfaitement indissociables, et que l'un ne pouvait se concevoir sans l'autre.

C'est sous la direction de M. Auguste

Maillard que fut instituée la deuxième répétition hebdomadaire, source de progrès considérables.

En 1981, arrive un chef nouveau, M. Thierry Gruson, qui décida de participer à des stages de Direction d'orchestre animés par M. Ferdinand Koch, pour amener l'orchestre et l'école à encore progresser.

En 1983, fut créé un orchestre d'élèves préparant les jeunes à une future entrée à l'harmonie.

En 1984, la Société, forte de 52 exécutants, fut reclassée en section Harmonie 1^{re} division, 2^e section, et, dès le mois de mai, obtint un premier prix ascendant à Cambrai.

L'école de Musique, atteignant plus de 90 élèves, la nomination d'un 2^e professeur à temps partiel devint indispensable.

Il en résulta un travail en 3 groupes pour l'harmonie : les cuivres avec Philippe Desmoulin, les anches et les percussions avec Thierry Gruson ; ce qui permit d'aboutir au concours de Blois, où la société forte de 63 musiciens a accédé à la division supérieure, section B, en 1987.

Il est important de noter qu'elle n'avait, dans ses rangs, aucun renfort de l'extérieur, aucun musicien professionnel, et que les musiciens sont pratiquement tous issus de l'école de Musique.

A la demande de musiciens désireux d'aborder le jazz, un Big Band de 20 musiciens a été créé.

Certains musiciens répètent donc jusqu'à 3 soirées par semaine.

Comment ne pas parler d'amour de la Musique ?

Depuis 1987, des week-ends de direction d'orchestre sont organisés à l'école de Musique, sous la direction de M. Ferdinand Koch. Grâce aux très grandes qualités musicales de ce professeur, chacun se sent stimulé, après chacune de ses visites. Musiciens et responsables d'orchestres ont bien compris qu'il faut défendre l'orchestre d'harmonie, pour progresser et défendre le répertoire original écrit pour cet orchestre (Lancien, Gótkowsky, Berlioz...), tout en gardant certaines transcriptions.

En conclusion, on peut dire que, même dans une petite commune, avec une école de Musique de petite envergure (1 professeur 1/2), un résultat musical sérieux peut et doit exister (chacun a en mémoire la Symphonie Funèbre et Triomphale de Berlioz, ou Manhattan Symphony de S. Lancien, donnés ici en concert).

Musiciens et responsables ont en commun, à Bonneval, cette foi musicale qui associée à un travail acharné, donne un tel résultat.

M. Boisard



La Musique à Châteauroux

Le Conservatoire

En 1977 s'ouvrait l'Ecole de Musique dans les locaux rénovés de l'ancienne mairie, pour favoriser l'éveil musical des jeunes, aider à l'éclosion de vocations professionnelles et établir un bon niveau d'enseignement.

Sous l'impulsion de son directeur, M. Komives, le succès dépassa rapidement les prévisions permettant de nourrir de nouvelles ambitions. M. Komives a depuis été remplacé par M. Verdier qui a prolongé son travail.

En 1980, le Conservatoire devient Ecole Nationale de Musique.

Le fonctionnement de l'école

Aujourd'hui, plus de 650 élèves reçoivent l'enseignement d'une quarantaine de professeurs. Les cours ont lieu dans douze salles, chacune dédiée à la mémoire d'un compositeur français contemporain, et équipée d'un piano.

Bien que l'Ecole accueille sans distinction scolaires, adultes et personnes âgées, une priorité est donnée aux enfants.

En plus de l'enseignement classique, les élèves ont la possibilité d'étudier des instruments utilisés en « musique traditionnelle », ce qui a donné à l'Ecole de Châteauroux une réelle spécificité. (Citons la vielle (traditionnelle ou baroque) ou la cornemuse.)

L'école peut prêter des instruments aux élèves durant leur première année. Par la suite, un système de prêts permet aux élèves d'acquérir leur propre instrument.

Pour les débutants, la scolarité comporte une première année de solfège.

Récemment a été créé un « Big-

Band » pour les quelques trente musiciens désireux d'élargir leurs activités au jazz. Ils se sont notamment produits, lors des dernières fêtes du Palan, conduits par François Guin, bien connu des jazzmen.

De nombreuses autres structures

L'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale et la Batterie-Fanfare, composées de musiciens amateurs, participent à de nombreuses manifestations dans toute la France.

Le Quintette de cuivres Ars Nova, quant à lui, est financé conjointement par la ville et le ministère de la Culture, en ce qui concerne les animations scolaires.

Les Philharmonistes (habitués de FR3 et son « prélude à la nuit »)

La ville s'est également dotée d'un ensemble instrumental unique dans sa spécialité, il regroupe 15 instruments à vent. Sa structure « souple » (musiciens permanents + musiciens « invités »), la diversité de son répertoire, et ses remarquables qualités d'interprétation contribuent grandement à renforcer l'image de dynamisme et de qualité de notre cité en matière culturelle.

Un programme de concerts à l'étranger a également permis d'asseoir leur renommée internationale.

L'Action Musicale

Cette association créée par la Municipalité et présidée par Daniel Bernardet, a pour but de promouvoir la vie musicale castelroussine et d'organiser des concerts très attractifs (6 par saison). Ils ont lieu aux Cordeliers pendant la période scolaire et font l'objet d'un système d'abonnement.

L'Action Musicale organise également des « clubs » dans la salle Debussy (du Conservatoire) où l'on peut écouter les instrumentistes et dialoguer avec eux.

La Chorale Inter-Ages

Cette Chorale de l'Amitié se réunit deux fois par semaine à l'Ecole de Musique. Les participants y travaillent un répertoire qu'ils ont ensuite la possibilité d'interpréter en de multiples occasions, révélant ainsi leur excellent niveau.

Nouveauté : la Chorale d'adultes

Cette année Joël Péral vient à Châteauroux une fois par semaine pour s'occuper des chorales, et cela malgré un emploi du temps très chargé. Outre la

L'Harmonie Municipale de Lucé

L'Harmonie Municipale est issue directement de l'Ecole de Musique de Lucé.

Sa formation se compose de plus de 60 membres. Son répertoire est très varié (musique classique, musique de film, etc.).

Elle est actuellement en division supérieure au sein de la C.M.F. depuis avril 1986 (Concours à Héricourt, Belfort).



La Chorale « Autrica » est une Chorale de plus de 70 membres et leur répertoire est très varié : musique de la Renaissance, musique Classique, jazz, variétés.

chorale d'enfants, il va mettre en place une chorale d'adultes.

Les Spectacles et animations

En matière de spectacles, il est impossible d'énumérer tous les événements qui se sont déroulés à Châteauroux, tous les artistes qui s'y sont produits.

Citons cependant des noms aussi célèbres que Rostropovitch, Mady Mesplé, le pianiste Miguel-Angel Estrella, Monserrat-Caballe.

On a pu aussi applaudir des chanteurs connus comme Claude Nougaro, Cathe-

rine Lara, Robert Charlebois, Jacques Higelin et Charles Dumont.

Du jazz avec le Golden Gate Quartet, Johnny Griffin, le Big-Band de Martial Solal.

Au festival annuel D.A.R.C. axé sur la danse, grâce à ses nombreux spectacles gratuits.

On assiste à une succession de manifestations habituelles (Palan, Fête de la Musique) ou plus ponctuelles (concerts, récitals...). Ajoutons qu'à l'initiative de la municipalité, sont également organisées des animations dans les écoles de la ville, où sont présentés les instruments (leur histoire et leur répertoire) favorisant ainsi l'intérêt des jeunes.



Châteauroux, centre musical au centre de la France

Lors de mon premier contact avec la ville de Châteauroux, il y a 16 ans, à l'occasion d'un jury d'examen de l'Ecole de Musique de l'Harmonie municipale, j'étais loin d'imaginer que 6 ans plus tard je serais professeur au Conservatoire et que j'en assurerais la direction.

Cette position me permet, peut-être plus que quiconque, de mesurer le chemin accompli dans le domaine musical depuis la création du Conservatoire en 1977.

L'Ecole de Musique : des 300 élèves du début, l'effectif est passé à 800 élèves. Toutes les disciplines y sont enseignées y compris, depuis l'année dernière, l'accordéon.

La Musique traditionnelle n'est pas

oubliée. Une soixantaine d'élèves suivent les cours de vielle, cornemuse, violon folklorique, percussions afro-cubaines.

Le Club du Conservatoire qui propose chaque mois une séance musicale gratuite (solistes, ensembles, conférences, etc.) connaît un succès tel que certains soirs les retardataires n'ont plus de places.

Les Philharmonistes de Châteauroux. Cet ensemble de musiciens solistes, dont j'ai le grand honneur de faire partie, a depuis sa création fait connaître à la France entière et aussi à l'étranger l'existence d'une vie musicale de qualité à Châteauroux.

Depuis deux ans, la municipalité, dans

sa volonté de poursuivre l'effort dans le domaine musical, a doté la ville de « *l'Action Musicale* », association qui a pour mission d'organiser chaque année une saison musicale de très haut niveau (Rostropovitch, Mady Mesplé, Monserrat-Caballe).

Là aussi les efforts sont récompensés par la présence aux concerts d'un public très nombreux composé de toutes les catégories sociales grâce à une politique de prix des places très bas (une place de concert est moins chère qu'une place de cinéma !).

L'Harmonie Municipale et sa Batterie-Fanfare, Société plus que centenaire, est le symbole d'une présence musicale sans faille depuis la deuxième partie du XIX^e siècle. Elle bénéficie aujourd'hui du talent des jeunes musiciens issus de l'Ecole Nationale de Musique.

Cette société se produit, outre les concerts qu'elle donne à Châteauroux, dans les festivals français (en région parisienne, La Rochelle, Orléans, Aix-en-Provence, etc.) et y reçoit des éloges et récompenses méritées.

Il restait un domaine où la politique musicale de la cité avait encore un soutien à apporter : c'est celui de la sensibilisation et au-delà de la *pratique musicale chez les scolaires*.

Depuis l'année dernière, sur l'initiative de M. Jeanjacques, maire-adjoint, nous avons mis sur pied un programme spécifique qui, je l'espère, en quelques années, permettra à tous les enfants chateaurouxins d'enrichir leur formation et, pour certains d'entre eux, susciter une vocation musicale.

L'année scolaire 1985-1986 a vu le démarrage de ce programme avec des animations musicales et surtout le premier *cours de chant choral* dispensé dans les classes par un des meilleurs chefs de chœurs que la France possède : Joël Peral. Ces activités ont été concrétisées par un concert donné au Conservatoire de Châteauroux en juin dernier. Les auditeurs et, je l'avoue, moi-même avons été impressionnés par la qualité des chants interprétés ce jour-là par les enfants des écoles.

Cette année, l'activité chorale est multipliée par 7. Dès janvier, des animations « *Connaissances des Cordes* » vont se dérouler puis viendra s'ajouter un atelier de Percussions. C'est dire que dans le domaine scolaire la musique aura sa part.

Ayant l'occasion de voyager beaucoup pour mes activités musicales, et donc par comparaison, je peux dire que je suis assez fier d'être au service d'une ville qui, je le crois, a comme premier souci la qualité de vie de ses citoyens dans beaucoup de domaines et en particulier dans celui de la Culture.

Camille Verdier

Directeur de l'Ecole Nationale de Musique

Directeur de l'Harmonie Municipale



L'Harmonie Municipale de Vendôme

« L'Union Vendômoise » (Musique Municipale).

Les temps heureux (1879-1910)

La nouvelle société prend une place importante dans la vie locale où les fêtes sont nombreuses, quinze à vingt concerts par an où l'on interprète Bizet, Rossini, Offenbach ou Verdi. Le premier concours est celui de Blois, en 1883, où, forte de cinquante musiciens, la société se présente en 3^e division, 1^{re} section. Dans les années 1885-1910, l'Union Vendômoise prend part à de nombreux concours — seize en vingt-cinq ans — à Chartres, Pantin, Bordeaux, Bruxelles, Genève...

Vendôme organise son premier concours en 1885, avec quarante-sept sociétés participantes, de nouveau la ville organise un concours en 1900, trente-sept sociétés y participent. Vendôme est doublement en fête ce jour-là,

on inaugure la statue du maréchal de Rochambeau, enfant du pays vendômois.

Les temps difficiles (1911-1940)

Mais la politique commence à faire ses ravages dans la cité, elle paralyse la société et la discorde disperse les musiciens vers d'autres formations. La guerre vient bientôt briser ce qui reste, c'est la fin d'une belle époque.

En 1918, pour fêter l'Armistice, on rassemble à la hâte les musiciens restés disponibles pour entrer dans un gigantesque défilé de la victoire, les Vendômois et un millier de soldats britanniques cantonnés aux environs de la ville.

La reconstruction de la société est difficile, après quelques années de balbutiements un ancien militaire, M. Julien Liets, est appelé pour en prendre la direction. De 1926 à 1940, après une légère reprise qui permettra à l'Union

1879 ! La III^e République a moins de dix ans. Dans toutes les bourgades passe le souffle républicain. Des sociétés de musique populaire naissent sous des noms très évocateurs : « La Fraternelle », « La Liberté », « La Lyre républicaine », « La Renaissance ». A Vendôme, une vingtaine de musiciens, soutenus par le nouveau journal local « Le Carillon », s'unissent pour fonder



Vendômoise, pour son cinquantenaire, de concourir à Vichy et d'accéder à la 1^{re} division 2^e section, la Société va en déclinant pour ne plus compter qu'une vingtaine de musiciens, en 1939, alors que se prépare la deuxième guerre mondiale.

Les temps troubles (1940-1956)

Après la libération, la reprise se fait très lentement. Peu d'argent, pas de chef. Mais les musiciens — ceux qui restent — veulent faire revivre leur société, bientôt l'effectif s'élève à cinquante membres.

Un grand festival est organisé à Vendôme en 1948, en matinée 2 800 entrées, en soirées 3 600 ! La trésorerie est regarnie pour plusieurs années.

Hélas ! Six chefs en dix ans, payés avec de maigres indemnités, ruinent les espoirs, il n'y a plus aucun soutien. Les musiciens vont même jusqu'à faire grève, un jour de 14 juillet, pour émouvoir la municipalité d'alors. Rien n'y fait.

Nouvel essor (1957-1974)

Enfin un nouveau maire plein de bon sens, M. Gérard Yvon, s'intéresse à la société musicale. Un directeur est nommé, M. Emile Mounier, qui durant vingt années dirigera la société avec ténacité et dévouement.

Restructurée, l'Union Vendômoise devient Harmonie Municipale en 1958. Des cours municipaux commencent à former un bon nombre d'élèves qui viendront renforcer l'orchestre. La Société, bien dirigée, va maintenant, sans cesse, gravir des échelons. Déclassée avec un effectif de vingt musiciens en 1954, elle se retrouve, en 1962, au concours de Lorient, en 2^e division 2^e section.

Les musiciens ont reçu un uniforme ; une grande salle de répétitions, bien aménagée, est mise à leur disposition. Comme dans les années de ses débuts, la formation vendômoise interprète les grands compositeurs.

En 1967, l'Harmonie Municipale de Vendôme va concourir à Tours où elle accède à la 2^e division - 1^{re} section. Trois années plus tard, en 1970, elle prend part au concours de Romorantin et de nouveau un prix ascendant lui ouvre la porte de la 1^{re} division.

Un nouveau président, Robert Lasneau, succède à Gérard Yvon, décédé. Le nouveau président saura soutenir « son » Harmonie qui par ses nombreux concerts tient une grande place dans la vie locale et régionale.

L'effectif atteint bientôt soixante-dix exécutants quand, en 1973, l'Harmonie obtient un très gros succès en participant, en Allemagne, au jumelage de Vendôme avec la ville de Gevelsberg. Le directeur Emile Mounier, est à la base de ce succès, mais une année plus tard il disparaît après une longue maladie.

Le renouveau (1974)

La municipalité, en accord avec les musiciens, fait alors appel à un jeune

chef, M. Jean-Pierre Bressan, qui dès son arrivée réunit l'unanimité sur son nom. Très vite, les cours municipaux sont transformés en Ecole de Musique qui fournira désormais à l'orchestre un apport de qualité.

Un gala hors du commun est présenté, en 1976, Cours du Cloître « C'est la voix de Vendôme ! »... Jamais, de mémoire de Vendômois, une évocation musicale et poétique n'avait été aussi merveilleusement réussie.

Précis, vigilant, M. Jean-Pierre Bressan mène son orchestre vers les sommets de la musique populaire. En 1977, le concours de Saint-Satur voit la société accéder à la 1^{re} division - 1^{re} section. L'orchestre, où tous les instruments sont représentés, va de concerts en galas, seul l'orchestre compte plus de soixante-dix exécutants, la Batterie-Fanfare une vingtaine.

En 1979, la ville de Vendôme offre aux musiciens une vaste salle de répétitions, bien aménagée, où l'on a plaisir de se retrouver parmi les souvenirs et diplômes. Tout à côté, de nombreuses salles sont réservées à l'Ecole de Musique.

L'année du centenaire, 1980, vit se dérouler une suite de concerts de grande qualité, tous suivis par des audi-

teurs enthousiastes que ce soit le concert donné par l'Harmonie de Tours, par l'Orchestre Philharmonique de Gevelsberg, par le Groupe Chorale Saint-Martin ou par l'Harmonie de Vendôme, mais la Société Vendômoise ne pouvait recevoir de plus beau cadeau que son accession à la Division Supérieure au concours de Nazelle-Négron.

L'avenir

Aujourd'hui, l'Harmonie Municipale de Vendôme formée de plus de 50 % de jeunes subit, comme toutes les formations musicales des villes moyennes, le mouvement de la jeunesse appelée vers les grands centres soit pour les études, soit pour l'emploi.

Néanmoins, la société vendômoise, avec son Ecole de Musique rassemblant plus de trois cents élèves est assurée de se maintenir et même d'accroître son niveau musical. L'effectif reste constant aux environs de quatre-vingts musiciens. En quinze ans, la moyenne d'âge est passée de 38 à 32 ans. Chattaway et Lijnschotten ont pris place aux côtés de Bizet et Vivaldi !

L'Harmonie Municipale continuera longtemps encore à offrir une belle image de sa ville : Vendôme.

Jacques Gillard
novembre 1987

Harmonie municipale de Blois

Administration

L'Harmonie Municipale de Blois est gérée par un conseil d'administration composé de membres du conseil municipal et de membres de la société : président : Pierre Sudreau, maire de Blois ;

vice-président : Jean Durand ;
secrétaire : Christian Bruneau ;
trésorier : Michel Dubois.

Direction musicale

Yvon Bachy : Directeur.

Vincent Ries : Directeur adjoint.

Guy Remay : Chef de la batterie d'accompagnement.

Yvon Bachy dirige l'harmonie municipale de Blois depuis juin 1983.

Titulaire d'un 1^{er} Prix de clarinette du conservatoire national de Valenciennes.

Premier prix au royaume de la musique et certificat d'étude supérieure de musique.

Premier accessit de musique de chambre.

Historique

Bien avant le début de ce 20^e siècle, plusieurs sociétés musicales concourraient à l'animation de la ville de Blois. Pour ne retenir que celles qui concernent les origines de l'Harmonie Municipale, en remontant le temps, nous retrouvons l'Orphéon de Blois créé en 1860, qui devint plus tard l'Harmonie de

Blois ; ensuite, la fanfare viennoise formée dans les années 1870.

L'Harmonie Municipale actuelle est donc en fait l'héritière de ces sociétés qui se sont perpétuées après diverses fusions et transformations au cours des années.

C'est ainsi que pendant la Grande Guerre 14-18, l'Harmonie de Blois et la fanfare viennoise rassemblent en une seule formation les quelques musiciens qui leur restaient.

Cette formation garda le nom d'Harmonie de Blois ; la Direction en était assurée par M. Gras, sous-chef de la musique militaire.

En 1921, la société prend un nouveau départ en devenant société municipale sous la direction de M. Marcel Moreau.

En 1931, l'Harmonie Municipale de Blois crée sa propre école de musique avec 7 professeurs pris en charge par la municipalité.

La continuité de la société était ainsi assurée. Cette école de musique fonctionna jusqu'en 1963, date à laquelle, sous l'impulsion du conseil d'administration de l'Harmonie et de la municipalité, fut créé le Conservatoire municipal de Musique de Blois.

L'Harmonie Municipale prit de ce fait un nouvel essor dans les années qui suivirent, sous la direction de M. Pipelier, et réussit à se reclasser parmi les



meilleures formations musicales de la région.

Aujourd'hui

Forte de 102 exécutants, tous musiciens amateurs, issus pour un grand nombre des meilleures écoles de musiques locales, conservatoire municipal de Blois, ainsi que des conservatoires de la région, voire de la région parisienne, elle comprend un orchestre d'harmonie et une batterie-fanfare d'accompagnement.

Outre sa mission première de servir le prestige de la ville de Blois, qu'elle

représente lors de ses prestations à l'extérieur, voire à l'étranger, elle s'attache à défendre le renom des musiques d'harmonie, à soutenir par des concerts la propagation de l'art musical, et, en général, à apporter sous toutes ses formes, la musique à tous les publics.

Programme ambitieux, mais que nos musiciens blésois parviennent avec bonheur à réaliser.

Le répertoire est composé des œuvres les plus marquantes de la littérature symphonique, classique et moderne, transcrite pour orchestre d'harmonie, ainsi que des œuvres originales que les plus grands compositeurs contemporains ont écrites pour cette forme orchestrale.

Les activités de l'harmonie municipale sont multiples et n'ont jamais cessé depuis sa création.

Elle participe à l'animation culturelle par des concerts qui sont donnés régulièrement.

Sa participation est indispensable au déroulement des cérémonies officielles.

Elle participe également à l'animation de fêtes, festivals, concours de musique, etc.

Union Musicale de Romorantin-Lanthenay

L'Union Musicale de Romorantin est née le 17 juin 1919, de la fusion de 2 sociétés, comprenant chacune une quarantaine de membres, La Lyre Solo-gnote, et l'Harmonie, mais où le vent de la guerre avait fait de sérieux vides.

Les 2 directeurs respectifs, MM. Naudin et Prudhomme, assuraient les répétitions et les concerts à tour de rôle. Mais, bien vite, M. Naudin se retira.

Dès 1920, la nouvelle société se classe en 1^{re} division, 2^e section, au concours de Blois. La 1^{re} section est obtenue en 1926, au concours d'Aurillac, après maints autres, notamment Saint-Servan-sur-Mer (1922), et Mâcon (1924).

Le premier président, M. Breton, après sept années de dévouement, passe le relai à M. Maillois, qui restera jusqu'en 1936. Sous son autorité et toujours sous la baguette de M. Prudhomme, la division supérieure est atteinte, au concours de La Bourboule, en 1930, classement confirmé, quelques années plus tard, au concours de Vierzon.



M. Graillot succède à M. Maillols, à la présidence, qu'il assurera 16 ans, et sera remplacé en 1952, par M. Dargent.

Pendant ce temps, la guerre a à nouveau clairsemé les rangs. Un nouveau directeur, M. Guillermit, organiste de talent, succède à M. Prudhomme, en 1944. Malgré la tourmente, l'Union Musicale, grossie d'un groupe symphonique et théâtral, donne toujours des concerts.

En 1946, nouveau changement à la direction ; M. Courtat est bien connu, car natif de la ville. Pendant 25 années, il conduira sa formation à travers festivals et concours, pour glaner de nombreux et beaux lauriers : Pau, Annecy, Fougères, Sarlat, Royan, Grenoble, Vic-sur-Cère... se souviennent sûrement de sa visite.

En 1960, une école de Musique est créée, dirigée par M. Guillet, d'abord modeste, elle se développe peu à peu, pour arriver aujourd'hui à plus de 200 élèves, et 13 disciplines enseignées. Elle a été municipalisée en 1985.

M. Guillet succède à M. Courtat en 1971. 5 ans après l'Harmonie accède en Supérieur A, et cinq nouvelles années pour l'Excellence B, montrent tout le travail fourni.

En 1970, une section Batterie-Fanfare est adjointe à l'Harmonie ; selon les effectifs, elle peut assurer seule certains services. D'abord dirigée par M. Bondeux, puis M. Mestivier, elle est aujourd'hui aux mains de M. Laperche, ancien tambour major de la 13^e région militaire.

A la présidence se sont succédés, depuis 1971, MM. Davesne, Bourdeau, Trouvé, et Mestivier. Quant au directeur actuel, M. Monne, il a remplacé M. Guillet en 1985 ; il dirige également l'école municipale de musique.

L'Union Musicale de Romorantin-Lanthenay subit, comme toutes les formations de son genre, les inconvénients de la vie moderne, la dispersion des jeunes dans une multitude d'activités attrayantes, et l'individualisme forcené des adultes ; les motivations des uns et des autres ont bien changé, depuis une vingtaine d'années, et laissent mal augurer de l'avenir des Sociétés Populaires, malgré le combat des dirigeants.

Pierre Mestivier.

La Musique municipale d'Orléans

La ville d'Orléans possède une musique depuis 1847. Successivement « Musique des Sapeurs-Pompiers », « Harmonie d'Orléans » en 1912, « Harmonie Municipale d'Orléans » en 1933 et « Musique Municipale d'Orléans » en 1966.

Depuis 1963, elle est classée en Division d'Honneur. La Musique Municipale

a un effectif permanent de 110 musiciens — dont 30 à la Batterie-Fanfare. Trente musiciens sont titulaires de Prix de Conservatoires Nationaux ; ils assurent les parties solistes et encadrent les dives pupitres.

Sa composition et son équilibre sonore lui permettent d'aborder les plus grandes œuvres du répertoire pour musique d'Harmonie.

La Musique Municipale d'Orléans peut se présenter en formation « Musique Militaire » — Harmonie et Batterie-Fan-

fare — ou « Orchestre d'Harmonie », « Batterie-Fanfare » seule ou ensembles instrumentaux et de Musique de Chambre d'instruments à vent.

Son activité est très importante et variée. En plus des cérémonies officielles de la ville d'Orléans, pour lesquelles elle fait fonction de Musique Militaire, elle organise de nombreux concerts tant en France qu'à l'étranger (12 par an à Orléans).

Deux Concerts à Paris : en janvier 1976 en l'église Saint-Louis des Inva-





lides avec l'exécution de la Symphonie Funèbre et Triomphale de H. Berlioz ; en décembre 1980 en l'église de la Madeleine avec l'organiste François-Henri

Houbart ; également en décembre 1986, la Musique Municipale d'Orléans a participé aux semaines musicales contemporaines d'Orléans et a proposé deux créations mondiales de Charles Chaynes et Gérard Garcin, ainsi que des œuvres de Janos Komivès, Roger Boutry, Marius Constant et Gemba Fujita.

Elle s'est produite dans de nombreuses villes de France : Lille, Vichy, Nancy, Bourges, Tours, Blois, La Rochelle... et a fait de nombreux déplacements à l'étranger (Allemagne, Suisse, Belgique...).

Elle est présidée par le maire d'Orléans, Président es qualité et dirigée depuis 1955 par Michel Proust, professeur aux Conservatoires Nationaux d'Orléans et Bourges, Georges Chaluse, Sous-Chef, Bernard Vincent, Tambour Major.

Le Chant Choral en Région Centre

Sur proposition de son Président, M. Jack Hurier, la Fédération Musicale de la Région Centre vient de créer, en son sein, une nouvelle commission chargée des chorales, présidée par M. Stéphane Quessard.

Celle-ci a pour but de favoriser les relations entre les différentes chorales que comprend la Fédération, au moyen de rencontres et de festivals. Elle se propose, en outre, d'organiser des stages pour choristes et chefs de chœurs.

Bien que nombreuses dans la région, la Fédération compte peu de chorales affiliées. La plupart d'entre elles ont été fondées au sein de sociétés ou écoles

de Musique, la plupart déjà adhérentes à la F.M.R.C. il est donc difficile, pour la nouvelle commission, de dresser à l'heure actuelle, un inventaire précis des chorales intégrées à la F.M.R.C. C'est une des tâches à laquelle la commission va s'employer.

Parmi ces nombreuses chorales, nous avons choisi de vous présenter, pour illustrer ce chapitre, la Chorale de l'école de Musique de Saint-Martin-d'Auxigny (Cher).

Dans cette commune, chef-lieu de canton de 1 700 habitants, située à 15 km au nord de Bourges, existe, depuis 1978, une école de Musique qui compte aujourd'hui, 140 élèves, enca-

drés par une équipe pédagogique de 12 professeurs.

En plus de l'orchestre constitué par les élèves et les professeurs de l'école, qui regroupe une trentaine d'éléments, une chorale a été créée en 1983, à l'initiative des élèves adultes de la classe de solfège. Elle démarra sous l'impulsion de M. Marc Benetreau, auquel succéda la nouvelle directrice Marie-Christine Coulon.

La chorale est dirigée, depuis septembre 1986, par Stéphane Quessard, jeune chef de chœur, qui fut élève dans cette discipline, de Jean-Pierre Ouvrad, au département de musicologie de l'université de Tours et de Michel Camatte, au Conservatoire Régional de cette même ville.

Elle compte aujourd'hui 25 choristes qui se retrouvent régulièrement, afin de préparer les 8 prestations données chaque année dans la région.

Soucieuse de faire apprécier au plus grand nombre le chant choral le répertoire dont dispose cet ensemble vocal est varié. La Musique Sacrée (Gloria de Vivaldi, Ave Verum de Mozart, Ave Maria de Victoria, Agnus Déi de Campra, Chorals de Bach, mais aussi Negro Spirituals) est abordée au même titre que les polyphonies populaires (Béart, Brassens, Duteil, Moustaki, Vignault...). Pour certaines œuvres, la chorale bénéficie du concours de l'orchestre de l'école de Musique.

Depuis la rentrée 1986, l'école a créé, à la demande de ses jeunes élèves, un chœur d'enfants.

Celui-ci, également placé sous la direction de M. Quessard, se compose d'une quinzaine d'enfants de 7 à 13 ans. Cet ensemble participe aux différentes manifestations de l'école et se joint fréquemment à la Chorale des adultes, pour ses concerts.

Désireuse d'établir des liens avec d'autres groupes, la chorale de l'école de Musique de Saint-Martin-d'Auxigny, participera prochainement à une rencontre avec 3 autres chorales de la région (Aubigny-sur-Nère, Méry-es-Bois, Saint-Eloy-de-Gy).

A cette jeune chorale pleine de promesses pour l'avenir, ainsi qu'à toutes celles de la Région Centre, nous souhaitons bonne chance.





Chorale municipale Vierzonnaise

Siège social : mairie de Vierzon (18100).

Son bureau : Danièle Mareil, Présidente, route des Macaires, Méry-sur-Cher, Vierzon ; Serge Lepain, Vice-Président, 9, rue Urbain-Nègre, Vierzon ; Didier Barbou, secrétaire, 6, rue Jeanne-Labourde, Vierzon ; Gérard Guérin, secrétaire-adjoint, 42, rue France-Bloch-Sérazin, Vierzon ; André Babillot, trésorier, 88, rue de Villeneuve, Vierzon ; Jacqueline Démolières, trésorière-adjointe, 51, rue Eugène-Pottier, Vierzon.

Chef de Chœur : Jean-Claude Denizot, 10, rue Barbès, Vierzon.

Pianiste et répétitrice : Pierrette Jovet Le Pré-Gaudré, Méreau.

La Chorale Municipale Vierzonnaise, créée en 1952 par M. Marcel Balichon a d'emblée choisi l'éclectisme pour son répertoire, et au fil des ans, elle a puisé dans les œuvres classiques, sacrées, lyriques et contemporaines pour présenter chaque année un programme original et renouvelé.

C'est ainsi que se sont succédées plusieurs opérettes. Puis la chorale s'est orientée vers des œuvres importantes, avec des extraits de « Carmina Burana » en 1977, le « Magnificat de Pachelbel » en 1979. Elle a participé avec d'autres formations chorales et orchestrales à la réalisation d'œuvres classiques telles que : « La Messe du Gloria » de Puccini en 1981, « La Création » de

Haydn en 1982. En mars 1983, une fresque historique « Si l'histoire m'était chantée » permit à la chorale de raconter l'Histoire de France en chansons. En 1984 elle revient au classique avec « La Missa Brevis » ou « Messe des moineaux » de Mozart. En 1985, elle s'associe aux chorales de Chartres, Montargis, Limoges pour donner à Vierzon ainsi que dans les trois autres villes « Le Requiem » de Fauré. En avril 1986, c'est le folklore berrichon qui fut à l'honneur avec un spectacle créé et monté par les choristes : « Chantons notre Berry ».

En alternance avec ces grands moments, chaque saison a donné à la Chorale l'occasion de présenter de nombreux chants, soit de la Renaissance soit des arrangements sur des chansons contemporaines, allant de Ferrat à Brel, en passant par Brassens, Bécud, Béart, Fugain...

A deux reprises en 1978 et cette année au mois de mai, la chorale au grand complet s'est rendue à Rendsburg, ville de R.F.A., jumelée à Vierzon, où, pendant 3 jours elle a été reçue très chaleureusement par les chorales masculine et féminine locales. Le concert donné à cette occasion permit entre autre d'écouter M. Marcel Balichon interprétant au violon une sonate de Grieg, accompagné au piano par Mme Pierrette Jovet. Au cours de ce concert la chorale interpréta « La petite suite québécoise » de Marie Bernard, œuvre

moderne en six mouvements, hérissée de difficultés et de dissonances inattendues.

Pour mener à bien ces réalisations, la Chorale Municipale Verzonnaise est placée sous la direction d'un jeune chef de chœur dynamique Jean-Claude Denizot qui a pris en main la société début 1986. Il est aidé dans sa tâche par Mme Pierrette Jovet pianiste et répétitrice de valeur.

Mais la Chorale ne se contente pas de vivre de souvenirs, un projet déjà ancien va se concrétiser en 1988 : « **Chorifèges 88** » se déroulera le 5 juin prochain à Vierzon. Il s'agit d'un important rassemblement de formations chorales au niveau de la région Centre. Sont invités les départements du Cher, du Loir-et-Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loiret pour une journée exceptionnelle. Chaque département regroupé interprétera trois œuvres communes qui regrouperont tous les participants à ce rassemblement. Nous attendons plusieurs centaines de choristes et cela promet d'être un moment très fort pour lequel nous nous préparons ardemment !

Les titres des œuvres choisies par le comité organisateur sont à la disposition des chorales intéressées.

Pour tout renseignement complémentaire contacter : **Danièle Mareil**, route des Macaires, Méry-sur-Cher, 18100 Vierzon. Tél. : 48.75.20.86.



Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres

A l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres, la classe de danse est confiée à M. Jean du Villard, artiste chorégraphique, lauréat du Conservatoire National Supérieur de Paris en 1957, membre du corps de ballet de l'Opéra de Paris, lauréat des Concours Centralisés de Professeurs de danse en 1975 et 1979.

En Eure-et-Loir se sont développées deux activités chorégraphiques principales :

1°) A l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres, création d'une classe de danse classique à 5 niveaux (débutant, préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur). Effectif moyen : 70 élèves en 1980.

3 premiers prix, 2 seconds : 1 élève au Conservatoire de région de Boulogne, 1 à la Sorbonne, 1 au Conservatoire National Supérieur.

En 1982, création du « Ballet de Chartres », ballet des élèves de l'école.

En 1986, 1^{er} stage de danse de Chartres, sous l'égide de l'école.

En 1987, création de l'Association Danse-Chartres, avec le 2^e stage de Danse, Exposition photo au Cellier de Loëns, sortie de 44 élèves à l'Opéra, etc.

2°) A Vernouillet, avec le Club Léo Lagrange, depuis 1979, création d'un cours de danse classique, plus de nombreux stages de week-ends de perfectionnement.

En 1980, création d'un festival de danse pluridisciplinaire (classique, contemporain, jazz, danse populaire (ou folklorique), danse théâtre), avec participation des écoles de la région, expositions, projections, diaporamas et films.

Ballet de Chartres

Ballet des élèves de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Chartres. Créé en 1982.

Répertoire

1982 « Les petits riens », de Mozart ; avec l'Orchestre de Chambre de Chartres. Direction : Pierre Casier.

1983, « Suite n° 1 », de Bach ; « Concerto pour basson » de Vivaldi ; « Canon à trois voix » de Pachelbel ; avec l'Orchestre de Chambre de Chartres. Direction : Pierre Casier. « Polka et Suite Cancan », de Devevey.

1984, « Relâche » de Satie ; « Sarabande, la Grande » de Haendel ; « Rondo Russo », « La boîte à joujoux » de Debussy ; « Final » de Russo.

1985, « Fleur de Pierre », de Prokofiev ; « Barroque » de Haendel ; « Jungle Valse » d'Art. Blakley ; « La statue » d'H. Sauguet.

1986, « Le Carnaval des animaux », de Saint-Saëns. Décors projetés de M. de La Casinière. « Le Bœuf sur le toit » de D. Milhaud. « Supertramp ».

1987, « Présentation » d'Elgar ; « Prélude » de Gershwin ; « Papillon » d'Offenbach ; « Passion » de Malher ; « Pastiche » de Bernstein ; « Persephonia » de Listz. Direction et Chorégraphie : Pierre de Villard.

Manifestations chorégraphiques

Décembre 1982, « Stéphanie au pays des étoiles », TF1.

Juin 1984, « Reflets », FR3 Centre ;

Le nouveau centre chorégraphique de Tours

Créé en 1983 au sein du Grand Théâtre de Tours, le Ballet de Tours a eu pour mission d'assurer la partie chorégraphique des spectacles lyriques, ainsi que la création de plusieurs soirées de ballet.

Sous l'impulsion de son directeur et chorégraphe, Jean-Christophe Maillot, qui, après avoir été, pendant plusieurs années, un interprète privilégié de John Neumeier au Ballet de Hambourg, est revenu dans sa ville natale, la compagnie a développé son travail, et l'a fait connaître aux professionnels de la danse.

L'accueil extrêmement positif qu'elle a reçu, et les nombreuses tournées effectuées tant en France qu'à l'étranger (Nantes, Montpellier, Orléans, Genève) ainsi qu'une programmation au Théâtre de la Ville ont montré qu'une autonomie devenait nécessaire afin de permettre à la Compagnie de donner sa pleine mesure.

« 25^e anniversaire du jumelage Chartres-Spire » à Spire ; « Danse et Musique sacrées » avec Mireille Nègre à la cathédrale de Chartres.

Octobre 1984, « Festival de danse de Vernouillet ».

Juin 1985 « 25^e anniversaire du jumelage Chichester-Chartres » à Chartres.

Novembre 1985 « inauguration du traité culturel Chartres-Spire ».

Décembre 1985 « Musée de Chartres » ; « Voltaire au château d'Anet » avec R. Peyrefitte, FR3 National.

Juin 1987 « 30^e anniversaire du jumelage Ravenne-Chartres », à Ravenne.

Octobre 1987 « Danse Macabre Jouée » (création en 1393, reprise en 1987) en l'église de Meslay-le-Grenet.

Décembre 1987, « Pas de deux » (D. Milhaud G. Auric) avec l'Ensemble Instrumental de Chartres, au Grenier de Loëns.

Festival de danse de Vernouillet

Compagnies : Ballet Jazz Serge Alzetta ; Ensemble National Bulgare ; Pit et Phil ; Ballet Israélien Kol'Aviv ; Ballets Maguy Marin ; Opéra de Paris (5 fois) ; Lugo Tap Company ; Danse Populaire française ; Dominique Bagovet ; Lauréats du Concours de Bagnolet ; Ballet-Théâtre Micha Van Hoecke (2 fois) ; Les Cosaques Zaporogues ; groupe Emile Dubois ; ballet de Tours ; Jazz Dance Explosion Rick Doums (2 fois) ; ballet Arménien Araxe et Sassoun ; Elinor Ambash ; Mireille Nègre et Geneviève Guille ; ballet théâtre de l'Ensemble ; ballet Naili ; Mukti Dance ; Company Anne-Mari Poras ; America Latina ; Danse théâtre Buto (Ariadone) ; ballet national des Philippines ; compagnie Why Not Bruno Agati.

La ville de Tours et le ministère de la Culture et de la Communication se sont associés pour réaliser l'implantation du nouveau Centre Chorégraphique de Tours, qui sera également doté dès juillet prochain de ses propres locaux.

Une création, « Le Jardin, Jeux d'Amour » (chorégraphie : J.-Ch. Maillot) qui, dans le cadre de l'année de la Danse, inaugurera la nouvelle structure, est actuellement en cours.

Une Cellule de Formation qui propose stages et cours à de jeunes danseurs désireux de parfaire leur formation, a été également mise en place.

6 Opéras, 4 Opérettes, 3 spectacles de Ballets, dont 2 assurés par le Ballet de Tours Jean-Christophe Maillot composent la Saison Lyrique et chorégraphique du Grand Théâtre de Tours, à laquelle s'ajoutent des spectacles pour enfants, des Rencontres musicales, des Films, etc.



150 personnes réparties en personnel artistique, technique et administratif, assurent la bonne marche de l'ensemble de la programmation qui, en plus des manifestations citées ci-dessus, comprend l'accueil de l'Orchestre Symphonique de Tours (direction Florian Hollard), ainsi que certains spectacles invités par la Comédie de Touraine (direction Pierre Lefebvre).

Dirigé par Michel Jarry et sous la responsabilité administrative de Michel Berthon, ce Théâtre municipal appartenant à la Réunion des Théâtres Lyriques Municipaux de France, est un des seuls théâtres de la région centre à produire d'une façon régulière des spectacles lyriques.

Une équipe technique expérimentée assure la fabrication des décors et la réalisation des costumes de plusieurs spectacles lyriques par saison.

La création d'opéras contemporains, la programmation d'ouvrages peu connus et peu représentés, complétées par les ouvrages du répertoire traditionnel, sont désormais, et ce depuis plusieurs années, l'identité particulière du Grand Théâtre de Tours.

Depuis 5 années, le Théâtre de Tours a créé des œuvres de Claude Prey, Antoine Duhamel, Philippe Capdenat, Maurice Ohana, Gérard Calvi... et c'est un opéra d'Adrienne Clostre sur la conquête d'un sommet himalayen qui sera créé dans le courant de la saison 1988-1989.

Une soirée Francis Poulenc composée des « Mamelles de Tiresias » et de « La Voix Humaine » (décembre 1987), « Les Voitures versées » de Boieldieu (mars 1987), « Viva la mamma » de Donizetti et « Le Maître de chapelle » de Paer (janvier 1986), « Persée et Andromède » de Jacques Ibert (mars 1985), « L'irato » de Méhul et « Vénitienne » de

Jean Rivier (février 1985) sont, entre autres, l'illustration d'une programmation originale.

Saison 1987-1988 : « Le Consul » dans une mise en scène de Bernard Broca et « Don Pasquale » de Donizetti avec une excellente distribution : Sylvia Greenberg, Gabriel Bacquier, René Massis, seront les deux soirées très attendues.

Ces deux productions nouvelles seront entièrement réalisées dans les ateliers du Grand Théâtre.

Un public en augmentation depuis

deux ans (près de 1 400 abonnés), des représentations de « Carmen » et des « Noces de Figaro » la saison passée avec 4 à 500 spectateurs qui n'ont pu obtenir de places, une opération spectaculaire menée en collaboration par les activités culturelles de la ville de Tours, l'Inspection Académique et le Grand Théâtre de Tours où 300 élèves de lycées, en deux ans, ont été sensibilisés à l'art lyrique par une action suivie.

Tel est le bilan de l'évolution des activités du Grand Théâtre.

Le Directeur,
Michel Jarry.

L'Accordéon

Comme dans chaque région de France, l'Accordéon est bien présent dans le Centre. De nombreuses écoles et clubs animent nos plus grandes villes.

De Tours à Châteauroux en passant par Chartres, sans oublier Blois ou Orléans, l'Accordéon se perpétue de génération en génération.

Chaque année plusieurs centaines de jeunes accordéonistes participent aux examens C.M.F., de plus ils donnent des auditions ainsi que des concerts, participant ainsi activement à la vie culturelle de leur région.

L'Accordéon populaire est enseigné certes, mais également l'Accordéon classique. A notre mémoire, l'excellent quatuor Chevallier qui, jusqu'en juillet dernier, était dirigé par le regretté Claude Chevallier. Musique classique, musique contemporaine, une autre forme de l'Accordéon que l'on s'efforce de faire découvrir à tous et d'imposer petit à petit, sans pour autant oublier l'accordéon qui anime les nombreuses soirées dansantes où chacun trouve un réel plaisir et une ambiance amicale. Soirées différentes de celles que l'on pourrait nommer « soirées décibels ».

Certains clubs ont formé des orchestres d'Accordéon. C'est le cas de Claudine Aucher à Chartres qui dirige depuis 26 ans l'Accordéon-Club de Chartres, orchestre dont la réputation a dépassé les frontières. L'orchestre en effet se produit régulièrement à l'étranger.

Un club dont l'activité est débordante. En plus des animations locales, l'Accordéon-Club de Chartres organise des échanges culturels avec des orchestres d'horizons différents. Pour en citer quelques-uns : Leer en Allemagne du Nord, Passau en Bavière, Ravenna en Italie, Spire ville jumelle de Chartres, Argentan, Bouliou-les-Annonay et plus récemment, un excellent orchestre Suisse, celui de Peter Frey.

Le public nombreux qui était ce mercredi soir dans les salons de l'hôtel de ville n'oubliera pas de si tôt cette excellente formation. 40 accordéonistes, tous professeurs ou étudiants en musicolo-

gie, ont donné un concert de grande qualité, en particulier une valse écrite par le chef d'orchestre Peter Frey, valse de très haut niveau musical. Un interlude de Zangg obligea le public à retenir son souffle. Une direction parfaite, un très grand Peter Frey.

L'Accordéon-Club de Chartres a donné plusieurs concerts dans la cathédrale de Chartres où plus de 100 accordéonistes de Chartres, Leer et Passau interprétèrent plusieurs œuvres de Bach, Haendel, Gounod, etc. Ces concerts se déroulent en principe à Pâques et remportent un immense succès. Combien d'étrangers en visite à la cathédrale sont fort surpris de voir et surtout d'entendre ces Accordéons à l'intérieur de la cathédrale. Mais le plaisir des oreilles étant le plus fort, il n'est pas rare de les retrouver à la fin du concert et de les voir s'informer sur cette prestation musicale « surprenante » et de qualité.

Parmi leurs différentes animations, l'Accordéon-Club de Chartres a également organisé une très grande exposition d'Accordéons de 1835 à nos jours. Plus de 250 accordéons pendant 15 jours en Eure-et-Loir, avec conférences et commentaires, diapositives, visites guidées des écoles, animations et concerts avec James Lesieur, Bruno Lorenzoni. Cette splendide collection appartient à Jean Perret de Chambéry, un fervent de l'Accordéon.

Comme nous pouvons le constater, que d'efforts font nos amis chartrains pour promouvoir l'Accordéon ! Que son souffle soit à l'égal des autres instruments, c'est notre vœu à tous.

Parmi les écoles ou clubs de notre région, il ne faudrait pas oublier Bergereault de Poitiers, Brigitte Moreau de Prunay-le-Gillon et Laurence Borreca d'Orgères, M. Jamet de Saint-Pierredes-Corps.

Tous de fervents défenseurs de l'Accordéon qui ne ménagent pas leurs efforts en faveur de notre bel instrument qui, ne l'oublions pas, est désormais admis en conservatoire.

Accordéon Diatonique

C'est sous sa forme diatonique, que l'accordéon fut adopté par les musiciens populaires, au cours du XIX^e siècle.

Présenté sous des formes les plus diverses, il s'agit, en général, d'un clavier à une, deux ou trois rangées de boutons, chacun d'eux fournissant une note différente, selon que l'on ouvre ou ferme le soufflet.

La main gauche dispose de quelques basses et accords rudimentaires.

D'abord accueilli dans les salons de la bourgeoisie, l'accordéon diatonique se répandit dans les provinces, avec l'apparition d'instruments bon marché, en provenance d'Allemagne et d'Italie.

Cette nouveauté fut décisive pour l'évolution de la Musique Populaire française. Le volume sonore de l'accordéon occupant peu à peu les délicatesses ornamentales des violons, des vielles à roue, et des cornemuses. Dans un

même temps, les airs à la mode (polkas, mazurkas, valse...) supplantèrent les anciennes musiques modales, et le tempérament égal imposa ses lois.

Hélas, son caractère banal le fait bientôt tomber dans l'oubli, au profit de son grand frère, l'accordéon chromatique, qui lui oppose une plus grande richesse d'ornementation, ainsi que des possibilités transpositives jusqu'alors impossibles.

L'heure de gloire du Musette s'étant quelque peu éteinte, on se rend compte que l'accordéon diatonique est resté présent dans les musiques populaires du monde entier, notamment tant dans les pays nordiques Suède, Norvège, que dans les pays de l'Est, mais également en Italie où l'on trouve actuellement les plus grands facteurs, au Portugal, ainsi que dans les deux Amériques, comme la Colombie du Sud, et, dans un style plus « blues » dans le Nord.

Etudié un peu partout de façon plus ou moins didactique, il est notamment enseigné en école de musique, en Région Centre, ainsi que dans certains conservatoires nationaux.

Depuis quelques temps, l'accordéon diatonique voit son univers, jusqu'alors réservé à la Musique traditionnelle, s'ouvrir vers des horizons nouveaux : l'accompagnement de chansons, le Rock, ainsi que le Jazz, qui nous font découvrir enfin toutes les possibilités de cet instrument.

Gageons que ces exemples ne soient pas exhaustifs, et que l'accordéon diatonique nous réserve encore bien des surprises.

La Vielle à roue

Les origines de la vielle à roue remontent à fort loin, et sont encore, de nos jours, très obscures.

Pour la première fois, la vielle à roue apparaît sous la forme de l'organistrum, au IX^e siècle, dans un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Blaire, en Provence.

Cet organistrum nécessitait deux joueurs, l'un tournant la roue, et l'autre appuyant sur les touches. La roue faisait vibrer trois cordes et six touches donnaient le chant.

C'est au XIII^e siècle, que l'on voit apparaître la vielle comme un instrument soliste, avec trois cordes et huit touches sur le clavier. Elle occupe une place de choix, parmi les instruments de cette époque.

Elle permet aux trouvères et troubadours, nombreux à parcourir le pays, d'accompagner leurs chansons de gestes, complaintes et autres ballades.

Le XIV^e siècle voit la vielle à roue sortir des cours seigneuriales et être adoptée par les ménestriers et jongleurs qui parcourent les rues et les foires. Ils se regroupent en une corporation qu'ils placent sous le patronage de saint-Julien.

Au XV^e siècle, nous ne la voyons plus qu'aux mains de nombreux mendiants aveugles.

Bertrand Du Guesclin la cite comme « l'instrument truand ».

Nous en retrouvons de nombreuses traces au XVI^e siècle. Pieter Brueghel vieux en fait le sujet d'un tableau « parabole des aveugles » (musée Louvre), Bernard Palissy la fait revivre dans ses nombreuses figurines, et Angelo l'anime dans son tableau « Le vieil aveugle ».

Vers la fin du XVII^e siècle, les gens recommencent à s'intéresser à elle.

Le XVIII^e siècle la verra à son apogée à la cour du Roy. Elle devient l'instrument favori des grands du royaume sous le règne de Louis XV. Elle est l'instrument indispensable à tout h

SAINT-CHARTIER

(INDRE)



MI - JUILLET

RENCONTRES

INTERNATIONALES

DE

LUTHIERS

ET

MAITRES - SONNEURS

RENSEIGNEMENTS : Tél. (54) 48-23-54



de qualité, et les grandes dames, telle Marie Leckzinska, femme du roi, et madame Adélaïde sa fille, en jouent.

La vielle entre dans la Musique savante et de très grands compositeurs, comme Vivaldi et Mozart, s'y intéressent.

C'est de cette époque (1720), que datent les vieilles rondes (un luthier nommé Charles Baton imagina d'adapter un corps de luth). De là datent aussi les premières méthodes de vielle.

Après la révolution de 1789, la vielle revient à la une, avec les chanteurs et chanteuses de boulevards, mais le peuple de Paris la délaisse peu à peu.

A Jenzat, dans l'Allier, entre Auvergne et Berry, naît une ligne de luthiers célèbres, qui vont contribuer au succès populaire de la ville à roue. Ils fabriquent

principalement des vieilles rondes, dites « en bateau », pour toute la France, et même l'étranger.

Tombée dans l'oubli entre les deux guerres, elle connaît un nouvel essor, dans les milieux folkloriques et traditionnels.

Actuellement, certains n'hésitent pas à l'utiliser dans des musiques plus éclectiques (voir FR3 « Prélude à la nuit »), en Jazz (Prix spécial au concours de Jazz de la Défense, en 1964).

Un très beau bas relief de vielle à roue est sculpté sur le fronton de la maison de la Culture de Bourges.

Les instruments traditionnels, vielle à roue, accordéon diatonique, cornemuse, s'ils sont enseignés dans les conservatoires et écoles de Musique, ne sont malheureusement pas reconnus ouvertement. Il serait donc intéressant, voire nécessaire, de palier à cette lacune en instaurant un examen annuel, pour évaluer les niveaux d'enseignement et encourager, de ce fait, les valeurs musicales liées à l'émulation de ces instruments.

Jacques Veschambre,

Professeur d'accordéon diatonique
et vielle à roue

Concertiste, compositeur et arrangeur.

P.S. : il est à noter qu'ont lieu périodiquement, en Région Centre, de nombreux stages d'instruments traditionnels, regroupant des instruments de différentes régions, voire même de différents pays.

Historique des fêtes romantiques de Nohant

Dans l'esprit de ses promoteurs originaires, les Fêtes romantiques de Nohant sont nées de l'alliance entre un festival artistique et le haut-lieu du romantisme qu'est le château de George Sand.

À la fin de 1964, les pouvoirs publics et différentes personnalités du département de l'Indre décidèrent de mettre en valeur et d'exploiter, par une action systématique et concertée, le patrimoine immobilier et culturel que représente la Maison de Georges Sand.

Ainsi, l'idée fit son chemin d'organiser de façon régulière des manifestations artistiques et folkloriques, sous la responsabilité d'un organisme permanent associant les collectivités locales, les administrations et des représentants d'associations culturelles.

Alors, s'est constitué progressivement, sous l'égide du comité départemental de tourisme de l'Indre, le comité des Fêtes romantiques de Nohant, présidé par le sous-préfet de La Châtre.

Pendant les trois premières années, de 1965 à 1967, les spectacles présentés à Nohant associèrent des troupes théâtrales et des groupes folkloriques locaux à des concerts et à des récitals donnés par des artistes réputés sur le plan national.

À partir de 1968, le comité des Fêtes romantiques de Nohant s'est doté d'un conseiller artistique, en la personne de M. Jean Darnel, qui a attiré à Nohant les plus grands noms de la musique et du théâtre, et d'un conseiller littéraire, M. Georges Lubin.

Ainsi, la qualité et le renom de ces manifestations n'ont cessé de s'étendre et les interprètes les plus prestigieux sont venus se produire dans la grange du château de Georges Sand à Nohant : Samson François, Arthur Rubinstein, Yehudi Menuhin, Alain Decaux, André Castelot, Jessye Norman, Sviatoslav Richter, Barbara Hendricks, Aldo Ciccolini, Maria-Joao Pires, le Quatuor Alban Berg...

De ce fait, Nohant accueille chaque année plus de 2 000 spectateurs.

Outre l'aspect culturel de la mise en valeur du patrimoine de Nohant par le Festival, le Comité des Fêtes romantiques de Nohant a pris en charge d'importants travaux immobiliers destinés, notamment, à améliorer le confort de la grange.

En 1977, devant l'ampleur des dimensions prises par le festival, les membres du comité des Fêtes romantiques de Nohant ont unanimement décidé de se constituer en association régie par la loi de 1901. La présidence de cette nouvelle association a été de nouveau

Gaston Rivière

Dès son plus jeune âge, Gaston Rivière fut l'élève des vieilles locaux du Bas Berry : Aubrun et Guillemain, et surtout Constant Lafarcinade, président de la société « Les gas du Berry », de La Châtre, qui avait, comme présidente d'honneur, Mme Aurore Sans, petite-fille de George.

Il anima un nombre incalculable de concerts, noces, manifestations officielles et privées, dans notre région berrichonne, de Bourges à Châteauroux, Saint-Amand, Issoudun, La Châtre, Argenton...

Tous les amateurs de folklore ont pu apprécier ses talents de veilleux, de cornemuseux, d'accordéoniste, ainsi que ses prestations en patois de chez nous, sans oublier, bien sûr, ses succès remportés en France et à l'étranger.



confiée au sous-préfet de La Châtre, entouré d'un comité élargi, afin de donner au festival un rayonnement toujours plus grand, tant en France qu'à l'étranger.

Projet de programme pour 1988 : 20^e anniversaire du Festival

Sous réserve :

vendredi 17 juin : Nikita MAGALOFF ;
samedi 18 juin : Jorge Bolet ;
dimanche 19 juin : soirée anniversaire
• les grands moments du Festival ;
• le Trio Amadeus ;
vendredi 24 juin : Quatuor Talich ;
samedi 25 juin : France Clidat ;
dimanche 26 juin : à déterminer.

Les Orgues dans le Cher

Le regain de l'orgue, manifeste depuis les deux dernières décades, n'a pas manqué de toucher le Cher, département du cœur de la France.

C'est **Saint-Amand-Montrond**, en plein Boischaud, qui, chronologiquement, prend la première place dans ce renouveau organistique qui imprégnera peu à peu tout le département. L'église paroissiale possède depuis 1835 un orgue venant du couvent des Carmes (actuel hôtel de ville) que le Grand Condé avait institué et qu'il avait doté d'un instrument sur lequel nous possédons peu de précisions quant à sa facture. Le Buffet, seule survivance, classé en 1963, est l'un des plus beaux du Berry. Une fois ce vestige d'instrument installé en la paroisse, 26 jeux sont refaits avec des matériaux provenant de sources diverses et grâce au financement obtenu par la vente aux enchères des « restes de vieux tuyaux des Carmes ». Fin XIX^e siècle, Cavallé-Coll refait un instrument de 10 jeux répartis sur 2 cl. manuels et 1 pédalier. Du revers du portail central — sa place primitive —, il est alors installé dans le transept sud : pour ce faire, on doit malheureusement réduire le Buffet et scier des tuyaux de façade. En 1966, R. Boisseau de Poitiers refait la mécanique, remet les claviers en fenêtre et lui redonne un caractère très typé :

G.O. : Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Doublette 2, Plein-Jeu IV, Cromorne 8.
Pos. : Flûte 8, Flûte 4, Nazard, Quarte, Tierce, Cymbale III, Trompette 8.
Péd. : Soubasse 16, Basse 8, Flûte 4.
Tir. G.O./Pos. Cop./G.O.

Les secondes orgues à faire peu neuve se situent tout au nord du département, sur les franges de la Sologne, dans l'église Saint-Martin de l'ancienne cité des Stuarts : **Aubigny-sur-Nère**. Là, deux instruments des Jésuites, provenant de la rue de Vaugirard à Paris, avaient été acquis par la paroisse en 1912. Le Grand Orgue, de conception classique, construit en 1860 par le fac-



Bourges : cathédrale Saint-Etienne, orgue Kern.

teur belge H. Loret, avait subi des remaniements, puis, étant resté sans révisions se trouvait inutilisable vers les années 70. E. Muller effectue une restauration achevée en 1978 : 31 jeux pour ce nouvel orgue comme accolé à l'arc d'ogive du fond de l'église :

G.O. : Bourdon 18, Bourdon 8, Flûte 8, Prestant 4, Flûte 4, Doublette 2, Cornet V, Plein-Jeu V, Cymbale III, Trompette 8, Clairon 4.
Pos. : Bourdon 8, Prestant 4, Flûte 4, Nazard, Quarte, Tierce, Larigot, Fourniture IV, Cromorne 8, Hautbois 8.
Préd.-Récit : Soubasse 16, Principal 8, Bourdon 8, Octave 4, Doublette 2, Plein-Jeu III, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.
Tir. G.O., Pos., Récit Cop. Réc./G.O., Pos./G.O.

E. Muller travaille également sur le petit orgue qui comporte un seul clavier coupé entre le Do 4 et le Do# 4 pour les jeux de Montre, Bourdon, Trompette, les autres étant : Prestant 4, Flûte 4, Doublette 2, Fourniture III.

Peu de temps après, le Boischaud à nouveau voit naître un instrument. A **Dun-sur-Auron** dans l'ancienne Collégiale Saint-Etienne bâtie aux XII^e et XIII^e siècles avec le roussard qui lui donne sa teinte ferrugineuse, l'orgue (6 jeux) sorti des ateliers du facteur Clergeau, malgré la réfection de la trompette en 1947 par M. Chéron du Mans, se fait bien peu présent. E. Muller le remodèle entièrement, ouvrage terminé en juin 1979. Un seul clavier, coupé entre le Si 3 et le Do 4 pour les



jeux de trompette et de Bourdon, les autres étant Montre 8, Prestant 4, Doublette 2, Fourniture III, avec un Pédalier en trasse.

Sur les bords du Cher, au nord de Saint-Amand, la basilique pseudo-gothique Notre-Dame-des-Enfants, élevée en 1869, à l'emplacement de l'église Saint-Pierre à **Châteauneuf-sur-Cher** possède un Cavaillé-Coll de 1889, dont le Buffet en chêne sculpté provient des ateliers Buisine de Lille. En 1979, J. Renaud de Nantes le restaure entièrement :

G.O. : Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Flûte 8, Salicional 8, Prestant 4, Flûte douce 4.

Récit expr. : Flûte trav. 8, Viole de Gambe 8, Voix céleste 8, Flûte oct. 4, Octavin 2, Basson 16, Basson-Hautbois 8, Trompette 8, Clairon 4.

Péd. : 4 jeux empruntés aux Manuels : Soubasse 16, Basse 8, Basson 16, Trompette 8.

Tir. G.O. et Réc. Cop. des claviers. Appel et renvoi Anches Récit (Basson, Trompette, Clairon). Tremblant et Orage.

Mentionnons trois instruments de moindre importance, mais qui revivent eux aussi : à **Sancoins**, dans le Val-de-Germigny, un orgue de 3 jeux sans Pédalier, provenant du XVIII^e siècle ; vers le Pays-Fort, aux **Aix-d'Angillon**, un orgue de la fin du XIX^e siècle du facteur parisien Suret et à **Saint-Martin-d'Auxigny**, un orgue fait de matériel de récupération pris sur un ancien orgue de Saint-Pierre de Bourges et sur celui de la Sainte-Chapelle de cette même ville. Ces orgues sont restaurés par B. Chevrier de Lesparre ; les deux derniers sont actuellement en travaux.

Si Vierzon est mentionné dans cette vue d'ensemble sur la renaissance de l'orgue, c'est qu'en l'église Notre-Dame demeure un autre très beau Buffet « historique » du Berry. L'orgue délabré git en piteux état, dépouillé d'un instrument dont les tuyaux, comme cela se trouve souvent mentionné dans l'histoire des orgues, furent pillés pour être vendus... Notre-Dame attend la reconstruction d'un orgue d'environ 35 jeux sur la base de ces restes d'orgue du XVIII^e siècle, romantisé au siècle dernier puis retouché par Rikenbach en 1925 ; les beaux tuyaux d'étain de la façade sont remplacés par des tuyaux de zinc peints à la manière des tuyaux de poêle !

Au cœur de la Champagne, la préfecture du Cher, **Bourges**, Avarivum évanouïe, cité de Jacques-Cœur, de Louis XI, au passé sans cesse marqué par les événements et dont il reste de précieux témoignages, voit elle aussi, ces dernières années, son patrimoine musical enrichi de réalisations notoires.

En la récente église du Sacré-Cœur (1909) fut installé par les soins de C. Michel-Merlin et Kuhn de Lyon un orgue d'occasion acheté à Paris. M. Alcouff de Cunault le restaure en 1971, selon le plan suivant :

G.O. : Bourdon 16, Montre 8, Prestant 4, Doublette 2, Fourniture IV.

Réc. : Bourdon 8, Prestant 4, Nazard, Flûte 2, Tierce, Cymballe III, Trompette 8.

Péd. : Soubasse 16, Basse 8.

Tir. G.O./Réc. - Cop.-Expr. Récit - Crescendo-Comb. - Libre appel d'Anche Réc. - Tremolo.

Saint-Pierre-le-Guillard, grande église gothique du XIII^e siècle, vient d'inaugurer son nouvel orgue, bâti par B. Chevrier, à partir d'éléments d'un instrument acheté neuf en 1872 à J. Bruneau de Bourges et modifié un peu plus tard par P.-M. Koenig de Paris, tout cela effectué sur les traces d'un premier instrument acheté aux Jacobins de Bourges en 1792 et auquel avaient été adjointes des pièces du Buffet de l'orgue de la Sainte-Chapelle du Duc Jean à Bourges, orgue apporté à Saint-Pierre et dont on a un peu perdu la trace, si ce n'est celle d'un

Saint-Amand : orgue du Grand Condé.



an de son buffet ici et là retrouvé
Levroux dans l'Indre, Vierzon, Saint-
Martin-d'Auxigny)...

G.O. : Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4,
Doublette 2, Fourniture III, Trompette 8.
Réc. : Bourdon 8, Flûte 4, Doublette 2,
Voix Humaine, Hautbois.
Péd. : Bourdon 16, Bourdon 8, Flûte 4,
Trompette 8.

La cathédrale Saint-Etienne, enfin, possède maintenant un instrument digne de son célèbre vaisseau où la lumière pénètre à profusion grâce à l'étagement de ses 5 nefs. Depuis le XV^e siècle, elle possède un orgue placé au revers des cinq portails. Détruits par la chute de la Grosse Tour en 1506, il est rétabli dans la nef latérale gauche. L'incendie de 1559, un incendie terrible comme les cités de jadis en connaissent, le fait disparaître. En 1663, un autre orgue, de 16 pieds, prend place à nouveau au revers des cinq portails, à la hauteur du fenestrage, le « Grand Housseau », acte de mécénat de Jean de Berry, esprit de culture et d'art. G. Jolly le premier facteur, mort prématurément (enterré à Bourges) est remplacé par son collègue parisien P. Cauchois (44 jeux). Ensuite viennent les inévitables nombreuses modifications subies soit par nécessité, soit par les caprices de la mode musicale, soit suite aux inventions techniques. L'organiste Balant eut l'intelligence de sauver son orgue à la Révolution en acceptant de jouer alors des Hymnes de bon ton ! Augmentant considérablement le nombre des jeux, F. Dallery donne à l'orgue, en 1819, un souffle romantique. Entre 1858 et 1954, Merklin-Schütze, au contraire, le réduit à 34 jeux et lui adjoint le procédé Barker. Nouvelle étape : Rickenbach rétablit l'instrument à 51 jeux et installe la traction électro-pneumatique. Avec Roethinger de Strasbourg, l'orgue s'accroît jusqu'à 60 jeux avec électrification. Le temps passant, l'orgue de Saint-Etienne avec sa console reléguée dans un coin de la tribune, devient assez poussif. Son Grand Jeu, au souffle court, entendu du chœur ne fait pas plus d'effet qu'un mélange 8, 4, 2 ! La construction d'un nouvel orgue s'impose. De 82 à 85, A. Kern et Fils s'emploient à cette œuvre. La console est maintenant en fenêtre ; les sommiers sont refaits ; la transmission est mécanique ; 45 jeux réels (dont d'anciens de Dallery, restaurés au Récit) répartis sur 4 cl. Manuels de 56 notes et le Pédalier de 30 notes :

G.O. : Montre 18, Montre 8, Prestant 4, Fourniture V, Cymbale IV, Bourdon 8, Flûte 8, Flûte à fuseau IV, Grosse Tierce, Nazard, Quarte 2, Tierce, Flageolet 1, Grand Cornet, 1^{er} Trompette, 2^{er} Trompette, Clairon, Trompette en chamade.
Pos. : Bourdon 8, Prestant 4, Doublette 2, Nazard, Tierce, Larigot, Fourniture IV, Cymbale III, Trompette 4-8, Cromorne, Tremblant.
Echo : Trompette 8, Cornet V.



Châteauneuf : orgue Cavaille-Coll.

Réc. : Gambe 8, Flûte harmo. 8, Flûte etc. 4, Voix céleste, Cornet V, Trompette 8, Clairon 4, Basson-Hautbois, Voix humaine, Tremblant.

Péd. : Flûte 16, Flûte 8, Flûte 4, Cor de Nuit 2, Gros Nazard 5 1/3, Grosse Tierce 3 1/5, Fourniture IV, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

Appel d'Anches Récit - Appel d'Anches G.O. - Appel d'Anches Péd.
Accouplements : R/G.O. ; Pos./G.O. - Tir./Réc. en 4 - Tir. Réc. en 8 - Tir./G.O.

« Les Amis du Grand Orgue de la Cathédrale Saint-Etienne de Bourges » essayent d'animer ce nouvel espace musical ainsi recrée autour de l'instrument, en proposant des concerts et des auditions en été et en automne, saisons les plus hospitalières que peut offrir l'immense édifice de pierre dont les béné-

tiers, ces derniers hivers, continrent des glaçons !

Une douzaine d'orgues en bonne santé dans le Cher : un échantillonnage de factures différentes, d'esthétiques diverses qui illustrent pour les musiciens du terroir ou pour ceux de passage, pour les scolaires au cours d'animations (Saint-Amand), des épisodes de l'histoire de l'orgue, de sa musique et de la technique requise en organologie. Un avenir proche fera-t-il reparler d'autres orgues qui se sont tus (Vierzon, Notre-Dame, Bourges, Notre-Dame...) ?

Marie-Reine Renon,
Chargée des cours à la
faculté des lettres de Poitiers
(U.E.R. Musicologie).
Professeur à l'Ecole Municipale
de Musique de Saint-Amand Montrond.

Concours national d'Orgue Marcel Dupré à l'église Saint-Pierre de Chartres. Ce concours annuel, ouvert à tous les élèves, se déroulera les 27 et 28 Octobre 1988.

Les Orgues à CHARTRES

L'église de Saint-Aignan possède actuellement un orgue Merklin du XIX^e siècle qui a été restauré en 1969 par la maison Danion-Gonzales, manufacture d'orgue qui travaillait alors à la rénovation du grand orgue de la Cathédrale.

Deux claviers pédaliers, transmission électrique installée en 1969 en remplacement d'une mécanique hors d'usage, cet orgue néo-classique de vingt-et-un jeux réels animé par Mme Renoult organiste, ne sert presque exclusivement qu'au culte. Actuellement, cet instrument fatigué nécessite des soins attentifs pour son bon fonctionnement.

L'orgue actuel de l'église Saint-Pierre a été installé en 1867 par le facteur Gadault. Au début du siècle, des travaux d'aménagement porte cet instrument de deux claviers pédalier à une trentaine de jeux. Cet instrument sert actuellement au culte de manière régulière.

L'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Pierre sous la férule de l'organiste Mme Choffel, organise d'une part quelques concerts d'orgue par an et d'autre part le concours national d'orgue de

l'Institut National Marcel Dupré. L'Association met à la disposition d'élèves ou amateurs un instrument de deux claviers pédalier à transmission pneumatique installé à l'institut.

L'Orgue du chœur de la Cathédrale sans buffet apparent comporte deux claviers pédalier et une quinzaine de jeux. Cet instrument à transmission électropneumatique sert pour l'accompagnement des chœurs lors des offices ou des concerts. Il sert également pour les funérailles.

Le grand-orgue Danion-Gonzalez de 4 claviers pédalier et 67 jeux réels a été installé en 1970 dans l'ancien buffet datant de 1551. Cet instrument néo-classique entièrement neuf à transmission électropneumatique sert au culte et au concert. Il est animé par les deux titulaires Patrick Delabre et Christophe Nantoux.

A l'origine de la rénovation du grand-orgue, l'Association des Grands-Orgues de Chartres, présidée par M. Pierre Firmin-Didot, organise chaque année une saison de récitals dominicaux pendant les mois d'été. Ces récitals sont assurés par les titulaires et par des organistes venant d'Europe ou des Amériques. Elle organise également tous les deux ans le prestigieux concours d'orgue « Grand Prix de Chartres ». Ce concours a consacré des interprètes et des improvisateurs de réputation internationale.

Les autres lieux de culte utilisent pour la plupart des ersatz électroniques.

Patrick DELABRE

surintendant de la Musique de Louis-XIII. Il entretint des relations avec Desportes, Mersenne et Huygens. Le plus important de son œuvre consiste en des airs de cour, destinés principalement aux ballets. Il fut l'un des premiers, en France, à utiliser la basse continue.

- Messes et motets (en manuscrits à la Bibliothèque nationale).

- 9 livres d'airs à 4 et 5 parties.

- Des airs de Cour mis en tablature de luth.

Joachim Thibaut de Courville

Musicien qui fut le premier collaborateur de Baif (le fondateur de l'Académie de Musique et de poésie, en 1571, sous la protection de Charles IX). Valet de chambre et joueur de lyre du Roi, il subsiste, de son œuvre, 3 airs avec accompagnement de luth, qui figurent dans le recueil de Gabriel Bataille. Il est mort en 1585.

Clément Janequin

On ne sait que très peu de choses, sur la vie de ce grand compositeur. Il fut curé d'Unverre, près de Chartres, en 1548. Il sut révéler à ses contemporains, l'agrément et les ressources infinies du style descriptif, et peut être considéré comme l'inventeur de la musique à programme. Ses grandes fresques vocales, qui annoncent le poème symphonique du XIX^e siècle, sont, dans le domaine de la musique imitative, sans précédent dans l'histoire.

- Bataille de Marignan, siège de Metz, prise de Boulogne, Le Chant des oiseaux...

Jean-Baptiste Morin

Né à Orléans, vers 1677, mort en 1745.

Musicien du duc d'Orléans, et maître de chapelle de l'abbesse de Chelles. Il fut le premier compositeur de cantates françaises (1706). Dans plusieurs compositions isolées, il eut en outre l'idée d'agrandir cette forme pour en faire le « pendant profane du moët à grand chœur ».

- 3 livres de cantates françaises (1 à 3 voix), quelques cantates de grande dimension, dont la Chasse du Cerf, 2 livres de motets, 1 livre d'airs à boire à 2 voix.

Christophe Moyreau, mort en 1722, fut organiste à Saint-Aignan, puis à Sainte-Croix-d'Orléans.

François Pannard

Né à Courville-sur-Eure, en 1689.

Comme chansonnier, il fut le maître d'Armand Gouffe, de Desaugiers, et même de Béranger, pour ne citer que les plus illustres. Par sa gaité proverbiale, sa malice, son fiel, et son désintéressement poussé jusqu'à l'insouciance, il mérita le surnom de « La Fontaine du Vaudeville », que lui donna Marmontel. Sa Muse, aussi populaire que féconde, produit beaucoup de chansons, ainsi que plus de 130 pièces de théâtre.

Les Musiciens en Région Centre, au cours des siècles

Jean Van Ockegehm

Né vers 1430, il est mort à Tours, en 1495.

Il fut au service de Charles I^{er}, duc de Bourbon, de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII. Comblé de faveurs et d'enviables prébendes, investi à l'étranger des missions les plus honorables, jouissant d'une réputation extraordinaire, il devait achever ses jours à Tours, où lui avait été accordée la charge de trésorier de Saint-Martin. Sa popularité était immense, et sa disparition fut pleurée par les musiciens et les poètes qui lui consacrèrent de nombreux hommages funèbres.

Il fut l'auteur de motets religieux d'une grande beauté de pensée et d'expression, et de chansons dont l'originalité n'est pas saisissante, ainsi que de nombreuses messes qui contiennent de magnifiques trouvailles. C'est lui qui écrivit un « Deo Gratias » en 4 canons à 9 voix, formant un échafaudage de 36 parties. Son enseignement précieux lui fut recueilli par d'innombrables disciples.

Antoine de Févin

Né vers 1474, il est mort à Blois, en janvier 1512.

Probablement élève de Josquin, il était, au moment de sa mort, musicien de Louis XII. Moins subtil contrapuntiste que Josquin, il avait cependant un remarquable génie mélodique, et peut être compté parmi les plus grands compositeurs de son temps.

- 12 messes, 29 motets, des magnificats, des lamentations, des chansons françaises.

Pierre Guédron

Né à Châteaudun, en 1565, mort vers 1620.

Membre de la chapelle du Cardinal de Guise, puis de celle d'Henri IV, surintendant de la musique des rois Henri IV et Louis XIII, il s'est révélé le meilleur artisan de l'avènement de la monodie, en France. Il a fait 6 livres d'airs de Cour.

Son élève et gendre :

Antoine Boeset, né à Blois, en 1586, fut maître de Musique de la Reine, et



François Giroust (1738-1799)

Maître de chapelle de Louis XVI, et surintendant de la Musique du Roi, ce qui ne le priva pas de fournir un Hymne des Versaillais, aux fêtes révolutionnaires de 1793. Agréable musicien, il jouit d'une certaine popularité, depuis la découverte de sa messe Gaudete, destinée au sacre de Louis XVI. Il fut maître de chapelle de Sainte-Croix-d'Orléans, de 1756 à 1769.

Philidor André (dit « l'Ainé »)

Mort à Dreux, le 11 août 1730. Il joua de toutes sortes d'instruments, particulièrement du basson et du cromorne. Il fut membre de la « grande écurie », et de la chapelle royale. En tant que bibliothécaire du Roi, il a rassemblé une importante collection de pièces instrumentales.

- Des opéras ballets, des divertissements et des mascarades pour la cour de Louis XVI, des marches militaires...

Philidor François André

Né à Dreux, le 7 septembre 1726, mort en 1795.

Il entre tout jeune comme page à la chapelle royale, puis devient l'élève de Campra. A la prière de ses amis parisiens, dont Diderot, il compose des motets à grand chœur, sous l'influence des oratorios de Haendel, puis se tourne vers l'opéra comique. Le succès de « Blaise le savetier » décide de sa réputation de compositeur, digne de celle qu'il avait acquise en tant que joueur d'échecs. Supérieur à Monsigny ou Grétry, pour l'originalité de l'invention mélodique, la qualité de l'harmonie et de l'instrumentation, il est peut-être le meilleur représentant de l'opéra comique, avant Boieldieu.

- 30 opéras comiques, 5 tragédies lyriques, Carmen Soeculare, des motets, un Requiem, un Te Deum.

Frédéric Chopin

L'illustre compositeur vécut en Région Centre, de 1839 à 1846.

Grâce à Liszt, rencontré chez Marie D'Agout, il fait la connaissance de George Sand, qui le distraît d'une pro-

fonde déception sentimentale. Chaque été, il se retrouve à Nohant, près de Cl.âteauroux, où la romancière reçoit alors les plus illustres artistes et littérateurs de l'époque (Liszt, Delacroix, Balzac, Arago, Quinet). L'objectif de George Sand était de soustraire son musicien à l'atmosphère débilite des salons parisiens, et de lui créer, dans sa propriété, les meilleures conditions de travail. Effectivement, il ne sut jamais se concentrer à Paris, et une bonne partie de son œuvre fut composée à Nohant :

1839 : Sonate en si bémol mineur, dite Sonate funèbre op. 35. 2^e Impromptu (fa dièse Majeur) op. 36. 3^e Scherzo en ut dièse mineur op. 39. 3 Etudes pour Méthode des Méthodes pour le piano, par F.J. Fetis, et Moscheles. 3 Mazurkas (si Majeur, la bémol Majeur, ut dièse mineur) op. 41/2, 3, 4.

1841 : Tarentelle (la bémol Majeur) op. 42. Polonaise (fa dièse mineur) op. 45. 3^e Ballade (la bémol Majeur) op. 47. 2 Nocturnes (ut mineur et fa dièse mineur) op. 48. Fantaisie en fa mineur op. 49.

1841-1842 : 3 Mazurkas (sol Majeur, la bémol Majeur, ut dièse mineur) op. 50.

1842 : 3^e Impromptu (sol bémol Majeur) op. 51. 4^e Ballade (fa mineur) op. 70/2. 8^e Polonaise (la bémol Majeur) op. 53. 4^e Scherzo (mi Majeur) op. 54.

1843 : 2 Nocturnes (fa mineur, mi bémol Majeur) op. 55. 3 Mazurkas (si Majeur, ut Majeur, ut mineur) op. 56. Berceuse (ré bémol Majeur) op. 57.

1844 : Sonate en si mineur op. 58.

1845 : 3 Mazurkas (la mineur, la bémol Majeur, fa dièse mineur) op. 59. Barcarolle (fa dièse Majeur) op. 60. Polonaise Fantaisie (la bémol Majeur) op. 61.

1846 : 2 Nocturnes (si Majeur, mi Majeur) op. 62. 3 Mazurkas (si Majeur, fa mineur, ut dièse mineur) op. 63. 3 Valses (ré bémol Majeur, ut dièse mineur, la bémol Majeur) op. 64. Sonate pour piano et violoncelle (sol mineur) op. 65.

Jules Padeloup

Né et mort à Paris (1819-1887), ce musicien éclectique avait ses origines en Eure-et-Loir, à Dreux, où son père, Valentin Padeloup était maître bottier.

Il a contribué au développement du goût musical en France, en créant, en 1861, les « Concerts Populaires », qui s'appelèrent les « Concerts Padeloup », après sa mort.

Dès 1851, il avait regroupé de jeunes musiciens du Conservatoire, et formé avec eux la « Société des jeunes Artistes ».

Il fut professeur de la classe d'ensemble vocal de 1855 à 1868, puis Directeur du Théâtre Lyrique de 1868 à 1870.

On doit conserver à ce « courageux vulgarisateur » la plus vive reconnaissance pour les éminents services qu'il a rendus à l'Art Musical.

Jules Auguste Garcin

Né à Bourges, en 1830.

Il fut principalement élève d'Alard, Bazin, Adam, et d'Ambroise Thomas ; après avoir appartenu pendant 30 ans à l'orchestre de l'Opéra (simple violoniste, violon solo, puis 3^e chef d'orchestre), il fut élu 1^{er} chef d'orchestre de la Société des Concerts, poste qu'il occupa jusqu'en 1892.

Professeur de violon au conservatoire à partir de 1875, il a produit plusieurs œuvres estimables, dont 1 concerto pour violon, 1 concertino pour Alto, et une Suite Symphonique.

Arthur Pougin

Né à Châteauroux, en 1834.

Elève de Guérin, Bérout et Alard, pour le violon, de Lhôte et de Reber, pour l'harmonie, il fut violoniste dans divers orchestres, et à l'Opéra Comique, puis se consacra à la critique musicale. Parmi ses principaux ouvrages, nous trouvons :

- Supplément et Compléments à la biographie universelle des musiciens de Fétis, et diverses biographies, parmi lesquelles : Boieldieu, Bellini, Albert Grisar, Adolphe Adam, Verdi, Méhul, Rameau, etc.

Tous ses écrits sont basés sur des recherches sérieuses et consciencieuses, exemptes de parti pris, et dignes de la plus complète confiance.

Alexis de Castillon

« Génie musical fauché en sa fleur. »

Né à Chartres, le 13 décembre 1838, Alexis de Castillon de Saint-Victor devint officier, mais quitta l'armée pour se consacrer à son unique passion, la Musique.

Il réendossa l'uniforme, pour participer à la tête des Mobils du département, à la guerre de 1870. Les bivouacs hivernaux furent fatals à ses poumons. Il mourut à Paris, le 5 mars 1873.

Entre temps, ce musicien, qui composait volontiers dans le château familial de la Grève, comme de Saint-Bomer, en Perche d'Eure-et-Loir, avait laissé prévoir plus que du talent : du génie, comme le prouvent notamment une vingtaine de partitions, en majorité de Musique de Chambre. Parmi cette production, relativement tardive dans une vie pourtant brève, on compte aussi une ouverture Torquato Tasso, une symphonie et des mélodies sur des poèmes d'Armand Silvestre.

Ancien élève de César Franck, ami de Camille Saint Saens, avec lequel il fonda la Société Nationale de Musique, de Georges Bizet (un météore lui également), d'Henri Duparc, de Vincent d'Indy, d'Edouard Lalo, de Charles Lamoureux, Jules Padeloup, il est d'inspi-

ration mi-classique, mi-romantique. Dans son style très personnel, on relève néanmoins l'influence de J.-S. Bach, Beethoven, et de Schumann. En fait, un véritable créateur n'imite guère. Alexis de Castillon fut de ceux-là, tant il est vrai que, comme l'a dit Benedetto Croce, « aucune œuvre ne préexiste à ses antécédents ». Aucune œuvre authentique, s'entend. Et c'est le cas.

Charles Bordes

Né à Vouvray en 1863.

Ce musicien (qui fut surnommé « l'Enfant de Chœur »), apporta à César Franck une collaboration extrêmement active.

Dévoré de prosélytisme, il fonda, à Paris, le Groupe des Chanteurs de Saint-Gervais. On lui doit le retour à la vie de chefs-d'œuvre oubliés de Palestrina, Vittoria, Josquin des Prés, Lassus, Allegri, et des polyphonistes de la Renaissance, et du XVII^e siècle. Les Concerts d'Harcourt lui permirent d'intensifier cette campagne, en compagnie de Paul Dukas et Gustave Doret, dans une instructive série de concerts historiques.

En 1894, il s'associa à Vincent d'Indy et à Alexandre Guilmant, pour fonder la Schola Cantorum.

• Suite basque, Rapsodie basque, Danses béarnaises, un Divertissement, une Ouverture pour un drame basque, une *Eskual Herria*, une trentaine de mélodies inspirées principalement par Verlaine, autant de cantiques, motets et pièces de patronage.

Des chœurs et des reconstitutions de musique ancienne attestent non seulement son zèle d'éducateur, mais ses dons réels de musicien fort peu docile aux disciplines formalistes de son principal associé.

Emile Goué

Né en 1904, il fut d'abord l'élève de Roussel, puis de Charles Koechlin. Ce dernier définit l'œuvre de Goué ainsi : « Œuvre d'un musicien probe, convaincu, d'âme élevée, à la fois artiste et penseur ».

C'est un classique par son besoin d'ordre et de logique ; mais c'est aussi un sensible et un lyrique, et c'est le même Koechlin qui souligne, dans son hommage funèbre, la réelle beauté de sa sonate piano-violon, l'émotion de son *Psaume* composé en captivité : « Ce n'est pas un amuseur. Ce n'est même pas un adroit charmeur. Il y a souvent chez lui quelque chose de fruste. Mais c'est un être vivant qui aime, qui souffre et qui a pitié ».

Emile Goué est mort à Châteauroux, en 1946.

Été 1920 : Ravel compose en Eure-et-Loir

En marge du récent cinquantenaire de la mort de Maurice Ravel (28 décembre 1937, 28 décembre 1987), il

convient de signaler que le grand compositeur français séjourna en juin, juillet et août 1920, au château de Bigeonnette, commune de Saint-Sauveur-Le-Vasville, aujourd'hui Saint-Sauveur-Marville, canton de Châteauneuf-en-Thumerais.

Sur cette photographie prise devant la propriété, future demeure du peintre Héliou, récemment décédé, on voit, de gauche à droite : Maurice Ravel, l'abbé Petit, précepteur de Roger Haour, les parents de celui-ci, hôtes du musicien, l'industriel mélomane Pierre Haour, et son épouse Jeanne Pierrette artiste dans l'âme, elle aussi. Ces parisiens tenaient d'ailleurs un salon artistique et littéraire dans la capitale.

À Bigeonnette, Ravel avait poursuivi la composition du *Duo pour violon et violoncelle*, en 4 parties, contribution personnelle à un hommage collectif à la mémoire de Claude Debussy, et celle d'une fantaisie en 2 parties, sur un livret de Colette, dont le titre, arrêté à l'époque à *Ballet pour la famille*, fut ensuite écarté, au profit définitif de *l'Enfant et les Sortilèges*. C'est là qu'il fit en outre l'orchestration de sa *Valse*. À l'automne

il devait se rendre en Autriche, notamment pour y diriger un concert de ses œuvres.

À d'autres relations, il écrivit de Bigeonnette également, qu'il délaissait le piano, ajoutant : « Je crains de ne pas soulever l'enthousiasme des Viennois, par ma virtuosité ».

Qu'importe, sa gloire était déjà solidement assise. Et notre région en a sa part, géographiquement parlant, puisque l'itinéraire ravélien inclut les séduisants paysages du Thymerais. Question : Ravel prit-il le temps d'aller chercher l'inspiration en forêt de Châteauneuf ?

Francis Poulenc

Cet illustre compositeur, considéré un peu comme l'équivalent de Schubert, pour la France du XX^e siècle, possédait une maison de campagne en région centre, à Noizay, près de Vouvray.

Il fait partie du groupe des Six, et choisit, pour ses compositions, l'union subtile de l'humour et de la gravité, la qualité irréprochable de la matière sonore. Il mit en musique de nombreuses odes de Ronsard, grand poète de la Région Centre.



(Collection de M. Roger Haour)



Simple récit à la gloire
des maîtres de la musique

La ruelle des Lavandières

— Bah ! ça ira mieux dimanche, ruelle
des Lavandières !

Ainsi se consolait M. Bérenger Vri-
gneau chaque fois que son odieux pa-
tron le houspillait, — toujours injuste-
ment. Une longue voie de Nogent-le-
Rotrou, large de deux ou trois pas à

peine, dépourvue de tout prestige, mais
gorgée de mystère, de solitude et de
silence, entre ses hauts murs aveugles
alternant avec des jardinets délibé-
rément offerts au regard des rares pas-
sants, semblait donc symboliser
l'espérance d'évasion et de bonheur de
cet obscur comptable. C'est que, lors-
qu'il l'empruntait, venant de la place de
la République, où il habitait, c'était avec
son violon, pour se rendre chez M.
Venceslas Lorbotin, qui demeurait dans
une maison d'aspect vaguement bour-
geois, sise à l'angle formé par cette
ruelle avec la rue des Viennes.

On a osé soutenir pendant longtemps
que le Français moyen n'est pas musi-
cien. Or, même au début de ce siècle,
époque à laquelle se situe notre récit, les
interprètes, professionnels ou amateurs,
plus généralement les mélomanes, ne
manquaient pas, eu égard au nombre
d'habitants. Par leur exemple M. Vri-
gneau et M. Lorbotin — le petit rentier,
qui tenait la partie de piano dans leur
formation, si réduite — en constituaient
l'illustration.

Les personnes admises parfois à leur
audition, en comité très restreint — quel-
ques-unes d'entre elles, dont M. Qui-
gnard, le distingué chef de l'Harmonie
municipale, faisant d'ailleurs autorité en

la matière — assuraient qu'ils auraient
pu, concrétisant cette vocation, se pro-
duire en public. Leur modestie s'y oppo-
sait. Et aussi une certaine horreur de se
compliquer la vie, fût-ce avec célébrité et
richesse à la clef, la peur du trac, une
aversion innée pour les mondanités.
Sédentaires, pratiquement sans famille
désormais, ils ne sortaient guère de
Nogent que pour aller assister à des
concerts symphoniques à Paris et au
Mans.

A la belle saison surtout, quand, dé-
bordant généreusement sur les alen-
tours, le parfum des lilas et des glycines
embaumait l'air amolli et tiède, M. Vri-
gneau, en gagnant d'un pied léger le
domicile de M. Lorbotin, croyait suivre le
chemin de la félicité. Des hirondelles
folâtraient sur les auvents. Des papillons
improvisaient un ballet aérien muet au
hasard de la lumière et de la pénombre.

Cependant, la plénitude de la félicité
s'incarnait, pour lui comme pour son
alter ego, dans les heures privilégiées
où ils s'adonnaient à leur art. Ils avaient
leurs morceaux favoris, ce qui ne les
empêchait pas de puiser d'abondance,
avec électisme, dans le répertoire classi-
que et moderne. Considérant tacitement
comme l'indicatif de leur amitié la *So-
nate en la majeur*, opus posthyme 162,
de Schubert, œuvre d'accès difficile, ils
l'aimaient autant pour sa difficulté que
pour sa beauté, justement. On n'atteint
l'idéal que par la porte étroite, car la
vraie beauté, comme toute valeur, se
mérite.

1988 : les stages en région centre

19 au 21 février	Courville/Eure	Orchestre Junior d'Eure-et-Loir Lecture programme 1988 Soirées consacrées à l'audition musicale	M. Jean Claude Fargas, 3, avenue Mal-de-Lattre, 28250 Senonches.
25 au 27 février 16 et 17 avril	La Chaussée-St-Victor	Orchestre Junior du Loir-et-Cher	M. Roger Guillet, 223, rue Albert-1 ^{er} , 41000 Blois.
12 et 13 mars	Châteauroux	Stage batteries fanfares	M. Jean Desormiers, 4, rue du Maine, 36100 Issoudun ou Sté Musicale de l'Indre, 1, bd St- Denis, 36000.
20 mars	Romorantin	Stage batteries fanfares	M. André Laperche, 13, rue L.-de-Savoie, 41200 Romorantin.
3 au 16 avril	Le Pouget et Gignac (Hérault)	Orchestre Junior d'Eure-et-Loir 11 à 18 ans. Niveau élémentaire	M. Jean-Claude Fargas, 3, avenue Mal-de-Lattre, 28250 Senonches.
1 au 9 juillet	Courville/Eure	Orchestre Débutant Jeunesse & Musique en Région Centre. A partir de 10 ans. Niveau Débutant, Préparatoire	M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-St-Jean, Chuisnes, 28190 Courville/Eure.
15 au 30 juillet	Vacances Musicales	A partir de Préparatoire 2 Musique d'ensemble, Trompette, Cor, Trombone, Flûte, Clarinette, Saxo	Sté Musicale de l'Indre, 1, boulevard St-Denis, 36000 Châteauroux.
Août 1988	Saint-Flour (Cantal)	Harmonie Cadette 11 à 15 ans. 3 ans d'instrument	Mme Claudine Fleury, 131, av. des Noël's, 41350 Vineuil.
Août 1988	La Rochelle	Harmonie Estudiantine 13 à 19 ans. Niveau Élémentaire	M. Daniel Duchet, 112, Rte de la Chapelle, 18000 Bourges.
Dernière se- maine d'août	Chartres Forum de La Madeleine	Stage initiation. Orgue, Piano, Synthétiseur, Accor- dion, Guitare	Mme Claudine Aucher. Ancienne caserne Rapp, bd. de la Courille. 28000 Chartres.
30 octobre au 1 ^{er} novembre	Courville/Eure	Orchestre Junior d'Eure-et-Loir	M. Jean-Claude Fargas, 3, av. Mal-de-Lattre, 28250 Senonches.
7 février	Châteauroux	Journée pédagogique	Sté Musicale de l'Indre, 1, bd St-Denis, 36000 Châteauroux.
3 septembre	Courville/Eure	Journée Pédagogique	M. Jack Hurier, 9, rue Feu-de-St-Jean Chuisnes, 28190 Courville/Eure.

Ils ne cessaient de faire des découvertes, dans l'ordre de ce qui ressortissait à leurs instruments, en duo ou en solo. Bien qu'ayant fourni des preuves de leur dévouement à la collectivité, ces messieurs, par ailleurs célibataires endurcis, affichaient avec une douce inconscience une sorte d'égoïsme artistique sacré. Il arrivait, dans le courant de la semaine, qu'ils jouassent chacun de leur côté. Quoi qu'il en soit, ensemble ou séparément, et fors les contingences, auxquelles nul n'échappe, ils vivaient au royaume enchanté de la musique.

Lointaine maintenant, leur première rencontre remontait à l'adolescence. Déjà, Bérenger et Venceslas ne se sentaient de goût profond que pour Euterpe, décrochant à sa gloire, ici et là, diplômes et autres distinctions et laissant à tort présumer à leur entourage qu'ils deviendraient des virtuoses consacrés, et rétribués en conséquence.

Par un soir vernal, à l'issue précisément de l'exécution de la *Sonate n° 5, « Le Printemps »* de Beethoven, en ce troisième étage d'où l'on bénéficiait

d'une vue agréable, M. Vigneau, encore sous le coup de l'extase, s'exclama, après avoir énuméré une dizaine de noms de grands compositeurs :

— Quelle reconnaissance infinie ne devons-nous pas à ces hommes-là, qui nous procurent des joies inexprimables ! Quel don sublime ils ont de nous verser l'oubli de nos misères, nous élevant en nous-mêmes ou hors de nous-mêmes, comme vous voudrez ! Parole d'honneur, ils nous réconcilieraient avec l'univers ! C'est simple, je n'hésite pas à l'affirmer : ce sont des demi-dieux.

Alors M. Lorbotin prit par le bras son ami, l'entraîna vers la croisée ouverte sur les délicats effluves printaniers, et, avec un calme solennel, fit écho à son propos plein d'exaltation en répondant par ce bref commentaire, tandis qu'au proche horizon les collines bleuisaient dans le crépuscule :

— Demi-dieux ? Je vais vous dire une bonne chose, mon cher : vous êtes avare d'une moitié.

Henry Peigné.

Les Festivals

Cher

Printemps de Bourges

Responsable administratif : Charles Robillard, 5, rue Samson, 18000 Bourges.

Conseiller artistique : Daniel Coling, (même adresse).

Accords d'accordéon

Responsable administratif : Gérard Taupin. Hôtel de ville, 18100 Vierzon.

Ballades à Bourges

Responsables administratifs : Mme Le Duc, office de tourisme/syndicat d'initiative de Bourges, 14, place Etienne-Dolet, BP 145, 18000 Bourges.

Conseiller artistique : M. F. Carré. Maison de la Culture de Bourges, place André-Malraux, 18021 Bourges Cedex.

Périodes : juillet-août-septembre.

Association Chorége

Responsable administratif et conseiller artistique : Michel Pobeau. Service culturel de la mairie de Bourges, hôtel de ville, place Etienne-Dolet, 18014 Bourges Cedex.

Période : juillet-août.

Festival international des Musiques Expérimentales de Bourges

Responsables administratifs et conseillers artistiques : Françoise Barrière, Christian Clozier. Place André-Malraux, 18000 Bourges.

Période : juin.

Festival des Amis de Boucard

Responsable administratif et

conseiller artistique : Michal Montaignu, le Champs-du-Puits, 18260 Vailly-sur-Sauldre.

Période : juillet.

Association des Amis de l'Abbaye de Noirlac

Responsable administratif et conseiller artistique : Jean-Yves Huguennot, conservateur au musée de Saint-Vic, 18200 Saint-Amand-Montrond.

Période : août.

Samedis musicaux de Chartres

Responsable administratif : Office de tourisme/syndicat d'initiative de Chartres, 7, cloître Notre-Dame, BP 255, 28007 Chartres.

Période : septembre-octobre.

Festival de danse de Vernouillet

Responsable administratif et conseiller artistique : M. Papillon, 7, rue de l'Épinay, 28500 Vernouillet.

Période : octobre.

Association des grandes orgues de Chartres (festival d'orgue de Chartres)

Responsable administratif et conseiller artistique : Pierre Firmin-Didot, président, 75, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Période : juillet-août-septembre.

Indre

Fêtes romantiques de Nohant

Responsable administratif : M.

Claude Bodin, BP 60, 36400 La Châtre.

Conseiller artistique : Jean Darnel, 6, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris.

Période : juin.

Les Impromptus musicaux en Berry

Responsable administratif : Thierry Penot. Office départemental d'animation socio-éducative, cité administrative, 36000 Châteauroux.

Conseiller artistique : Jean Darnel, 6, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris.

Période : juillet ou août.

Rencontres internationales de luthiers et maîtres-sonneurs de Saint-Chartier

Responsable administratif et conseiller artistique : Michèle Fromenteau, 60, avenue Artistide-Briand, 36400 La Châtre.

Période : juillet.

Festival de Gargillesse

Responsable administratif : Marcel Pacaud, Gargillesse, 36190 Orsennes.

Conseiller artistique : Pierre Jamet, 102, avenue Jean-Jaurès, 93320 Pavillons-sous-Bois.

Période : août.

Stage-festival de danse, chant, comédie de Châteauroux

Responsables administratives et conseillères artistiques : Nadia Coulon, Nicole Ivars, 10, rue Dauphine, 36000 Châteauroux.

Période : août.

Festival du Berry

Secrétaire général : M. René-Jean Quinquet, La Sapinière, 36180 Pellevoisin.

Conseiller artistique : M. Wim Baarens, Kon Julianastraat 17, 1271 SK Huizen (Pays-Bas).

Période : août.

Stage-festival de danse d'Issoudun

M. M. Bougault, président de l'École des Quatre Danses, 15, avenue de Chénault, 36100 Issoudun.

Période : novembre.

Festival de Chassignolles

Directeur artistique : Stéphane Marinier, « La Barre d'en haut », 36400 Chassignolles.

Période : juillet.

Indre-et-Loire

Fêtes musicales en Touraine

Responsable administratif : Patrice Baleynaud, président, hôtel de ville, 37032 Tours Cedex.

Conseiller artistique : Jean-Michel Vaccaro, chemin de la Bourdonnerie, Rochecorbon 37210 Vouvray.

Période : juin-juillet.

Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.)



L'épreuve finale du D.A.A.S.M. a eu lieu le 28 novembre 1987 au Conservatoire Militaire de Rueil-Malmaison, grâce à l'obligeance de son directeur, le Colonel Michel Chopin qu'il faut remercier pour son accueil.

Après un entretien avec le jury portant à la fois sur l'histoire de la musique, les œuvres, les compositeurs, et sur l'administration des associations, se déroulent les épreuves purement techniques et musicales :

- direction et travail d'orchestre ;
- travail d'application à l'orchestre de l'orchestration des œuvres préparée par les candidats eux-mêmes.

C'est l'orchestre des Troupes de Marines qui a aimablement prêté son

concours, efficace, au bon déroulement des épreuves.

Au jury siégeaient, sous la présidence de M. André Petit : M^e Charles Jay, M. Camille Roy, M. Joseph Muller, le Colonel Albert Fasce, le Colonel Michel Chopin, M. Désiré Dondeyne, M. Philippe Dulat, M. Louis Levrangi, M. Guy Meissonnier, M. Raucoules.

A l'issue de ces épreuves, M. Jean-Lucien Bourdoncle, de Decazeville (Aveyron) a obtenu son Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales.

Nous espérons que ce diplôme sera le garant pour lui d'un travail magnifique au sein du mouvement musical, et nous lui souhaitons beaucoup de succès et bonne chance.



Une partie du jury : de gauche à droite, MM. Meissonnier, Muller, le Colonel Fasce, Camille Roy (en partie cachée), André Petit, le Colonel Chopin, Maître Charles Jay, Désiré Dondeyne, Louis Levrangi.

RASSEMBLEMENT DE CLARINETTES

Sous la patronage de l'Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France, la Fédération Musicale de l'Essonne organise un « Rassemblement de Clarinettes » le samedi 26 et dimanche 27 mars 1988 à l'Ecole Municipale de Musique agréée de Mennecy avec la Participation de la Ville de Mennecy, le concours du Conseil Général de l'Essonne et l'ADDIAM 91.

Masterclass, sous la responsabilité de Roland SIMONCINI, clarinette solo à l'Orchestre National de France, et avec Bernard Léger, clarinette solo des Concerts Padeloup.

Cours moyen, avec M. Briquet, soliste de la Garde Républicaine, vice-président de l'Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France.

Cours élémentaire et préparatoire, avec Marie-Dominique Pongy, professeur au Conservatoire Municipal agréé de Viry-Chatillon.

Ensemble et auditions.

Renseignements : M. Gilbert Louet, directeur de l'Ecole de Musique de Mennecy, le Parc de Villeroy, 91540 Mennecy. Tél. : 64.57.00.59 poste 135.

LA FONDATION JOHN PHILIP SOUSA

La fondation John Philip Sousa a le plaisir d'annoncer les résultats du Concours International de Composition pour Orchestres à Vent en 1987.

L'œuvre gagnante a été sélectionnée parmi 140 compositions, représentant 19 pays.

Le compositeur de cette œuvre, Dana R. WILSON, « Piece of Mind », a reçu le premier prix et la médaille d'Honneur de la Fondation John Philip Sousa qui, rappelons le, fut fondée et est actuellement sponsorisée par Louis Sudler.

Ce concours international de Composition, qui a lieu tous les deux ans, a pour but d'encourager les compositeurs pour Orchestres à Vent et particulièrement de réhausser le niveau de ces compositions.

Nous rappelons qu'en 1983, le gagnant était Karel Husa avec son « concerto pour Orchestre à Vent » et, en 1985, Michael Colgrass avec « Winds of Nagual »

Le président de la Fondation est le Dr Al G. Wright.

Francis Coiteux



Francis Coiteux a étudié la piano, la clarinette et l'harmonie. Sitôt obtenu ses « Prix de Conservatoire » dans ces trois disciplines, et ayant très tôt acquis une réputation de pianiste accompagnateur, Francis Coiteux obtint des engagements, et ainsi, a fait une carrière de pianiste-répétiteur, chef de chant et des chœurs, dans différents théâtres lyriques, durant une période de quinze années (successivement à Limoges, Rennes, Lausanne et Nancy).

Recherchant une certaine stabilité et un climat plus propice à la composition, Francis Coiteux fut ensuite engagé comme directeur de l'Ecole Municipale de Musique, et de l'Harmonie de Cusset, et professeur d'écriture à l'Ecole Nationale de Musique de Vichy, postes qu'il occupe actuellement.

C'est durant cette période récente, qu'il fut lauréat de différents concours de composition : « Concours instrumental de composition, Bernard Van Doren » (primé en 1985 et 1986), « Concours national de composition, organisé par Musique et Culture » à Strasbourg.

Son style, très personnel, d'un modernisme accessible à tous, allie adroitement humour et gravité. En grande activité, suite à de nombreuses commandes, Francis Coiteux, enclin peut-être à un retour aux sources, écrit notamment une œuvre lyrique très attendue.

Roger Coiteux, qui a beaucoup composé pour les orchestres d'harmonie, si chers à son cœur, a transmis à son fils, le goût d'écrire pour nos sociétés.

Zoopsie de Francis Coiteux

Editions Robert Martin

Morceau imposé pour orchestre d'harmonie en deuxième division

Analyse, avec exemples musicaux en sons réels (en ut)

Constituée de six pièces, très différentes, cette œuvre doit néanmoins former un ensemble homogène, la difficulté principale étant d'obtenir une ambiance quelque peu irréelle, comme dans un rêve. Les oppositions devant se faire très naturellement (dans l'irréel, tout étant naturel).

Au-delà de la mise en place, et du respect de la partition, il est donc essentiel pour les exécutants de créer le climat particulier.

Extrait du catalogue des œuvres de Francis Coiteux :

Pour orchestre d'harmonie

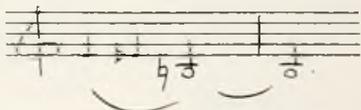
	Niveau	Editeur
Zoopsie	2 ^e division	Martin
Fête au Manoir	2 ^e division	Salabert
Soirée Louis XI	1 ^{re} division	Besson
Baladins et Troubadours	2 ^e division	Besson
Op-Art	2 ^e division	Besson
Messe en quatre numéros	2 ^e division	Besson
Pour orchestre junior		
orchestration adaptable		
pour ensembles		
à vents ou à cordes		
Le Mini Concert (volume I)	Débutant II	Besson
(recueil de huit morceaux)		
Le Mini Concert (volume II)	Préparatoire I	Besson
(recueil de huit morceaux)		
Le Petit Concert	Elementaire	Besson
(recueil de huit morceaux)		
Duos, Trios, Quintettes		
En souvenir d'un croisé (pour flûte et piano)	Préparatoire I	Lemoine
Rosinette (pour flûte et piano)	Préparatoire II	Lemoine
Le Menuet du Roy (pour flûte et piano)	Elémentaire	Lemoine
Le Menuet de la Reine (pour flûte et piano)	Préparatoire I	Besson
En avant ! (trio pour flûtes)	Préparatoire I	Combret
Dans les bois (trio pour flûtes)	Préparatoire II	Besson
Douce Rêverie (clarinette et piano)	Préparatoire I	Besson
Divertissement (pour deux clarinettes et piano)	Préparatoire I	Besson
L'Orphéon (pour deux clarinettes et piano)	Débutant II	Besson
Badinerie (saxophone et piano)	Débutant II	Besson
Petite Danse (saxophone et piano)	Débutant II	Besson
A la clairière (cor et piano)	Préparatoire II	Besson
Marche Fantasque (trompette et piano)	Elémentaire I	Besson
En Ferry-Boat (trombone et piano)	Préparatoire II	Besson
Sérénade Champêtre (basse sib et piano)	Préparatoire II	Besson
Apocalypse 2100 (quintette de cuivres)	Moyen	Besson
Op-Art (quintette de cuivres)	Moyen	Besson

I. - **La puce** Ce premier numéro est entièrement construit autour de trois croches piquées, exposées d'emblée par les saxophones-altos



Malgré le mouvement rapide, les différentes interventions de ce thème doivent être ressenties comme un jeu (et non comme une prouesse), la puce n'étant jamais là où on l'a vu ! (le staccato doit être scrupuleusement respecté)

La deuxième idée



exprime une

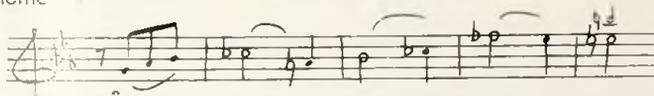
trève résignée, à l'encontre de cette puce insaisissable

II. - **L'hirondelle** Après cette puce capricieuse, l'hirondelle apporte la ligne courbe, d'un legato tout en volute.

Le premier thème :



et son développement, doivent se dérouler avec une calme élégance, alors que le deuxième thème

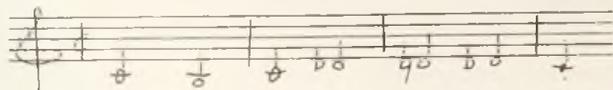


apporte un soupçon de vertige, dans son approche du zénith.

III. - **Le Tamanoir** C'est à présent l'humour qui est à l'honneur. Deux thèmes superposés : L'un alerte et sautillant

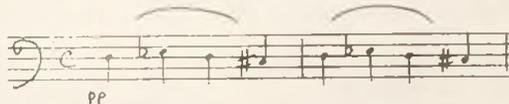


l'autre, en blanches par mouvement chromatique



Et ainsi, ces deux thèmes vont se juxtaposer, jouer à cache-cache, se surprendre, non sans quelques soubresauts ; car le tamanoir, c'est le thème aux blanches rampantes, alors que le thème en croches figure de coquines fourmis.

IV. - **Le diplodocus** a l'opposé du tamanoir, le diplodocus doit être interprété gravement, comme un mystère. Du début à la lettre M, il s'agit d'une introduction, à la fois figée et troublante, qui prépare l'évocation de cet animal d'une autre ère. Le thème de cette introduction



qui se présente ensuite renversé et légèrement développé, doit toujours garder son allure intemporelle. De M à N (avec reprise obligée), c'est l'évocation du diplodocus, confiée à tous les cuivres et la percussion. Ce motif, qui représente le point culminant de l'œuvre entière, doit être joué très soutenu, toutes les parties d'une égale intensité, de façon à rendre pleinement l'effet harmonique de ce thème, construit uniquement avec des accords parfaits majeurs



De N à la fin, retrouver exactement le climat du début, et finir dans une grande paix intérieure.

V. - **Le Poisson-Scie** Retour à l'humour, avec ce poisson-scie qui file, et joue dans les flots avec adresse. Deux idées rythmiques superposées, l'une en 2/4 et l'autre en 6/8 doivent contribuer à évoquer le milieu aquatique



MUSIQUE AU CONSERVATOIRE

et

l'ADIAM HAUTE-VIENNE
Délégation Départementale
pour la Musique et la Danse
en HAUTE-VIENNE

proposent
UN STAGE DE SAXOPHONE
au Conservatoire National
de Région de LIMOGES

ENCADREMENT MUSICAL

M. René DECOUAI, professeur au C.N.R. de Limoges.

M. Jean-Claude DODIN, professeur à l'E.N.M. de Blois.

M. Max JEZOUIN, professeur à l'E.N.M. d'Angoulême.

M. Ghislain MATIOT professeur à l'ENM de châteauroux.

Mme Renée MARQUET, pianiste, professeur au C.N.R. de Limoges.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Toutes partitions que le stagiaire souhaitera travailler.
- Atelier des Techniques actuelles.
- Atelier avec électro-acoustique.
- Cours de pédagogie.
- Duos, trios, quatuors, grands ensembles.

— Création d'une oeuvre écrite spécialement pour le stage (12 saxophones) et donnée en première audition au concert qui aura lieu le mardi 12 avril en soirée.

— Il est souhaitable que le stagiaire se présente avec une ou deux oeuvres travaillées.

DATES

Mercredi 6 avril, 15 heures,
au mercredi 13 avril inclus.

Nombre maximum de places : 30

LIEU

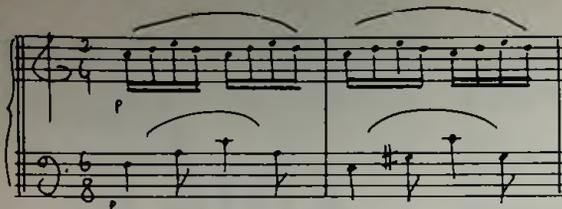
Conservatoire National de Région
9, rue Fitz-James, 87000 LIMOGES

NIVEAU D'ETUDES SOUHAITE

Degré élémentaire minimum
ou quatre années
de pratique instrumentale.

INSCRIPTIONS

Avant le 15 mars 1988
dans la limite des places disponibles
au CNR de Limoges.



Le passage de la lettre Q, au signe \$ doit être particulièrement bien compris, avec ses rythmes [] qui semblent être les appels d'un vaisseau noyé dans la brume, et les trilles, glissandos de trombones, et roulement de timbales, qui sont autant de mystérieuses et cha- toyantes évocations.

VI. - Le Requin-Marteau Construit par étapes successives, ce numéro débute par un motif présenté aux flûtes, clarinettes et saxophones-altos, d'une clarté légèrement assombrie par le déroulement de timbale. C'est l'océan Indien, calme, par une chaleur lourde et menaçante, qu'évoque ce premier thème avec son chromatisme et ses intervalles harmoniques de quintes; quarts et secondes :

De S à T, les instruments graves exposent le deuxième thème, dont les intervalles augmentés et diminués, inquiétants, annoncent l'apparition du requin-marteau :



A partir de T, c'est le thème principal, présenté plusieurs fois aux cuivres, accompagné par les timbales.



Trompettes, cors et trombones doivent briller de tous leurs fastes, et conclure l'ensemble de l'œuvre en apothéose.

Il existe un excellent enregistrement de « Zoopsie » de Francis Coiteux, (avec des œuvres de Lancen et Pommier) sur disque ou cassette, par l'Orchestre Symphonique à vent, Région Bourgogne, direction : Jean-Paul Fouchécourt (Editions Robert Martin).

Allocution prononcée aux obsèques de M. François Villatte



François Villatte nous a quittés. Le monde musical de notre ville, de notre département, de notre région et même de notre pays est en deuil, ses activités musicales nombreuses et efficaces ayant rayonné sur la France entière.

Dès son plus jeune âge, il entre à l'Ecole Nationale de Musique de Bourges où il obtient un 1^{er} prix de Clarinette, puis il est élève du Maître Fernand Oubradous au basson.

Son service militaire ne ralentit pas son activité musicale, puisqu'il effectue celui-ci à la musique du 10^e Régiment d'Infanterie à Reims.

A Bourges, en 1932, avec plusieurs camarades, il fonde la S.A.M.P. et il est nommé sous-directeur et chargé des cours de solfège.

Pendant la seconde guerre mondiale, sa conduite fut exemplaire et dès la paix retrouvée, c'est une brillante carrière préfectorale qui s'ouvre à lui.

Malgré son éloignement de Bourges pendant près de 30 ans, il s'intéresse toujours auprès de ses amis sampedistes de la vie de la société qu'il avait fondée, c'est donc tout naturellement à son retour dans notre ville en 1972 qu'il reprit sa place au pupitre de clarinettes et il fut porté rapidement à la présidence.

Il est alors également nommé administrateur de l'Ecole Nationale de Musi-

que de Bourges et de l'Office Municipal des Sports, Jeunesse et Culture.

Ses qualités humaines, son travail acharné lui ouvrirent les portes du Conseil d'administration de la Fédération Musicale Orléanais-Berry et le portèrent à la vice-présidence de la Confédération Musicale de France.

Dès la régionalisation, il eut la clairvoyance de fonder le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre et grâce à lui, les Sociétés Musicales de notre Région furent les premières en France à bénéficier du Conseil Régional, d'importantes subventions d'investissement.

Enfin en 1982, il est élu président de la nouvelle Fédération Musicale de la Région Centre.

Nous n'oublierons jamais tout le travail que François Villatte a accompli et grâce à lui la musique populaire a maintenant acquis ses lettres de noblesse.

La Fédération Musicale de la Région Centre, l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Artistiques du Cher, la S.A.M.P. de Bourges, et la Confédération Musicale de France, adressent un adieu émouvant à leur ami et présentent à son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et toute sa famille leurs sincères condoléances.

Manifestations

FESTIVALS

28 février 1988	Corny (Moselle)	Rencontre de Chorales (salle P. Goret) Chorale de l'Union.	M. Roger Bertrand 5, rue de la Renaissance, 57680 Corny.
20 mars 1988	Colmar (Haut-Rhin)	16 ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
24 avril 1988	Cousances-les- Forges (Meuse)	Festival de Chorales. Chorale de l'A.S.L.C.	Mme Simone Legrand 4, rue du Stade, 55170 Cousances-les-Forges.
1 ^{er} mai 1988	Chalamont (Ain)	Fête du Muguet. Festival des Sociétés Musicales du Groupement des Bords de l'Ain.	M. Emile ou Mme Thérèse Cointet, rue des Bottes, 01320 Chalamont.
22 mai 1988	Cluny (Saône-et-Loire)	Festival de Musique (dans le cadre du 900 ^e anniver- saire de la pose de la première pierre de l'Abbaye de Cluny).	M. Roger Remandet 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
28, 29, 30 mai 1988	Villefranche (Rhône)	Festival de Villefranche	M. Paul Thevenon Le Bois, 69460 Le Perreon.
29 mai 1988	Le Mayet-de-Mon- tagne (Allier)	Festival du Centenaire de la Fanfare « Les enfants de la Montagne »	Mme Rougeron, présidente, avenue du Lac, 03250 Le Mayet-de-Montagne.
31 mai au 5 juin 1988	Chamalières (Puy-de-Dôme)	Fêtes du Centenaire de l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières ».	M. Joseph Mojal, 6, avenue de Villards, 63400 Chamalières.
3, 4, 5, 10, 11, 12 juin 1988	Commercy (Meuse)	Fête du Centenaire de sa Fondation. Hie Municipale.	M. Jean-Pierre Charlois rue Savard-Raulecourt, 55200 Commercy.
5 juin 1988	Villeneuve s/Lot (Lot- et-Garonne)	Festival organisé par l'Union des Stés Mus. du Lot-et-Garonne.	Association « Les Amis de l'Harmonie Municipale ». Ecole de Musique, avenue de la Marine, 47300 Villeneuve s/Lot. Tél. : 53.96.16.83.
5 juin 1988	Ancerville (Meuse)	Festival de Musique (60 ^e anniversaire). Amicale Ancervilloise.	M. Robert Steil 12, rue des Fossés, 55170 ANCERVILLE.
4, 5 juin 1988	Neuville (Rhône)	Festival du groupement de Neuville	M. Louis Frecon 11, chemin Bressan, 69250 Neuville-sur-Saône.
5 juin 1988	Cours-la-Ville (Rhône)	Festival du Groupement Rhins-Trambouze	M. Roger Pradoux 6, rue Pasteur, Bourg de Thizy, 69240 Thizy.
5 juin 1988	Sagy (Saône-et-Loire)	Festival de Musique.	M. Roger Remandet 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
5 juin 1988	Saint-Germain-du- Plain (Saône-et-Loire)	Festival de Musique (Centenaire de la Société).	M. Roger Remandet 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
11 juin 1988	Strasbourg (Bas-Rhin)	10 ^e animation chorale de Strasbourg Centre.	M. Gérard Foltz 3, rue du Falkenstein, Hoenkeim 67800 Bischheim.
11, 12 juin 1988	Fourmies (Nord)	Festival.	M. le Président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais. 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers.
11, 12 juin 1988	Volmerange-les- Mines (Moselle)	Festival de Musique. Hie Municipale.	M. Robert Stourm 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines.
12 juin 1988	Rouffignac (Dordogne)	Festival Départemental des Sociétés Musicales.	M. Y. Rolde, 24580 Rouffignac-St-Cernin.
12 juin 1988	Bellerive-sur-Allier (Allier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Allier.	M. Guy Goninet, président de la Société Musicale, 03700 Bellerive-sur-Allier.
12 juin 1988	St-Cyr-sur-Menthon (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Groupement de Bâgé — Pont de Veyle.	M. Gilbert Meunier St-Gyr-s/Menthon, 01380 Bagé- le-Châtel.
18 et 19 juin 1988	St-Genis-Laval (Rhône)	Festival du groupement du Sud Lyonnais	M. Robert Olagnon 1, boulevard de l'Europe, 69310 Pierre Bénite.
18 et 19 juin 1988		Festival du Sud Est Lyonnais	M. Marcel Chevalier 19, boulevard Pasteur, 69800 St-Priest.
18 et 19 juin 1988	Serrières (Ardèche)	Festival de la Fédération Musicale de l'Ardèche.	Mme Marie-France Escoffier, Impasse du Terrier, 07340 Serrières. Tél. : 75.34.06.68.
19 juin 1988	Hettange-Grande (Moselle)	Festival de Musique. Harmonie « La Lyre ».	M. J.L. Racamaric 15, route Nationale, 57330 Hettange-Grande.
19 juin 1988	Chasseneuil (Charente)	Festival de Musique (toutes catégories de sociétés) et Majorettes.	M. Michel Raynaud, Cidex 37. Les Arnauds, 16600 Ruelle.
19 juin 1988	Echallon (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Pays de Gex.	M. Raymond Neyron, Echallon, 01490 St-Germain- de-Joux.
26 juin 1988	Farebersviller (Moselle)	Festival International de Musique et Majorettes. Avant-garde St-Jean.	Mlle Bernadette Witz 9, Grand-Rue, 57450 Farebersviller.
2 et 3 juillet 1988	Distroff (Moselle)	Festival International de Musique-L'Union.	M. Claude Wallerich 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.

Manifestations

(suite)

FESTIVALS

3 juillet 1988	Saint-Gengoux-de-Scisse (Saône-et-Loire)	Festival de Batteries Fanfares	M. Roger Remandet 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Groupement de Bresse-Revermont.	M. Roger Flochon, « Les Métras », 01250 Ceyzeriat.
5 juillet 1988	Chamelet (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	M. Jean Rollet Le Margueron Saint-Vérand, 69620 Le Bois d'Oingt
9, 10, 11 septembre 1988	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique Batt. Fanf. Amicale St-Louis.	M. Patrice Lambert Services Techniques Mairie, 54260 Longuyon.
16, 17, 18 septembre 1988	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique. Hie Municipale.	M. René Aveline 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
25 septembre 1988	Petit Rederching (Moselle)	Festival de Chant Choral. Chorale Concordia.	M. Roger Rimlinger 19, route de Hoelling, 57410 Petit Rederching.

CONCOURS

23 mars 1988	Strasbourg (Bas-Rhin)	40° Concours de Chant Choral Scolaire du Bas-Rhin	M. Charles Riess 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88.31.18.53.
30 mars 1988	Mulhouse (Haut-Rhin)	40° Concours de chant choral scolaire du Haut-Rhin	M. Jean-Pierre Moser 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 29.46.68.18.
1 ^{er} mai 1988	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours. Classement Chorales, Orchestres Symphoniques, Orchestres à Plectres.	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul Verdaine, 73100 Aix-les-Bains.
14 mai 1988	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours National d'Accordéons (Sociétés toutes catégories). Ce concours remplace celui des 21 et 22 mai paru dans le numéro de décembre.	M. Albert Arnould, 8, rue du Zander, 73100 Aix-les-Bains.
15 mai 1988	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) Centre Culturel des Prémonrés	Concours National de Musique réservé au Harmonies, Fanfares, Batterie-Fanfares. Toutes Divisions.	M. Roland Boitel 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach. Tél. : 87.04.67.10.
21, 22 mai 1988	Strasbourg (Bas-Rhin)	Concours International pour Harmonies toutes divisions.	M. René Steyer, 2, sentier des Petits-Champs, 67760 Gamsheim. Tél. : 88.96.87.29.
21, 22 et 23 mai 1988	Lagord (Charente-Maritime)	Concours Intermusique, Orchestres d'Harmonie, Chorales, Batterie-Fanfare, Fanfare.	M. Georges Fremond, 14, rue du Moulin-Benoist, 17140 Lagord.
29 mai 1988	Luzinay-St-Just Chaleyssins (Isère)	Concours Régional des Batteries Fanfares.	M. Louis Levrangi, Le Polychrome, avenue Jules Ravat, 38500 Voiron.
4 juin 1988	St-Marcellin (Isère)	Concours de composition — Œuvres pour Harmonie.	L. Levrangi, Le Polychrome, Ecole de Musique, 38500 Voiron. Tél. : 76.05.48.78.
4 et 5 juin 1988	Brecey (Manche)	Concours National	Mairie de Brecey, 50370. Tél. : 33.48.70.22
5 juin 1988	St-Marcellin (Isère)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies — toutes divisions.	M. Rolland Paym, 27 bis, rue de la Plaine, 38160 St-Marcellin. Tél. : 76.38.42.02.
11, 12 juin 1988	Fourmies (Nord)	Concours National Harmonies Fanfares.	M. le Président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais, 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers.

ASSEMBLEES GENERALES

29 mai 1988	Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.	M. Roger Remandet 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ain.	M. André Vial, secrétaire Général, 99, rue de la République, 01500 Ambérieu-en-Bugey.
16 octobre 1988	Mulhouse - Illzach (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 Colmar.
23 octobre 1988	St-Avoid (Moselle)	66 ^e congrès de la Fédération Lorraine au C.A.C.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avoid.



PETITES ANNONCES

URGENT. Couple (1 enfant) cherche pour rentrée de septembre 1988, Ecole de Musique à reprendre ou à créer, 5 années d'expérience enseignement musical. Références sérieuses. 1^{er} et 2^e prix de Conservatoire sachant manipuler tous instruments à vent.
Prendre contact rapidement au 27.43.68.03 pour prévoir rencontre en février ou avril (vacances scolaires).

Cause chômage épouse, couple volontaire et dynamique recherche situation. M. 37 ans, pianiste et contrebassiste actuellement Directeur Harmonie 60 exécutants classés en Excellence B et Directeur Ecole de Musique 100 élèves. Mme 34 ans, comptabilité secrétariat gestion informatique dactylographie, cours éveillé musical. Etudions toutes propositions sérieuses intéressantes et durables, même outre mer ou pays étranger francophone. Ecrire au journal sous n° 257 qui transmettra.

Retraite juin 1988. 1^{er} prix conservatoire national supérieur de Musique de Paris, ancien chef de musique militaire, directeur école municipale de musique. Directeur de l'Harmonie et de la Chorale municipale serait intéressé par emploi à temps complet ou partiel dans le sud de la France. Ecrire au journal sous n° 256.

La Ville de Lorient recrute pour son Ecole Nationale de Musique pour concours sur épreuves :

— Un adjoint d'Enseignement Musical accompagnateur de piano : option danse.

— Un Adjoint d'Enseignement Musical : Formation Musicale.

Adresser candidatures et curriculum-vitæ détaillé à Monsieur le Député-Maire de la Ville de Lorient, B.P. 244, 56321 Lorient Cedex pour le 8 avril 1988 dernier délai.

Chef Harmonie Prof. Saxophone, cherche emploi stable à temps plein ou avec emploi communal dans Région Centre, sud ouest. Ecrire au journal sous n° 258.

Divers

ECHANGE : L'orchestre d'Harmonie des jeunes de Lappersdorf, situé près de Regensburg, cherche à entrer en contact avec un orchestre français pour des visites-échanges, faire de la musique, approfondir l'amitié entre nos deux pays.

L'harmonie de Lappersdorf compte 66 musiciens âgés de 11 à 23 ans.

Vous pouvez prendre contact avec eux. Vos correspondances peuvent être rédigées en français.

Pour tous renseignements, écrire au président : Manfred Foux — Schillersstrass 23 — 8417 Lappersdorf (R.F.A.)

GO MAJORETTES. Marche facile Harm. Fanf. Clairons, tamb., rythmée moderne pour défilé ou parade, gros succès. Conducteur sur demande. Vente par ex. standard H ou fanf. M. Deljudice, 19 bis, rue du Cardinal-d'Amboise 37400 Amboise.

Recherche pour achat, livre intitulé « Sommets de la Musique », par C. Howeler, version française de R. Haartel.

(Edité autrefois en Belgique par Editions Daphnée, en France par Flammarion et en Suisse par Office du livre Fribourg.)

Faire offre à H. Badet, 163, rue Anatole-France, 71230 Saint-Vallier. Tél. : 85.57.08.34.

L'Harmonie royale « De Eendracht » de Wommelgen — Anvers (Belgique) — formée de plus de 50 musiciens, cherche contact en France pour faire un voyage en 1988 ou 1989, de préférence en juillet ou août. Celle-ci est prête à recevoir la formation qui l'accueillera en échange, par exemple l'année suivante.

Pour tout contact, écrire à Harmonie Royale « de Eendracht », Woodburn François — Beukenlaan 23 — B — 2220 Wommelgen (Belgique).

Occasions

L'Harmonie de Compiègne vend un lot important d'instruments à vent en bon état : trombones, saxos, cors, flûtes, hautbois, bassons, clarinettes. Tarifs et renseignements à M. le directeur de l'Harmonie Ecole de Musique 19, sq. J.-B.-Clément 60200 Compiègne. Joindre une enveloppe timbrée et adresse pour réponse (prix très intéressants).

La musique municipale de Gevrey-Chambertin vend cause remplacement lot costumes uniformes tergal bleu, 35 environ. Ecrire : Magnien, rue Haute 21220 Gevrey. Tél. 80.34.32.48.

Vend Clarinette en La RC Buffet Crampon. Très bon état ainsi que Clarinette Basse prestige Buffet Crampon descendant à Ut grave, dernier modèle. Tél. : 41.34.54.35.

Vend Cor d'Harmonie Yamaha YHR 313 en Fa, convient pour débutant. Tél. : 41.75.18.72 ou 41.30.00.74.

A vendre : grosse caisse, marque PREMIER, servie 1 concert. Prix à débattre. S'adresser : Fanfare d'Etrechy, 18, rue du Haut-Puits, 91580 Etrechy.

Vend cor d'harmonie Hans Boyer Fa Si b, pavillon démontable avec étui. 2 ans. Etat neuf. Demander Denis au tél. 74.75.52.50 saul lundi.

Vend 50 tenues, bon état, bleu marine, pure laine. Prix intéressant. Druge, 2, rue du Canada 89300 Joigny.

Vend Trombone complet Courtois 200, argenté. Etat neuf. Desmier, 12, rue Mesanges 79400 St-Maixent-l'Ecole. Tél. : 49.05.58.37.

Vend Grande Flûte en Ut argent massif doré, marque King régente. Excellent état avec étui. M. Robert Le Stade, 03220 Jaligny-sur-Bresbère. Tél. : 70.34.70.31.

Vends contrebasse Si b 4 pédales nickelée. S'adresser à M. Marcel Borna-chot, Dompierre-sur-Veyle 01240 Saint-Paul-de-Vaux.

Cor d'harmonie Couesnon « modèle Bourgue », professionnel, étui + housse. Bon état. Excellente occasion. Prix à débattre. S'adresser à Christophe Vellard. Tél. 16 (1) 39.50.19.53.

Vends Hautbois buffet-crampon. Tél. 86.46.15.65 ou écrire G. Maître, 23, rue Moulin du Président 89000 Auxerre.

Vend Trombone Bach complet 42 B servi 10 mois. Tél. 86.53.01.23.

CHEFS DE MUSIQUE !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

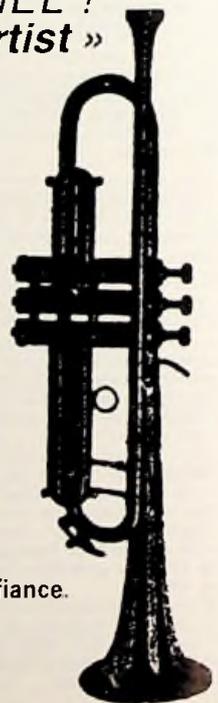
TROMPETTE, en ut et si b	930	1.220
CORNET, si b	1.250	1.670
BUGLE, si b	1.430	1.850
ALTO, mi b	2.050	2.790
BARYTON, si b	2.750	3.790
BASSE, si b à 4 pistons	3.995	5.150
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	11.850	14.900
TROMBONE, à coulisse, verni	1.750	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
SAXO SOPRANO, si b	3.990	
SAXO ALTO, mi b, fa #	3.900	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.650	
SAXO BARYTON, mi b	10.240	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.990	

CUIVRE ARGENTE

930	1.220
1.250	1.670
1.430	1.850
2.050	2.790
2.750	3.790
3.995	5.150
11.850	14.900
1.750	
3.800	4.940

LAQUES OR
CLES CHROMÉES

3.990
3.900
4.650
10.240
1.990



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F.T.T.C.

Promenade à travers nos régions

Abonnements
1988
90 F

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Alsace

1 000 choristes au Palais des fêtes de Strasbourg pour la célébration du 130^e anniversaire de l'Association des Chorales d'Alsace

Cette inoubliable soirée du 24 octobre 1987 au Palais des Fêtes de Strasbourg a vraiment été un succès : qu'il s'agisse des personnalités invitées : M. le ministre Adrien Zeller, M. Marcel Rudloff, sénateur-maire de Strasbourg, M. le Dr Pierre Walter, représentant M. Henri Goetschy, président du conseil général du Haut-Rhin, M. Lorentz, représentant M. Daniel Hoefel, président du conseil général du Bas-Rhin, M. Hirzle, président du Breisgauer Sängerrunde ou des membres de l'Association, présidents, directeurs ou choristes, tous ont emporté de cette manifestation un souvenir merveilleux.

Cette réussite est d'abord l'œuvre de M. Joseph Muller, président de l'Association qui, reprenant une suggestion de M. Fernand Fischer, directeur de la chorale de Saverne, fixa les grandes lignes de la célébration et, par son enthousiasme et sa persévérance, sut mener à bien l'organisation de la Fête. Citons ensuite les chevilles ouvrières : MM. Foltz, Weber, Munch, Neumeister, Hebung, Stocky et Valentin de la Commission de Musique, M. Schneider et son équipe de la Chorale Strasbourgeoise, MM. Stengel et J.P. Moser, vice-présidents, M. Roland Kuster, remplaçant M. Aimé Moser, Mlle Laurence Higelin, secrétaire-adjointe dont le goût artistique nous valut la plien réussite de l'Exposition retraçant la vie de notre Association depuis ses origines sans oublier les présidents, directeurs ou choristes qui



apportèrent leur aide discrète mais efficace au bon moment et au bon endroit.

La soirée elle-même a laissé à tous un sentiment de fraternité et d'une discipline librement consentie qui se firent remarquer dès la répétition générale. Voilà pourquoi le tour de chant des secteurs et le Chœur d'Ensemble se déroulèrent de façon parfaite à l'émerveillement des personnalités présentes.

C'est cet esprit que soulignèrent, lors du vin d'honneur offert par la ville de Strasbourg, M^e Rosenstiehl au nom du Maire de Strasbourg et M. Stengel au nom de l'Association.

A signaler aussi les magnifiques prestations de MM. Marc Baumann (orgue) et Philippe Hechler (trompette) ainsi que de l'ensemble de Cuivres « Cathédrale » qui soulevèrent des salves d'applaudissements. Les interludes du Chœur d'Ensemble furent assurés avec maestria par M. Bernard Lienhard et c'est Charles Schwartz de Strasbourg qui présenta de façon parfaite les chorales et leurs prestations.

La soirée se termina par un Grand Bal animé par l'orchestre Silver Star dont la réputation dépasse nos frontières.



CMF



Cette communion au chant choral, cette soirée de retrouvailles ont donné à nos chorales pleine conscience de la valeur de leurs efforts unificateurs en vue de la promotion de la musique en général et du chant choral en particulier dans nos provinces de l'Est.

Aquitaine

Dordogne MAREUIL-SUR-BELLE

L'Espérance Mareuilaise fête la Sainte-Cécile

Une nouvelle fois, l'Espérance Mareuilaise avait rassemblé ses amis. Après la messe, le défilé en ville et un respectueux hommage à nos morts, nos musiciens se retrouvèrent salle Jeanne-d'Arc, où avec une bonne chambrée de sympathisants, ils partagèrent un succulent repas.

Au dessert, Daniel Bernard, président de l'Espérance, remercia les convives qui fidèlement, pour la plupart, se retrouvent tous les ans à l'occasion de cette fête.

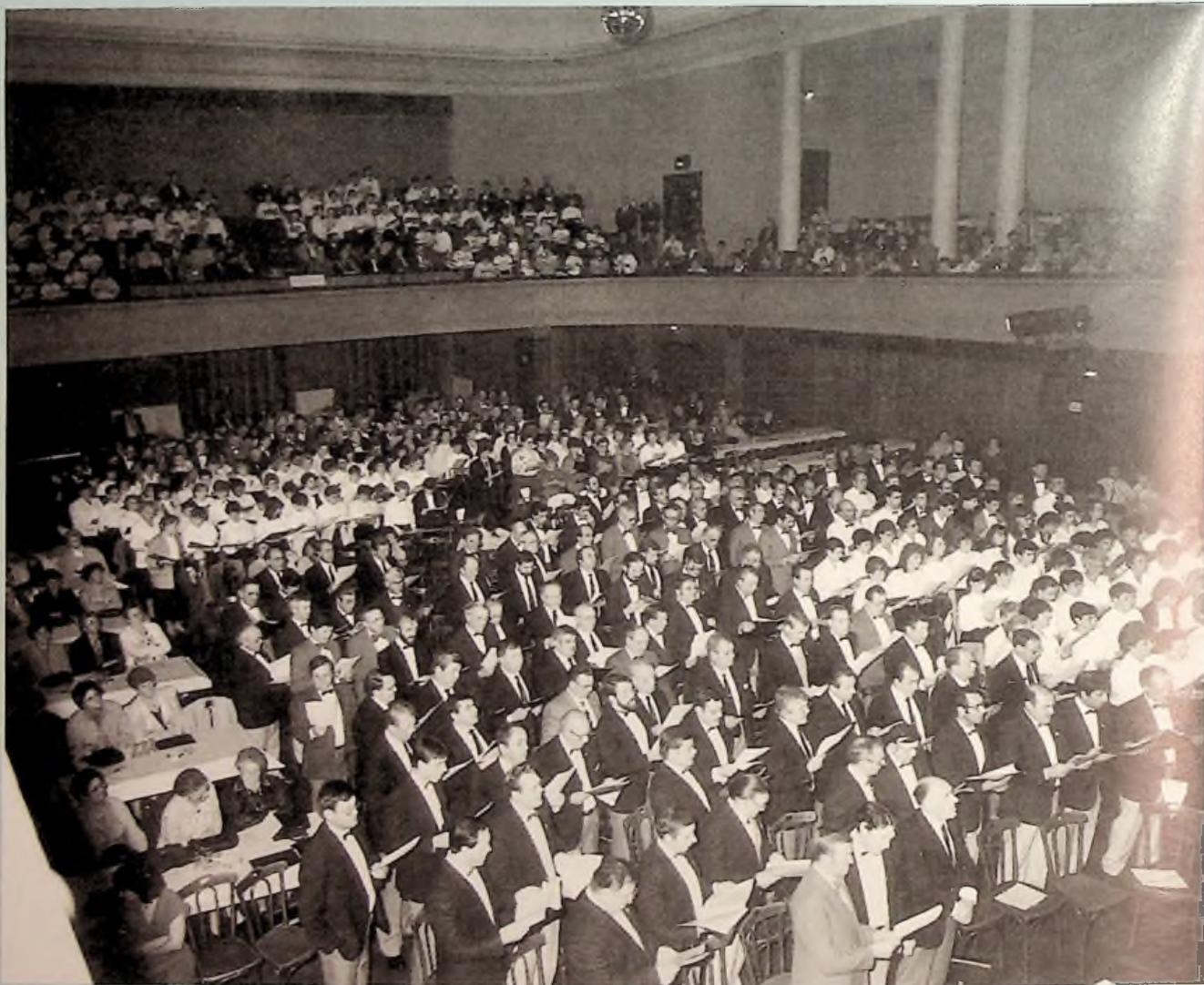
Il apprécia cette présence physique, chose très importante et encourageante pour les Jeunes mais aussi et surtout pour les dirigeants et moniteurs, qu'il félicita une nouvelle fois pour leur travail

bénévole et si précieux vis-à-vis de nos jeunes.

Il brossa un tableau des activités des quatre sections : batterie-fanfare, judo, boules et danse, avec pour chacune d'elles, un bilan encourageant, des effectifs en hausse et d'excellents résultats.

Il parla des travaux entrepris sur le bâtiment de l'ancienne école libre qui abrite les sections Judo, Danse et Batterie-Fanfare et des aides de la Jeunesse et des Sports, de la Commune, de la Tuilerie T.B.F. de Roumazières ainsi que de la part de Kermesse annuelle allant à l'Espérance qui ont permis ce début de rénovation.

Il formula l'espoir de voir ces aides indispensables se multiplier, à la suite de quoi, il cita une déclaration récente du président du C.D.O.S. rappelant dans un quotidien régional « qu'un sportif coûtait bien moins cher qu'un délinquant », avis qu'il partage depuis longtemps et qu'il a lui-même déclaré publiquement,



d'où l'importance de cette prise de conscience.

Il encouragea les amis de l'Espérance à être de plus en plus généreux en leur offrant en contre-partie, un reçu type, permettant une déduction fiscale.

Il remercia les artisans du spectacle du 23 mai, de la kermesse ainsi que toutes les personnes qui s'acquittent de tâches obscures.

Il parla des 50 années d'activités ininterrompues de la Batterie-Fanfare qui seront marquées en 1988 par différentes manifestations.

Il donna rendez-vous à tous pour cette occasion là et pour la Sainte-Cécile prochaine.

M. Rousseau, conseiller général et M. l'Abbé Guat prièrent à leur tour la parole. Chanteurs et Musiciens clôturèrent cette magnifique et bien sympathique journée.

Gironde

Sainte-Cécile à Salles

Une belle messe en musique a été célébrée samedi 12 décembre 1987 en l'honneur de Sainte-Cécile.

Monsieur le Curé Lafargue, dans son homélie, n'a pas tari d'éloges envers les cinquante musiciens placés derrière lui dans le Chœur.

Les morceaux choisis étaient applaudis au fur et à mesure de leur exécution : Egmont, ouverture de Beethoven en entrée.

A l'Offertoire, le Concerto pour une voix de Saint-Preux était chanté admirablement par une jeune saxophoniste du groupe de Parentis-Ychoux, venue avec une dizaine d'amis, renforcer l'Harmonie de Salles pour cette circonstance.

Nous n'oublions pas nos bons amis de Gujan et du bord du Bassin qui sont toujours là, une quinzaine cette fois, pour « aider » à présenter un beau concert. Pendant la Communion, l'Adagio d'Albanoni a fait passer un petit frisson.

A la fin de la Messe, la Sérénata de Dvorak, très applaudie, a prouvé à M. Henri Laigneau et à ses musiciens, qu'ils avaient réussi leur fête de Sainte-Cécile.

Au Foyer, un apéritif a réuni tous les membres de l'Harmonie autour de M. Raymond Brun, Sénateur-Maire et son Conseil Municipal. Il a permis de fêter également les élèves de l'École de Musique par une remise de diplômes récompensant leur travail de l'année 1986-1987, auprès de leurs professeurs : M. H. Laigneau (Directeur), Mme Fr. Caupos (flûte) et Mme Ch. Roze (piano).

Puis, tous se sont dirigés vers la belle Salle Polyvalente où un buffet campagnard clôturait cette soirée.

A l'année prochaine Sainte-Cécile !

La Chorale mixte S.N.C.F. fête Sainte-Cécile

C'est le 22 novembre 1987 que la chorale mixte a célébré la Sainte-Cécile dans la belle église de la Magistère.

Au cours de la messe ont été brillamment interprétés les morceaux suivants :

- Kyrie Missa Brevis, Antonio Lotti ;
- Ave Verum, Mozart ;
- Adoramus te, Palestrina ;
- Christ est venu, Wackenhein ;
- Notre père, Rimsky Korsakov ;
- Agnus dei, Missa Brevis, Antonio Lotti ;
- Tie be poiem, Bortniansky ;
- Ah ! quelle joie, Haendel.

A l'issue de la cérémonie, une réception au presbytère a réuni autour de Monsieur le Curé et de notre chef de chœur Mme Alice Lavieille, MM. Queille et Venou, représentant respectivement le Président de l'union artistique et intellectuelle des cheminots français, le Président de la fédération des sociétés musicales d'Aquitaine, ainsi que tous les choristes.

Notre très dévoué collègue et ami M. Jean Griffoul, organisateur de cette journée, était fêté comme il se devait.

Un repas des plus fins, dans une hostellerie renommée, nous a permis d'apprécier les préparations culinaires régionales.

Après la remise de quelques récompenses, ponctuée d'applaudissements et de chants joyeux, c'est tard dans la soirée, bercés par le car et le train, souvenirs en tête, que nous reprîmes le chemin du retour.

ARES

L'harmonie municipale en deuil

C'est avec tristesse que les Arésiens ont appris le décès de Mlle Audouin, figure locale bien connue dans le milieu musical, où pendant de nombreuses années elle fut professeur de solfège et de chant.

Titulaire des orgues en l'église Saint-Vincent-de-Paul, elle animait avec beaucoup de talent les cérémonies religieuses.

Ayant un sens particulièrement élevé de sa mission, elle sut avec beaucoup d'honnêteté intellectuelle mener un rôle souvent ingrat mais rempli d'espérance pour une cause à laquelle elle croyait profondément.

Nombreux furent ses élèves, filles et garçons, à qui elle inculqua les premières notions de solfège, puis par la suite, confiés au Directeur devinrent d'excellents musiciens.

Chaque année après les examens fédéraux, nous avons en mémoire ces soirées récréatives auxquelles assistaient les élèves et leurs parents ; M. Jean Rosée et Mlle Audouin animaient le spectacle.

Issue d'une famille de grands musiciens, dont nous avons à l'occasion une pensée émue pour André Audoin, puis pour le père M. Paul Audouin qui pendant de nombreuses années fut le Directeur de l'Harmonie. Paulette avait acquis une connaissance profonde de l'Art Musical ; elle sut noblement le disperser autour d'elle. Nous adressons à Mme Audouin, sa vieille mère, l'expression de notre très respectueuse et très amicale sympathie.

Le bureau de l'Harmonie

LATRESNE

Sainte-Cécile à l'Indépendante

Dimanche 22 novembre 1987, la Société Musicale l'Indépendante convia les parents et amis de la musique à fêter Sainte-Cécile.

Cette journée débuta par un concert choisi et dirigé par notre Chef-Directeur M. Ferdinand Dufois.

Furent interprétés :

- Miss Liberty, (Marche Franco-Américaine) de L. Delbecq ;
- Nashville, (Fantaisie) de Paul Fromin ;
- Escapade, (Fantaisie) de Jacques Devogel ;
- Vive Offenbach, (La Vie Parisienne) de L. Delbecq ;
- Croisière à Las Vegas, (Fantaisie) de G. Besson ;
- Granada, (Célèbre Paso Doble) de G. Lara ;
- Colonel Bogey, (Marche) de J. Alford ;
- Le Grenadier du Caucase, (Pas redoublé) de G. Meister.

Parmi l'assistance, nous avons noté la présence de M. Alban Bordes Maire et Mme, des Adjointes, Conseillers et leurs épouses, de nombreux amis et sympathisants de la Musique.

Tous ont pu apprécier la qualité du concert et l'accoustique de la salle (Raoul Leudes).

A l'issue du Concert, M. le Maire fit l'éloge de la musique et souhaita que cette tradition se perpétue dans la Commune.

Après le vin d'honneur, un repas amical réunit les convives qui firent honneur à l'excellent repas préparé comme à l'accoutumée par les épouses, musiciennes et musiciens.

Allocutions d'usage, et, la journée se termina très tard dans la soirée en se disant à l'année prochaine.

VAYRES

L'Harmonie de Vayres-en-Gironde a fêté avec un éclat tout particulier Sainte-Cécile

M. l'abbé Dupuy célébrait pour la première fois la messe de Sainte-Cécile.



Pendant l'office, les 35 musiciens, sous la direction de Gilbert Boissou, interpréteront plusieurs œuvres choisies pour la circonstance :

- « Marche » de L.V. Beethoven ;
- « Adagio BMW 564 » de J.S. Bach ;
- « Andante cantabile » de P.I. Tchaïkovski ;
- « Fanfare royale » de Mouret.

A la fin de l'office religieux, accueillis par le président M. Guy Reclus, adjoint au maire, les musiciens et les personnalités se rendirent dans la salle de l'école de musique pour un vin d'honneur.

En présence de MM. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, Ambroise, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, Henri Lesne, maire de Vayres, Gilbert Boissou, directeur, les jeunes élèves de l'Ecole de musique reçurent leurs diplômes obtenus aux examens de fin d'année.



M. Boissou dirige l'Union Musicale au cours de la messe.

Puis, se sont vus remettre des mains de M. Henri Ciran, diplômés et médailles de la Fédération musicale :

MM. Paul Lopez, diplômé d'honneur avec médaille de la Fédération Musicale du Sud-Ouest.

Vincent Lozano, diplômé d'honneur avec médaille pour services rendus à la musique.

Guy Reclus, président de l'harmonie, la médaille d'or et diplômé de la Fédération Musicale de France, pour plus de 40 ans au service de la musique.

M. Ciran, félicita tous les diplômés et se réjouit des efforts déployés dans la commune par la municipalité et salua tous ceux qui contribuaient à l'essor et au développement de la musique.



Le Président Ciran félicite un jeune lauréat de l'Ecole de Musique.

Puis, l'orchestre junior de Vayres, sous la direction de Catherine Radaud, interpréta « Esprit d'Amérique », de R. Allemand et accompagna les jeunes élèves de l'Ecole de musique, professeur Mme R. Goncalves, dans l'« Auvergnat » de G. Brassens.

Après l'audition fort appréciée, les musiciens et amis se rassemblèrent pour le verre de l'amitié, et se retrouvèrent tous autour d'une excellente table pour un repas amical, regroupant tous les musiciens, leur famille et amis ou la fête se prolongea tard dans la soirée.

M. Malville retrouva cette joyeuse compagnie, revenant de la saint Cécile de Lussac à laquelle il représentait la Fédération.

Landes

LABENNE

Sainte-Cécile avec le Réveil

Le Réveil Labennais vient de fêter la Sainte-Cécile. Cette fête débuta par une messe en musique, animée par l'harmonie du Réveil, qui sut se faire apprécier par toute l'assistance.

Puis un concert fut donné dans la salle du Foyer Municipal par l'ensemble du Réveil, qui interpréta un répertoire de nouveaux morceaux avec talent.

Le président exprima toute sa satisfaction, des progrès, et de l'ambiance au sein de ce groupe, puis remit le trophée Camille Despujols, que lui avait confié Yves Picart, Président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, au chef de musique (ce trophée avait été remporté lors du festival de musique à Montfort).

Ce fut ensuite la remise des récompenses, suivie d'un apéritif d'honneur, et

d'amitié servi pour clore cette fête dans la joie.

Quelques-uns des exécutants avec leur président et leur Chef :

Sur la photo de gauche à droite : M. Hirigoyen maire de Labenne, Président d'honneur, Jean-Pierre Blier, Corinne Laxalde, Philippe Irurétagoyéna, Magalie Blier, Stéphane Laborde, Valérie Laxalde, Eric Laborde, Philippe Landrieu Chef de musique, Louis Landrieu Président du Réveil.

Pyrénées-Atlantiques

ANGLET

Paradis du Chant Choral

Il est une ville que Sainte-Cécile protège, béni, aimé particulièrement en Pays Basque, c'est Anglet.

En effet cette agglomération groupant six paroisses possède cinq orgues classiques, dont deux, ceux de Saint-Léon et de Saint-Martin, sont régulièrement touchés, chaque année par de grands Maîtres.

De plus, des chorales mixtes importantes, 40 à 50 choristes, animent les cérémonies religieuses de ces paroisses. Il y a également une chorale « A Cœur Joie », direction André Pommiès ; le « Groupe Vocal de la Côte Basque » animé par Mme Juzan. Toutes ces chorales, plus une, rattachée au groupe folklorique « Angeluararak », sont mixtes.

Mais on trouve encore le groupe « Adixkideak » formé uniquement de voix masculines et qui a une certaine renommée dans la région.

Et voilà qu'à la dernière fête de Sainte-Cécile le 22 novembre dernier, on a découvert une nouvelle chorale : « Argileak ». D'où venait-elle ?...

Sur le territoire d'Anglet, la C.A.S. de l'Electricité et Gaz de France a créé un centre sportif et culturel. Comme tout le monde le sait : un basque seul, c'est un contre-bandier. Deux basques qui se rencontrent, c'est une partie de pelote. Et trois basques, c'est une chorale. Tout naturellement, c'est ce qui s'est passé et ainsi est née la chorale « Argileak », forte d'une quarantaine d'hommes. Ils ont demandé, et obtenu de Monsieur le Curé de Saint-Léon, l'autorisation d'animer la messe de 11 heures, pour célébrer Sainte-Cécile...

Les choristes ont fait confiance à leur chef René qui, en accord parfait avec son ami André Bouras, grand organiste (c'est un ancien élève d'Ermend Bonnal) a établi un programme simple et surtout lié intimement à la liturgie de ce dimanche pour fêter à la fois le Christ-Roi et Sainte-Cécile.

Oh ! pas de gros « flons-flons ». L'accueil du célébrant avec un chœur basque, Jésus Kristo Zuzare, de Garbizu.



Puis le Kyrie de la messe « Cum Jubilo » avec, entre les versets, des variations de Frescobaldi, d'un recueillement parfait. A l'Offertoire, « O Domine » de Palestrina. Le Notre Père, une adaptation en basque de celui de Tchaïkovski. Et à l'Agnus Dei, un canon à trois voix, Emaguzu Bakea (Donne nous la paix).

Le merveilleux de l'office, parce que le plus religieux, fut la méditation après la Communion : le « Ricercare » de Frescobaldi pour orgue et voix à l'unisson... On a senti un frémissement dans le silence de l'Eglise... Peut-être les anges ?...

A la sortie, Monsieur le Curé disait : venez encore, nous faire goûter, vivre de tels moments...

Merci André Bouras...

Merci Argileak...

Nous espérons que, à nouveau, vous unirez vos enthousiasmes pour nous faire découvrir certaines musiques, hélas ! oubliées, et vivre des moments d'aussi intense émotion.

Auvergne

Allier

GANNAT

L'Harmonie-Batterie a dignement fêté Sainte-Cécile

C'est devant une nombreuse assistance que l'Harmonie se fit entendre en l'Eglise Sainte-Croix de Gannat dans une audition remarquable de justesse et dans un programme varié sous la baguette de son jeune et talentueux directeur Walter Renoux.

Au cours de la cérémonie religieuse, rehaussée par la présence de la chorale « L'Occitane » chère au directeur Louis Virlogeux, les mélomanes furent comblés et ce fut une ovation méritée qui

clôtura cette matinée musicale dont voici le programme :

Prélude (Leland Forsblad) ;

Gloria (Vivaldi) avec la participation de la Chorale ;

Chorale et Canon (Elliot A. Del Borgo) ;

Chanson Hindoue (Rimsky Korsakow) ;

Sigurd Jorsalfar (E. Grieg).

Cependant une ombre à ce tableau optimiste : le mauvais temps qui empêcha l'Harmonie-Batterie d'effectuer le défilé dans les rues de notre cité ; les membres du Comité et les Musiciens s'en excusent auprès de la population.

Le traditionnel banquet eut lieu dans les salons de l'Hôtel de l'Agriculture, le chef Bayet se surpassa pour donner satisfaction à ses nombreux convives.

A la table d'honneur avaient pris place, entourant le Président Louis Blanc, M. Louis Huguet, maire, Conseiller Régional et Général et Mme, M. Pourchon, Adjoint au Maire et Mme André Langlais, Directeur Honoraire et Mme M. Walter Renoux, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale de Musique, M. Raoul James, Président Honoraire à vie de la société.

Lors des allocutions, M. L. Blanc, Président de la société, après avoir présenté les excuses de M. Relin, Président des Sociétés Musicales d'Auvergne, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, de M. A. Perrier, Président d'Honneur, de M. Francoval, Maire-Adjoint, de la Présidente et du Directeur de la Chorale « L'Occitane » retenus par leur Fête de Sainte-Cécile célébrée le même jour, remercia Monsieur le Maire pour l'aide financière et matérielle apportée à l'Harmonie-Batterie ; il félicita également le jeune et dynamique Directeur qui, avec ses 125 élèves de l'Ecole de Musique, devrait pouvoir assurer dans les années futures — et ceci sans problème majeur — la continuité de cette vieille Société. Ses remerciements allaient également aux musiciens



s'imposant bénévolement de longs déplacements pour assister aux répétitions.

M. W. Renoux, succédant au Président, abordait également le problème des répétitions indispensables pour la bonne marche d'une société. Il félicitait l'ensemble de l'Harmonie pour sa brillante prestation du matin et envisageait l'avenir avec sérénité.

Monsieur le Maire se réjouissait de l'état d'esprit de tous et assurait qu'il était et serait toujours là pour apporter son soutien matériel et financier à la Société.

Puis ce fut la remise des diplômes et décorations aux musiciens récipiendaires ; en voici la liste :

MEDAILLES AU TITRE DES SOCIÉTÉS MUSICALES D'Auvergne
Insigne de jeune musicien : 5 ans d'activité musicale

M. Franck Rongère, Mlle Bernadette Lémont
Médaille de Bronze : 10 ans d'activité musicale

M. Pascal Braguy, Mme Josiane Thivolle

Médaille d'argent : 15 ans d'activité musicale

Mlle Evelyne Pinel, M. Didier Péronnet

MEDAILLES AU TITRE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE PARIS

Médaille d'honneur bronze : 20 ans d'activité musicale



Auvergne

M. Joël Brun
Médaille d'Honneur Vétérane : 65 ans d'âge

M. Abel Dubé
Médaille d'Honneur Vétérane : 75 ans d'âge

M. Georges Langlais.

Cette dernière médaille fut remise par M. Louis Huguet, Maire de Gannat, ami du récipiendaire.

VICHY

90^e anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville

Pour sa prise de fonction à la tête de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vichy, Philippe Dulat (titulaire de nombreux prix du C.N.S.M. de Paris) a vraiment réussi sa rentrée à l'occasion de l'audition donnée, le 6 décembre dernier, en l'Eglise Saint-Louis de Vichy, en l'honneur de Sainte-Cécile et pour marquer le 90^e anniversaire de la fondation de cette prestigieuse formation.

La nef était abondamment remplie par un public enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements, tout au long d'un programme composé essentiellement d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie.

Le concert, présenté par Pierre Corre, débuta par « Deux marches » de J.-B. Lully et « Marche Apo théose » de G. Balay, avec le concours de la Batterie-Fanfare (Tambour Major : Michel Talpin), sous la direction de Frédéric Géraudie, Directeur-Adjoint.

Puis, Philippe Dulat dirigea, par cœur, la suite du programme.

Nous entendîmes successivement :
— 1^{re} Suite en Mi bémol Majeur, opus 28 de G. Holst

— Fusions (création mondiale) de J.-P. Pommier

— Défilé des Héros de H. Villa-Lobos

— Concerto pour Clarinette de Rimsky-Korsakov

Soliste : Eric Perrier

— Suite française de Darius Milhaud.

Le grand moment de ce concert fut la création, en première mondiale, d'une œuvre d'un jeune compositeur français : Jean-Pierre Pommier. Son titre « Fusions » est très symbolique de la démarche de l'auteur, qui, après la mise en évidence des timbres de l'orchestre, les mêle pour ne faire qu'une grande coulée, comme le métal en fusion.

Cette œuvre fut bien accueillie par l'auditoire et Jean-Pierre Pommier, présent au concert, recueillit une large part d'applaudissements.

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vichy est entre de bonnes mains avec Philippe Dulat et nous nous en réjouissons. Ce jeune et talentueux Chef a toutes les qualités pour maintenir à son

niveau une formation qui fait honneur à notre grande Cité Thermale.

A l'issue du concert, le Docteur Jacques Lacarin, Député-Maire de Vichy, recevait tous les Membres de l'Orchestre d'Harmonie, leurs familles et leurs Amis, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Assistaient à cette réception de nombreuses personnalités, notamment M. Villerey, sous-préfet de Vichy, le Docteur Hilleret, Adjoint délégué à la Musique, MM. Benejean, Fleury et Mlle Contoux, Adjointes, le Docteur Osier, Conseiller Municipal et Trésorier de la Société, M. Alain Housset, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et du nouvel Orchestre Symphonique de Vichy, M. Hélène, Présidente de la Fédération Musicale de Poitou-Charente, M. André Relin, Président de la Fédération Musicale d'Auvergne et Vice-Président de la Confédération Musicale de France.

Puy-de-Dôme

Union des sociétés musicales : 10 ans de stages

1987 aura été une année particulièrement importante pour les Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme en ce qui concerne la formation. Mais c'est également, un anniversaire car le premier stage avait eu lieu en 1977 à La Bourboule.

Cette année là un véritable tournant était pris dont il était difficile de prévoir l'évolution. Une équipe décidée et enthousiaste de professeurs et directeurs de Sociétés s'était constituée autour de M. Rodriguez ; elle était composée de : Mlle Jaffeux et M. Bernadet de Chamalières, M. Blazex de Riom, M. Bordel de Vertaizon, M. Collier des Martres-de-Veyre, M. Kusnierek de Saint-Germain-Lembron, M. Magaud de Chateldon, M. Meunier des Ancizes, M. Montelèon de Billom et M. Sturm de Bourg-Lastic.

80 stagiaires avaient travaillé pendant une semaine dans le cadre particulièrement agréable de l'Hôtel de Charlanes situé à 1 000 mètres d'altitude.

Au fil de années ce stage, dont l'unique vocation était le perfectionnement instrumental des Musiciens d'Harmonie, a évolué dans trois sens : la qualité de l'enseignement, la diversité des disciplines enseignées et la quantité de stagiaires accueillis (230 en 1983). Parallèlement à cette grande action, d'autres stages ont vu le jour afin de répondre au besoin de formation des élèves et des professeurs. Outre la pédagogie de la « Formation Musicale » (Méthode Willems) les efforts sont portés vers les professeurs et musiciens des Batteries Fanfares qui avaient un important retard à combler. Le niveau musical auquel les 26 Batteries Fanfares se sont hissées, témoigne des résultats obtenus.

Afin de mieux maîtriser la gestion et la

diversification des disciplines enseignées, ce grand rassemblement du mois de juillet a été fractionné, accueillant ainsi plus de 400 stagiaires, tout au long de l'année.

Ainsi tous les obstacles empêchant les différents Orchestres de sortir de l'immobilisme et de la routine ont été levés.

La diversité des stages de l'année 1987 permet d'apprécier le chemin parcouru : 21-22 février Willems ; 25-26 avril Professeurs de Batteries Fanfares ; première semaine de juillet perfectionnement instrumental pour instruments d'Harmonie et Batterie Fanfares ; deuxième semaine de juillet Orchestre d'Harmonie, direction d'Orchestre, Chant Choral et premier stage de perfectionnement instrumental pour instruments à cordes. Cette deuxième semaine s'est terminée par un concert remarquable dans le cadre du Jardin Lecocq à Clermont-Ferrand.

Autre élément de satisfaction, aux professeurs expérimentés des premiers stages, est venue s'ajouter une pépinière de jeunes professeurs dont un certain nombre d'anciens stagiaires, assurant ainsi la pérennité de cette entreprise.

Le bilan de 1987 est à peine dressé que déjà les multiples actions de 1988 sont programmées et débiteront par un stage de gestion le 30 janvier.

La qualité de l'enseignement dispensé est à présent reconnue par tous et l'attribution, pour 1988, d'un poste F.O.N.J.E.P. par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, va permettre l'embauche d'un animateur pour la formation et par voie de conséquence, d'aller encore plus loin dans la voie tracée.

Le dévouement et les sacrifices consentis par l'encadrement de ces actions de formation représentent un capital inestimable, mais il n'aurait jamais pu se concrétiser sans les aides financières de certains organismes départementaux et régionaux rendant ainsi ces stages accessibles à tous.

Ces aides proviennent du Conseil régional d'Auvergne et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles par l'intermédiaire de la Fédération Musicale d'Auvergne mais le support essentiel de l'U.D.S.M. est sans conteste, le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Grâce à l'A.D.D.M. 63 et à la compétence de son Directeur M. Bernard Sévaux l'action du Conseil Général se retrouve à tous les niveaux de la vie musicale : aides à la formation et à l'achat de matériel...

Le nombre de Sociétés sans cesse croissant (67 en 1983, 76 en 1987) et les résultats obtenus aux Concours Nationaux de Musique prouvent le dynamisme des Musiciens du Puy-de-Dôme.

Bretagne

Ille-et-Vilaine

RENNES

La Sainte-Cécile

C'est en la cathédrale qu'a été fêtée, dimanche, Sainte-Cécile, une cathédrale qui faisait presque le plein de fidèles amateurs de musique et de chant choral. Ils furent comblés. Pas moins de 140 artistes étaient rassemblés au sein de l'Harmonie municipale, de l'ensemble vocal « Le Thabor » de la maîtrise de la cathédrale, placés respectivement sous les ordres de M. Gérard Rangé, de l'abbé Bèrel et de l'abbé Orhant.

On retrouvait presque autant de monde l'après-midi au théâtre, pour le concert donné par les trois formations qui se produisirent successivement dans des œuvres variées (l'harmonie poussa même le souci du modernisme jusqu'à jouer du rock !) et ensemble sous la direction successive de leurs trois chefs. Pour conclure, musiciens et chanteurs étaient, le soir, les invités de la mairie juste récompense pour l'excellence de la préparation d'une Saint-Cécile bien dans la tradition.

C'était ensuite la remise des récompenses : lettre de félicitations pour cinq ans d'activités musicales, Constant Bourrasset, Richard Fontaine ; pour dix ans, Béatrice Even, Vincent Peloil.

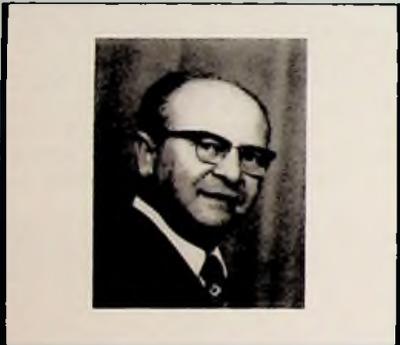




Médaille argentée (30 ans), André Salmon.

Médaille dorée (40 ans), Emile Fourel, Joseph Groulet, Louis Lenormand.

Morbihan Nécrologie



L'école des accordéonistes lorientais, l'école municipale de musique d'Inzinzac-Lochrist et l'orchestre d'harmonie de la ville de Lorient sont en deuil.

C'est avec une très grande peine que les musiciens du Pays de Lorient ont appris le brusque décès dans sa 65^e année de François Bertok ce jeudi 7 janvier 1988 à la suite d'une série d'infarctus dans l'espace de 15 jours. Rien ne présageait une disparition aussi brutale qui laisse sa famille et ses amis dans le plus grand désarroi.

Quittant sa Tchécoslovaquie natale en 1946, François Bertok, « Féry » pour les intimes, excellent violoniste, clarinetiste et saxophone, devait se dépenser sans compter pour le bien de la musique à Lorient. Très bon luthier, il devait, quelques années plus tard monter un magasin de musique avec son épouse. Mais cette activité très prenante ne l'empêchait pas de se lancer dans l'enseignement pour donner aux jeunes tout son savoir.

En 1959, avec quelques parents d'élèves, il montait l'association « Amicale des Accordéonistes Lorientais » pour permettre à ses élèves de se réunir

pour former un orchestre d'accordéons, qui au fil des années devait aller au plus haut dans le classement des concours de la C.M.F. 1^{er} Prix au concours de Pouzauges en 1987, son orchestre était classé Division d'Excellence 1^{re} Section. Depuis un an l'association a pris le nom « d'École des accordéonistes Lorientais ». Sous son autorité, quelques élèves ont pu participer au Concours d'Excellence de la C.M.F. et y décrocher l'ultime récompense.

François Bertok, reconnu professeur agréé d'accordéon par l'association des professeurs Honher, obtenait aussi les meilleures récompenses dans les concours de cet organisme réputé : que ce soit avec des élèves individuels ou en groupe, il présentait chaque année de nombreux élèves à la Finale Nationale des concours Honher.

Il y a une dizaine d'années, le Maire de la commune d'Inzinzac-Lochrist, connaissant ses qualités musicales et d'organisation, lui donnait la charge de mettre sur pieds l'école municipale de musique et de danse : tâche qu'il menait à bien jusqu'à ces derniers jours. Il créa l'Harmonie Municipale composée de ses jeunes élèves et de ses professeurs.

Toutes ces Associations étaient affiliées à la C.M.F., la F.N.U.C.M.U. et l'A.D.D.M 56.

Il était également musicien et Vice-Président de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Lorient en tant que clarinetiste.

Ses nombreuses occupations lui imposèrent des responsabilités dans les différentes fédérations musicales : Vice-Président de la Fédération Municipale du Morbihan, il était également membre du Conseil d'administration de la Fédération Musicale de Bretagne, ainsi que conseiller technique pour les accordéons. Il dirigeait depuis 4 ans les Stages pour orchestre d'accordéons.



Bretagne ancienne

Une très nombreuse assistance a suivi la cérémonie religieuse au cours de laquelle ses élèves jouèrent plusieurs morceaux de sa composition pour rendre un dernier hommage au fondateur de l'École des Accordéonistes Lorientais. L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Lorient renforcé par des musiciens et des professeurs des écoles municipales de musique du département rendit également hommage à leur ami en interprétant quelques œuvres musicales.

François Bertok avait été décoré en 1986 de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales décernée par le Ministère de la Culture et de la Communication. La C.M.F. lui avait décerné la Médaille d'Honneur pour plus de 40 ans de service à la musique, ainsi que la Médaille d'honneur pour 25 ans de Direction effective.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, la C.M.F. présente ses sincères condoléances.

Centre

Cher

Congrès de l'U.D.S.M.A. 18 à Saint-Satur

Le dimanche 27 septembre, les 58 sociétés musicales, artistiques et Ecoles de Musique du Cher, ont tenu leur Congrès Annuel dans la salle des fêtes de Saint-Satur.

L'Union Musicale de Saint-Satur présidée par M. Roger Cantin et dirigée par M. Guy Friquet avait la charge de l'organisation de ce Congrès présidé par M. Balichon, Président de l'U.D.S.M.A. 18, assisté de MM. Duchet, vice-président, Guillemain, secrétaire, et de M. Bigot, trésorier.

M. Deniau, Président du Conseil général était représenté par M. Genton, sénateur, vice-président du Conseil général, tandis que MM. Bourienne, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et Hurier, Président de la F.M.R.C. était excusés.

Après la bienvenue souhaitée à tous les congressistes par MM. Balichon, Cantin et Boursin, maire de Saint-Satur, le secrétaire a fait le compte rendu des nombreuses activités de l'U.D.S.M.A. 18 et le trésorier, le bilan financier qui a été approuvé à l'unanimité.

M. Duchet a donné le bilan du dernier centre de vacances qu'il a animé à La Rochelle, expérience appréciée des jeunes, mais qui s'avère assez coûteuse. Ce centre a été suivi par 44 représentants du Loiret, 14 du Cher, les autres départements étant peu ou pas représentés.

Le plus gros dossier inscrit à l'ordre du jour était celui des Examens fédéraux d'élèves. En 1987 le nombre des so-

ciétés et le nombre d'élèves est stable. Les résultats en solfège sont décevants puisque les 1^{re} Mention, tous degrés confondus n'ont atteint que 36,8 % (14,4 % en P1 et 5,1 % en P2), par contre, bons résultats en instruments (64,7 % en 1^{re} Mention).

Examens 1988, à savoir :
En solfège D1, D2, P1, P2 : programme C.M.F.

E1 : un niveau C.M.F. et un Niveau F.M.R.C.

E2, M1, M2 : programme F.M.R.C.

Un élève sera autorisé à se présenter en instrument dans la division intermédiaire supérieur à celui du Solfège.

Les degrés D1 et P1 de Solfège se passeront dans les Sociétés.

Un centre pour Solfège et Instruments de Batterie-Fanfare sera créé.

Une journée d'information organisée à l'intention des membres du jury.

Une nouvelle grille d'attribution des mentions sera appliquée pour le solfège :

1^{re} Mention avec répétitions : 16/20 ;

1^{re} Mention : 14/20 ;

2^e Mention : 12/20 ;

3^e Mention : 10/20

Les épreuves chantées de solfège et les épreuves instrumentales de M1 et M2, seront accompagnées au Piano.

Le calendrier 1988 a été ainsi établi :

— samedi 28 mai : examen pour batterie-fanfare (lieu à déterminer) ;

— dimanche 29 mai : examen Solfège et Instruments M1 et M2 à Bourges ;

— samedi 4 juin : Chezal-Benoit ;

— dimanche 5 juin : Sancerre ;

— mercredi 8 juin : Marmagne : Solfège D2 et P2 ;

— samedi 11 juin : Saint-Amand-Montrond ;

— dimanche 12 juin : Bourges (accordeons, pianos, guitare, violon) ;

— mercredi 15 juin : Bourges-Auron (Solfège D2, P2, E1, E2) ;

— samedi 18 juin : Vierzon ;

— dimanche 19 juin : Bourges (Instruments à vents et percussions).

M. Benetreau, animateur musical dans le cadre du fonjep a fait le compte rendu de ses activités. Il a demandé de réfléchir sur le problème des éducateurs et souhaite leur mensualisation sur la base de 60 F de l'heure.

Après avoir désigné 7 délégués pour le Congrès Régional qui aura lieu à Châteauroux le 25 octobre, l'assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Ont été réélus : M. Balichon, Mlle Deville, M. Duplais, Mlle Flamand, MM. Navarro et Tailliez.

Le Congrès 1988, aura lieu le 25 septembre à Châteaumeillant, et Saint-Martin-d'Auxigny a prix option pour le Congrès 1989.

Un congressiste a demandé que la

baisse de la T.V.A. sur les disques soit appliquée sur les instruments de musique enregistreurs considérés comme des objets de luxe, même lorsqu'ils sont destinés à l'enseignement. M. Genton, sénateur, vice-président du Conseil général a promis d'intervenir sans toutefois s'engager sur l'avenir de cette doléance.

Enfin, il revenait au Président Balichon de remercier tous ceux qui ont compris et qui soutiennent l'action éducative de la musique.

Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité de Saint-Satur, représentée par M. Tournebise, adjoint au maire.

Après un repas pris en commun, les congressistes et tous les amoureux de la Musique se retrouvèrent à la Salle des Fêtes où un remarquable concert était donné par les musiciens de l'Harmonie Cosne-Saint-Satur.

Indre

Journée pédagogique

Le 7 février 1988, au Conservatoire de Châteauroux sous la responsabilité de : M. Camille Verdier, Directeur du Conservatoire de Châteauroux.

Professeurs participant à cette journée :

Musique d'ensemble : M. Camille Verdier, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Ancien Soliste de l'Orchestre National de l'O.R.T.F., Soliste du Quintette de Cuivres « Ars Nova ».

Trompette : M. Bernard Jeannotot, 1^{er} Prix du Conservatoire National de Paris, ancien Soliste des Orchestres Padeloup, Lamoureux et Lyrique de l'O.R.T.F., Soliste du Quintette « Ars Nova », Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Trombone Saxhorn : M. Jean-Luc Thauvin, 1^{er} Prix du Conservatoire National de Paris, Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Flûte : Mme Claude Lefebvre, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Clarinette : Mme Monique Arrignon, Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Saxophone : M. Ghyslain Mathiot, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Membre du « Quatuor de Saxophones contemporains de Paris », professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Cor : M. Pascal Proust, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Lauréat du Concours International de Cor de Toulon de 1986, Soliste du Quintette « Ars Nova », Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Renseignements et inscriptions à :

Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, 1, boulevard Saint-Denis, 36000 Châteauroux. Tél. : 54.27.00.87.

Stage de Batterie-Fanfare

Lieu du stage : Châteauroux.

Date : 12 et 13 mars 1988.

Professeurs participant à ce week-end :

Tambour : M. Roland Peyre, Tambour à la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix de Paris.

Clairon : M. René Lassus, Cuivre à la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix de Paris.

Cuivres : M. Jean Desormiers, Directeur du Réveil d'Issoudun.

Tambour : M. Jean Perronnin, 2^e Prix de Tambour au concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France.

Tambour : M. Serge Rat, 1^{er} mention de tambour en Préparatoire-Supérieur à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre.

Renseignements et inscriptions à : M. Jean Desormiers, Directeur de l'Eveil d'Issoudun, 4, rue du Maine, 36100 Issoudun. Tél. : 54.21.34.60.

Ou à : Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, 1, boulevard Saint-Denis, 36000 Châteauroux. Tél. : 54.27.00.87.

Vacances musicales

Date du 15 au 30 juillet 1988.

Niveau : à partir de préparatoire 2.

Age maximum : 18 ans.

Sous la direction de :

Musique d'ensemble : M. Camille Verdier, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, ancien Soliste de l'Orchestre National de l'O.R.T.F., Soliste du Quintette de Cuivres « Ars Nova », Directeur du Conservatoire de Châteauroux.

Trompette : M. Bernard Jeannotot, 1^{er} Prix du Conservatoire National de Paris, ancien Soliste des Orchestres Padeloup, Lamoureux et Lyrique de l'O.R.T.F., Soliste du Quintette « Ars Nova », Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Trombone Saxhorn : M. Jean-Luc Thauvin, 1^{er} Prix du Conservatoire National de Paris, Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Flûte : Mme Claude Lefebvre, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Professeur au Conservatoire de Châteauroux.

Saxophone : M. Ghyslain Mathiot, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, Membre du « Quatuor de Saxophone contemporains de Paris », Professeur au Conservatoire de Châteauroux.



Renseignements et inscriptions à : Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, 1, boulevard Saint-Denis, 36000 Châteauroux.

Loir-et-Cher

A Salbris, le festival départemental a réuni 215 musiciens

Dans le cadre du centenaire de l'Union musicale de Salbris, et sous le patronage de l'U.D.S.M.A., le festival départemental de musique a eu lieu en la salle des fêtes le dimanche 8 novembre.

Un programme varié et de qualité fut proposé aux auditeurs : œuvres classiques, de musique légère, jazz, défilés avec batterie fanfare, pièces caractéristiques et originales pour orchestre d'harmonie.

Orchestre junior de Saint-Georges-sur-Cher (40 exécutants), direction : M. F. Guignard, Célèbre Adagio, Albinoni. La Chasse, J. Strauss (Devogel). Petite suite pittoresque, W. Hautvast. Memory, L. Weber. Can't take my eyes of you, Crewe Gaudio.

Orchestre d'harmonie Lamotte Nouan et Batterie-Fanfare. Direction : D. Bonny (55 exécutants). The Chairman, M. Pauwelles. Aïda, J. Verdi. Egmont, L.W. Beethoven. Musique aux quatre vents, Roger Roger. Hymne à l'infanterie de marine, P. Cappé.

Harmonie municipale de Suèvres. Direction : H. Bougoïn (50 exécutants). Clairon d'honneur, R. Coiteux. America latina, S. Nortiz. Mousquetaires Noirs, J.B. Lulli. Disco 83, P. Van Dick. Le Flambart, C. Gourdin. Arosa Mars, O. Tschuer.

Harmonie municipale de Vendôme et Batterie-Fanfare. Direction : J.P. Bressan (70 exécutants). Astec theme and dance, Elliot A Del Borgo. Concerto pour 2 trompettes, A. Vivaldi. Solistes : Richard Lubet, David Germond. French Dixieland, R. Gaubert. Santa Cruz (cor

anglais solo Patrick Raffault), J. Penders. Lover's Prayers (Saxophone solo : Dany Aubert), R. Cardon. Le grand manège, R. Cardon. Odyssey, J. Chataway. S.H.A.A., J. Devogel.

Cette belle manifestation, placée sous la présidence de M. Roger Corrèze, député-maire de Salbris et de M. Roger Guillet, Président de l'U.D.S.M.A. 41, connu une parfaite réussite et le public, par des applaudissements nourris a manifesté sa grande manifestation.

Prochain festival départemental : dimanche 13 novembre 1988, Cour-Cheverny.

Prochaines activités musicales en Loir-et-Cher

Dimanche 6 décembre 87 : Concert Harmonie Municipale de Blois. Direction : Yvon Bachy. Halle aux grains.

Dimanche 20 mars 88 : Stage Batterie-Fanfare. Romorantin.

Dimanche 24 avril : Festival Contres.

Dimanche 5 juin : Festival (centenaire) Huisseau-sur-Cosson.

Congrès U.D.S.M.A. 41 : Droué dimanche 25 septembre.

Congrès F.M.R.C. : dimanche 23 octobre. Lieu probable : Blois (château).

Mini-stages départementaux

La Chaussée-Saint-Victor : direction F. Dudilet. 1^{re} session mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 novembre 1987. 2^e session jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 février 1988. 3^e session samedi 16, dimanche 17 avril 1988.

Concerts orchestre départemental junior : samedi 27 février, salle des fêtes Suèvres. Dimanche 17 avril, palais des fêtes, Vendôme. En mai Palais des Sports, Blois.

Festival départemental : dimanche 13 novembre 1988. Lieu probable Cour-Cheverny.

Inscriptions des sociétés désirant y participer dès maintenant chez M. Gilbert Rousseau, secrétaire, 8, rue des Vergers, 41350 Vineuil.

Appel aux secrétaires des sociétés musicales.

Messieurs les secrétaires sont invités à communiquer au siège social 223, rue Albert-1^{er}, 41000 Blois, les dates des concerts prévus en 1988.

L'annonce des manifestations dans Legato et dans la presse locale est une excellente publicité qui contribue à attirer un public nombreux.

D'autre part, elle prouve aux élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux que nos sociétés et leur union départementale font preuve d'une grande activité qui mérite d'être encouragée.

Secrétaires, n'oubliez pas la Pub, la vie de nos sociétés en dépend !

Loiret

Jeunesse et musique région centre à Ingre

L'Orchestre d'Harmonie de l'Association « Jeunesse et Musique Région Centre » (J.M.R.C.), s'est produit le dimanche 8 novembre 1987, à la Salle des Fêtes d'Ingre.

Cette association, de type loi 1901, créée en 1982 à l'initiative de jeunes musiciens de la Région Centre, s'est donné comme objectifs de contribuer à l'animation musicale en présentant des concerts en France et à l'étranger et d'offrir une nouvelle image du répertoire pour instruments à vent.

« J.M.R.C. » regroupe aujourd'hui 80 musiciens, élèves ou professeurs des écoles de musique ou des Conservatoires Nationaux de régions ou départements des C.N.S.M. de Paris ou de Lyon.

Cet ensemble travaille par sessions de 3 à 4 jours où sont abordés divers programmes de concerts.

C'est devant une salle comble (environ 500 personnes) que l'Orchestre d'Harmonie a donné une excellente prestation.

Au programme :
— « La Force du destin » de Verdi ;
— « Concerto pour hautbois et orchestre » de Cimarosa dans lequel l'interprétation du soliste Dominique Voisin (lauréat du C.N.S.M. de Paris) a conquis le public.

Pour clore la première partie, « la Danse de Salomé » de Richard Strauss (œuvre reconnue difficile) fut exécutée avec brio.

La deuxième partie se composait de :
— « la Symphonietta » de J.P. Pommier, œuvre originale pour orchestre d'harmonie ;

— « Danses symphoniques de West Side Story » de L. Bernstein ;
— « Pavane pour une infante défunte » de M. Ravel où l'on a pu apprécier les qualités musicales de François Cristin, corniste (lauréat du C.N.S.M. de Paris).

Cet orchestre était placé sous la direction de Dominique Guerouet, 1^{er} Prix de contrebasse à cordes du C.N.S.M. de Paris et membre de l'Opéra de Paris, qui, par son dynamisme et ses qualités musicales incontestables, a permis à son ensemble d'offrir un concert de musique d'harmonie de haut niveau.

Le public, conquis et ravi (compréhensif de nombreuses personnalités) rappela par deux fois cet orchestre.

N'oublions pas de remercier la municipalité d'Ingre d'avoir organisé cette manifestation (à l'initiative de son Harmonie) qui a permis à la population locale, voire régionale, d'assister à un grand événement musical.

A l'issue de ce concert, la ville d'Ingre offrait un buffet aux musiciens.

Une telle prestation ne peut qu'être et doit être renouvelée dans des villes plus importantes du Loiret, de la région Centre et de toute autre région.

Malgré le bénévolat de tous ces jeunes, le fonctionnement d'un tel orchestre nécessite un grand nombre de concerts chaque année.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur cet ensemble, veuillez contacter Mlle Dion Jacqueline, téléphone : 38.62.38.61.

L'Harmonie municipale d'Ingre.

Le super gala des orchestres juniors de la région, un triomphe à Beaugency

Une salle des Hauts-de-Lutz comble, un public littéralement emballé, pour le super gala des orchestres juniors de la région, organisé par la Société musicale de Beaugency. Une pléiade de personnalités avaient tenu à assister à cette manifestation : M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret ; le Dr Jarsaillon, conseiller général-maire de Beaugency ; M. Bourdin, conseiller régional ; M. H. Petit, président honoraire de la Fédération musicale de la région Centre ; M. N. Pillate,

président de l'Union des sociétés musicales et artistiques du Loiret.

Ce gala marquait le renouvellement de notre bonne vieille musique d'harmonie. Les orchestres juniors regroupent, bien entendu, les jeunes des sociétés musicales ; c'est la relève, mais à tous niveaux. Le public ne s'y est pas trompé : il a réservé un accueil enthousiaste à la musique d'harmonie issue de la musique de genre et des rythmes anglo-saxons, mais aussi aux jeunes chefs qui ont manifesté à cette occasion leur fougue ; leur talent et leur maîtrise précoce.

Les titres des morceaux en portaient témoignage : ce n'étaient que « sara-bandes, rodéos, rocks, ou swings, agrémentés ici et là de transcriptions de musique plus classique ou de comédies musicales. Bref, le genre se renouvelle... et plaît aux jeunes... et aux anciens.

Il faut voir là aussi le résultat d'une politique d'installation des écoles de musique municipales qui sous l'impulsion des anciens musiciens et des chefs un peu plus mûrs, ont permis l'éclosion de tous ces talents : une nouveauté mais aussi une remarquable continuité. C'est pourquoi, auprès de ces très jeunes chefs de musique, Serge Vaysse, directeur de l'école de musique de Beaugency et chef de la

société musicale, compositeur et arrangeur de talent, a dirigé le morceau d'ensemble des cinq formations juniors.

Le final revenait naturellement au Brass-Band du Conservatoire d'Orléans qui a clos le super gala par un feu d'artifice, sous la direction de Jean-Paul Leroy, professeur au Conservatoire d'Orléans.

C.F.

Languedoc-Roussillon

Gard

LE MARTINET

80^e anniversaire

de l'Harmonie des Mineurs

Le dimanche 11 octobre à la salle des fêtes du Martinet il y avait beaucoup de monde pour assister à la remise des médailles à l'occasion du 80^e anniversaire de l'Harmonie des Mineurs du Martinet.

Cette cérémonie s'est déroulée sous la Présidence de M. Minair Président Départemental des Sociétés Musicales, de M. Diet Conseiller Général Maire du Martinet, Président d'Honneur de l'Harmonie ; de M. Tourré Maire de Saint-Florent-sur-Auzonnet également Président d'Honneur, de M. Boyac Maire de





Saint-Jean-de-Valérisclé, membre actif de la société (bassiste).

M. Foissac Président actif de l'Harmonie fit l'historique de celle-ci.

Elle fut créée le 31 octobre 1907, enregistrée à la Sous-préfecture d'Alès le 23 novembre 1907, publication au Journal officiel le 10 janvier 1908.

Le Président rappela les concours toujours appréciés au travers de multiples manifestations sous la houlette de ses successifs présidents et chefs d'harmonie. Il mit également en valeur l'école de musique locale que dirige le chef M. Lombard, ce qui permet d'apporter du sang nouveau à l'effectif.

Puis vint le moment des décorations, la 1^{re} fut épinglée sur la bannière par les Présidents d'honneur MM. Diet et



Tourré ; M. Rossignol notre doyen, 80 ans d'âge et 65 ans de présence dans les sociétés musicales reçoit des mains de M. Minair la médaille de vétérans avec palme, M. Sugier le plus ancien de notre société entré en 1933 il ne l'a jamais quittée reçoit la médaille de vétéran avec étoile pour ses 54 années de musique, furent également à l'honneur M. Lombard Chef de musique, M. Galindo, M. Mazaudier médaille d'Or, M. Boyac, M. Czernecki, M. Reynaud, M. Chambonnet, M. Castor, M. Rose médaille d'argent, sincères félicitations à tous ses récipiendaires.

Pour compléter ce tour d'horizon, MM. Diet et Minair dans des compartiments distinctifs d'esprit de clocher et d'art musical convergeaient dans leurs propos sur la précieuse activité culturelle de l'harmonie de son indispensable continuité au sein de la vie locale.

Cette matinée honorifique et commémorative se poursuivait avec un apéritif offert par la municipalité à tous les participants et trouvait une conclusion par la prise du repas de l'amitié au village voisin de Saint-Florent-sur-Auzonnet.

Le Martinet est situé au nord d'Alès dans le département du Gard au confin du département de la Lozère.

Hérault

BEDARIEUX

Bientôt centenaire... elle se porte bien !

L'Harmonie Bédaricienne (devenue Harmonie Bédaricienne et des hauts cantons) semble être la plus ancienne Société Culturelle de Bédarieux, et fêtera son centenaire en 1988 (1^{er} Statuts connus 31 octobre 1988). Elle a toujours bon pied, bon œil et, comme le soulignait M. Martinez maire de Bédarieux dans un récent courrier « joue un rôle

social et culturel indiscutable à Bédarieux ».

Les jeunes et « moins jeunes » éléments de cette doyenne l'ont prouvé lors de la célébration de la Sainte-Cécile.

La participation jugée de bon niveau (interprétation de Bach, Beethoven, Rameau) à l'Office du 22 novembre à St-Alexandre et le Concert du samedi 28 à la salle Achille Bex ont montré la qualité et la vitalité de cet ensemble.

Ce Concert était présidé par M. Martinez maire, conseiller général, Mme Szabo déléguée départementale à la Musique et M. Galy représentant la Fédération Régionale des Sociétés Musicales. On notait également la présence de plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux.

Devant un public d'une centaine de personnes l'Harmonie, sous la direction de M. Albert Galtier et de Mlle Nadine Mounis, exécuta un programme particulièrement varié.

Pépé Pons, paso-doble de Salva débutait la première partie et Chanson de Printemps de Mendelssohn qui suivit, dirigé par Mlle Mounis, apporta la note romantique à cette manifestation. Le Chanteur de Mexico, opérette de Francis Lopez rappela les grands moments de la chanson française et Rock Arond the Clock nous amena à l'entr'acte dans une ambiance moderne.

A la fin de l'entr'acte l'ensemble de cuivres, composé de Mlle Mounis et de M. Azais, trompettes, et de MM. Romia et Claveria trombones interpréta brillamment Ronde Mauresque et Latinette.

La reprise se fit avec la musique du célèbre film « Le pont de la rivière Kwai », la Marche du Colonel Bogey, puis, retour au Jazz avec Jazz in Mélody de Darling suivi de Petite Fleur de Sydney Bechet où, en l'absence pour maladie de la soliste prévue, Corinne Rouger, M. Galtier assura le remplacement à la





clarinette cédant la baguette à Nadine Mounis. Vint ensuite Concerto pour un été de Morisod avec Philippe Raynal trompette solo et le concert se termina par l'évocation des rencontres avec les musiciens allemands de Leutkirch en interprétant un morceau typique souvent joué en commune « Stelldichein in Oberkrain », souvenir de bons moments passés ensembles, en France et en Allemagne dans la joie et l'amitié.

Le dernier mot restait à M. Martinez, Monsieur le Maire se montra très satisfait de ce « magnifique après-midi » et se plut à reconnaître le caractère rassembleur de la musique. Il reitèra sa promesse d'aide financière pour le renouvellement des tenues et pour que la célébration du Centenaire revête une ampleur à la hauteur de l'évènement.

Au cours de cette manifestation les récompenses fédérales suivantes ont été attribuées :

Médaille de bronze : MM. Alain Cabannes, Georges Alexandre, Guilhem Azais et Sébastien Casado.

Médaille dorée : M. Galtier Gérard.

Nous regrettons que suite à l'absence de Corinne Rouger, malade, le quatuor de saxophones minutieusement mis au point par M. Henri Bru n'ait pu se produire.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager nos musiciens et, en souhaitant que d'autres viennent renforcer nos rangs, à l'an prochain pour le Centenaire.

Lozère **LANGOGNE** **La Lyre a fêté** **Sainte-Cécile!**

Dimanche 22 novembre était jour de fête pour la Lyre Langonnaise. Comme le veut la tradition elle a participé à la cérémonie religieuse de 11 heures à

l'église paroissiale en intervenant à plusieurs reprises pendant le déroulement de la messe.

De J. Gossec on peut écouter : « Symphonie pour musique militaire » dont les trois mouvements furent exécutés successivement avant l'entrée, à l'offertoire et à la sortie. De M.A. Charpentier : « Symphonie du te deum » punctua l'arrivée du célébrant, tandis que Tchaikowski dans un arrangement pour harmonie de l'« Andante cantabile » d'un de ses quatuors à cordes accompagnait le déroulement de la communion.

A la sortie de la messe, musiciens, élèves et autorités se rendaient à la mairie où un apéritif d'honneur était offert pour servir de cadre à la remise des diplômes de la CMF aux élèves de l'école de musique.



Cathédrale de Saint-Nazaire (Béziers)

Les quinze élèves récompensés se devaient de faire preuve de leur talent en exécutant ensemble une œuvre pour formation junior : « Le Choral du vieux curé ». Même si le trac paralysait un peu les lèvres, le morceau fut réussi et apprécié, ils méritaient bien leur diplôme. Monsieur le Maire procédait alors à la distribution des quinze diplômes parmi lesquels ont put relever, en solfège : une première mention, onze secondes mentions et trois troisièmes et en instrument : sept premières, cinq secondes et trois troisièmes.

Après un mot du Maire, du Président du Chef de musique, la Lyre au complet exécutait deux marches : « La Fraternelle » de Moncelle et « Fly Past » de Hautwast.

Aux alentours de 13 heures, les musiciens et leur famille se rendaient au restaurant du Boulodrome pour le traditionnel repas qui se termina tard dans la soirée et toujours en musique...

Basse-normandie

Congrès de la Fédération des sociétés musicales de Basse-Normandie

Dimanche 25 octobre 1987, Bayeux, ville d'art et d'histoire, capitale du Bassin, accueillait les musiciens, Présidents, Directeurs ou délégués des sociétés du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

En ce début de matinée, le brouillard épais qui noyait la région, provoquait quelques retards chez les congressistes dont certains avaient une longue distance à parcourir. La réunion devant se tenir dans la salle de la Halle aux Grains, les dirigeants et membres de la société Philharmonique de la ville avaient réservé un petit déjeuner réconfortant et chaleureux aux voyageurs, au fond de la salle.

C'est donc avec un léger retard que le Président, M. André Petit, entouré des membres du Conseil d'administration, ouvrait la séance en remerciant les présents de l'intérêt qu'ils apportaient à cette importante réunion annuelle et en informant l'assistance des excuses de quelques personnalités retenues par d'autres obligations, dont M. André Bellis, vice-président général.

La parole étant donnée à M. R. Ouvrier, secrétaire général, celui-ci fit un exposé condensé des différentes activités qui se sont déroulées au sein de la Fédération depuis le Congrès de Caen du 19 octobre 1986 ; ce rapport fut adopté à l'unanimité.

M. Morin, trésorier général, donnait ensuite lecture des opérations financières de l'exercice 1986 qui font appa-



raître une situation saine et équilibrée, soulignée ensuite par le rapport des Commissaires aux comptes.

La situation financière fut approuvée à l'unanimité.

M. Petit fit alors un long commentaire portant sur les ressources, subventions et cotisations recueillies ainsi que les dépenses nécessitées par les différents services et activités.

Un léger rajustement des cotisations, étudiée au cours d'une récente réunion du Conseil d'administration, fut adopté à l'unanimité ; il est motivé par les charges qui pèsent sur la CMF, en particulier par le journal.

M. Petit insista pour que le journal soit davantage lu parmi les sociétés, pour que les abonnements soient multipliés. Un gros effort est fait par la Confédération pour que ce journal soit de plus en plus intéressant ; il rappelle que les comptes rendus envoyés soient rédigés en excluant les commentaires qui ne sont pas d'un intérêt général ainsi que les coupures de journaux.

Il poursuivit par le rappel d'instruction utiles sur la nécessité qu'à chaque société d'être bien assurée et pour que les contrats soient remplis correctement.

M. André Bellis, responsable des examens, étant absent, c'est M. Petit qui lut le rapport concluant les épreuves fédérales qui se sont déroulées en juin 1987, ainsi que les prix Marcel Petit et Emile Clérissse qui ont eu lieu à Lisieux en février. Les résultats sont édifiants par le nombre (2 720 candidats) et encourageants par la qualité ; l'effort est à poursuivre et des améliorations sont encore à apporter.

Quelques commentaires sont faits parmi les congressistes au sujet des examens ; M. Petit indique que les personnes qui sont chargées de l'organisation des épreuves et des choix des morceaux sont nombreuses et compétentes dans toutes les disciplines et que les programmes élaborés par la CMF sont absolument officiels et adaptés.

Après quoi les rapporteurs des Com-

missions prirent tour à tour la parole pour relater les différentes activités de chacune au cours de l'année : les récompenses, les chorales, les batteries-fanfars, les orchestres d'accordéons et à plectres, les orchestres d'harmonie.

On procéda ensuite à l'élection de huit membres au Conseil d'administration sur dix postes qu'il y avait à pourvoir.

M. Petit conclut le congrès en parlant de l'harmonie-école, des futurs stages en cours d'organisation, des concours qui auront lieu en 1988 et qui sont organisés par les villes et les sociétés locales de Cabourg, dans le Calvados, et de Brécey dans la Manche et devait terminer par les projets de la CMF pour les manifestations qui auront lieu à Paris et en province à l'occasion du bicentenaire de la Révolution de 1789.

Le prochain Congrès de la Fédération aura lieu à Vire (Calvados) le 23 octobre 1988.

Les congressistes se retrouvèrent à l'Hôtel de Ville où les attendait M. Le Carpentier, Maire de Bayeux et Conseiller général du Calvados, entouré de ses adjoints et des dirigeants de la Philharmonie municipale. Il fut un rapide historique de la ville et de sa société musicale avant de conclure en félicitant et remerciant la Fédération d'avoir accepté l'invitation de la ville de Bayeux pour y tenir son Congrès.

M. Petit remercia vivement Monsieur le Maire et tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réalisation de ce rassemblement fédéral des dirigeants des sociétés musicales. Il rappela l'action importante de la Confédération musicale de France à travers notre pays et formula le vœu pour que tous les musiciens se reconnaissent et travaillent dans le même esprit.

Ensuite il remit la médaille d'honneur de la CMF à M. Le Carpentier.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité concluait la réception.

Un déjeuner réunissait une grande partie des congressistes à l'Hôtel de Notre-Dame, après quoi la société philharmonie municipale, placée sous la direction de son chef, M. Daniel Deleye, donnait son concert de clôture.

En ce 25 octobre 1987 la Philharmonie de Bayeux est en effervescence pour le Congrès de la Fédération musicale de Basse-Normandie. Pensez donc ! Le précédent congrès tenu en nos murs a eu lieu en... 1963 !

D'abord un petit déjeuner servi par nos musiciens. Mais il est bientôt 9 heures ; M. Petit, Président de la Fédération, rameute son monde et ouvre le congrès dans la grande salle de la Halle aux Grains en présence de nombreux présidents locaux, chefs de Musique et musiciens venus des quatre coins de Basse-Normandie. Pendant ce temps les épouses sont invitées à visiter quel-

ques musées de la ville, notre chère ville de Bayeux miraculeusement épargnée lors des bombardements de juin 1944 ; notre chère ville de Bayeux miraculeusement épargnée lors des bombardements de juin 1944 ; notre chère ville qui a su garder son charme médiéval alors que tout alentour n'était que ruines et cendres. Bien sûr, au programme de la visite, après le Musée Baron Gérard, l'inévitable Tapisserie de la Reine Mathilde, notre orgueil.

Midi. M. J.-L. Le Carpentier, Maire de Bayeux, aux côtés de M. de Bourgoing, Sénateur, accueille les participants dans la grande salle de réception de la Mairie. Dans un discours qu'il essaie de faire bref (horaire oblige) il rend d'abord un hommage, ô combien mérité ! au précédent chef de la Philharmonie M. R.A. Baudot pour ses trente années de dévouement au service de la Société et de la Musique. Puis voilà Monsieur le Maire qui remonte à la Préhistoire pour nous expliquer que les divers cris de guerre ou de frayeur émis par les brutes qui furent nos ancêtres n'étaient rien d'autre que le premier pas vers l'expression musicale et qu'il a suffi aux générations suivantes de maîtriser et moduler ces sons pour produire de la musique. Nous voici à présent arrivés à l'époque des Bardes Gaulois venus accompagner les Druides pour la cueillette du gui. Mais autour de moi je surprends quelques regards inquiets : « D'ici le XX^e siècle... on n'est pas encore à table ! » Rassurez-vous, braves gens ! Le pas est vite franchi. Après avoir décrit l'évolution de la Philharmonie au cours des vingt dernières années, Monsieur le Maire souhaite à tous une excellente journée. M. Petit prend à son tour la parole. Remontant, non pas au déluge mais presque, il met en valeur le rôle historique de la ville : en 1066 Guillaume le Conquérant (dont nous fêtons cette année le 9^e centenaire de la mort), futur roi d'Angleterre s'embarque avec son armée pour envahir nos voisins d'Outre-Manche et conquérir une couronne contestée. En 1944, invasion en sens inverse : les Alliés nous libèrent des nazis et Bayeux devient première ville libre d'Europe et, à ce titre, accueille le général de Gaulle qui, les bras dressés dans le V de la victoire, fait faire à la IV^e République ses premiers pas dans la liberté retrouvée. Après avoir remercié la Municipalité pour son accueil il remet au maire de Bayeux la Médaille d'Honneur de la Fédération pour son appui et ses efforts accomplis en faveur du développement de la musique à Bayeux. En remerciement Monsieur le Maire offre à M. Petit la Grande médaille d'Honneur de la Ville de Bayeux ainsi qu'un livre sur l'histoire de la ville. Après le verre de champagne, symbole de l'amitié, les congressistes se retrouvent à l'ombre de la cathédrale autour d'une table excellente à l'Hôtel Notre-Dame.

Tout hélas a une fin ! A 16 h 30 tout le monde se retrouve à la Halle aux Grains, pour le concert de clôture présenté par la Philharmonie de Bayeux sous la direction de son chef, Daniel Deleye. Les accents et les accords clairs et classiques de « Lys de France », « Au Pays Lorrain » et « Ballade » contrastent avec ceux plus modernes et syncopés de « Memory », « Stormy Weather » et surtout de « Tribute to Count Basie ». Ennio Morricone nous fait à présent revivre la mélancolie du cow boy à l'harmonica de « Il était une fois dans l'Ouest ». Il faut enfin se quitter ; ce sera avec « Bugler's Holiday », magistralement interprété à la trompette par Jean-Pierre Francke, Stéphane Lainé et Stéphane Moussel, avec une telle maestria que les bis du public nous incitent à le rejouer.

Le congrès a vécu... Vive le congrès !

Calvados

Les ateliers musicaux Erik Satie fêteront-ils Sainte-Cécile ?

C'est la question que se posait son Conseil d'Administration à la rentrée de septembre. Cette tradition aurait-elle un sens pour une jeune association ne disposant que d'un petit budget et dont les 130 membres ont pour se rassembler le goût de la pratique musicale amateur, stimulé par la richesse de la diversité du recrutement.

Sainte-Cécile fut fêtée...

Le samedi 21 novembre en l'église de la Guérinière à Caen, eut lieu la messe en musique : Arcadelt, Bach, Haendel et Buxtehude permirent aux membres de l'ensemble de flûtes, de la chorale et de l'orchestre de chambre, d'exprimer leur ferveur pour les uns, leur respect pour les autres.

Le buffet froid qui suivit, bien que chacun dût payer son écot — et je crois savoir que certains l'offrirent à leur voisin de pupitre qui autrement ne serait venu —, fut l'occasion d'échanges entre les différents ateliers, et pour une fois, les membres du studio électro-acoustique ne furent pas les plus bruyants...

Dimanche 22 novembre à 16 h 30, en la salle des Congrès de Caen, nous donnions pour la première fois un concert de Sainte-Cécile. Un public chaleureux était venu encourager cette initiative. Les Ateliers l'honorèrent d'une prestation de qualité allant de la musique baroque au swing du groupe Dixieland, en passant par Mozart.

Fêter Sainte-Cécile, serait-ce donc faire de la musique un symbole de tolérance et de solidarité ?

Nos anciens devaient le savoir, qui tenaient à nous transmettre cette coutume, une société où même les chefs

bénévoles s'acquittent de leur cotisation pour adhérer à la Fédération se devait de la redécouvrir elle-même pour perpétuer la tradition.

J. GOURNEL

BAYEUX

La Philharmonie en deuil

Dernière minute, la Philharmonie de Bayeux est en deuil. Le 29 décembre, nous apprenions le décès de M. Robert Dejaeghere, âgé de 64 ans, trombone à la Philharmonie depuis 1962. Selon ses dernières volontés, le corps a été incinéré à Caen le 31 décembre puis les cendres dispersées en mer. En dépit de la rapidité des événements, la cérémonie religieuse ayant eu lieu le lendemain du décès, le 30 décembre, les musiciens présents se sont retrouvés dans le chœur de l'église Saint-Patrice pour accompagner la cérémonie funèbre de quelques morceaux de circonstance.

M. Dejaeghere était, avant de prendre sa retraite il y a 4 ans, Secrétaire Administratif de la Sous-Préfecture de Bayeux. Son calme, sa sagesse, et son caractère affable en avaient fait un personnage très estimé. Particulièrement auprès de tous les maires du canton.

Même dans le calme de sa retraite, il trouvait toujours le temps de venir participer à des réunions pour donner gracieusement des conseils et des indications d'ordre administratif. Une section des Anciens Marins était venue rendre un dernier hommage et incliner le drapeau devant le cercueil de celui qui avait volontairement consacré sa jeunesse au service de la France sur les bâtiments de la Marine nationale.

Concert de Gala

L'an dernier à cette époque, décembre 1986, nous envisagions pour janvier un concert sortant de l'ordinaire. En effet, dans le cadre de la Saison Musicale 1986-1987 de Bayeux, la Philharmonie devait recevoir, le 16 janvier 1987, un enfant du pays, Antoine Curé. Pour nous, Antoine c'est notre ami. Les plus anciens d'entre nous ont joué à ses côtés à l'époque de la « Cipale ». Aujourd'hui c'est la vedette dont Bayeux est fière. Longtemps trompettiste au « Kiosque à Musique » sur Antenne 2, il



Le Mont Saint-Michel

joué à présent sous la baguette de Pierre Boulez dans l'Ensemble Instrumental Intercontemporain de Paris. Mais voilà que 48 heures avant le concert survint l'imprévisible : de la neige, encore de la neige. Antoine, bloqué à Paris, se voyait contraint d'annuler sa visite. Plus de concert. Cette année, nous avons pris l'hiver de vitesse ; et pour notre prestation annuelle, le Gala de Ste-Cécile, Antoine Curé était avec nous, en toute simplicité, avec toute sa gentillesse.

Le concert devait se dérouler devant une salle comble, en présence de M. Le Carpentier, Maire de Bayeux et Conseil Général, et de plusieurs conseillers municipaux ; on notait également la présence de M. R.A. Baudot, précédent Chef de Musique, heureux de revoir son ancien élève. La première pièce, « Ouverture de Mai », de R. Clérisse, était dirigée par M. J.-J. Lemonnier, Sous-chef de Musique. En cette période de froidure, il est permis de rêver de printemps ! M. D. Deleye reprenait ensuite la baguette pour diriger le 1^{er} mouvement Allegro Moderato de la Symphonie en si mineur dite « Inachevée » de F. Schubert. Puis, au bugle solo, J.-P. Francke fit à nouveau preuve de ses talents, déjà bien connus à Bayeux, dans une œuvre de G. Balay, « Au pays Lorrain ». Et pour terminer cette première partie, un coup de chapeau à nos voisins d'Outre-Manche avec le célèbre « Pomp and Circumstance » extrait de « Land of Hope and Glory » de E. Elgar.

Bref intermède pour la remise de décorations à quelques-uns de nos musiciens ; remis par la Fédération musicale de Normandie, l'Etoile Argentée à M. J.-L. Bayard, saxophone, pour 10 ans de présence. La Médaille de Bronze à Mlle O. Dermilly, violon, pour 15 ans de présence. La Médaille Argentée à M. D. Deleye, chef de Musique, pour 25 ans de présence. Remise par la Confédération Musicale de France, la Médaille de Bronze à M. J.-J. Lemonnier, trombone solo et Sous-chef de Musique, pour 20 ans de présence.

Après l'entracte, F. Lehar venait nous enchanter par son Ouverture de « Le Pays du Sourire », avec M. Allaix au trombone solo. Mais le véritable succès fut sans nul doute pour Antoine Curé. Quelques mots au micro pour dire à tous le plaisir qu'il avait de « revenir au pays », puis il s'imposait par sa dextérité de trompettiste dans « Eva », de Petit, une polka de la Belle Epoque. Après « Tribute to the Count », arrangement brillant des airs les plus connus de Count Basie, venait une autre polka des années 1900, « Merle et Pinson », de Reynaud, dans laquelle A. Curé partageait le pupitre de soliste avec Stéphane Lainé, jeune trompettiste dont l'assurance et l'aisance faisaient dire à plusieurs qu'on entendrait sûrement parler

CMF

Promenade
à travers
nos régions

de lui avant peu dans les milieux musicaux. Le concert se terminait dans l'enthousiasme général avec « Hootenanny », un arrangement de H. Walters des grands airs célèbres du Folklore américain à l'époque de la Ruée vers l'Ouest, morceau qui fut bissé avec insistance.

Pour ce concert qui fit la satisfaction de tous, merci Antoine d'avoir été des nôtres ce soir.

COURSEULLES-SUR-MER

Concert de Sainte-Cécile à l'harmonie municipale

Samedi 5 décembre 1987, salle du cinéma, l'Harmonie municipale de Courseulles, placée sous la direction de son nouveau chef, Michel Chebrou et présidée par M. De Neef, donnait son traditionnel concert de Sainte-Cécile. Les musiciens et musiciennes ont interprété des œuvres bien adaptées à cette formation comptant une quarantaine de sociétaires :

- Marche N° 1 pour musique militaire de L. von Beethoven (adaptation pour Harmonie de Jean-Claude Amiot).
- Fugue N° 1 de Jean Sébastien Bach, arrangement de Pierre Rougeron.
- Kortrijk Symphonie (2^e mouvement) de Michel Chebrou.
- Rapsodie sur des thèmes bretons de Serge Lancen.
- Pavane in blue de Ted Huggens.
- Silver Crown de Eric Osterling.
- Choral and Rock out de Ted Huggens.
- Loxie Boogie de Lex Abel.
- Captain Vidéo de Jay Chattaway.
- Marche de Babette de G. Becaud, arrangement de Robert Martin.

Au cours de ce programme, quelques musiciens ont été mis en valeur par un solo : à la clarinette Audrey Scherpereel, à la trompette Marc De Neef et au trombone Jean-François Guilbert.

Le lendemain, dans la matinée, l'Harmonie interprétait quatre de ces morceaux pendant la messe, à l'église de Courseulles.

Ce concert fut sans nul doute un tournant important dans l'évolution de cette dynamique harmonie et le répertoire fut très apprécié du public présent à ces deux prestations.

CAEN-MONDEVILLE

Société musicale normande : les fêtes de Sainte-Cécile 1987

Reprise des activités début octobre, premiers concerts fin novembre, cela fait peu de temps pour mettre au point un programme complet et copieux, d'autant qu'après son accession en division supérieure, la Société Musicale normande dirigée par son excellent chef, M. Philippe Favresse, devient de plus en plus exigeante quant à la difficulté des œuvres appréhendées et à la qualité de l'exécution.

Beaucoup de travail donc pour nos « Musiciens du soir » de la région caennaise pour proposer au public des œuvres intéressantes susceptibles d'accueillir la faveur de tous.

Pari tenu, puisque la Salle des fêtes de Mondeville accueillait un public très nombreux en cette soirée du 25 novembre. Public attentif et déjà conquis dès les premières mesures de la « Symphonie du Te Deum » de R. Delaporte qui servait d'introduction à cette manifestation. Quelques œuvres délicates ensuite, pour bien mettré en appétit comme, lors d'un dîner de gala, les hors d'œuvre et les entrées se doivent d'être légers et raffinés pour permettre l'appréciation de tous les fumets du repas. Voici dont « Song of Praise » de Jacob de Haan, « Blue Rondo » de M. Chapuis et le thème du film « Un été 42 » de M. Legrand au cours duquel, M. Michel Nicolas au cornet à pistons sut créer

l'ambiance délicate du film de Robert Mulligan.

Un peu d'exotisme et d'humour, maintenant, avec la « Jamaïcain Folk Suite » de Harold H. Walters, pendant laquelle l'automne humide et froid de la Normandie laissa la place à la chaleur du ciel des tropiques, au bleu de la mer des Sargasses et à l'évocation des jolies et souples danseuses créoles.

Une marche allemande de Sepp Tanzer : « Standschützen Marsch » permit au président A. Vallasan qui présentait la soirée, de rappeler un concert commun avec l'harmonie de Steinheim de passage dans la région à l'occasion d'un jumelage avec la ville voisine de Colombelles, de remercier les personnalités présentes et de préciser l'intérêt pédagogique et culturel de la Société Musicale normande dans l'agglomération.

La deuxième partie débuta par l'« Hymne à la Musique » de Serge Lancen : belle façon de renouveler l'hommage que nous rendons à la patronne des musiciens, et se poursuivit par « My Fair Lady » de Frédéric Loewe.

Brillant soliste au saxophone alto, M. Ludovic Dubois interpréta ensuite l'« Air Nostalgique » de Ted Huggens. La qualité de son exécution, la pureté de sa sonorité lui valurent des applaudissements chaleureux amplement mérités.

Nous avons retrouvé dans nos archives l'un des plus célèbres morceaux de bravoure de toutes les harmonies, l'un des airs les plus joués sous les kiosques à musique. Je veux parler de la fameuse « Fête Militaire » de A.S. Petit. Ce fut un plaisir de remettre sur nos pupitres cette œuvre qui dormait depuis plus de vingt ans dans nos armoires et d'accompagner MM. Christophe Guilbert, professeur à notre Ecole de Musi-



Jeunes et moins jeunes au pupitre des Saxophones.

que et Vincent Requet qui avaient, pour la circonstance, troqué leur chère trompette pour le cornet à pistons originel.

Les bravos qui les récompensèrent n'eurent d'égal que l'ovation qui clôtura le concert après l'audition bissée de l'ouverture d'« Orphée aux Enfers » de J. Offenbach, dernière œuvre du programme de cette soirée parfaitement réussie.

La Messe de Sainte Cécile, le dimanche 29 novembre en l'église paroissiale de Troarn reprit quelques œuvres exécutées lors de ce concert « Symphonie du Te Deum » à l'entrée, « Song of Praise » entre les lectures, chant de louange dédié à la sainte, « Hymne à la Musique » à l'offertoire, complétées par « Du Bist Bei Mir » de J.S. Bach à la communion et le « Final de Watermusic » de Haëndel à la sortie.

Comme tous les ans, le repas traditionnel terminait la fête. Servi en la salle des Fêtes de Troarn, il réunissait tous les musiciens, leurs conjoints et leurs amis, rassemblés pour bénéficier ensemble des réjouissances qui récompensent habituellement les sociétaires pour leur participation bénévole, leur assiduité aux répétitions et l'attachement qu'ils portent à la Société Musicale Normande.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

120^e Anniversaire de l'Orphéon Mixte (1867-1987)

L'Orphéon Mixte de Saint-Pierre-lès-Elbeuf a célébré dans la joie sa 120^e Sainte-Cécile, le dimanche 22 novembre 1987. Le groupe vocal n'a jamais cessé son activité et cela, malgré les 2 guerres de 1914/18 et 1939/45.

Depuis sa fondation en 1867, chacun des membres a toujours recherché une alliance entre la Musique et l'Amitié. Inutile de revenir sur tout le brillant passé ; simplement une pensée pour tous ceux qui ont fait que l'Orphéon Mixte puisse avoir aujourd'hui, 22 novembre, 120 printemps et un avenir.

Pour les Directeurs, depuis le premier en 1867, M. Pierre Delalandre, onze se sont succédé jusqu'à M. Jacques Chauvin. Pour le poste de directeur adjoint, nos archives mentionnent à partir de 1940, M. Raoul Surget, puis six autres personnes jusqu'à Mme Claude Lageix. Pour le poste de président, on lit dans nos documents le nom de M. Onésime Doubet, puis douze personnes jusqu'à M. Jean-Jacques Lageix.

Le programme exécuté lors de l'office religieux par M. l'Abbé J. Hamel, en l'église Saint-Pierre du Liéroult (berceau de la société) était composé de

chants anciens et modernes, d'un Notre Père de la Haute-Volta en finissant par le Tollité Hostias de C. Saint-Saëns.

M. Claude Vochelet, maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, fit un discours de circonstance, remit au président actif M. J.J. Lageix, au vice-président M. Bernard Mascleff et au directeur M. Jacques Chauvin une plaque d'honneur de la ville ; il offrit aux membres du groupe choral coupelles et porte-clefs aux armes de la commune, et aux épouses des présidents et directeur une jolie composition florale.

Le président M. J.J. Lageix procéda ensuite à la remise de décorations, avec le concours de M. Cl. Vochelet, M. Jean Letellier (directeur de l'O.S.A. Elbeuvien) et de membres du conseil, à savoir :

— M. Claude Vochelet, médaille d'or de la F.M.N. (à titre exceptionnel en qualité de maire).

Fédération musicale de Normandie

Etoile d'argent : Mme Geneviève Chauvin, Mlles Valérie Chauvin et Nilda Meyer.

Médaille de bronze : Mmes Madeleine Dambry et Monique Leblond, MM. Christophe et François Chauvin, André Decorde.

Médaille d'argent : Mme Anne Marie Durhardel.

Médaille d'or : Mme Claude Lageix, MM. Jacques Chauvin et Albert Henri Mulet.

Confédération Musicale de France

Médaille de bronze : M. André Decorde.

Médaille d'argent : Mmes Claude Lageix et Janine Mascleff, MM. Robert Capperon et Albert Henri Mulet.

Médaille d'or vétéran avec palme (50 ans) : Mme Odete Grimoin.

Médaille de bronze d'honneur de direction : Mme Claude Lageix.

Médaille d'or d'honneur de direction : M. Jacques Chauvin.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette matinée musicale.

Le repas amical qui suivit, présidé par M. le Maire de Saint-Pierre permit aux sociétaires, amis, aux quêteurs Mme Maurice Potel et M. Pierre Picard (maire de Martot) de prendre part aux agapes traditionnelles, le tout dans une ambiance détendue et fraternelle.

Arriva le moment de la présentation des magnifiques pièces montées portant la plaque en nougatine 1867... 1987 ; heureuse dégustation par l'assemblée, le tout arrosé « avec modération » d'un excellent champagne.

Rendez-vous pour le 121^e anniversaire le dimanche 20 novembre 1988.

FRENEUSE

Le concert de l'O.S.A.E.

Quelle ambiance, ce vendredi 20 novembre au soir, à Freneuse, dans la salle Bouchor, lors du concert de l'O.S.A.E. ! Et ce, dès le début de la



CMF



soirée, grâce à un public nombreux et chaleureux, à une municipalité gaie et accueillante, aux musiciens détendus, heureux d'être là.

M. Vuillequez, maire de Freneuse, ouvrit ce concert, désormais traditionnel par un discours de bienvenue. Il dit son plaisir de voir une salle tellement remplie qu'elle s'est avérée trop petite et que c'est la dernière manifestation avant l'agrandissement et la démolition du toit. L'humour de Mme Lavaine, présentatrice, fit beaucoup pour donner un caractère bon enfant à cette sympathique soirée.

Grâce à l'électisme de Jean Letellier tous les mélomanes furent gâtés. En première partie nous entendîmes l'ouverture de Titus que Mozart, malade, composera à Prague en 1791. Les bois et les violons furent à la fête. Il en fut de même avec l'allegro en ut de la sonate n° 12 de Mozart également et le premier mouvement de la symphonie n° 14 de Haydn. Le final de la 3^e symphonie de Malher nous apporta une note majestueuse et les vents ainsi que les timbales surent s'y faire apprécier. Les amateurs de musique « légère » furent heureux d'écouter « Annen Ploka » de J. Strauss et les « Echos de la Puszta » de Ferraris. Nous étions transportés à la « belle époque » des cafés-brasseries et l'auteur des « Yeux noirs » grâce à ses gardes endiablées permit à Jean Letellier de montrer la souplesse de son orchestre et la virtuosité de ses violonistes.

La seconde partie commençait par « Trumpet Tune and air » de Purcell. M. Bouchier, trompettiste, put donner là toute la mesure de son talent. Trois extraits du « Lac des Cygnes » que Tchaïkovsky composa pour l'opéra de Moscou en 1876, formaient la suite du programme. C'est le plus célèbre des ballets romantiques à la musique pleine de rêve et de poésie, au charme singulier et d'une surprenante richesse expressive.

Le quator de flûtes « Amatoria » composé de Mme Havel, de Milles Richard,

Canchon et Brivary nous fit passer un bien agréable moment. Nous avons écouté une musique variée allant de Brahms à Bernstein en passant par Tchaïkovsky et Guiot sans oublier l'admirable adaptation de Green-Slaves du XVII^e « What child is this ? » Quatre instrumentistes de talent aux sonorités pleines et douces formant un ensemble homogène et combien harmonieux !

Enfin la soirée se termina par « Gopak » tiré de la foire de Sorotchintsi de Moussorgsky. Grâce à l'enchantement des mélodies ukrainiennes et du rythme slave, l'orchestre entraîné de main de maître par Jean Letellier mérita le bis demandé par les généreux applaudissements du public.

Encore un beau concert à l'actif de l'O.S.A.E. dont le chef et les musiciens se dévouent sans compter pour porter des flots d'harmonie dans les communes du S.I.V.O.M.

Pays-de-Loire

Assemblée générale du 27 septembre 1987

Le dimanche 27 septembre 1987, la Fédération Régionale des Sociétés de Musique des Pays de Loire s'est réunie à Laval, dans la Mayenne, pour y tenir son Assemblée Générale. La journée était bien sûr placée sous la présidence de M. Lorieau, Président de cette Fédération.

Étaient présents :

- M. Pillon, Conseiller Culturel auprès du Conseil Général de la Mayenne ;
- M. Messelier, Délégué Régional de la S.A.C.E.M. ;
- M. Poulain, représentant les musiques militaires de la région, qui avaient bien voulu se rendre à notre invitation ;
- M. Boivin souffrant s'était excusé.

La F.M.P.L. est composée de 268 sociétés réparties comme suit :

- 28 pour la Loire-Atlantique ;
- 75 pour le Maine-et-Loire ;
- 24 pour la Mayenne ;
- 97 pour la Sarthe ;
- 44 pour la Vendée.

Au total 9 800 musiciens qui pratiquent la musique au sein de ces diverses formations (harmonies, fanfares, etc.).

Les 70 personnes qui ont assisté à cette journée étaient convoquées pour 8 heures. Après l'accueil, le Président Bertrand souhaite la bienvenue aux sociétés présentes. Le Président Lorieau, prenant à son tour la parole, donne lecture du programme de la journée. Elle se déroulera comme suit :

- 9 h à 10 h 30, travail par commissions ;
- 10 h 30 à 10 h 45, rédaction des rapports ;
- 10 h 45 à 12 h 45, assemblée générale.

Les commissions étant au nombre de 3, les participants avaient le choix entre la Commission des Finances, la Commission des Affaires Générales ou la Commission Technique (regroupant toutes les affaires culturelles).

La Commission des Finances était présidée par M. Bart. Elle avait pour but de mettre au clair tous les comptes de la Fédération.

Dans la Commission des Affaires Générales, présidée par M. Lorieau, il a été débattu des problèmes des assurances, du mécénat, des rémunérations des professeurs (pour la part des charges sociales).

La Commission Technique, présidée par M. Guillonnet, a traité de tous les problèmes des écoles de musique et des Harmonies et Fanfares. Cette commission fut très certainement la plus animée. Des propositions sont ressorties de cette dernière. En particulier sur le problème des examens de fin d'année. Jusqu'à ce jour, la C.M.F. propose des programmes qui seraient peut-être à revoir.

En effet, ceux-ci sont établis sans tenir compte des niveaux de nos écoles. La région a donc décidé de tenter une expérience. Chaque département des Pays de Loire a la charge de préparer un cursus de cours et d'examens qu'il fournira au Président. Ces 5 cursus seront étudiés et fondus en une synthèse qui sera envoyée à la C.M.F.

D'autre part, à la demande générale, les examens devraient être passés par cycle seulement à l'intérieur de la région, les examens de niveaux étant laissés à la diligence de chaque école.

Dernier point de cette commission. Il a été évoqué la possibilité de créer un orchestre régional de façon à former des chefs de pupitre et à assurer la formation et la remise à niveau des directeurs.

Après la lecture du rapport moral, le Président évoque la possibilité d'organiser le 1^{er} mai 1988 un grand Festival Régional qui se tiendrait à Laval. Trois à quatre sociétés par département seraient présentes, ce qui donnerait un total maximum de 20 sociétés et de 800 à 1 000 musiciens environ. Nous espérons ainsi provoquer un effet de masse afin de nous faire mieux connaître.

M. Bart a procédé ensuite à la lecture du rapport financier, puis M. Prévost à celle du rapport technique. Ces trois rapports ont été adoptés.

Le Président, M. Lorieau a alors donné la parole à M. Messelier qui nous a exposé succinctement le fonctionnement de la S.A.C.E.M. Il nous a en particulier expliqué ce qu'est la S.A.C.E.M. et de qui elle est composée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clôturé les travaux à 12 h 45 et c'est M. le Député-Maire de Laval en personne, M. André Pinçon, qui accueil-

lait l'Assemblée autour d'un apéritif et qui nous disait sa joie d'accueillir l'Assemblée Régionale à Laval. M. le Président Lorieau remerciait alors M. le Député-Maire de son accueil et de la qualité de l'organisation lavalloise.

A l'issue, l'ensemble des participants se retrouvaient à l'hôtel de Paris où les attendaient un succulent repas durant lequel un ensemble de onze saxophones donna un merveilleux concert. Cet ensemble, appelé pour l'occasion « L'ensemble de saxophones du Maine » et placé sous la responsabilité de M. André Lemasson, professeur à l'école de musique de Laval était dirigé par M. François Texier, directeur de cette même école.

Maine-et-Loire

Stage musical

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de Maine-et-Loire organise un stage musical du samedi 4 avril 1988 au samedi 9 avril 1988.

Ce stage se déroulera dans les locaux de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation « La Sablonnière », 51, rue Louis-Moron, 49320 Brisace-Quincé. Tél. : 41.91.23.25.

La direction de ce stage a été confiée à M. James Dubreuil, Professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Cholet, membre du bureau de l'Union Départementale.

Au programme :

- 14 heures d'orchestre ;
- 8 heures de Formation Musicale ;
- 11 heures de pratique instrumentale ;
- 4 heures d'histoire de la Musique (écoute et débat) ;
- 2 heures sur la Musique Contemporaine (écoute et débat) ;
- 3 heures de sport ;
- 2 heures (visites du château de Brissac) ;
- 2 heures (table ronde sur le déroulement du stage) ;
- 1 concert : samedi 9 avril 1988 à la salle des loisirs de Brissac (15 h) en 3 parties : harmonie constituée avec les

élèves du stage ; ensemble musical de Trélaze ; musique du 6^e Génie (sous réserve).

Inscriptions :

Le stage est ouvert aux musiciennes ou musiciens de tous niveaux inscrits dans une société ou une école de musique affiliée à l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Maine-et-Loire.

Des élèves internes et des élèves demi-pensionnaires seront admis dans ce stage en fonction des places disponibles.

Sarthe

FRESNAY-SUR-SARTHE

Concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie

Ce concert donné dans une salle comble était présidé par M. Vielle, maire de Fresnay-sur-Sarthe et par M. Daniel Hureau, président de la fédération musicale de la Sarthe qui avait pris très aimablement le bugle.

Après une brillante introduction avec Top de J. Devogel, l'harmonie dirigée par Claude Thérou et la batterie dirigée par Maurice Souchères jouaient le Défilé de la Garde Républicaine de Wettge. L'Ouverture de l'Italienne à Alger avec un remarquable solo de saxophone de Véronique Remmas-Thérou a séduit l'auditoire par sa gaieté et la parfaite exécution des traits de cette œuvre tout de même très technique.

Le Concertino de Weber pour clarinette fut le grand moment de cette soirée. Bernard Groult et 5 élèves ont magistralement interprété ce classique qui n'est pas démodé, loin s'en faut et qui demande beaucoup de sensibilité, de sonorité et de virtuosité... bref tout ce que possèdent le professeur et ses élèves. Une ovation a salué cette audition de haut niveau.

Boogie in Blue de Faver a permis d'apprécier le talent d'un élève de Claude Thérou, Jocelyn Sourgens, ancien soliste de la Musique du Génie à Angers. Passionné du Jazz, ce jeune Fresnois à la technique très éprouvée a remué le cœur des jeunes amateurs de jazz.

Bannière au vent, une marche de concert de Claude Thérou écrite dans un style très alerte a permis aux barytons-basses et trombones de montrer combien leur chef aime les gros cuivres.

Voilà Marçon, un défilé de Claude Thérou, a été dirigé par Maurice Jamin, chef de Musique à Marçon à qui Claude Thérou avait confié la baguette.

2 transcriptions de Michel Sardou, Musulmanes et Wladimir Hitch ont évoqué la chanson moderne avec adresse et fidélité.

Quereme mucho a rappelé la voix de Julio Iglesias en la circonstance conviée à Jocelyn Sourgens.

Les 3 transcriptions de Claude Thérou ont permis aux amateurs de variété de retrouver les mélodies qu'ils apprécient.

Trisch-Trasch Polka de J. Strauss a rappelé le Prater et la joie viennoise.

El Relicario de padilla a conclu avec des accents ensoleillés ce splendide concert.

Un regret toutefois, l'ancien élève de Claude Thérou, Laurent Beunache admissible au Conservatoire de Paris était alité et n'a pu jouer les Variations sur la Neige qui brille d'Arban que lui avait harmonisée son ancien professeur. Après avoir effectué son service à la musique de l'Air, Laurent Beunache se destine à la carrière musicale comme 7 autres fresnois dont le Bassiste François Dessommes qui a obtenu un premier Prix au Conservatoire de Paris cette année. Comme quoi un canton de 2 800 habitants peut fournir des artistes !

Vendée

Stage musical

L'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de Vendée organise pour la troisième année consécutive, un stage musicale dit « semaine du jeune musicien ».

Il aura pour cadre le Centre de Formation d'Apprentis, Maison Familiale de Métiers à Bourgenay, 85440 Talmont-Saint-Hilaire et se déroulera du 3 avril 1988 au 9 avril 1988.

Il est réservé aux musiciens des sociétés affiliées à la C.M.F. et figurant sur les contrôles de l'U.D. de Vendée.

Les élèves seront nourris et couchés.

Comme les années précédentes, la Direction Musicale sera assurée par M. Christian Guillonnet, Directeur de l'école de musique des Sables-d'Olonne, entouré des professeurs habituels.

Les disciplines enseignées seront les suivantes :

- Flûte ;
- Clarinette ;
- Saxophone ;
- Trompette ;
- Trombone-Tuba ;
- Percussion.

Les journées sont programmées de la façon suivante :

- la matinée : travail par atelier avec les professeurs ;
- début d'après-midi : activités de plein air ;
- fin d'après-midi : travail d'orchestre ;
- en soirée : travail d'orchestre.

Le stage se terminera par un concert en présence des parents et des personnalités locales et musicales.



Château de Blois

CMF

Promenade
à travers
nos régions

Poitou-Charentes

Stage de direction d'orchestre au CREPS de Boivre à Poitiers

L'intérêt des stages de direction d'orchestre n'est plus à démontrer. C'est l'occasion pour les stagiaires d'affirmer l'interprétation d'une œuvre, de lui donner les impulsions qui en feront émerger les plus beaux thèmes. Toute la lumière, toute la clarté, toute la finesse de la



Ph. Dulat explique sa philosophie

toutes les qualités d'animateur qui touchent le stagiaire et l'obligent à se remettre en question.

Et puis il y a les 50 musiciens invités à passer ensemble un week-end de travail, à la disposition des stagiaires pour des services pratiques de direction. Ils

participent en somme à un travail de formation des hommes et d'intégration d'une œuvre. D'une certaine manière ils deviennent tous un peu stagiaires c'est d'autant plus profitable que la plupart dirigent eux-mêmes une formation. C'est ainsi qu'étaient présents : J.L. Drevaux de St-Julien-l'Ars, De Cock et Auvin de Civray, Pavesi de Bressuire Vallaro et Massarotti de Chatellerault, J.F. Crouzaix de St-Javinien Thébaud et Decemme de Melle Huchet et Mallet de Chauvigny, Doreau et Copin de Chasse-neuilin l'ensemble de percussion de Buxerolles animé par Jacques Roche-reau, les présidents Pierre Nocquet et Alexis Tarteaut etc. « On en a appris des choses, à conclut le doyen, il faudrait recommencer plus souvent ».

Et le journaliste de la Nouvelle République du 26.10.1987 rapporte l'événement :



Un groupe d'instrumentistes

musique jailliront de l'orchestre si le chef avant chaque geste sait ce qu'il veut obtenir et ressent profondément l'émotion de l'auteur que suggère la partition. Pour prendre conscience de ces phénomènes complexes il faut un animateur de stage particulièrement compétent et disponible pour transmettre modestement ses propres convictions et sans concession aller jusqu'aux plus humbles. Tâche ô combien difficile. L'U.D. de la Vienne et le Poitou-Charentes ont bien de la chance d'avoir rencontré Philippe Dulat un homme qui rassemble



Jean-François Crouzet planche brillamment

« La Fédération Musicale Poitou-Charentes et son président le Chauvinois Marcel Hélène avaient opté pour le CREPS de Boivre afin de tenir un stage pas comme les autres. Il avait été fait appel aux musiciens des quelques 180 sociétés pour monter de toutes pièces un orchestre éphémère que nul n'entendra jamais plus après le concert de dimanche. Et c'est bien dommage ?

Huit chefs stagiaires dont 5 de la Vienne, 2 des Deux-Sèvres et 1 de Charente-Maritime ont planché sous l'autorité bienveillante de Philippe Dulat prix de Paris et directeur d'une des plus brillantes formations : l'orchestre d'harmonie de la ville de Vichy.

Nous n'avons pu juger que le résultat final au cours d'un petit concert pour les familles et personnalités invitées. Trois œuvres régionales de Darius Milhaud (pas évident à diriger) et deux de Serge Lancel écrites spécialement pour la région. Si l'on a l'absorption du manque obligé de composition comment pourrait-il en être autrement ? Le résultat est étonnant et tout à fait encourageant.

Mention bien, à messieurs les stagiaires, vous êtes de bons chefs »
(d'après R.G. Caumont)



Philippe Dulat et Didier Huchet au pupitre

succession de Georges Truchi — lequel dirigeait cet orchestre d'harmonie depuis... trente-cinq ans !

La passation de pouvoir s'est faite sans cérémonie (une cérémonie est prévue pour plus tard, avant la fin de l'année), mais non sans spectateur. C'était au bas mot un millier de personnes qui se trouvaient, hier, comme chaque dimanche, autour du kiosque. La musique municipale a son public... et rassemble parfois beaucoup plus d'auditeurs que bien des concerts ou des festivals de musique en salle.

Paul Pareille est entré il y a trois ans dans la vie musicale niçoise en tant que directeur des études au conservatoire. Auparavant, il fut saxophoniste, soliste à l'ORTF, professeur de saxophone et de jazz au conservatoire d'Amiens, directeur du conservatoire de Chatou, fondateur du « quator d'anches français »

(deux cents concerts en France et à l'étranger, création de nombreuses œuvres de musique contemporaine), également directeur de l'« Ensemble instrumental Paul Pareille » (orchestre à cordes qui eut à son actif plus de deux cents concerts).

Tandis que Paul Pareille dirigeait hier... en luttant contre les échos lointains et importuns de l'arrivée du triathlon, Georges Truchi devait méditer avec nostalgie sur les années passées sous le kiosque baguette en main : trente-cinq ans de bons, loyaux et harmonieux services !

A.P.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes

Musique municipale : Un nouveau chef sous le kiosque

Il s'est passé, hier, une petite révolution sous le kiosque du jardin Albert-1^{er} (petites révolution... mais révolution non silencieuse, vue le caractère de l'événement !) : la musique municipale a pris la



Var

SIX FOURS-LES-PLAGES

Très brillante matinée musicale

Pour l'ouverture de la Saison d'Automne 1987, et sur invitation de l'Association des Amis et Rénovateurs de la Collégiale Saint-Pierre-du-Vieux Six-Fours, ce dimanche 18 octobre, la Philharmonique « La Six-Fournaise » s'est produite dans une très brillante Matinée musicale.

Les mélomanes de la région ont répondu très nombreux à l'invitation qui leur était faite.

Le programme était présenté par M. Jean-Paul Pastorelly, musicien dans cette formation, dont le talent dans cette discipline est confirmé.

Ce remarquable concert, placé sous la Présidence d'Honneur de M. Philippe Estève, Maire et Conseiller Général, accompagné de ses adjoints : Mme Schiru, MM. Gernokleieff et Trincherro, ainsi que des Membres du Conseil Municipal, débuta par une œuvre de Michel Legrand :

— Eté 42, dirigée avec brio par le Sous-chef de Musique, M. Baptistin Cayol.

CMF



Ce fut, ensuite, sous la baguette de M. Pierre Lehembre, Chef de Musique, que furent exécutés, tour à tour :

— Les Govescas d'Enrique Granados ;
— Les Pêcheurs de Perles de Georges Bizet ;

(La Cavatine fut interprétée brillamment par Mme Ginette Viart, Soprano, accompagnée par l'Orchestre) ;

— Beatles Medley d'après les Beatles, arrangement Ferencgeiger, terminait cette première partie.

L'interprétation de ce programme varié fut excellente et, très appréciée du public. La seconde partie réservée au classique, également de très bonne qualité musicale, débuta, toujours sous la baguette du Maestro Pierre Lehembre, par

— l'Ouverture de l'Italienne à Alger de Rossini ;

— L'air du rossignol de M. Beaucaire



d'André Messager, chanté avec brio et finesse par Mme Viart.

Ensuite, deux extraits du Ballet de Sylvia de Léo Delibes.

1) Pizzicati

2) Cortège de Bacchus mettaient fin à cette superbe prestation.

Le président Jean-Pierre Robert, Conseiller de la Fédération Musicale du Var, concluait en remerciant M. le Maire et son Conseil Municipal, ainsi que

M. Cautelier, représentant l'Association organisatrice pour leur accueil chaleureux ; il saluait ensuite la présence du Commandant Ballada, Chef de la Musique de la Flotte à Toulon, M. Perpes, Président Adjoint de la Fédération Municipale du Var, représentant M. Demichelis, Président de cette Fédération, M. Sicard, Trésorier Général Honoraire de celle-ci, M. Bracale, Chef de Musique, Directeur de « La Provençale » à Toulon, Mme Mersch, Présidente de l'Amicale de l'Ecole Municipale de Musique de Six-Fours, et tous les présidents des Sociétés locales.

Il terminait en remerciant le Très nombreux public, qui ne ménagea pas les applaudissements aux Musiciens et ovationna notre Soprano Lyrique, Mme Viart ; il souligna au sein de cette brillante formation, les Jeunes de l'Ecole de Musique, pour leur remarquable prestation à l'Orchestre, en citant notamment : Mlles Thomas à la flûte traversière, Aimonetti clarinette, Mandine hautbois, M. Arnaud de Vargas, saxophone.

Le président Robert donna ensuite rendez-vous à tous pour le dimanche 22 novembre 1987, afin d'assister au second Concert de la saison 1987.

Hautes-Alpes

EMBRUN

Carnaval d'été

A Embrun petite ville touristique des Hautes-Alpes la Musique Municipale participe activement à l'animation estivale de la Cité.



Chaque année un grand défilé costumé fait intervenir les 55 musiciens de l'Harmonie-Fanfare Municipale.

Le thème du carnaval d'été 1987, début août, rappelait une visite que Napoléon aurait faite dans cette ville pour y rencontrer incognito, l'une de ses maîtresses. La visite n'est pas passée inaperçue.

Dans le programme des fêtes d'été ont pu assister à un défilé original. Les musiciens de la municipale ont réalisé plusieurs tours de ville à bord des trois wagons du petit train touristique mis en service à cette occasion.

Dans un cas comme dans l'autre les musiciens se sont beaucoup amusés et ont réussi à créer une véritable et chaleureuse ambiance parmi les milliers de spectateurs présents.

Pour l'an prochain nous chercheront des idées originales d'animations, qui attachent encore plus les musiciens à leur société.

Nous accueillons volontiers toutes suggestions...

Region-Parisienne

Décès de François Gauthier

L'Union des Fédérations musicales de l'Ile-de-France est en deuil. Son secrétaire général, François Gauthier, est décédé le dimanche 11 octobre dernier, dans un accident de la circulation. Avec l'Union, sont en deuil également les responsables des nombreuses sociétés auxquelles François Gauthier avait apporté ou apportait encore son concours, et ses très nombreux amis musiciens, de sa province natale et de Paris.

François Gauthier, né en 1928, aîné de 9 enfants d'une modeste famille d'agriculteurs, obtient son certificat d'études à 10 ans à Saint-Pardoult, sa commune natale, et ses études s'arrêtent là, car il faut aider les parents aux travaux des champs. A partir de 14 ans, au prix de nombreux kilomètres parcourus soit à pied, soit à bicyclette, il est initié aux mystères de la musique par un professeur dont il parlait souvent, M. Rousty, de la Grève, et participe déjà à de petites formations. Mais c'est à l'armée en 1948 qu'il parfait sa culture musicale : affecté comme clarinettiste à la Musique Militaire de Bordeaux, il suit assidument les cours du conservatoire. François Gauthier aurait pu dire comme Marius de Pagnol : « Mon savoir, je me le suis pris ».

Après avoir envisagé un moment une carrière de musicien militaire, il rentre au pays en 1949, où il trouve une place dans une usine de bois déroulé, tout en développant ses activités musicales. En 1954, il décide d'entrer au PTT et,

comme tout débutant, est nommé à Paris où il exerce pendant 2 ans le métier de préposé dans le 17^e arrondissement. Ce métier de préposé, il le poursuivra à Jonzac puis à Saint-Jean-d'Angély de 1958 à 1976. Ses « clients » de l'époque gardent de lui le souvenir d'un fonctionnaire diligent et dévoué, toujours prêt à rendre service.

En 1976, subissant sans doute l'attrait de la ville lumière, il décide de « remonter » à Paris, où il assume la redoutable fonction de responsable d'un service de transbordement au centre de Tri PLM jusqu'en 1983, date de sa cessation d'activité. Il sait entraîner les hommes qu'il doit diriger en faisant preuve d'un grand sens de l'humour, mais en refusant le laisser aller, qu'il déteste. Lorsque la cause lui semble juste, il sait être aussi un militant décidé. François Gauthier était un postier de tradition, conscient de sa mission au service du public.

Mais bien sûr, chacun de nous sait que l'essentiel de la vie de François Gauthier, c'était la Musique.

Il était d'abord lui-même un musicien de grand talent, pratiquant la clarinette, l'accordéon, le saxophone... sans oublier ses dons de chanteur. Au sein des formations auxquelles il a participé, il a toujours su être parmi les autres, un musicien au service de son art. Mais François Gauthier ne pouvait pas être qu'un participant ordinaire, si doué soit-il. Son tempérament le poussait à être animateur, un organisateur.

Enumérer chronologiquement les fonctions de responsabilité qu'il a assumées dépasserait le cadre de cet article. Rappelons simplement que, dans sa région d'origine, il a été :

- Vice président de l'Harmonie de Jonzac ;
- Directeur du réveil Angérien ;
- Directeur de l'Echo de l'Antenne à Matha ;

- Fondateur et directeur de l'Accordéon club Angérien ;
- Directeur du cercle Philharmonique Angérien ;
- Directeur de l'Ecole de Musique Angérienne.

Il était professeur diplômé de l'Accordéon Club de France, et à la faveur de ses activités d'enseignant (qu'il poursuivait encore actuellement), il cherchait toujours à faire partager son goût et sa connaissance de la Musique.

Dès son retour à Paris en 1976, il s'est intégré rapidement aux activités musicales d'Ile-de-France. C'est ainsi qu'il a été :

- Directeur Adjoint de l'Harmonie de St-Rémy-les-Chevreuse ;
- Directeur de l'Harmonie de Puteaux ;
- Directeur de l'Harmonie de Saint-Cyr l'Ecole ;
- Professeur d'accordéon aux écoles de Musique de la SNCF, de St-Cyr l'Ecole, de Gonesse ;
- Directeur de l'Harmonie de Vincennes.

Mais, profession oblige, l'essentiel de son énergie était consacré au Club Musical PTT, avec lequel il avait pris contact dès son retour dans la capitale.

Maurice Parigot, président fondateur du club, reconnaît bien vite les qualités et les compétences de François Gauthier, qui devient très vite son ami et un pilier de l'Association.

Régisseur depuis 1978 et à ce titre, responsable du matériel, des partitions, de l'organisation des répétitions et des sorties, il se dévoue inlassablement pour assurer toutes les tâches matérielles et souvent ingrates, qui permettent à ses camarades de jouer dans les meilleures conditions.

Tous comptent sur lui, sachant qu'il pense à tout. Il sait être partout à la fois, s'occupant des petites choses comme



CMF



des grandes, donnant par là une belle leçon de modestie.

En 1986, il devient l'un des vice-présidents du club, assistant efficacement M. Gatignol, président depuis 1985.

Ajoutons que depuis plusieurs années, il assurait la direction de la formation variétés du club, qui vient donner aux concerts du club une connotation différente et contribue grandement à leur succès. Car c'était François Gauthier — encore lui — qui avait la mission d'assurer les liaisons indispensables (avec la ville de Paris notamment) qui permettaient au club d'effectuer bon ou mal un de 6 à 10 concerts publics dans les kiosques parisiens en mai-juin avec ses trois formations (harmonie, variétés, accordéon).

Au sein des nombreuses associations auxquelles il participait et au sein du milieu musical tout entier, François Gauthier était unanimement reconnu comme un homme de talent, de bon conseil et de contact, ce qui lui valait d'occuper depuis 1982 les fonctions de secrétaire général de l'Union des Fédérations musicales d'Ile-de-France, poste de

confiance s'il en est... et impliquant un important travail administratif.

François Gauthier concevait la musique un peu comme un sport d'équipe ou l'union, la cohésion et l'amitié doivent être les lois suprêmes. Exigeant pour lui-même, il l'était également pour les autres...

Au travers de ces activités professionnelles et musicales, si nombreuses qu'elles inspirent l'administration, il faut enfin évoquer l'homme Gauthier, homme d'action, homme de cœur, homme d'entrain.

Homme d'action, oui, il fallait l'être pour mener à bien toutes ces tâches. Le dynamisme de François Gauthier était bien connu : il avait le souci de toujours répondre présent aux nombreuses sollicitations dont il était l'objet pour animer une manifestation, organiser un concert, une sortie. Son seul souci était que la formation qu'il allait présenter soit en mesure de faire une prestation de qualité car il avait horreur de la médiocrité, de l'à peu près.

Homme de cœur, François Gauthier l'était assurément. Toujours fidèle à ses engagements, il s'indignait souvent devant la légèreté de tel ou tel. Mais l'indignation passée, il trouvait lui-même des excuses au fautif. Et combien de fois l'avons-nous vu déployer toute son énergie pour venir en aide à un ami, à un collègue en difficulté.

François Gauthier était aussi un homme d'entrain. Nous avons tous le souvenir des manifestations qu'il aimait, où il savait si bien « prendre la température » de la salle et adapter son programme pour dégeler l'atmosphère si besoin était, et créer l'ambiance chaleureuse et sympathique qu'il affectionnait particulièrement.

Car si François Gauthier, tenté comme beaucoup au début de sa carrière, par la « grande » musique classi-

que a su pratiquer tous les genres, même ceux considérés parfois comme mineurs, c'est qu'il a compris, à l'instar des plus grands, que toute musique peut être belle si elle est bien exécutée, et surtout exécutée avec le cœur, ce qui de toute évidence était le cas pour lui. Il était aussi à son aise à la tête de 60 musiciens dans un concert officiel que sur une estrade de thé dansant avec 3 ou 4 coéquipiers.

Bien entendu, ses multiples activités musicales lui avaient valu de nombreuses médailles et décorations. Celle dont il était le plus fier était la médaille d'argent de la Ligue Universelle du Bien Public. Il convient de souligner que François Gauthier avait fait l'objet d'une demande de nomination dans l'Ordre National du Mérite qui était en cours d'instruction au Ministère des PTT.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 15 octobre. De nombreux amis (musiciens, élèves, danseurs, amis, camarades de régiment) sont venus rendre un dernier hommage à François Gauthier.

— à Verneuil où avait eu lieu la levée du corps, les musiciens de Paris ont exécuté un morceau et M. Gatignol, président du Club Musical PTT a prononcé une allocution ;

— à Saint Jean d'Angély où l'inhumation a eu lieu dans le caveau familial. Les musiciens de Saintonge avaient pris le relais des parisiens et plusieurs allocutions ont été prononcées, dont une par M. Guesdon, ancien président du cercle Philharmonique Angérien.

Il nous reste à redire encore une fois à toute la famille de François Gauthier et notamment à sa fille Françoise, elle-même musicienne et chanteuse, que nous partageons leur peine et que le souvenir de notre ami nous aidera à continuer à œuvrer pour que vive la Musique.

Ses amis musiciens.



Essonne

La Fanfare d'Etrechy en Allemagne

C'est avec joie que nos musiciens prennent le départ, le week-end de la Pentecôte 1987 pour aller faire un concert chez nos amis de Weithart/Ostrach, eux même ayant une formation musicale réputée, nous attendaient avec impatience pour écouter notre savoir faire.

Après une chaleureuse réception du bourgmestre de Weithart nous sommes accueillis dans les familles que nous hébergent. Après une petite promenade dans le coin pour nous remettre du voyage, une petite répétition s'impose dans une très belle salle avec un acoustique parfait. Ensuite dîner en famille et voilà l'heure du concert. 21 heures précises. Nous sommes sous la baguette de notre nouveau chef, M. Henri Hanocq, avec un programme varié tel que Trompet Roca (F. Marcel), Hortenany (H.L. Walter), Roca (A. Winter), La Mer (Ch. Debussy). L'assistance nombreuse nous félicite avec tous ses applaudissements. Après nous, ce fut le tour de nos amis de Weithart avec un répertoire aussi choisi et très apprécié et dont l'éloge n'est plus à faire.

Après les applaudissements et les discours nous levons le verre de l'amitié et c'est à cœur joie que Français et Allemands jouent très tard dans la nuit le seul langage international qu'est la musique.

Le lendemain, jour de la détente, avec un tour sur le lac de Constance et la visite de l'Ile-aux-Fleurs, journée très appréciée de tous.

Mais aussi nous voilà déjà sur le retour et se sont les adieux très touchants avec espérance de nous retrouver en 1988 certainement à Etrechy.

LA FERTE-ALAIS

Société musicale :
concert du 13 juin 1987

Avec huit jours d'avance, la Société Musicale de La Ferté-Alais faisait avec brio « La Musique ».

Toujours dans notre belle église, abondamment fleurie, les pupitres avaient été dressés et une assistance, disons suffisante, était venue pour savourer le programme, non seulement de nos musiciens, mais aussi celui des cornistes de l'Ensemble de Cors de Versailles.

Merci à M. le Conseiller général et aux élus municipaux, qui, avec notre directeur honoraire étaient venus présider ces deux heures de détente et de joie.

M. Roger Rivet dirigea, avec sûreté et élégance, tout d'abord le Divertimento n° 1 de Haydn qui enthousiasma littéralement l'auditoire, Choral et Rock Out de



Ted Huggens nous ramena à notre époque. On sentit un léger flottement dans The Pink Panther (La panthère rose) d'Henry Mancini, mais le morceau final Basin Street Blues (Spencer Williams) fut un triomphe.

Une mention toute spéciale pour les trombones soli de MM. Chauffeton, Louet et Henneton.

Après de longs rappels, nous eûmes un court entracte pour préparer le po-

dium à l'Ensemble de Cors de Versailles dirigé par Daniel Bourgue. Nombreux connaissaient la réputation du chef et de son ensemble. Le programme fut parfait, seule la partie jazz me déçu. Il me semble qu'une batterie en accompagnement est indispensable. Peut être une défection du dernier moment.

Revenons au commencement. Leur programme comprenait Carillon, musique de chasse du 18^e siècle très figura-





tive elle avait sa place dans l'église.

Musique à la Cour d'Henri VIII bien ponctuée par un très jeune et très sérieux tambourin.

Tannhauser fanfare et marche de Richard Wagner majestueux à souhait.

Pour beaucoup, Les Cors des Alpes furent une découverte.

Façonnés dans et avec les sapins de montagnes suisses et autrichiennes comme tint à nous l'expliquer Daniel Bourgue lui-même. Sons puissants et mélodieux, nous étions loin.

L'Ensemble des Cors de Versailles continue avec diverses musiques bavaroises que seul le lieu et la bienséance ne permettaient pas de ponctuer du pied ou des mains : Marche, Polka, Valses.

Une très bonne soirée pour terminer une saison.

Merci à notre prêtre d'avoir permis cette rencontre.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine.

Seine-et-Marne

NEMOURS

cxv^e Sainte-Cécile

Samedi 14 novembre à 21 h, au Centre socio-culturel de Saint-Pierre-lès-Nemours, les 87 musiciens de l'Harmonie de Nemours attaquent leur indicatif « Harmonie de Nemours », une composition de leur directeur Marcel Lorin. Après la présentation du programme, une marche de concert « Luxembourg » de Claude Fiévet, son petit-fils Jean-Claude Fiévet est présent dans la salle parmi les 500 spectateurs. L'ouverture bien connue de « Poète et Paysan » de Suppe, avec son solo de saxophone, interprété par Philippe Joseph et de trombone par le jeune Yannick Grosset obtint un grand succès. Léo Delibes est un spécialiste des ballets. Son premier « La Source », nous permet d'entendre, dans le 2^e mouvement, au cor, le jeune Davis Pastor, pour se terminer par un final bien enlevé, sous les bravos du

public. Cette année, l'instrument en vedette est le cor avec « Myrto », une polka de Petit, avec une magnifique interprétation de Didier Châtelain. Pour finir la partie classique, la « Danse Persane » d'Ernest Guiraud qui enthousiasme le public. La deuxième partie, musique de genre, est jouée par un quintette d'anches : 1 saxophone alto accompagné par un trio de clarinettes et une clarinette basse. Trois morceaux : « Sérénade-Badine » de Gabriel-Marie, « Prière Gasconne » de Marcel Lorin et « Le Petit Nègre » de Debussy. Les spectateurs réclament un bis, ce sera « Plaine ma Plaine ». Pour terminer la deuxième partie, une jeune flûtiste joue le 2^e Menuet de « l'Arlésienne » de Bizet, accompagnée au piano par Marcel Lorin. La troisième partie, réservée aux variétés, débute par un paso-doble « Barrio Chino » d'Etienne Lorin, bien enlevé et très applaudi. Pour continuer, un slow classique « Harlem Nocturne » de Earle Hagen, puis une sélection de chansons américaines, orchestrée par Warren Barker « From sea to shining sea » sous la baguette du directeur adjoint Philippe Joseph, permet à chaque pupitre de se mettre en valeur. Nous arrivons à la fin du concert avec « Western Story », une marche américaine dans un arrangement de Bruno Camporelli, interprétée par l'Harmonie de Nemours et ses Tambours et Clairons, dirigés par Marcel Lorin. Il faut un bis, ce sera « Le Père Laramé », une marche de Biégé, revue et modernisée par Marcel Lorin et cette fois c'est la fin, il est 23 h 30 (sans entr'acte).

Parmi les spectateurs, de nombreuses personnalités dont : Monsieur le Conseiller-général maire de Nemour,

Charles Hochart et Madame, Monsieur le Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours Ruet, plusieurs maires des communes voisines et de nombreux directeurs et membres de Sociétés Musicales avoisinantes.

Le lendemain, tous les musiciens, leur famille et des membres honoraires se retrouvent pour un banquet de 188 couverts, présidé par le conseiller-général-maire de Nemours et Madame, et le président de l'Harmonie de Nemours Antoine Daunay. Encore un grand moment de gaieté et de plaisir et tout le monde se quitte vers 18 h en se disant, à l'année prochaine pour la CXVI^e Sainte-Cécile de l'Harmonie de Nemours.

Seine-Saint-Denis

Compte rendu des activités de l'année 1987 de l'Association des Petits Chanteurs de Villepinte

L'année 1987 pour les Petits Chanteurs de Villepinte est une année importante. En effet cela fait vingt ans que la chorale existe grâce à notre président Guy Loyer qui a donné beaucoup de son temps et de lui-même pour que ce groupe progresse.

Ces 20 ans seront fêtés en début 1988 avec on l'espère tous les anciens qui ont fait partie de cette chorale durant toutes ces années.

— Le 14 mars 1987 a été pour nous l'occasion de participer à une soirée organisée par les restaurants du cœur. Un succès pour les organisateurs car beaucoup de personnes s'étaient déplacées et l'animation a été très réussie.





Notre chorale a pris plaisir de chanter devant ce public chaleureux et d'apporter un peu de joie à malheureusement trop de personnes dans le besoin.

— La semaine suivante, date très attendue par les choristes nous organisons notre grand bal costumé où 400 de nos amis et parents étaient bien sûr venus danser mais aussi se retrouver et s'amuser jusqu'au petit matin.

— Le 5 avril 1987, notre groupe participait à la rencontre des chorales du 93 à Clichy-sous-Bois, avec le concours d'une dizaine de chorales et groupe vocal notamment les chorales de Bondy, Montfermeil, Clichy-sous-Bois, Romainville. Et c'est avec un immense plaisir que nous donnions notre répertoire qui nous a valu le 1^{er} prix grâce à nos jeunes choristes qui se sont beaucoup donnés cette année.

— Le 31 mai nous avons donné un concert à Puiseux dans l'Oise, pour les festivités de la commune mais malheureusement très peu de participants étaient venus pour y assister.

— Le 14 juin nous avons organisé notre audition annuelle dans notre paroisse, à l'église St-Vincent-de-Paul à Villepinte, là où nous répétons régulièrement le samedi. C'est avec plaisir que nous avons donné notre programme de chants, résultat de notre travail annuel. Bien sûr nous en avons fait bénéficier nos amis et parents.

— Le 20 et 21 juin la chorale terminait

l'année avec sa participation à la fête des associations à Villepinte, et effectivement de nombreuses associations culturelles, sportives étaient représentées. Pour notre part nous avons préparé un salon de thé, un stand de pêche à la ligne, ainsi qu'un reportage sur nos activités. Et bien sûr une audition a été donnée en cette occasion sous chapiteau.

— La chorale avait à peine repris ses activités pour l'année 1987-1988 qu'un concert était déjà en préparation pour le vendredi 16 octobre 1987. En effet pour fêter ses 30 ans « A.T.D. Quart Monde » mouvement international de lutte contre la misère et l'exclusion, proposait aux chorales du monde entier d'offrir leurs chants en hommage au courage des familles du Quart Monde et pour soutenir les actions culturelles menées dans les quartiers défavorisés. Comme des milliers de choristes, la chorale des Petits Chanteurs de Villepinte associée à la chorale Arc en Ciel des Coudreaux à Montfermeil, a répondu à cet appel, et ce concert donné en l'église St-Vincent-de-Paul de Villepinte a été donné entièrement au profit « d'ATD Quart Monde ».

Plus de 650 chorales participaient à des concerts, dans toutes la France et le 17 octobre un grand rassemblement était organisé au Trocadéro avec la participation de quelques 100 000 personnes, et bien sûr de beaucoup de familles issus de ce Quart Monde dont

nous rendons hommage pour leur courage.

Nous adressons quelques photos de nos activités de cette année.

VINCENNES

La Musique Municipale et la Fanfare des Chasseurs fêtent brillamment la Ste-Cécile

Suivant la tradition, la musique municipale et les chasseurs ont fêté la Ste-Cécile le dimanche 22 novembre. Les 2 sociétés participèrent à la Grand'Messe de 11 h 30, en Eglise Notre-Dame, au cours de laquelle les fidèles purent entendre, sous la baguette du directeur Charles Guillaume avant la messe : entrée « messe de notre temps (Laurent Delbecq) ; offertoire de -d- ; élévation : aux champs, par les chasseurs ; communion : Intermezzo (2^e suite de l'Arlésienne — G. Bizet), fin de la messe : sortie de « Messe de notre temps ».

Après la sortie des fidèles, les 2 sociétés réunies donnèrent une aubade sur le parvis. Ensuite à la MJC M. Daniel Deray président de la Musique municipale, évoqua la disparition tragique de notre directeur François Gauthier, dont il retraça la carrière. M. Jean Clouet sénateur maire exprima sa sympathie en cette circonstance. Puis il remit quelques médailles à des musiciens des 2

Cmf

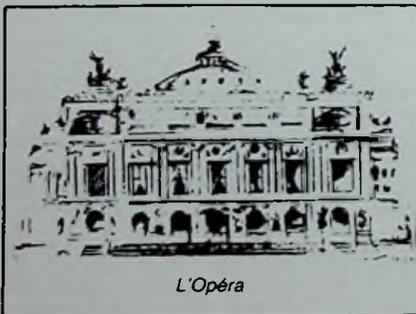


sociétés, dont en ce qui nous concerne à :

• **Claude Talayssac** : clarinetiste, secrétaire-adjoint médaille bronze et diplôme d'honneur (pour 5 ans de services) de l'Union des fédérations musicales de la région d'Ile-de-France (offerte par la Fédération musicale du Val-de-Marne).

• **Joseph Frontin** trompettiste solo, membre du conseil d'administration : médaille (bronze) de la Musique Municipale (offerte par le conseil d'administration).

Après le départ du Sénateur-maire, retenu par ses occupations, le banquet fut présidé par M. J.P. Douillet, maire-adjoint, chargé des Affaires Culturelles, et Robert Jobard maire-adjoint syndic, 1^{er} vice-président de la Musique Municipale. Avant le repas M. D. Deray prononça une allocution de bienvenue, remerciant les personnalités présentes et faisant part des excuses de celles qui n'avaient pu se rendre à notre invitation. M. Horsin, au nom des chasseurs, fit avec beaucoup de sentiment l'éloge de François Gauthier notre bien regretté directeur. Très ému, notre nouveau directeur M. Charles Guillaume, remercia chaleureusement M. Horsin pour sa compassion. Le repas se déroula dans une ambiance amicale et se termina tard dans l'après-midi, après une animation musicale et un petit bal improvisé. Avant la dislocation, M. J.P. Douillet avait en quelques mots exprimé sa satisfaction pour la réussite de cette journée.



L'Opéra

Dès maintenant, les Vincennois sont invités à retenir la date du dimanche 28 février 1988, en matinée à 15 h : gala annuel des membres honoraires, avec le concours du centre chorégraphique et de l'Accordéon-Club, au Centre culturel G. Pompidou 142, rue de Fontenay.

Val-d'Oise

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 15 novembre 1987, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de Mario Monti, a donné son grand concert d'Automne dans la salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil, devant une nombreuse assistance.

Parmi le public, on a pu constater la présence de Mme Agnès Ponce maire-adjointe à la Culture, Mme Falk conseillère Municipale, des professeurs du Conservatoire d'Argenteuil, de M. Sylvain Dagosto directeur de l'Ensemble Instrumental à Plectre de Longjumeau, de M. Loustalet président de l'Orchestre d'Accordéons, de Rueil, de Mme Seres de l'Ensemble de Mandoline de Bigorre et de nombreuses personnalités musicales.

Au programme :

• Le directeur de théâtre, ouverture de W.A. Mozart sur une transcription de Mario Monti.

• Barfai, Czardas d'Ausello.

• Concerto pour Mandoline de Francesco Lecce (18^e siècle) (Editions Trekel), transcription pour orchestre à plectre par Mario Monti,
— en 3 mouvement : Allegro - Largo - Allegro -

• Soliste Eric Depret.

• Les pêcheurs de perles de G. Bizet — récitatif et duo (transcription Mario Monti) chantés par le Ténor Michel Cadiou du Théâtre national de l'Opéra et Jacky Vivant basse à l'Opéra.

• Concerto pour Clarinette et Orchestre à Plectre de G. Gussenheimer
— 1. Bagatelle — 2. Blues — 3. Capriccio

• Dirigé par Didier Le Roux, directeur-adjoint de l'Estudiantina et Magistralement interprété par Thierry Wartelle, Concertiste de l'Orchestre national de l'Ile-de-France et Professeur au Conservatoire d'Argenteuil.

• Sonate de Schlick (18^e siècle), pour Mandoline lombarde et Mandolone.
— 1. Allegro — 2. Andante — 3. Rondo interprétée par Didier Le Roux mandoline et Jean-Paul Bazin Mandolone (Mandoline lombarde Vinaccia 1762 et copie du mandolone exposé au Musée du Conservatoire Supérieur de Paris).

• Valse Fantastique de E. Marucelli
— Mandoline : Florentino Calvo — Guitare : Guy Le Roux

La virtuosité et l'interprétation de cette pièce fantastique souleva une immense ovation du public enthousiasmé.

• Colori, en 5 partie — pour Orchestre à Plectre d'Helmut Fackler
— 1. Andante — 2. Presto — 3. Allegretto — 4. Andante Mistico — 5. Presto

Œuvre qui utilise des effets d'écriture contemporaine pour orchestre à plectre

• Massalia, ouverture de concours pour orchestre à plectre, d'Emile Laisne.

• Faust, opéra de Charles Gounod (Arrang. Mario Monti)

Large extraits du 1^{er} acte chanté par Michel Cadiou et Jacky Vivant.

Mario Monti en remerciant les interprètes et le public, parla du rôle important de la Confédération Musicale de France (C.M.F.) et de ses 500 000 musiciens et 6 000 sociétés et écoles de musique, rôle non seulement culturel, mais aussi social. Il remercia les chanteurs de l'Opéra Michel Cadiou et Jacky Vivant, ainsi que le concertiste Thierry Wartelle de leur collaboration avec des musiciens amateurs et de l'enrichissement que cette collaboration procure à tous.

Rendez-vous fut pris pour le Concert de Printemps, le 20 mars 1988 à 15 h 30 — Salle des Fêtes Jean-Vilar à Argenteuil.

Yvelines

La Fédération Musicale des Yvelines et l'Orchestre départemental en démonstration avec : « Interface à facettes » de J.-L. Chautemps

L'association départementale d'information et d'actions musicales des Yvelines (Adiam 78) a été créée en 1984, sous les auspices du Conseil Général et du Ministère de la Culture. Elle encourage les Associations locales artistiques et favorise l'organisation de concerts ici ou là.

C'est bien à un tel concert que nous avons assisté ce dimanche après-midi, impressionnant par le nombre de choristes (200) et de musiciens (80) ; la première partie étant réservée aux sociétés locales (voir compte rendu suivant), la seconde partie faisait vibrer plus que jamais les auditeurs, c'était le mariage de la chorale avec l'harmonie. Les œuvres retenues et le nombre important des exécutants assuraient une amplitude sonore impressionnante.

Sous la direction de J.-L. Fillon, l'Orchestre d'Harmonie départemental des Yvelines, fort de ses 80 instrumentistes, exécuta, en premier lieu, une œuvre toute récente de J.-L. Chautemps « Interface à facettes » qui est certes une partition d'une riche palette musicale. Une introduction quelque peu bru-



L'orchestre départemental des Yvelines

meuse est suivie bientôt de rythmes jazz avec de savantes dissonances à la clé, mais ces flots de notes sont vite dominés par un numéro de percussions tonnantes et même tonitruantes auxquelles on ne peut rester insensible. L'effet réalisé est tout bonnement saisissant. Une œuvre qui restera dans les annales des orchestres d'harmonie par sa vista et sa nouvelle forme d'écriture. Les rythmes et les couleurs des thèmes de jazz peuvent être mariés d'une façon exemplaire. Le renouveau du répertoire d'harmonie est en bonne voie.

Après cette incursion dans le genre contemporain qui était unique, les quatre œuvres suivantes se situaient dans un genre très classique. Elles furent interprétées par les chorales de St-Arnoult-en-Yvelines, Aubergenville, Ecqueville, Mantes-la-Ville, Maule, Poissy et Villiers-le-Mahieu. Ces choristes groupés dans le chœur étaient accompagnés par l'Orchestre départemental, placé sous la direction de M. Guy Meissonier, Président de la F.M.Y., de l'U.F.M.R.I.F., administrateur de la C.M.F., et de M. Raymond Malfait, Président d'Honneur de la F.M.Y. et Directeur du Conservatoire municipal de Musique agréé de Poissy.

« L'Hymne de Fraternité » du compositeur français Serge Lancen est une profession de foi philanthropique « En Dieu nous sommes frères, que l'amour guide nos pas » ; l'expression lyrique déborde d'exaltation, une belle page de fraternité. Venaient ensuite des morceaux de bravoure de G. Verdi, qui déclenchent chaque fois l'enthousiasme des auditeurs, l'« Hymne » et la célèbre « Marche d'Aïda », ainsi que le chœur des Esclaves de Nabucco, les trom-

pettes éclatantes et les élans passionnés des chanteurs ont fait merveille en ce lieu saint.

Mais, pour mettre un point final à ce brillant concert, pouvait-on trouver mieux que la « Marseillaise » dans l'orchestration d'H. Berlioz. Berlioz en l'occurrence, rime assez bien avec grandiose. Rouget de l'Isle n'eût sans doute pas été fâché de retrouver son « enfant » paré de ces beaux atouts et de ces somptueuses harmonies. Certes, les mâles accents de notre Hymne National chanté à pleine voix par les sept chorales et soutenu par un orchestre ardent et conquérant avaient de quoi « saisir aux tripes » tous les auditeurs, y compris les plus flegmatiques.

Cette seconde partie de ce concert fut interprétée le 1^{er} février, à Versailles, devant 300 yvelines, le 8 mars à St-Arnoult-en-Yvelines devant 650 personnes, le 5 avril à Poissy devant 450 personnes et le 15 novembre à Aubergenville devant 600 personnes.

Cette action musicale fera également l'objet, dans l'année 1988, de quatre autres concerts à Mantes-la-Ville, Maisons-Laffitte, Ecqueville, Maule.

1^{er} février 1987 à Versailles. A ce concert, la première partie fut confiée à l'Accordéon Club et l'Ensemble de Cors de Versailles, placés sous la direction de M. Mulot et de M. Daniel Bourgue, Professeur au Conservatoire National de région de Versailles, cor solo de l'Opéra de Paris.



Les guitaristes d'Aubergenville

CMF



Au programme de l'accordéon club :
— Janina Czardas de Sinzewski ;
— Ouverture du Calife de Bagdad,
A. Boieldieu ;
— Hello Mister Swing, Bui ;
— Danse du Sabre, Katchatourian ;
— Banditenstreiche, F. Suppe.

Sous les applaudissements des auditeurs, un bis fut de nouveau interprété à la grande satisfaction de tous.

L'ensemble des cors, composé d'une dizaine de jeunes cornistes, interpréta :
— Adagio et Allegro, W.A. Mozart ;
— Trois pièces pour cor des Alpes (anonyme).

— ensuite, trois pièces jazz de L. Schair.

Lors de ce concert, nous avions la grande joie d'accueillir Veladislav Grigorov, Professeur du Conservatoire National supérieur de Bucarest, en voyage d'études en France.

Nous notons la présence de M. Dobremelle, maire de St-Arnoult-en-Yvelines, Conseiller Général, de M.B. Varrailles, Directeur-Adjoint du Conservatoire Régional de Musique, M. Rivet, Secrétaire Général de la F.M. 91 et



L'Accordéon-Club de Versailles

Trésorier de l'U.F.M.R.I.F., M. Pasquier, Président de la F.M. 94, M. de Laubier, Délégué Adiam 78, M. Biseuil, son adjoint.

8 mars 1987 à St-Arnoult-en-Yvelines. A ce concert, la première partie fut confiée à la Chorale et l'Orchestre d'harmonie de St-Arnoult-en-Yvelines, placés sous la Direction de Mme Bumilère et de M. J. Simon, directeur de l'Ecole de musique.

La chorale, accompagnée par M. Michel Bean au piano, et M. Roland Duhamel à la contrebasse à cordes, interpréta : « Mignonne allons voir si la rose » du célèbre poète P. Ronsard, mis en musique par G. Costeley, suivie d'une chanson italienne « Viva tutta la Vezzosa ». Après cette charmante entrée de jeu, nous eûmes deux partitions empreintes de solennité et de ferveur, le « Destere Domini » de César Franck et, moins connu, « Te Deum » de G. Bizet.

Après la chorale, l'harmonie, dans laquelle on remarquait de nombreux jeunes, a « régalié » l'auditoire de morceaux bien rythmés, veloutés, espègles et enjoués, avec une dose de riverie et d'atmosphère sentimentale.

— Joy to the World, H. Axton ;
— Come Saturday Morning, D. Previn ;
— Vive le vent d'hiver, J. Styne ;
— Moon river, H. Mancini ;
— Cherish, T. Kikmann ;
— Let there be peace on earth, J. Jackson ;
— Une Histoire d'Amour, F. Lai ;
— Promenade and Great Gate of Kiev, M. Moussorgsky.

Nous notons la présence de M. Dobremelles, Maire-Conseiller Général de St-Arnoult-en-Yvelines, M. Meynier, Maire de Bonnelles, M. de Laubier, Délégué Adiam 78.

5 avril 1987 à Poissy. La première partie de ce concert donnait lieu à écou-



ter la chorale « La Caécilia » de Poissy dans des extraits de la « Messa di Gloria » de Puccini, qui était placée sous la direction de M. Malfait ; une interprétation pleine de vie parfaite qui fit frissonner plus d'un spectateur présent dans la salle.

Vint ensuite la Lyre Amicale de Poissy, dirigée par G. Meissonier. Cette formation interpréta en ouverture de sa œuvre originale de S. Lancen, « Scandinavia ». Celle-ci reçut un accueil très chaleureux de la part du public, œuvre qui retrace les mélodies classiques et folkloriques de l'Europe du Nord. Un bien joli morceau à recommander à nos harmonies ; présentation : la « Symphonie Militaire » de Gossec, puis dans une « English Rapsodie » de Trevor Ford, trouve également auprès du public un bien joli succès, composition pleine de

Place à la Musique avec l'Orchestre Symphonique et la Chorale de l'Ecole de Musique, placés sous la direction de M. Wiederkoehr et Mme Roudier.

Ils interprétèrent pour débiter ce concert des extraits du « Gloria » de Vivaldi, le « Chœur des Pèlerins » de Boris Goudounov, de Moussorgsky, un beau succès devant cette salle pleine à craquer.

L'Orchestre interpréta le « Beau Danube Bleu », de J. Strauss et la « Marche de Radeztky » qui obtiennent de nombreux applaudissements de ce public attaché à leur cause.

Pour remercier ce public chaleureux, ils interprétèrent avec une belle vista « Pizzicato Valse » et la salle croula de nouveau sous les applaudissements

Mais dans tout cela la Musique devait reprendre le dessus. C'est par deux marches très classiques que débuta ce concert, sous la baguette de M. Peyre. — The Married Beau March, d'H. Purcell ;

— King Williams March, de J. Clarke ; beau succès, mais aussi une belle introduction pour « chauffer » les musiciens qui vont éclater magistralement dans les morceaux qui vont suivre :

— Evolution, de W. Hautvast ; en soliste : Christophe Prince, qui fut ovationné comme il se doit. On a pu apprécier une sonorité remarquable dans le jeu de ce jeune soliste.

— Sérénade for A. Picket Fence, pour percussions de N. Leyden ; en solistes : R. Lassus, St-Peyre, F. Mancuso, J.S. Schuller, M. Lesourd ;

— Choral and Rock Out, de Ted Huggens ; en soliste : Peyre Stéphane à la percussion.

Nous avons pu apprécier l'accompagnement pour ce morceau de trois guitaristes avec, à la guitare basse : Mathias Meissonier, à la guitare Frédéric Albert et Stéphane Hanrard.

Le public ovationna les musiciens et particulièrement le solo de percussion où notre jeune Stéphane Peyre explosa de toute sa classe et de son talent. Ce morceau était placé sous la baguette de G. Meissonier.



La Diane d'Aubergenville

charme, de recherches harmoniques judicieuses et pleinement adaptée à nos harmonies.

Pour terminer ce programme, la Lyre interpréta « Les trois caprices » de Lijnchooten, le « Rondo », le morceau le plus court du programme et néanmoins le plus difficile. Ces trois morceaux choisis pour ce programme étaient également ceux que la Société doit interpréter au Concours National de Musique de Chelles, le 14 juin prochain.

Nous notions la présence de nombreux Conseillers Municipaux et de M. Bloch, Maire Adjoint chargé de la Culture.

15 novembre 1987 à Aubergenville. En ce dimanche de novembre, c'était au tour de la ville d'Aubergenville d'accueillir ce concert en collaboration avec l'Adiam 78. Mme Rodi, sénateur maire, Vice-Président du Conseil Général, disait tout son plaisir de recevoir ce concert dans sa ville et vantait les mérites de la collaboration entre les divers organismes : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale de la Musique, le Conseil Général, l'Adiam 78, les exécutants placés sous la houlette de la Fédération Musicale des Yvelines, pour écouter une œuvre en création.



bien mérités pour ces jeunes interprètes pleins de talent.

Vint ensuite, pour terminer cette deuxième partie, la Diane d'Aubergenville, organisatrice de ce concert. Elle fut, en ce dimanche de novembre, resplendissante de beauté. Celui-ci ne fut-il pas choisi par ses responsables : M. Barthomeuf, Président, et MM. Peyre, Meissonier, Directeurs, pour présenter, pour la première fois, leur nouvelle tenue, offerte par la ville. C'est dans une parfaite présentation que les musiciens pénétrèrent sur l'estrade, vêtus d'un pantalon noir, d'une chemise bleu électrique, papillon noir, blazer blanc. Le public fut séduit par cette nouvelle tenue et applaudit.

Un journaliste n'a-t-il pas dit : la Diane est devenue cette fois-ci un véritable orchestre, où trombones, trompettes, saxophones, guitares, contrebasses éclatent de tout leur talent au grand plaisir de tout ce public qui continua à les ovationner et la Diane s'exécuta par un bis de nouveau magistralement enlevé.

Nous notions la présence de Mme Rodi, Sénateur Maire, MM. Legentil, Giraud, Marin, Bierjon, Delbarre, Maires-Adjoints, de nombreux Conseillers Municipaux, de S. Lancen et Mme, Grand Prix de Rome, compositeur, de J.L. Chautemps et Mme, compositeur, de M. Biseuil, Délégué Adjoint Adiam 78, de M. Rivet, représentant l'U.F.M.R.I.F.

Cmf



Rhône-Alpes

Loire-Haute-Loire

Compte rendu de l'Assemblée générale

Personnalités présentes : M. Combe Vice-Président Rhône Alpes et Président de la Fédération du Rhône, accompagné d'une personne de sa Fédération, M. Pascal.

Excusés : MM. Moulin, Albaynac, Degironde, Crotte, Farigoulles-Bouveau, Mme Bouchon, Mme Déchelette, MM. Cornet et Borie.

Sont présents : 13/13 du bureau fédéral, 6/7 du comité de St-Etienne 1 absent, M. Garet, 3/3 du comité du Pilat, 4/5 du comité de Firminy, 1 absent Maurin, 4/7 de Roanne, 1 absent M. Chatard, et deux excusés M. Maingue et Mme Palancher. 3/4 commission de contrôle excusé M. Gillier.

Commission artistique : Excusés MM. Albaynac, Degironde, Jeannet, Freysson Hervé, Moulin, Vignon, Mme Bouchon, Mme Dechelette.

Le président Freysson ouvre la séance et remercie le Président de Cote Chaude pour son accueil dans la salle de répétition de l'Harmonie. Il présente les diverses excuses et remercie M. Combe de sa présence parmi nous en l'absence du président Adam de Rhône-Alpes retenu par ailleurs. Il termine en remerciant tous les membres présents pour leur fidélité.

Le secrétaire Paul Bailly procède à l'appel des membres de l'assemblée générale. Il donne ensuite lecture du compte rendu de l'assemblée générale précédente, du 14 février 1987. Aucune remarque n'étant faite et après un vote à main levée ce compte rendu est adopté.

Le trésorier Jean-Claude Saby donne ensuite lecture du compte rendu et du bilan financier dont un récapitulatif est joint en annexe. En résumé, les recettes sont de 281 931,84 et les dépenses de

307 878,13 soit un déficit de 25 946,29. M. Jouffrey donne lecture de la commission de contrôle : aucune remarque sur la gestion, si ce n'est des remerciements à M. Saby pour la bonne tenue de sa comptabilité. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

MODIFICATIONS DES STATUTS :

Une commission d'étude a été constituée : MM. J.-C. Saby, Butin, Coavoux-Girard et Mme Minana.

Le rapporteur de cette commission est M. Butin qui expose leurs travaux :

— Pourquoi une modification des statuts ?

Actuellement les statuts sont mal adaptés aux impératifs actuels. Ils sont vieux et avec la nouvelle orientation de la fédération demandent à être revus. Il y a actuellement une lourdeur administrative qu'il faut tenter de résorber.

Il y a actuellement une coupure totale entre la fédération et les sociétés. Les responsables sont difficiles à trouver, avec pour exemple celui du comité du Pilat, ou personne ne veut reprendre le Flambeau.

— Comment ?

Avec le nouveau local mis à notre disposition par la Ville de St-Etienne les membres du Conseil d'Administration pourront assurer des permanences. Ainsi un contact direct sera créé entre fédération et sociétés.

Le premier projet de statuts a été établi avec l'aide de Mme Minana, conseiller juridique, il donne les grandes lignes, qui sont :

— décharge des comités de tous ce qui est administratifs et financiers.

— ouverture de la fédération vis-à-vis des sociétés et dans la circulation de l'information par un raccourcissement des circuits.

M. Combes intervient à ce moment pour nous faire part de ce qui ce fait dans le Rhône depuis 3 ans. Des groupements avec comme but la partie musicale et l'animation, le reste étant centralisé sur le siège social. Les résultats obtenus sont excellents.

M. Cancel demande à ce qu'un exemplaire des futurs statuts soit adressé à chaque société pour étude 15 jours avant l'Assemblée générale extraordinaire qui statuera sur cette question.

M. Fayolle demande des explications et engage le débat, il craint une perte de contact avec les autres sociétés.

M. Jouffrey trouve ce principe excellent sur le plan administratif, il confirme qu'en tant que trésorier du comité de Saint-Etienne, il ne sert que de contrôle et de boîte aux lettres.

M. Carrot trouve la solution bonne ; il signale le manque d'empressement pour trouver des bonnes volontés dans le Pilat ou il n'y a pas de succession

justement à cause des problèmes administratifs. En résumé, toutes les sociétés participeront à l'assemblée générale pour avoir, au moins une fois par an, des informations, des instructions et des réponses à leurs questions.

Un vote est proposé pour savoir si le Conseil d'Administration peut continuer dans cette voie. Le vote à main levée donne :

contre : 0 abstention : 0

adopté à l'unanimité

Exposé sur Rhône-Alpes par M. Combes

— vie musicale de la région.

— subventions pour achats d'instruments : le conseil régional laisse cette charge aux Conseils généraux de chaque département.

— pour Rhône-Alpes les subventions de fonctionnement sont trop faibles (70 000 francs en 1986 et actuellement 60 000 francs pour 1987).

— M. Adam, président de Rhône-Alpes et 1^{er} Vice-Président de la C.M.F. doit rencontrer le Ministre de la culture pour évoquer le financement des régions sur le plan musical et surtout sans oublier les amateurs.

— Un rappel : concours régional le 5 juin à St Marcellin (Isère)

— Congrès R.A. à Thonon le 12 mai 1988.

— Congrès de la C.M.F. à Aix-les-Bains, les 28, 29, 30 avril et 1^{er} mai qui sera pour cette dernière journée consacrée aux chefs de musique.

Exposé sur la région Auvergne par M. Faguet.

M. Faguet expose rapidement la situation. Une réunion est prévue le 11 octobre 1987 au Puy. Trois solutions seront proposées :

— ne rien changer

— organiser un groupement Le Puy Ysingeaux avec réunion possible avec Brioude

— créer une Fédération Haute-Loire.

ELECTIONS STATUTAIRES

Mme Morel a été nommée membre d'Honneur de la Fédération. Membres sortants Mme Morel, MM. Saby, Gery, Velle. Membres volontaires : MM. Saby, Gery, Velle, Chapuis. Le vote à main levée est accepté. Sont élus à l'unanimité moins une abstention : MM. Saby, Gery, Velle, Chapuis.

BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

Stages — Colonie musicale :

La colonie musicale a connu un grand succès malgré le manque de colons. Deux concerts ont été donnés et ont été appréciés du public et, en particulier par le Maire de St-Etienne, M. Dubranchet.

Stages de direction : Très bons résultats.

Stage de batterie fanfare et percussion : à Feurs des remerciements aux amis de l'Harmonie A.L. de Feurs qui, en

la circonstance ont réalisé un travail exemplaire. Très bons résultats de ce stage avec 28 cuivres, 24 tambours, et 9 percussionnistes.

Harmonie fédérale : 1^{re} répétition le 17/10/87 au conservatoire mis à notre disposition par la municipalité de St-Etienne et le Directeur du Conservatoire M. Dekindt.

Nouveau local : remerciements à MM. Pascal et Dutey pour leurs actions.

Comité du Pilat : regrets de la disparition du bureau. Il faut organiser une assemblée générale pour relancer la machine. Quelques mots sont dits sur les festivals et concours 1987.

EXPOSE de M. Dechelette

M. Dechelette indique les différents stages :

— stage de Batterie Fanfare

— stage de direction

Futurs stages :

— initiation à la direction

— Clarinette et Hautbois

— Formation musicale : cuivres, saxophones dans le Roannais

— colonie musicale.

Une plaquette sera éditée et envoyée à chaque société.

L'assemblée générale est levée à 17 h 30.

Stages de la Fédération Loire

STAGE D'INITIATION A LA DIRECTION : Responsable pédagogique M. Cl. Delbarre, professeur de direction au conservatoire de St-Etienne. Lieu : Conservatoire de St-Etienne. Date : les 24 octobre, 12 décembre 1987, 13 février, et 26 mars 1988.

STAGE DE BATTERIE FANFARE : Ce stage est reconduit en septembre 1988 pour les cuivres, les tambours et la percussion, à Feurs, avec un encadrement similaire au dernier stage.

STAGE DE FORMATION MUSICALE : durée 13 h les 19 et 20 décembre 1987, les 20 et 21 février 1988 et les 16 et 17 avril 1988. Lieu Maison des sociétés à Roanne. Responsable pédagogique : M. Forest.

STAGE DE SAXOPHONE : aux mêmes dates que celles de la Formation musicale et au même lieu, responsable pédagogique ; M. Creuzet.

STAGE DE CUIVRES : aux mêmes dates que celles de la formation musicale et au même lieu, responsable pédagogique M. Heyte, professeur de Trompette au conservatoire de St-Etienne.

STAGE DE CLARINETTES ET HAUTOIS : le 24 avril 1988 à la maison de la commune à Feurs, durée 7 h, responsables pédagogiques clarinette : MM. Clignez et Gaviot Blanc, Hautbois, M. Perreau, tous trois professeurs au conservatoire de St-Etienne.

COLONIE MUSICALE : le lieu choisi est Roissey dans le Parc du Pilat, les dates sont du 4 avril à 9 h au 16 avril à 18 h. Coût 1 400 francs. Directeur de la colonie Gérard Cieslik, adjoint Hervé Freycenon. Le thème choisi est Musique et Théâtre avec comme projet une comédie musicale. Animations (poneys, tir à l'arc, plan d'eau, visite du site, etc... et bien sûr concerts).

FESTIVALS

RIORGES : Festival du comité du Roannais les 28 et 29 mai 1988. S'adresser à : M. Robert Froment, 4 allée des Sorbiers 42300 Villerest. Tél. : 77.68.49.90.

MACLAS : Festival du comité du Pilat le 12 juin 1988. S'adresser à M. Roger Vallot, Chaux de Rossin, Roissey 42240 Pelussin. Tél. : 74.87.67.93.

ROSIERES : Festival du comité de Firminy Hte-Loire, Centenaire de la société le 26 juin 1988. S'adresser à M. Claude Joumard à Rosières 43800 Vorey. Tél. : 71.61.77.48.

STAGE D'ACCORDEON : Au Château du Monastier/Gazeille du 11 au 16 avril 1988. Encadrement par quatre professeurs de conservatoire ; MM. Albaynac (St-Etienne), Hyvert (Lyon), Brunon (Le Puy) et Tixier (Clermont-Ferrand). Coût 1 250 francs. Ouvert à tous niveaux sauf les supérieurs.

Rhône

LYON

Fête du 40^e anniversaire de la fanfare « La Savoyarde » et de Sainte-Cécile

Dimanche 22 novembre la « Savoyarde » fêlait son quarantième anniversaire, quarante ans de vie associa-

tive durant laquelle s'est passé nombre d'événements importants relatés avec émotion et chaleur par le Président actuel M. Edouard Mouthon.

Fondée fin 1947 au sein de l'Amicale des Savoyards de Lyon, ses activités prendront effet en janvier 1948 avec son premier Président M. Maillet (à l'époque adjoint au maire de Lyon) une dynamique qui la propulse aux tout premiers rangs de la vie artistique lyonnaise.

L'Association est alors présentée partout et ses dirigeants successifs contribuent à la qualité de son image de marque.

La création de cette formation artistique visait à suppléer le duché folklorique de Savoie. Il fallait remplacer l'Harmonie Savoisiennne disparue depuis.

En 1970 à son arrivée le Président Mouthon succédant à M. Paget G. retrouve la bannière de la Savoisiennne qui subit quelques modifications et devient l'emblème de la « Savoyarde ».

Le premier Directeur A. Cavagnoux jusqu'en 1951, suivi de MM. Payen, Riche, P. Moulin, R. Berthelot. Actuellement Mad. Marie-Hélène Reboulet, titulaire de la Médaille d'Honneur de direction depuis 1971, directrice de l'Ecole de Musique et J. Paul Perrat second maître.

En 1976 l'Harmonie « Les Enfants d'Orphée » s'associe à l'organisme et apporte un essor nouveau d'une composition et d'une direction unique.

C'est sous la baguette du chef du moment dans l'église Saint-Augustin à la Croix-Rousse pleine à craquer en ce dimanche de Sainte-Cécile et d'anniversaire, se produit une formation dont chacun remarque la jeunesse, saluant l'arrivée sur les rangs de nouveaux promus sortis de l'école de musique venus s'ajouter aux quarante musiciens ani-



CMF

Promenade
à travers
nos régions

mant avec brio la messe célébrée par l'abbé Thollot, curé de la paroisse.

Dans son homélie le prêtre rappelle le souvenir des musiciens disparus et l'importance de la musique populaire d'amateurs dont la vocation première et d'exalter et d'unir.

La marche les « Allobroges » drapeau et bannières en tête suivis du Duché de Savoie en costume d'époque termine la cérémonie pour se rendre au vin d'honneur où l'Orchestre Ecole aux vingt jeunes musiciens à son tour enthousiasme les nombreux invités entourant les hautes personnalités de la ville de Lyon, départementales et régionales, dont M. Maurice Adam, vice-président de la Confédération Musicale de la région Rhône-Alpes venu décerner la Médaille d'Honneur au ruban bleu du dit groupement à M. Georges Remus trompettistes Solo, vice-président, pilier de la Société, enseignant à l'Ecole de Musique.

Le Chef et l'Adjoint reçoivent de leur Président la baguette de consécration.

Les honneurs sont également rendus à M. Barthélémy Jacquemetton, âgé de 82 ans 1^{er} bassiste, toujours présent ainsi qu'à son épouse qui déclara n'avoir jamais empêché son mari d'aller à la Musique. Le Président reprend en disant : « Prenez de la graine jeunes femmes de Musiciens »...

Matinée splendide réussissant dans un pieux Souvenir les Savoyards et leurs Amis Lyonnais venus nombreux, dans un élan fraternel de reconnaissance et de sympathie.

NEUVILLE-SUR-SAONE

M. André Soustrot n'est plus

C'est avec une grande tristesse que les anciens de l'Harmonie et tous les Neuillois qui l'ont connu ont appris le décès d'André Soustro survenu le 11 août dernier à Port-La-Nouvelle (Aude).

Né à Neuville le 4 décembre 1915 cet excellent musicien y séjourna jusqu'en 1960. Tout jeune, il suivit les cours de solfège de l'Harmonie et apprit la trompette avec M. Gillet. Très vite, il devint un élément remarquable et à son tour enseigna la musique et l'instrument aux jeunes Neuillois. Sa formation se poursuivait par le conservatoire de Lyon où il obtint en 1942 un 1^{er} Prix de chant à l'unanimité.

Son rôle au sein de l'Harmonie fut de la plus grande importance mais on le retrouvera aussi dans différentes formations de musique de bal, de jazz, il fut l'organisateur de concerts mémorables. Grâce à lui, on put assister à Neuville à des représentations d'opéras qu'il réussit à monter avec ses amis Lyonnais.

Après avoir quitté notre cité, il dirigea les Harmonies de Rillieux, de Caluire. Ses compétences l'amènèrent à prendre des responsabilités au niveau cantonal puis au comité technique de la Fédération Musicale du Rhône.

Partout, il sut faire apprécier son dévouement, son savoir, sa simplicité et son extrême gentillesse. Ces dernières années, la maladie l'ayant amené à réduire ses activités, il avait gardé le contact avec les Sociétés Musicales en assumant la Présidence de l'Union Cantonale, depuis 3 ans il en était le Président d'Honneur.

Il partagea son amour de la musique avec sa compagne, Claudette Vauthenin pianiste et soprano dramatique et ils purent être fiers du talent et de la réussite de leurs deux fils. Marc, directeur de l'orchestre national des pays de Loire, et Bernard, élève de Maurice André et concertiste de grande réputation.

A sa famille durement éprouvée, nous renouvelons nos biens sincères condoléances.

SAINT-PIREST

Concert Bizet à l'Hôtel-de-Ville

C'est dans les salons de l'Hôtel-de-Ville que l'Orchestre d'Harmonie « Les Enfants de Saint-Priest » accueillait un nombreux public, le jeudi 12 février 1987. La salle était trop petite pour contenir les mélomanes venus écouter un concert de choix, consacré à un grand compositeur français Georges Bizet.

Pour ouvrir ce concert, l'Ensemble d'Anches de l'Orchestre d'Harmonie, créé en septembre 1986, placé sous les directions successives de Pierre Gamper et Patrick Péronnet, avait choisi d'interpréter, pour sa première apparition en public, la Suite des Scènes Bohémiennes extraite de la Jolie Fille de Perth (1866). Les auditeurs purent entendre le prélude, la sérénade, la marche et la danse bohémienne composant cette suite. Cette formation originale regroupe une douzaine d'instrumentistes répartis dans les pupitres de petite clarinette mib, grande clarinette sib, clarinette basse, saxophone alto, saxophone ténor et saxophone baryton.

L'Orchestre d'Harmonie, au complet, proposait ensuite la Première suite d'orchestre de l'Arlésienne (1872) avec l'ouverture-prélude, le minuetto, l'adagietto et le carillon sous la direction de P. Péronnet.

Après un entracte de quinze minutes, l'auditoire attentif put apprécier et applaudir deux pianistes de qualité, Mme Lodi, professeur de piano et de violoncelle à l'Ecole Municipale de Musique « agrée » de Saint-Priest et Mlle Schizzarotto, élève supérieure du Conservatoire Régional de Musique de



MUSIQUE
AU CONSERVATOIRE et



STAGE DE SAXOPHONE

Du 6 au 13 AVRIL

C.N.R.

LIMOGES - AVRIL 88



René DECOUAI

Jean-Claude DODIN

Max JEZOUIN

Ghislain MATHIOT

PRIS - Cours seulement: 650 F - Tous frais compris: 1.500 F

Partenaires: MUSIQUE AU CONSERVATOIRE - CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION
9, rue Fitz-James - 87000 LIMOGES



ETs CHOLET

4, PLACE SADI-CARNOT
13002 MARSEILLE
TEL. : 91.90.68.33

LE SPECIALISTE DES ATTRIBUTS POUR UNIFORME

CASQUETTES - KEPIS
CALOT - FANIONS - BADGE
DRAPEAUX - FLAMME CLAIRON
TABLIER TAMBOUR - GANT BLANC
CRAVATE - FOURRAGERE - AIGUILLETTE
ECUSSONS POUR BLAZER

glotin

FRANCE



70, rue de la Gare / B.P. 25 / 95460 Ezanville - France
Tél. 10 (3) 991 00 58 / Tél. GLOTIN 899 565 F

Vient de paraître



Y. LE MONNIER

32 « CONTINES »

A CHANTER

pour débutants

*Dans l'esprit des comptines et des contes
enfantins pour utiliser et illustrer
les premières notions solfégiques.*

Catalogue sur demande
chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue St-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

Editions Robert Martin



musique
instruments
accessoires
équipement

enseignement
harmonie
fanfare
batterie-fanfare

Notre Catalogue Instruments et Accessoires 1988 a été adressé dès sa parution à toute notre clientèle. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous le demander (en précisant vos qualités et fonctions ; merci).



MARTIN-MUSIQUE-MACON

Et n'oubliez pas que :
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée
71850 Charnay-lès-Mâcon
Téléphone 85 34 46 81